This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

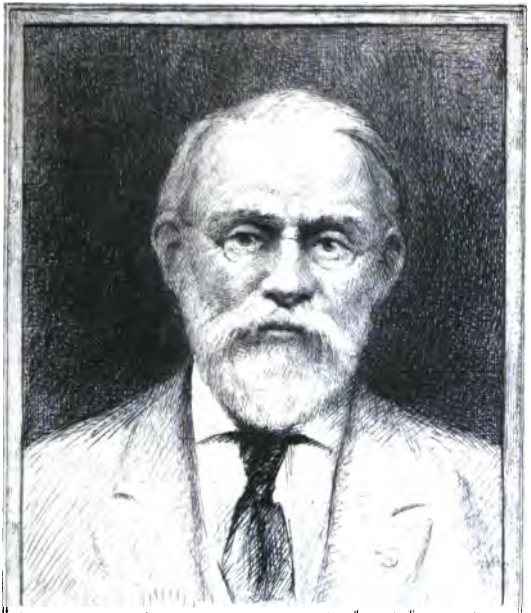

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Z
1007
Z58

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.

POUR LES MOIS
DE
JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE,
MDCCLVI.

TOME SIXIEME.

PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
M. DCC. LVI.

Dunning
Gottschalk
II. 27-39
393 2-7

TABLE DES ARTICLES.

I. HARANGUE DE DEMOSTHENE *sur les Immunités*, &c. *trad. par Ged. le Comte*, . . . Pag. 1.
II. DISSERTATION *sur l'origine des Parrains*, *par* MR. ISAAC JUNDT. . 13.
III. HISTOIRE *de l'Académie Royale des Sciences*, *Année* 1752, *avec les* MEMOIRES *de Mathématique & de Physique* &c. . . . . 30.
IV. ESSAI *sur le Droit public Belgique* &c. *par Mr.* NICOLAS BONDT. 48.
V. MEMOIRES *de Mr.* DE LA PORTE &c. . . . . 65.
VI. LETTRES & MEMOIRES *pour servir à l'histoire de Madame de* MAINTENON &c. . . . . 80.
VII. LA CREDIBILITE' *de l'histoire de l'Evangile* &c, *par* NATHANAËL LARDNER. . . . . 114.
VIII. MEMOIRES *de Mr.* DE * * * *pour servir à l'histoire des Négociations*

tions depuis le Traité de Ryswick, jusqu'à la Paix d'Utrecht. . 126.
IX. LOGIQUE *à l'usage de la Jeunesse, par* AMI DE LA RIVE. . . 146.
X. MEMOIRES *de la Société Royale de Gottingue* &c. . . . . 157.
XI. MEMOIRE *Théologique & Politiques au sujet des Protestans de France* &c. . . . . 178.
XII. LE NOUVEAU TESTAMENT *mis en Catéchisme par demandes & par reponses* &c. . 198.
XIII. AVIS IMPORTANT *sur l'Inoculation de la petite-Vérole, &c. par* THOMAS SCHWENKE, . . . 209.
XIV. NOUVELLES LITTERAIRES. 229.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE,
MDCCLVI.

ARTICLE PREMIER.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ Ο ΠΡΟΣ ΛΕΠΤΙΝΗΝ ΛΟΓΟΣ.

HARANGUE DE DEMOSTHENE sur les Immunités, ou contre la Loi de LEPTINE, traduite par GED. LE COINTE. *Göttingue & Leide* chez *E-*

le Lusac fils, Impr. Libr. 1756. 8vo. *pp*: 160. en tout.

LE nom seul de DEMOSTHENE doit exciter la curiosité de tous ceux en qui l'esprit de frivolité, ou le stupide mépris qu'on affecte pour tout ce qui s'appelle érudition, n'ont pas absolument éteint le goût du beau & de la vraie éloquence. Et nous osons les assurer qu'ils trouveront abondamment de quoi satisfaire ce goût dans la traduction que Mr. LE COINTE leur offre. Elle est fidele, exacte, élégante, digne en un mot de l'original, & ne peut que faire honneur aux talens & au savoir de son Auteur. S'il nous est permis de prevenir le jugement du Public sur cet ouvrage, nous ne doutons pas que Mr. LE COINTE n'ait lieu d'être content de l'accueil qu'il lui fera, & ne se trouve engagé par-là à tenir la promesse qu'il fait dans sa Préface de donner en François quelques autres Harangues de l'Orateur Grec, (1) si l'on reçoit favorablement cette

(1) On se tromperoit beaucoup si l'on croyoit que Mess. *De Maucroix*, *De Tourreil* & *D'Olivet* ont traduit toutes les Harangues de DEMOSTHENE. Car outre celle-ci, il en reste encore plusieurs auxquelles ils n'ont point touché, ils ont choisi celles qu'ils ont jugées les plus intéressantes, ou les plus assorties à leur génie.

cette traduction. On ne doit pas s'attendre au reſte de trouver dans cette Harangue ces grands traits, ce pathétique, cette éloquence ſublime qu'on admire avec raiſon dans les Philippiques, par ex. & dans quelques autres que Meſſ. *De Tourreil* & *D'Olivet* ont traduites; la matière ne le comporte pas. Il s'agit de faire abroger une loi qui révoquoit les Immunités dont, en vertu d'une loi précédente, jouiſſoient & ceux qui avoient rendu d'importans ſervices à la République, & leurs Deſcendans. On étendit beaucoup trop loin ces diſtinctions, on les accorda même à des gens qui les meritoient très peu. Pour remedier à ce déſordre, *Leptine*, citoyen zelé & homme d'un vrai merite, propoſa une loi qui portoit en ſubſtance „ que perſonne, excepté les Deſcendans d'*Harmodius* & d'*Ariſtogiton*, ne pourroit jouir „ des Immunités; qu'à l'avenir le peuple ne pourroit les accorder à perſonne; que ſi quelqu'un étoit convaincu de les avoir demandées, il ſeroit noté d'infamie, lui, ſa famille & ſa race; que ſes biens ſeroient confiſqués, „ &c." Telle étoit la loi de *Leptine*. Les Immunités, dont il y eſt queſtion, conſiſtoient dans l'exemtion de certains emplois qui étoient exactement des charges, par les fraix dans leſquels ils engageoient ceux qui en étoient revêtus. Ainſi les *Choreges* fourniſſoient les Chanteurs &

les Danſeurs pour les Jeux; les *Gymnaſiarques* fourniſſoient l'huile pour la Paleſtre, & les *Eſliateurs* donnoient un grand repas au peuple. Tout cela ne ſe faiſoit qu'avec beaucoup de dépenſes, mais on s'y expoſoit volontiers, parceque c'étoit pour l'ordinaire le chemin du credit & des honneurs. Cependant le nombre des exemtions, accordées ſouvent à la brigue bien plus qu'au merite, rendoit le fardeau trop peſant pour ceux d'entre les Citoyens, qui, pour arriver à l'adminiſtration de la Republique, devoient néceſſairement paſſer par ces emplois onereux. Il étoit même à craindre qu'on ne ſe trouvât dans le cas de manquer de ſujets qu'on pût élire. Les vûes de *Leptine* étoient ſages; elles paroiſſoient dirigées par la juſtice, l'équité & l'amour du bien public. Ses raiſons n'étoient rien moins que ſans fondemens; auſſi ſa loi fut-elle approuvée dabord; mais une année après, DEMOSTHENE entreprit de montrer qu'on avoit eu tort de la recevoir, & il y réuſſit ſi bien qu'elle fut revoquée. Il prévient dabord le Peuple d'Athènes contre l'injuſtice de cette loi, qu'il ſuppoſe avoir été démontrée par celui qui avoit parlé avant lui; il ne pouvoit pas nier qu'on n'eût quelquefois accordé les Immunités à des gens qui en étoient indignes; mais il ſoutient que cela ne conclut rien en faveur de *Leptine*. „ Il n'eſt pas „ juſte, dit-il, qu'on nous prive de tous

„ les

„ les droits dans l'exercice desquels nous „ avons été trompés; on doit nous ap- „ prendre à ne l'être plus. On doit porter „ une loi, non pour nous ôter le droit „ d'accorder les Immunités, mais pour „ punir quiconque nous en aura imposé. „ Si *l'on* examine avec attention lequel „ *vaut* mieux, ou que vous conserviez le „ droit d'accorder les Immunités, quoi- „ que cela vous expose à les accorder quel- „ quefois par surprise à des gens qui en „ sont indignes, ou que vous soyez pour „ toujours dépouillés de ce droit, sans „ pouvoir honorer ceux même que vous „ saurez qui le méritent, on verra que „ le premier est beaucoup plus avanta- „ geux; pourquoi? Parcequ'en accor- „ dant des honneurs à plus de gens qu'il „ ne conviendroit, vous en enflammerez „ un grand nombre du désir de rendre „ des services à l'Etat, au-lieu que si „ *vous n'en* accordez à personne, pas „ même à ceux qui en sont dignes, vous „ éteindrez cette noble ambition dans tous „ les cœurs." Voilà comment l'Orateur prévient dabord contre la loi en montrant les mauvais effets qu'elle produit. Il revient souvent dans la suite à cette raison, il la tourne de plusieurs façons, il la présente sous divers points de vûe toujours frappans, il l'appuie d'exemples présens & bien propres à faire impression. Il montre qu'il seroit honteux au peuple d'Athè-

nes, ſi diſtingué par ſa douceur, par ſon humanité, par ſes vertus, de laiſſer ſubſiſter une loi qui les fait tomber dans le plus odieux des vices, l'ingratitude, pour éviter le léger inconvenient de faire du bien à des ſujets indignes. „ Honorer des „ gens qui ne le méritent pas, dit-il, „ c'eſt foibleſſe : manquer de reconnoiſ„ ſance envers ſes bienfaiteurs, c'eſt in„ gratitude; or autant qu'il vaut mieux „ paſſer pour foible que pour ingrat, au„ tant eſt-il plus honorable d'abroger cet„ te loi que de l'aprouver." A l'occaſion du mot de *bienfaiteur*, Mr. LE COINTE dit en note, que les Anciens ne ſe faiſoient point de peine de donner à un ſimple particulier le titre de bienfaiteur d'un Etat ou d'un Roi. Le fait eſt vrai; mais la remarque ne nous paroît pas ici à ſa place; car il n'y eſt queſtion que d'une maxime générale de morale, ſans aucune alluſion à la coutume dont il eſt fait mention dans la note.

L'Orateur ne ſe contente pas d'indiquer cette raiſon en paſſant, il l'étend, il y inſiſte, & ajoute qu'a l'ingratitude les Athéniens joindroient l'injuſtice & la perfidie, en ſe conformant à la loi de *L ptine*; qu'ils démentiroient leur propre caractère. En un mot, car nous ne prétendons pas donner une analyſe ſuivie d'une pièce connue de tous les Savans & dont les autres peuvent ſe mettre au fait, en y conſacrant

crant une demie-heure, à laquelle ils n'auront ſurement pas regret; en un mot tout ce que l'art peut ſuggérer de raiſons, de moyens & de reſſources pour attaquer & pour défendre; eſt mis ici en œuvre avec cette force & cette habileté ſupérieures qui ont mis DEMOSTHENE au-deſſus de tous les *Orateurs* qui furent jamais. On a vû comment il raiſonne dans les morceaux que nous avons cités (& qui ſervent en même tems à faire connoître le ſtile & le goût du Traducteur); il ſeroit facile d'en alléguer d'autres en grand nombre, où la force du raiſonnement & les beautés de la diction ſont réunies; rien de tout ce qui peut lui concilier les Auditeurs & les intéreſſer en faveur de ſa cauſe, n'eſt omis par l'Orateur. Il parloit pour *Cteſippe* fils de *Chabrias*, car c'eſt ce jeune homme qui de concert avec *Aphepſion* attaquoit la loi de *Leptine*. *Chabrias* avoit rendu de très grands ſervices aux Athéniens; la mémoire en étoit encore récente, il en avoit été recompenſé par divers honneurs, entr'autres par les Immunités accordées à lui & à ſa famille, qui en auroit été dépouillée par la loi de *Leptine*. Quel champ ne s'ouvre pas ici à l'éloquence de DEMOSTHENE! C'eſt un des endroits les plus beaux & les plus vifs de la Harangue, nous ſommes fâchés que ſa longueur nous empêche de l'inſérer ici. Il contient une

courte & vive deſcription des exploits de ce grand homme, & un magnifique éloge de ſes vertus, de ſa prudence, de ſa valeur, de ſon zèle & de ſon amour pour le bien public. S'addreſſant enſuite à ſes Auditeurs, „ ce n'eſt que pour vous, A-„ théniens, leur dit l'Orateur, ce n'eſt „ que pour vous que *Chabrias* a vêcu, ce „ n'eſt encore que pour vous qu'il eſt „ mort (2). Il eſt donc juſte que vous a-„ yez pour le fils des ſentimens de bien-„ veillance, & en conſidération de ce que „ le père à fait pendant ſa vie, & en „ conſidération de ſa mort. Voudriez „ vous, Athéniens, paroitre moins re-„ connoiſſans envers vos bienfaiteurs que „ les habitans de Chio? Ceux-ci, quoi-„ que *Chabrias* marchât enſuite contre eux „ les armes à la main, n'ont revoqué „ aucune des faveurs qu'ils lui avoient „ accordées. Le ſouvenir de ſes bienfaits „ paſſés a eu plus de pouvoir ſur leurs „ cœurs, que des offenſes récentes. Et „ vous, Athéniens, vous pour qui il eſt „ mort en combattant contre eux, loin „ de lui accorder de nouveaux honneurs, „ vous revoqueriez une partie des recom-

„ pen-

(2) Alluſion à la manière dont mourut *Chabrias*. V. *Corn. Nepos* dans ſa vie, & la note de Mr. LE COINTE ſur cet endroit de la Harangue.

„ penſes qui lui ont été accordées pour
„ de précédens ſervices! Pourriez vous le
„ faire ſans rougir? *Chabrias*, qui a ſi
„ ſouvent commandé vos armées, n'a
„ fait aucun de vous orphelin; mais le
„ déſir ardent qu'il avoit de meriter vo-
„ tre eſtime, a rendu ſon fils orphelin
„ dès le bas age; ce ſeroit donc agir d'u-
„ ne manière bien cruelle envers ce fils,
„ que de lui ôter les Immunités. . . Les
„ trophées que *Chabrias* a érigés, lorſ-
„ qu'il étoit votre Général, ſeront expo-
„ ſés aux yeux de tout le monde; & l'on
„ ſaura en même tems qu'on a révoqué
„ une partie des recompenſes qui lui en
„ avoient été accordées. Que dirons nous,
„ Athéniens, pour nous juſtifier? Ce n'eſt
„ pas ſur la loi, faites y réfléxion, ce
„ n'eſt pas ſur la loi qu'on va prononcer
„ ſi elle merite d'être approuvée; c'eſt
„ ſur vous mêmes, Athéniens, ſi vous
„ méritez qu'à l'avenir on vous rende des
„ ſervices".

L'objection que *Leptine* tiroit du peu de merite de ceux à qui l'on avoit trop ſouvent accordé les Immunités, embarraſſoit cependant ſon adverſaire; en vain raſſemble-t'il tout ce qui peut rendre la loi de *Leptine* odieuſe, l'objection ſubſiſte toujours; il le ſent, il en convient; mais il propoſe un remède dans une autre loi, qui laiſſant au peuple la liberté d'accorder des recompenſes à ceux qui lui en paroitront dignes,

autoriſe à rechercher & à punir ceux qui en auront obtenu ſans les avoir meritées. On juge aiſément que l'Orateur ne doit pas avoir de peine à faire ſentir la ſageſſe de cette loi, & ſes avantages ſur celle de *Leptine*. C'eſt ce qui l'occupe dans le reſte de la Harangue, dont la concluſion eſt trop belle pour que nous puiſſions nous refuſer au plaiſir d'en inſérer ici quelques traits. „ Si vous rejettez la loi, dit l'Orateur aux Athéniens, vous laiſſerez jouir „ des Immunités ceux qui les ont meritées; ſi quelqu'un, comme je veux le „ ſuppoſer, les a obtenues ſans en être „ dignes, il en ſera non ſeulement privé „ en vertu de la loi que nous ſubſtituons, „ mais encore il ſera ſujet à la peine qu'il „ vous plaira de lui infliger, & Athènes ſe „ montrera envers tous fidèle, juſte & „ ſincère. Si au-contraire vous aprouvez „ la loi, des gens de merite ſouffriront „ pour des méchans; . . . . & Athènes „ paſſera dans l'eſprit de tous les hommes „ pour injuſte, envieuſe & perfide. Il „ n'eſt donc pas digne de vous, Athéniens, de préférer une telle ignominie „ à des louanges honorables & glorieuſes. „ La réputation de chacun de vous en „ particulier ſe reſſentira de l'idée qu'on „ aura du peuple en général. Tout le „ monde ſait que quoique la diſpute ne „ paroiſſe être ici qu'entre *Leptine* & nous, „ c'eſt en effet dans l'eſprit de chacun des

„ Ju-

„ Juges l'humanité qui plaide contre l'en-
„ vie, la juſtice contre l'iniquité; & ce
„ qu'il y a de bon & d'honorable, contre
„ ce qu'il y a de mauvais & de honteux.
„ Si, déterminés par les raiſons les plus
„ ſolides, vous nous donnez gain de cau-
„ ſe, on verra que vous avez compris ce
„ *qui étoit* le plus convenable, vous au-
„ rez décidé de la manière la plus hono-
„ rable pour Athènes, &c." Heureux l'Orateur qui peut mettre en œuvre de tels argumens, plus heureux encore le peuple qu'un tel diſcours émeut, perſuade, engage à retrancher un jugement déja porté!

Nous croyons en avoir aſſez dit pour faire connoitre le merite de cette traduction. Elle a été approuvée par l'homme le plus capable de juger de ces ſortes d'ouvrages, par Mr. *Hemſterhuis*; ce ſuffrage eſt l'éloge le plus flatteur que Mr. LE COMTE *puiſſe* recevoir.

Ne finiſſons pas, ſans avertir que le Traducteur a joint à ſa traduction quelques notes critiques & hiſtoriques, dans leſquelles tantôt il éclaircit le texte, tantôt il rend raiſon de quelque changement qu'il a fait, ou de quelque leçon qu'il a adoptée, & tantôt il explique certains faits auxquels l'Orateur fait alluſion, ou qu'il ſe contente d'indiquer en paſſant. Ces notes ſont claires, ſimples, courtes, & témoi-

moignent que Mr. LE COMTE n'a pas moins de diſcernement que de ſavoir. Sa Préface renferme en peu de mots tous les éclairciſſemens dont les Lecteurs peu au fait des coutumes & des uſages des Anciens peuvent avoir beſoin, pour lire ſans difficulté & avec plaiſir la Harangue qu'il s'eſt donné la peine de traduire. Ajoutons que le tout eſt fort bien imprimé, & qu'on a pris ſoin que le texte grec fût d'un bon caractère & correct. Quelques petites négligences dans la traduction, quelques endroits foiblement rendus, quelques autres dans leſquels on ne reconnoit pas toujours exactement l'original, ne nous ont pas paru d'aſſez grande importance pour être relevés expreſſément. Ceux de nos Lecteurs qui ſont en état de comparer la traduction avec l'original, les appercevront ſans peine; les autres ne ſentiront pas qu'il leur manque quelque choſe, car encore une fois la traduction nous a paru généralement fidèle & exacte.

ARTICLE SECOND.

M. ISAACI JUNDT Arg., De ſuſceptorum Baptiſmalium Origine, Commen-

mentatio. *Argentorati* ſumtu *Johannis Gothofredi Baueri. MDCCLV.*

C'eſt-à-dire,

Diſſertation ſur l'Origine des Parreins, par M. ISAAC JUNDT *de Strasbourg.* A Strasbourg. in-4. pp. 92.

CEux qui ſeront ſurpris de voir un Traité de près de cent pages in-4. ſur l'origine des Parreins, ne ſavent apparemment pas comment ſe font les Livres, & quelle eſt l'addreſſe des Auteurs à faire uſage de leurs recueils & à lier au ſujet principal une multitude de queſtions qui n'y ont qu'un rapport aſſez éloigné. Mr. JUNDT entend cela à merveilles, & dans l'ouvrage que nous annonçons, il a ſu enchaſſer avec beaucoup d'addreſſe diverſes petites Diſſertations ſur les cérémonies en général, ſur celles du Batême en particulier, ſur le Batême des petits enfans &c. Surtout il a ſi bien profité du ſecours que les notes peuvent fournir pour groſſir un volume, que les ſiennes ſont d'ordinaire plus longues que le texte, & préſentent une belle variété de citations & de paſſages en toutes ſortes de langues, qu'elles ne peuvent que donner une haute idée de ſon érudition. Mais à propos d'érudition, M. JUNDT

JUNDT paroît en supposer un peu trop dans ses Lecteurs, lorsqu'il rapporte de longs passages grecs sans les traduire. Dès la seconde page, par exemple, on trouve dans le texte même un grand morceau de *Platon* qui est assurément très beau, mais qui par cela même auroit merité d'être traduit. On juge bien qu'il n'y est question ni du Bateme ni des Parreins. *Platon* n'étoit pas prophète, & si l'Auteur le cite, c'est uniquement pour faire voir que les Payens eux mêmes croyoient que la droiture du cœur & l'innocence de la vie sont infiniment plus agréables à la Divinité, que les cérémonies & les sacrifices. Véritablement cela ne paroît pas avoir beaucoup de rapport au principal sujet de cette Dissertation; mais voici la marche de Mr. JUNDT. Un court préambule sur les cérémonies religieuses en général, le conduit à des observations sur les différens Rites des Chrétiens; de ces Rites généraux il passe insensiblement à ceux du Batême en particulier; & de-là enfin il en vient aux Parreins à la grande satisfaction de ses Lecteurs. Si les notres pouvoient ignorer ce que c'est que les Parreins, nous traduirions deux belles & longues definitions ou descriptions qui s'en trouvent ici, & qui sont empruntées de deux savans Allemands. Mais apparemment qu'on voudra bien nous en dispenser, comme aussi de rapporter tous les différens noms que l'on donne aux Par-

rains

reins en Latin, en Grec, en François, en Allemand, en Italien, en Anglois, en un mot dans preſque toutes les langues connues. Notre docte Ecrivain y employe dix grandes pages; & ſi l'on prend la peine de les parcourir, on ſera tout émerveillé de la vaſte érudition qu'il y prodigue. Elle eſt mieux placée dans les recherches qu'il fait ſur le tems où l'uſage commence d'employer d'autres que les pères & les mères à préſenter au St. Batême ceux qui doivent le recevoir, & ſur les raiſons pour leſquelles on l'introduiſit. Il y a une grande diverſité de ſentimens là-deſſus, mais on convient aſſez que cet uſage eſt fort ancien. Quelques Auteurs le font remonter juſques aux tems des Apôtres, & croient que ce qui y donna lieu, fut la *préſentation* qui fut faite à JESUS-CHRIST de petits enfans MATTH. XIX: 13. De-là, diſent-ils, l'Egliſe a pris la coutume de ſe ſervir dans le ſacrement du Batême de *Préſentans* communément appellés *Parreins*. D'autres, qui ne voudroient pas ſoutenir que cette pratique fût déja connue du vivant des Apôtres, croient aumoins qu'elle s'introduiſit peu de tems après leur mort. Les célebres *Spanheim* & *Mo heim* en placent l'établiſſement dans le ſecond ſiécle. Il faut leur joindre ceux qui penſent que ce furent les perſecutions des premiers ſiécles qui donnerent occaſion à l'inſtitution des Parreins, que l'on prit com-

comme témoins du Batême, afin que ſi les pères & les mères étoient couronnés du martyre peu de tems après le Batême de leurs enfans, ce qui arrivoit ſouvent, il reſtât des perſonnes en état de témoigner que ce Batême avoit été adminiſtré. C'eſt à la même époque que cet uſage eſt rapporté par le ſavant *Hornbeek* & par quelques autres qui croient qu'il commença dans ces tems heureux, où une foule de Payens embraſſoient journellement le Chriſtianiſme & ſe faiſoient batiſer. Pourlors l'Egliſe, afin d'avoir des témoins & des repondans de la foi & de la conſtance de ces nouveaux convertis, leur donnoit des Parreins qui étoient regardés comme des eſpéces de cautions, s'engageant à avoir ſoin des enfans de ces proſelytes, au cas que les parens en négligeaſſent l'inſtruction. Dans la claſſe de ceux qui ſe déterminent pour le premier ou le ſecond ſiécle, peuvent auſſi être rangés *Spencer* & *Rivet*, qui croient que les Parreins ont été empruntés, ou bien du Batême des proſelytes parmi les Juifs, ou bien de l'uſage où ils étoient d'avoir des *témoins* de la Circonciſion. *Van Maſtricht* ne s'éloigne pas de cette époque, non plus que les autres Auteurs qui diſent que le Batême des petits enfans donna lieu d'établir des Parreins, qui fiſſent pour ces enfans la confeſſion de foi que leur age les empêchoit de faire.

Voici

Voici une conjecture qui, quoiqu'elle n'ait été proposée que par le seul *Calvoerius*, paroît assez heureuse à notre Auteur. On sait que dans la primitive Eglise on donnoit le nom de *Cliniques* à ceux d'entre les *Catécumènes* qui étoient surpris d'une maladie mortelle avant d'avoir pû être batisés, ou qui de propos délibéré avoient renvoyé jusqu'à l'heure de la mort à recevoir ce Sacrement, abus qui n'étoit que trop ordinaire dans ces premiers tems. Comme on ne pouvoit plus les batiser par immersion, on se contentoit de le faire par aspersion dans leur lit, & lorsqu'ils n'étoient pas en état de répondre eux mêmes & de faire leur confession de foi; les assistans le faisoient pour eux; ce qui peut avoir amené la coutume de donner toujours des Parrains à ceux qui devoient être batisés. *Calvoerius*, pour fortifier sa conjecture, cite un Canon du troisième Concile de *Carthage*, qui porte que *les malades qui ne peuvent répondre seront batisés sur le témoignage de ceux qui sont auprès d'eux*, & l'on juge bien que notre Auteur ne néglige pas cette occasion de faire une longue & curieuse note sur les *Cliniques*, & sur les disputes qui s'élevèrent à leur sujet. Plusieurs Savans attribuent l'institution des Parrains au Pape *Hygin* qui siégeoit vers le milieu du second siécle. Quelques autres, fondés sur ce que *Tertullien* est le premier Auteur qui en ait parlé, croient que cet usa-

ge ne commença que dans le 3. ſiécle; d'autres enfin le reculent juſques au 5. Remarquons ici que Mr. JUNDT range mal à propos dans cette dernière claſſe le célébre *Daillé*. Trompé par *Pfannerus*, il témoigne ſa ſurpriſe de ce qu'un homme, auſſi verſé dans les Antiquités ſacrées que l'étoit ce célébre Miniſtre de Charenton, ait placé l'origine des Parrains dans le 5 ſiécle, & ait ignoré que *Tertullien* en avoit parlé dès le commencement du ſecond. La choſe ſeroit ſurprenante en effet; mais il eſt bien ſûr que *Daillé* a connu le paſſage de *Tertullien*, & qu'en conſéquence il a cru qu'il y avoit déja des Parrains dans le ſecond ſiécle. Nous citerons à la marge l'endroit où il en parle (1).

Toute cette diverſité de ſentimens ſur l'origine des Parrains n'auroit pas lieu, ſi les Livres attribués à *Denys l'Aréopagite*, étoient effectivement de lui, & ſi les *Conſtitutions* qu'on appelle *Apoſtoliques* avoient eu pour Auteurs les Apôtres, ou *Clément Romain*, ou quelque Ecrivain du premier ſiécle, car dans l'un & dans l'autre de ces Ouvrages il eſt fait mention des Parrains. Mais tout le monde convient aujourdhui qu'ils ſont ſuppoſés & qu'ils ont été forgés tout au plutôt entre le 4 & le 6 ſiécle.

Ter-

(1) *Patrinorum officium jam in uſu fuiſſe apud Chriſtianos ſecundi ſeculi exeuntis docet* Tertullianus *qui ſponſores vocat.* Dall. de cultibus Religioſis Latinorum pag. 10. *Genevæ* 1671.

Tertullien eſt, comme nous l'avons dit, le premier Auteur Eccléſiaſtique qui faſſe une mention expreſſe des Parrains, mais il ſe pourroit bien cependant qu'ils euſſent commencé long-tems avant lui, vû qu'il en parle comme d'un uſage déja tout établi; reſte à ſavoir à quel tems des deux premiers ſiécles il faut le rapporter. Mr. JUNDT reconnoit qu'on ne peut rien dire d'abſolument certain là-deſſus; mais il croit que le ſentiment le plus vraiſemblable, quoique le moins ordinaire, eſt celui qui fait l'uſage en queſtion auſſi ancien que le Batême même.

Pour le prouver, il remarque d'abord que dans le Batême, que les Juifs adminiſtroient aux Proſélytes (Batême qu'il montre fort au long avoir été en uſage tout au moins dès le tems de JESUS-CHRIST & des Apôtres) il y avoit toujours trois Perſonnes qui aſſiſtoient à la cérémonie, *& qui ſervoient* de *témoins* ou de *Parrains*. Enſuite il fait voir que le Batême des Chrétiens a été emprunté de celui des Juifs; & il répond très bien aux objections qu'on a coutume de faire contre ce ſentiment. Enfin il ſuppoſe que l'on batiſoit les petits Enfans dans l'Egliſe primitive, ou plutôt il ne le ſuppoſe pas, comme il ſemble qu'il auroit dû le faire, en renvoyant à la foule d'Auteurs qui ont écrit là-deſſus, mais il employe onze pages toutes entières à le prouver. Cela fait, il

clut des deux premiers principes qu'il a posés, que puisque parmi les Juifs il y avoit des espéces de Parrains dans le Batême des Proselytes, & que c'est de ce Batême que celui des Chrétiens tire son origine, il est au moins extrêmement vraisemblable que dès le commencement du Christianisme on donna des Parrains à ceux qui devoient être batisés, comme les Juifs avoient coutume d'en donner à leurs Proselytes. Pour ce qui est du Batême des petits Enfans, voici l'usage que notre Auteur en fait. Puisque dans les premiers siécles on batisoit les Enfans incapables de faire la confession que l'on exigeoit des Proselytes, & de prendre aucun engagement, il falloit bien qu'il y eût des Personnes qui répondissent pour eux, ou qui du moins les portassent, les présentassent aux Ministres du Sacrement, & demandassent pour eux le Batême. Or quelque nom que l'on veuille donner à ces *Présentans*, il est toujours indubitable qu'ils avoient beaucoup de rapport à ceux que l'on appelle Parrains. Ce n'est pas que dans ces premiers tems de l'Eglise les Parrains fussent précisément ce qu'ils furent quelques siécles après, ou ce qu'ils sont encore aujourdhui; Mr. JUNDT reconnoit qu'il peut s'être fait divers changemens à cet égard. Il ne soutient pas même, que jamais personne n'ait été batisé sans avoir eu des Parrains, tout ce qu'il croit, c'est

que

que cet uſage, auſſi ancien que le Chriſtianiſme, a été conſtamment ſuivi autant que les lieux & les circonſtances le permettoient.

Quant aux Adultes, quoique pour leur donner des Parrains il n'y eût pas abſolument toutes les raiſons que l'on avoit pour les Enfans, il ne laiſſoit pas d'y en avoir diverſes qui perſuadent notre Auteur que cet uſage étoit auſſi ſuivi à leur égard. Dans ces tems de trouble & de perſécution où l'on étoit obligé d'adminiſtrer le Batême en cachette, il étoit preſque néceſſaire qu'il y eût au-moins un témoin qui prît un intérêt particulier à celui que l'on batiſoit, & qui pût témoigner dans la ſuite que ce Batême avoit réellement été donné. Cela ſe confirme par un paſſage de *Tertullien* qui paroît aſſez clair là-deſſus, & par un autre de *Juſtin Martyr* qui, ſans parler expreſſément des Parrains *qu'avoient les* Adultes, dit au-moins certaines choſes qui peuvent donner lieu de croire qu'il y en avoit déja de ſon tems.

Bingham croit que les *Diacres* & les *Diaconiſſes* aſſiſtant toujours au Batême ſoit des Adultes, ſoit des Enfans, il n'étoit pas néceſſaire d'autres témoins ni d'autres répondans. Mais peut-on ſuppoſer que les Diacres & les Diaconiſſes fuſſent chargés de préſenter au Sacrement cette multitude innombrable de Perſonnes de tout âge, & de tout ſéxe à qui on le conféroit, & de

leur ſervir de Parrains? Leurs fonctions ſe bornoient à donner certaines inſtructions à ceux qui devoient être batiſés & à leur aider à ſe deshabiller & à ſe revêtir, les Diacres aux hommes & les Diaconiſſes aux femmes; car il eſt connu que dans ces premiers tems on batiſoit par immerſion. Mr. JONDT obſerve ici fort à propos qu'on prenoit de grandes précautions pour qu'il ne ſe paſſât rien contre la pudeur. Peut-être même ſe ſeroit-il un peu plus étendu là-deſſus (lui qui ne hait pas les digreſſions), s'il avoit lû certaines *Penſées* qui ont été publiées il y a quelque tems *ſur l'Imitation des Grecs dans les ouvrages de Peinture & de Sculpture.* Cette Piéce eſt écrite avec beaucoup d'eſprit & de goût, mais le paſſage ſuivant montre que l'Auteur n'a pas une auſſi grande connoiſſance des Antiquités ſacrées que des profanes. „ La plus „ belle jeuneſſe danſoit à Athènes toute „ nue ſur le Théâtre; & *Sophocle*, le „ grand *Sophocle* encore jeune donna le „ premier ce ſpectacle à ſes concitoyens. „ On vit aux Fêtes Eleuſiniennes *Phryné* „ ſe baigner aux yeux de toute la Grece, „ & elle dût être pour les Sculpteurs au „ ſortir du bain le modèle d'une *Venus* „ *Anadyomène.* Qui ne ſait qu'à Sparte „ les jeunes filles danſoient toutes nues „ à un certain jour marqué en preſen- „ ce de toute la jeuneſſe? Ceci pour- „ roit ſurprendre: mais la ſurpriſe dimi-

„ nuera,

„ nuera, si l'on pense que les Chrétiens „ de l'Eglise primitive étoient souvent „ batisés indistinctement, hommes & femmes, dans la même eau ". Ne diroit-on pas que ceux que l'on batisoit alors paroissoient aux yeux de tout le monde dans l'état de pure nature, & que les *Peintres* & les Sculpteurs auroient pû y aller chercher des modèles? mais 1. Est-il concevable que les premiers Chrétiens, qui étoient si délicats sur le chapitre de la pudeur, l'eussent si peu respectée dans une cérémonie religieuse? 2. Comment seroit-il arrivé que les ennemis des Chrétiens, ces Philosophes graves & séveres, les *Porphyres*, les *Celses*, les *Juliens*, ne leur eussent pas reproché ces nudités & n'en eussent même fait aucune mention? 3. *Cyrille de Jérusalem* (2) reprochoit aux *Manichéens* de batiser d'une maniere très-immodeste. Auroit-il osé leur faire ce reproche, s'ils avoient pû le retorquer contre les Orthodoxes?

4. Quoique l'on batisât ordinairement par immersion, il ne s'ensuit pas de-là que ceux qui recevoient ce Sacrement dussent être nuds. Le Batême des Chrétiens étant emprunté de celui des Proselytes parmi les Juifs, il est vraisemblable qu'on l'administroit à peu près avec les mêmes cérémonies. Or le Rabbin *Maimonides*, qui

(2) Cyril. Hier. *Catech.* VI. *N.* 19.

qui nous apprend que les Proſelytes étoient entièrement plongés dans l'eau, nous dit auſſi que quoiqu'ils fuſſent habillés, c'étoit néanmoins une ablution ſuffiſante & un vrai Batême, parceque l'eau pénétroit à travers les habits (3).

5. A la vérité quelques Auteurs Eccléſiaſtiques, du 4 & du 5 ſiècle, diſent que les Catécumènes étoient batiſés *nuds*; mais ce terme n'emporte pas toujours une nudité totale, & tout le monde ſait que dans les Ecrivains ſacrés & profanes il ne ſignifie très ſouvent autre choſe qu'être dépouillé des habits de deſſus. Auſſi pluſieurs Savans du premier ordre, comme *Voetius*, *Ligtfoot*, *Witſius*, croient-ils que dans aucun endroit, où il s'agit du Batême, ce mot n'eſt employé pour déſigner une nudité abſolue.

6. Accordons cependant, ſi on le veut, que ceux que l'on batiſoit fuſſent entièrement dépouillés de tous leurs habits, au-moins eſt-il certain par le témoignage des Auteurs même qui parlent de cette nudité, que l'on prenoit grand ſoin que l'honnêteté & la modeſtie ne fuſſent pas bleſſées. Le *Batiſtère* étoit partagé par une ſéparation en deux parties l'une pour les hommes & l'autre pour les femmes, & jamais les perſonnes d'un ſéxe n'étoient batiſées en préſence de celles de l'autre.

Cy-

(3) Maimon. *in Iſure Biah. Prek.* 13.

Cyrille dans le même paſſage que nous avons cité plus haut, accuſe les Manichéens d'adminiſtrer le Batême aux femmes en préſence des hommes, & aux hommes en préſence des femmes, ce qui montre évidemment qu'il n'en étoit pas de même parmi les Orthodoxes. Outre cela les femmes qui devoient être baptiſées ne paroiſſoient devant les Prêtres même que dans un état décent, car juſques à ce qu'elles ſe fuſſent deshabillées, & que leur corps fût ſous l'eau, il n'y avoit que les Diaconiſſes qui les puſſent voir, enſuite le Prêtre s'avançoit & prononçant les paroles de l'inſtitution, il plongeoit dans l'eau la tête de la perſonne qu'il devoit batiſer; après quoi il s'en alloit & laiſſoit aux Diaconiſſes le ſoin de la tirer de l'eau & de la revêtir d'un habit blanc. En un mot il eſt certain qu'on pourvoyoit en tout à la modeſtie, pour que dans cette action ſi ſainte il ne ſe paſſât rien qui fût contre la bienſéance, ni qui pût en détourner les Perſonnes les plus honnêtes.

Mais il eſt bien tems de revenir à notre Auteur, c'eſt lui qui nous apprend à faire des digreſſions, il faut que ce goût ſoit contagieux.

De l'origine des Parrains il paſſe à leurs devoirs, à leur nombre, aux qualités qu'ils doivent avoir &c.

Dabord il remarque que dans l'Egliſe

primitive il n'y avoit point de Marraines, & que ce ne fut que vers le milieu du 7. siécle que les femmes furent admises à présenter au St Batême. Il dit ensuite que les devoirs des Parrains varioient selon les Personnes qui en étoient les objets. Si c'étoient des Enfans, les Parrains les présentoient au Batême, le demandoient pour eux, assistoient comme témoins, faisoient pour eux une confession de foi, & répondoient en leur nom à certaines questions, dont l'usage étoit déjà introduit au-moins dès le tems de St. *Augustin*, & subsiste encore aujourdhui en Angleterre, aussi bien que dans l'Eglise Romaine. Surtout les Parrains s'engageoient à pourvoir du mieux qu'il leur seroit possible aux besoins spirituels de ceux qu'ils tenoient sur les Fonts. Il y a là-dessus un beau passage de S. *Augustin*, où ce Père dit „ que les Parrains se rendent cautions „ envers Dieu pour leurs Enfans spiri„ tuels & qu'ils doivent veiller sur eux „ avec une *sollicitude & une tendresse* pa„ ternelles, les avertir de garder la chas„ teté, d'aimer la justice, de conserver la „ charité, de s'abstenir de la calomnie, „ du parjure, des chansons deshonnêtes „ &c " (4). Enfin il arrivoit quelquefois que les Parrains donnoient leur nom à ceux qu'ils présentoient au Batême, mais plus sou-

(4) Aug. *Serm.* 63. *de Temp.*

ſouvent c'étoient les Parens eux-mêmes, & *plus* ordinairement encore on leur donnoit le nom de ceux dont on révéroit la ſainteté.

Quant aux Enfans qui parloient déja & qui avoient quelque uſage de la raiſon, ils recitoient eux-mêmes le Symbole & répondoient aux queſtions que le Prêtre leur faiſoit. Du-reſte ils avoient à attendre de leurs Parrains tous les offices dont nous venons de parler, en ſigne de quoi ils mettoient leur pied ſur celui de ces Peres ſpirituels & témoignoient par-là qu'ils s'appuyoient ſur eux & les regardoient comme leurs ſoutiens & leurs protecteurs.

Pour ce qui eſt des Adultes, ils faiſoient eux mêmes leur profeſſion de foi, mais les devoirs des Parrains qu'ils s'étoient choiſis ne laiſſoient pas d'être fort importans. Avant le Batême ils avoient l'œil ſur eux & obſervoient leur conduite. Lorſqu'ils en étoient contens, ils les préſentoient à l'Evêque ou à l'Eccléſiaſtique qui devoit batiſer, & ils déclaroient que ces Catécumènes étoient dignes de recevoir le Sacrement. Dans la ſuite ils s'intéreſſoient toujours à eux, les exhortoient continuellement au bien, leur donnoient les conſeils & les directions qui leur étoient néceſſaires, & au beſoin ils certifioient que le Batême leur avoit réellement été adminiſtré.

Au ſujet des devoirs des Parrains, Mr.

JUNDT

JUNDT dit dans une note, qu'ils ne sont pas tenus de pourvoir aux besoins temporels de leurs Filieuls ou Filieules. Cela regarde l'Eglise au défaut des Parens.

Tous les engagemens que les Parrains prenoient supposoient qu'ils étoient en âge de les remplir. Aussi ne choisissoit-on anciennement pour Parrains que ceux qui étoient parvenus à l'âge de raison & qui avoient déja fait leur confession de foi. C'est ce que notre Auteur auroit pû remarquer & ajouter que cela s'observe encore aujourdhui dans l'Eglise Romaine, où il est fort sagement statué qu'on ne doit point recevoir de garçon à servir de Parrain, s'il n'a 14 ans passés, ni de fille, si elle n'en a plus de 12. La même chose étoit recommandée dans la Discipline des Eglises Reformées de France.

Le nombre des Parrains a fort varié. Il est vraisemblable qu'il n'y en avoit dabord qu'un seul, & que ce ne fut que vers le 5. siécle que l'on commença à associer une Marraine au Parrain. Dans la suite on les multiplia si fort, que plusieurs Conciles furent obligés de les reduire à 2 ou à 3 tout au plus. Cette reduction étoit d'autant plus nécessaire, que dans l'Eglise Romaine les Parrains & les Marraines sont censés avoir affinité spirituelle avec la personne batisée, & avec son Père & sa Mere, ce qui les empêche de contracter jamais mariage avec eux. De-sorte que

que plus il y auroit de Parrains & de Marraines, plus auſſi y auroit-il de Perſonnes *qui* ne pourroient pas ſe marier les unes avec les autres.

De-là vient que le Concile de Trente a ſtatué qu'il ne doit y avoir tout au plus qu'un Parrain & une Marraine. L'Egliſe *Anglicane* veut qu'il y ait deux Parrains & une Marraine pour un Enfant mâle, & pour chaque Fille deux Marraines & un Parrain. Dans les Provinces-Unies il n'y a rien de fixe là-deſſus, non plus que dans la plupart des Egliſes Proteſtantes, mais rarement paſſe-t-on le nombre de trois.

Une raiſon d'intérêt peut avoir engagé les Parens à donner pluſieurs Parrains à leurs Enfans; c'eſt que par un uſage fort ancien les Parrains font des préſens plus ou moins conſidérables à ceux qu'ils ont tenus ſur les Fonts. L'Auteur dit un mot de ces préſens, & il blâme avec raiſon les *exceſſives dépenſes* qui ſe font à cet égard dans pluſieurs endroits.

Ces excès & divers autres abus, qui ſe ſont gliſſés dans l'uſage des Parrains, ont fait ſouhaiter à diverſes Perſonnes qu'on l'abolît entièrement. Mr. JUNDT n'eſt pas de cet avis; il croit que cette pratique eſt très utile, non ſeulement par les avantages qui en reviennent aux Enfans, mais auſſi par les liaiſons, l'amitié & les ſervices mutuels auxquels elle donne lieu. Séulement voudroit-il qu'on remediât aux abus,

bus, & c'eſt par en indiquer les moyens qu'il termine ſa Diſſertation. Elle eſt en général fort bonne, le ſujet en eſt intéreſſant, le ſtyle clair & net, l'ordre naturel, les citations juſtes & propres à donner une idée très-avantageuſe de l'érudition de Mr. JUNDT. Les petits défauts qui s'y trouvent & que nous avons eu occaſion d'inſinuer, ſont ſi communs à la plupart des Diſſertations, qu'on ne doit pas en faire un crime à l'Auteur.

ARTICLE TROISIEME.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences, Année MDCCLII. avec les MEMOIRES de Mathématique & de Phyſique pour la même Année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A *Paris* de l'Imprimerie Royale MDCCLVI. 1 vol. *in*-4. pagg. 172. & pour l'*Hiſtoire* 608. pour les *Mémoires*.

PHYSIQUE GENERALE.

EN ſuivant comme de coutume l'ordre des *Mémoires*, ſelon qu'ils ſont indiqués dans *l'Hiſtoire* de l'Académie, celui

lui qui s'offre ici le premier à nos yeux, roule *ſur quelques montagnes de la France qui ont été des Volcans.* Un voyage que Mr. GUETTARD a fait en pluſieurs Provinces du Royaume, l'a mis en état de les obſerver; & ſi en 1752 quelques tremblemens de terre qui s'étoient fait ſentir à Lima, à St. Domingue, à la Jamaïque & dans notre Europe, lui paroiſſoient une circonſtance favorable, pour publier ce Mémoire, combien plus méritera-t'il d'attention aujourdhui que la terre ſe ſent encore de l'effroyable commotion dont tant de lieux ont ſouffert.

C'eſt dans le Bourbonnois, l'Auvergne, le Forès, le Lyonnois & le Nivernois, que Mr. GUETTARD, tout occupé des recherches minérologiques qu'il ſuit depuis quelque tems, fit les obſervations dont il s'agit. Elles ne furent pas les ſeules; mais il étoit impoſſible de les réunir toutes *dans un Mémoire.* Il a fallu choiſir pour ſe borner, & les circonſtances ont décidé du choix.

Les montagnes que notre Phyſicien juge avoir été des Volcans, ſont celles de *Volvic* à deux lieues de Riom, du *Puy-de-Dome* proche Clermont, & du *Mont-d'Or.* Après en avoir examiné le corps & viſité tous les environs, avec toute l'attention poſſible, & des yeux à qui rien n'échappe, il eſt demeuré convaincu par les

les raiſons ſuivantes, que ces montagnes doivent avoir eſſuyé des embraſemens & des éruptions conſidérables. 1. Leur figure eſt conique & leur baſe formée par des rochers de granit gris blanc ou d'une couleur de roſe pâle, comme le ſont ordinairement celles des Volcans. 2. On trouve au deſſus de leurs racines quantité de pierres ponces, de figure arrondie, de différentes groſſeurs, noires, rouges, entaſſées ſans aucune liaiſon. 3. Plus haut on rencontre des rochers d'un rouge obſcur ou d'un noir ſale & mat, hériſſés de pointes irrégulières, tout-à-fait ſemblables à des ſcories. 4. Plus haut encore reviennent les amas de pierres ponces & outre cela une pierre tendre & cendrée, qui forme des eſpéces de rochers. C'eſt de la *Lave*, eſpéce d'écume qu'on voit nager ſur les ruiſſeaux enflammés qui ſortent de la bouche des Volcans, & qui en ſe refroidiſſant forme des piéces de pierre de figure irrégulière, pleines de tubéroſités, d'un gris de fer foncé, & parſemées de points noirs, quelquefois jaunes, d'autres fois blancs peut-être ſpatheux. La lave du Volvic eſt d'une grande épaiſſeur: il doit être ſorti de cette montagne de gros ruiſſeaux de matière enflammée pour former de ſi groſſes maſſes. Elle eſt plus ſpongieuſe que celle du Véſuve; elle lui reſſemble d'ailleurs. 5. Ces Pics ou Vol-

cans

cans ont tous, à quelque diſtance du ſommet, un trou de quelques toiſes de large, formé en entonnoir par où ſe ſont faites les éruptions. Celui du Volvic peut avoir vingt à trente pieds dans ſa plus grande hauteur. Le Puy-de-Domme & pluſieurs autres Pics qui l'environnent, ont chacun le leur. Comme le Mont-d'Or eſt plus couvert de plantes & garni de bois que les deux autres, on n'y apperçoit pas auſſi bien tout ce qu'on vient de remarquer. C'eſt une longue croupe de montagnes, dont le plus haut Pic eſt celui de Mont-d'Or. On y trouve comme au Veſuve beaucoup de laves recourbées dans leur direction, ce qui eſt l'effet de l'air ſur leur ſurface extérieure, lorſqu'elles ſe refroidiſſent. Frappée par l'air, la lave ne peut que ſe refroidir plutôt que la ſurface intérieure, qui agiſſant alors contre les parois de cette croûte avant qu'elle ſoit *entièrement* froide & ſolide, la pouſſe en *dehors* & l'oblige à ſe courber.

Voilà les marques principales auxquelles notre curieux Académicien à reconnu les montagnes d'Auvergne pour des Volcans. Chemin faiſant Mr. GUETTARD donne des explications très-ingenieuſes des particularités dont il entretient le Lecteur.

On eſt frappé par exemple de ces points noirs, ou d'un jaune foncé & luiſant, qui paroiſſent être le caractère diſtinctif de toutes

les pierres des Volcans. Ce ne ſont, dit Mr. GUETTARD, que des portions d'une matière vitrifiée qui a été unie avec la pierre, ou, ce ſont différentes parties de ces pierres, que la violence du feu a reduites en verre. Les cavités des pierres ponces ſont auſſi couvertes d'une pouſſière brillante qui n'eſt que du verre mis en poudre. Mais ce verre eſt-il métallique, ou n'eſt-il, comme le verre ordinaire, qu'une matière ſaline jointe à du ſable ou à quelque autre matière vitrifiable? M. GUETTARD a fait du verre aſſez ſemblable en pouſſant au feu une ſubſtance terreuſe, dont la ſtipticité ſemble indiquer beaucoup de fer. Ainſi ſans nier qu'il ſe trouve dans les Volcans des matières métalliques dégagées de toute terre, il ne croit pourtant pas que pour expliquer la formation des points noirs qu'on trouve dans les pierres des Volcans, il ſoit néceſſaire d'avoir recours à d'autres matières métalliques que celles qui ſe trouvent mêlées à certaines terres glaiſes. Il ſuffit qu'il ſe rencontre dans les montagnes des matières qui puiſſent bruler comme de l'huile de pétrole, du charbon de terre, ou du bitume, & que ces matières s'y enflamment pour fondre & vitrifier les matières les plus intraitables.

Une autre queſtion, c'eſt de ſavoir d'où les Pics tirent leur figure conique ou de pain

pain de ſucre ? Il y a des Auteurs qui l'attribuent aux pertes que la montagne, dont ces Pics ſont ſortis, a faites ſucceſſivement dans tous les points de ſa ſurface ; d'autres prétendent que ce ſont les pluyes qui leur ont donné cette figure, par le tranſport qu'elles ont fait ailleurs des terres & des pierres, dont ils étoient compoſés. Notre Auteur rejette ces explications, &, ſuppoſant qu'en effet la formation des Pics eſt poſtérieure à celle du corps de la montagne, voici l'idée très ſimple & toute naturelle qu'il donne de leur formation.

„ Qu'on imagine, dit-il, qu'une montagne s'ouvre par ſon ſommet ; les „ matières qui ſeront jettées par cette „ bouche, s'amaſſeront ſur ſes bords en „ retombant, s'y accumuleront, donne„ront naiſſance à la baſe qui portera les „ matières vomies dans une ſeconde & „ une troiſième éruption ; dès-lors le Pic „ doit néceſſairement prendre une figure „ conique. Les pierres qui en ſont élan„ cées, quelques legères qu'elles ſoyent, „ ſont toujours aſſez péſantes pour que la „ plus grande partie roule au pied de la „ baſe du Pic, l'étende ainſi en largeur, „ pendant que l'autre partie le fera croitre „ en hauteur ; deſorte que le Pic approche„ra d'autant plus de la figure conique, „ qu'il ſera plus élevé.

Nous nous arrêtons ici à regret. Tout

intéreſſe dans l'Ecrit de M. GUETTARD. Quoique la mémoire des éruptions des montagnes, dont il parle, ſe ſoit éteinte; quoique ſemblables aux Catanois, qui dans le XIV ſiécle traitoient de fabuleux le récit des tremblemens de terre qui avoient anciennement bouleverſé leur pays, les habitans de l'Auvergne témoignent la même repugnance à croire que leurs montagnes ſoyent des Volcans éteints, on ſait à n'en pouvoir douter, que ces contrées ou du moins les contrées voiſines ont eu leurs Volcans. *Sidoine Apollinaire* ſemble fixer vers l'an 480 de l'Ère-Chrétienne, ou un peu plutôt, un terrible tremblement de terre arrivé en Dauphiné. Il dit que les montagnes voiſines de Vienne jettoient des flammes, que leurs ſommets s'élevoient par l'amas des matières enflammées qu'ils vomiſſoient, & qui en retombant s'entaſſoient les unes ſur les autres, que les bêtes féroces épouvantées ſortoient de toutes parts des forêts, pour ſe refugier dans la ville, dont les murs furent ébranlés (1). Il faut que les éruptions des Volcans

(1) Voici le paſſage en entier. *Nam modò ſcenæ mœnium publicorum crebris terræ motibus concutiebantur : nunc ignes ſæpe flammati caducas culminum criſtas ſuperjecto favillarum monte cumulabant; nunc ſtupenda foro cubilia collocabat audacium pavenda manſuetudo Cervorum.* Sidon. Apollin. Epiſt. Lib. VII. Epiſt.

cans de l'Auvergne fuſſent de beaucoup antérieures, puiſque *Sidoine Apollinaire*, alors Evêque de Clermont, n'en inſinue pas la moindre choſe, & que depuis il n'en eſt fait aucune mention. Aureſte, comme l'obſerve l'Hiſtorien de l'Académie, c'eſt à cet événement qu'eſt dûe *l'origine des Rogations*, fête mobile qui ſe célébre dans l'Egliſe Romaine durant les trois jours dont l'Aſcenſion eſt précédée. On la doit à *Mamerie* Evêque de Vienne. Il l'inſtitua en 474 à l'occaſion des tremblemens de terre qui affligeoient ſon Diocèſe. Ces trois jours ſe paſſoient en prières & en jeûnes. Dès le ſiécle ſuivant toute la France en adopta l'inſtitution, dont aujourdhui l'on ſoupçonneroit difficilement l'origine à la manière dont on en obſerve la ſolemnité.

Ob-

Epiſt. 1. ad Mamercum. A travers l'obſcurité de ces paroles ampoullées, on voit ſans peine que le Dauphiné avoit été ébranlé aux environs de Vienne, & que les montagnes agitées avoient jetté des flammes, mais le ſtile de *Sidoine Apollinaire* & le ſilence des Auteurs contemporains nous feroient craindre que cet Evêque n'ait un peu groſſi les objets. Ceux qui l'ont copié ont encore fait pis. *Sidoine* ne parle que des Cerfs qui ſe jettoient dans Vienne; *Gregoire de Tours* y ajoute des Loups, & *Adon* des Loups & des Ours. De-là on a fait indiſtinctement les bêtes féroces.

Observations sur l'Electricité de l'Air, par M. LE MONNIER *Médecin.* Il n'eſt plus douteux aujourdhui que le tonnerre ne ſoit en grand la même choſe que l'électricité d'un globe eſt en petit, & que l'exploſion du tonnerre ne ſoit à la lettre une très forte étincelle électrique. Des expériences réitérées ont démontré que tout corps capable de recevoir l'électricité par communication, étant iſolé & expoſé à l'air, reçoit la matière électrique des nuées orageuſes, & peut la tranſmettre même en très grande abondance à l'extrémité d'un fil de fer qu'on y aura attaché.

M. LE MONNIER, en réitérant ces expériences s'eſt convaincu I. Que la matière électrique ſe manifeſte ordinairement dans le tems des orages, ſurtout quand ils ont été précédés d'un grand calme & de chaleur. 2. Qu'elle paroît même ſans orage, dès-là ſeulement que de gros nuages ſont portés les uns contre les autres par des vents contraires. 3. Qu'au moment de la reſolution des nuages en groſſe pluye, elle ſe manifeſte le plus abondamment, encore qu'on n'apperçoive ni éclair, ni tonnerre. 4. Qu'à l'inſtant qu'elle ſe répand, le calme, qui précéde l'orage, ceſſe, & eſt ſuivi d'un orage d'autant plus impétueux, que l'effuſion de la matière électrique a été plus abondante. 5. Qu'auſſitôt que la maſſe de l'air commence à être bien humectée, ce qui n'eſt

pas

pas toujours un effet assuré de la pluye, l'électricité disparoît pendant un tems assez considérable.

Une autre observation de Mr. LE MONNIER, c'est que l'air est souvent électrique sans qu'on y voye de nuages; que l'électricité diminue graduellement au coucher du Soleil, qu'elle disparoît une heure ou deux après, & que quand il faisoit ces expériences, elle revenoit régulièrement sur les huit à neuf heures du matin. C'étoit l'effet du serain & de la rosée d'Automne. Il trouva le moyen d'en garantir les fils de fer dont il se servoit, & ils demeurèrent électriques.

Jusqu'ici toutes ces expériences paroissent plus curieuses qu'utiles. Il en résulte néanmoins bien clairement, que le fluïde électrique est répandu dans l'air que nous respirons, continuellement appliqué à nos corps & à tous ceux de la nature, soit animaux, soit végétaux. Et étant actif comme il l'est, peut-il n'avoir pas de grandes influences? Tôt ou tard, comme le dit M. LE MONNIER, le tems les dévoilera peut-être à nos recherches.

Mémoire dans lequel on compare le Canada à la Suisse par rapport à ses minéraux. Par M. GUETTARD. Ce Mémoire en comprend deux, ou se divise en deux parties. Dans la première l'Auteur traite des *Fossiles du Canada*: dans la seconde des *Fossiles de la Suisse*, & son but particulier est

de montrer par cette comparaiſon que le Canada, conſidéré du côté de ſes minéraux, eſt *un pays intéreſſant*. Mais en même tems le laborieux Académicien ſe propoſe une fin plus générale, & dont il convient que le Lecteur ſoit bien inſtruit.

Perſuadé par quelques obſervations faites d'abord en Poitou, qu'il y a une certaine regularité dans la diſtribution des pierres, des métaux & de la plupart des autres foſſiles, qu'on ne trouve pas indifféremment dans toutes ſortes de pays telle ou telle pierre, tel ou tel métal, & qu'il y a des régions où il eſt impoſſible de trouver en ce genre ce qui eſt commun en d'autres, Mr. GUETTARD étendit ſucceſſivement ſes recherches dans toute la France, il les porta même juſques ſur la Grande-Bretagne & l'Irlande, par la lecture des Naturaliſtes de ces Royaumes, & aidé de M. *Buache*, il dreſſa deux Cartes minéralogiques, où l'on voit en trois bandes l'arrangement que la nature ſemble affecter entre les différens foſſiles. La première de ces bandes il l'a appellée *ſabloneuſe*, parceque le ſable y domine & que les grès y ſont abondans. La ſeconde *marneuſe*, parceque la marne y eſt commune & que les carrières de pierre y ſont rares. La troiſième *ſchiteuſe* ou métallique, parceque tous les métaux y ſont communs, excepté le fer, pendant qu'au contraire il eſt moins ordinaire d'y trouver des coquilles

&

& d'autres corps marins que dans les deux autres. Chacune de ces bandes donc préſente une certaine uniformité, mais avec des variétés très conſidérables. Mr. GUETTARD en ſuivit le cours dans un des Mémoires de l'année 1746, il en juſtifia la vérité par des obſervations accumulées; & rien de plus curieux que les détails où il entra alors, détails que de nouvelles découvertes confirment de plus en plus.

Le préſent Mémoire y eſt deſtiné. Il eſt accompagné de deux Cartes. On y voit que les foſſiles du Canada ſont les mêmes & dans le même arrangement que ceux de la Suiſſe. Si on diviſe la Suiſſe par une ligne, qui, en partant du Lac de Conſtance, aille, en ſe courbant un peu vers le Nord, gagner le Lac de Genève à l'Oueſt, on trouve du côté méridional de cette ligne, depuis Apenzel, Baſle, Soleurre juſqu'au Valais, au Piedmont & à l'Italie, une large *bande ſchiteuſe*, au-delà vers le Midi eſt la *bande marneuſe*, où ne ſe trouve plus de minéral que le fer. La *ſablonneuſe* eſt dans l'Allemagne, M. GUETTARD n'en a point fait de recherches. Dans le Canada la *bande ſchiteuſe* commence vers Québec & ſe continue dans tout le Nord de l'Amérique juſques dans le Groenland. La bande *marneuſe* règne tout du long des côtes Orientales; la *ſabloneuſe* eſt dans la mer. Sur ce pied-là pourtant l'ordre de

comparaiſon eſt renverſé; car au-lieu que dans l'Amérique la bande *ſchiteuſe* occupe le Nord, c'eſt au Sud qu'elle ſe trouve dans la Suiſſe.

Aureſte il eſt bien ſingulier qu'on rencontre en Canada la *pierre Ollaire* qu'on avoit cru preſque particulière à la Valteline. Il s'y trouve auſſi beaucoup d'amianthes. Au moyen de divers caractères imités de ceux des Chimiſtes, M. *Buache* a exprimé ſur ſes Cartes le genre de foſſile qui abonde le plus en chacun des lieux dont M. GUETTARD fait mention.

Les obſervations pour la Suiſſe ont été principalement empruntées de *Scheuchzer*, *Cappeller* & *Bourguet*. Celles qui concernent le Canada, du P. *Charlevoix*, d'un Mémoire de M. *Gautier* Medecin à Québec, & de diverſes relations communiquées avec pluſieurs foſſiles, par M. le Comte de la *Galiſſonnière*. S'il ſe trouvoit dans chaque pays des Naturaliſtes auſſi zèlés, auſſi induſtrieux & auſſi protégés que Mr. GUETTARD, il n'y a point de doute qu'en peu de tems on n'eût vérifié de tous côtés ſon ſyſtême des foſſiles, & faiſi à cet égard le véritable arrangement de la nature.

Trois Mémoires appartiennent encore à cette Claſſe. I. *L'Hiſtoire des maladies épidémiques obſervées à Paris en* 1752. *par Mr.* MALOUIN. II. *Les Obſervations Botanico-*

rico-Météorologiques de 1751 *&c. par Mr.* DU HAMEL. III. *Les Observations Météorologiques faites à l'Observatoire Royal pendant* l'année 1752. Nous nous contentons de les indiquer.

ANATOMIE.

Nous écrivons principalement pour un ordre de Lecteurs qui ne nous suivroient & peut-être qui ne nous entendroient pas, si nous voulions extraire tout ce qu'il y a de curieux dans les Mémoires que l'Anatomie présente ici. En voici les titres, I. *Second Mémoire sur l'Organisation des Os par M.* DE LA SÔNE. II. *Observations Anatomiques sur le cœur, premier & second Mémoire par M.* LIEUTAUD. III. *Observation sur la liqueur de l'Allantoïde, par M.* DAUBENTON. IV. *Observation anatomique sur les organes de la digestion de l'oiseau, appellé* Coucou, *par M.* HERISSANT. V. *Relation d'une maladie rare de l'estomac, avec quelques observations concernant le mécanisme du vomissement, & l'usage de la rate, par M.* LIEUTAUD. VI. *Sur la digestion des Oiseaux, premier & second Mémoire, par M.* DE REAUMUR. VII. *Observations anatomiques.*

De ces divers Mémoires, les deux premiers approfondissent des matières des plus importantes dans l'Anatomie. Celui qui regarde le *Coucou*, est plus amusant. Cet oi-

oiſeau a cela de ſingulier, qu'il ſe ſert d'autres oiſeaux pour couver ſes œufs & pour élever ſes petits. Il ne s'embarraſſe pas de ſe faire un nid. Tout le ſoin de la fémelle, conſiſte à aller pondre ſon œuf dans le nid de quelque petit oiſeau, ſoit Linotte, ſoit Fauvette, ſoit autre. Dès ce moment elle l'abandonne à cette eſpéce de nourrice, qui, ſans le ſavoir, demeure chargée de le couver & élever le petit aux dépens de ſa propre famille, que l'étranger beaucoup plus fort ne manque pas de faire périr.

Comme le *Coucou* eſt dailleurs très pareſſeux, on lui a fait ſon procès ſur l'étiquette, & juſqu'ici il paſſe généralement pour un uſurpateur injuſte du nid d'autrui, pour un dénaturé envers ſes enfans. Les Philoſophes ne ſont pas ſi précipités dans leurs déciſions; ils ſavent que le Créateur ſuit des régles fondées dans la nature des choſes; ils ont mille & mille preuves que ce que le vulgaire appelle bizarrerie, a toujours ſes raiſons, des raiſons que l'ignorance dérobe à nos regards, mais qui ſont toujours dignes de la ſageſſe divine.

La prétendue indifférence du *Coucou* eſt involontaire: M. HERISSANT a découvert qu'elle vient de la poſition de ſon eſtomac.

Dans les oiſeaux, l'eſtomac eſt preſque joint au dos & tout-à-fait recouvert en deſ-

deſſous par les inteſtins. De-là il arrive, 1. Que les oiſeaux couvent aiſément leurs œufs & leurs petits, parcequ'ils appuyent ſur eux par des parties molles, pliantes, qui ſe prêtent ſans danger à la compreſſion. 2. D'un autre côté cette même ſtructure éxige que les petits ſoyent couvés *dès qu'ils ſont éclos*, parceque leur eſtomac n'étant couvert que d'une lame très mince, il perdroit dabord à l'air la chaleur dont il a beſoin pour digérer, ſi l'incubation ne la lui rendoit de tems en tems.

Or il ſe trouve que le *Coucou* eſt fait tout autrement que les autres oiſeaux. Son eſtomac eſt ſous ſes inteſtins, & partout adhérent à toutes les parties qui l'environnent. Ainſi il lui eſt très difficile de couver ſes œufs & ſes petits ſans ſe bleſſer & ſans nuire à ſa propre digeſtion. Dailleurs ſes petits n'ont pas autant de beſoin d'être couvés que ceux des autres animaux, *parceque leur* eſtomac n'eſt pas auſſi expoſé au *froid*. Il ſe pourroit donc fort bien que le *Coucou* les donnât à élever à de très petits oiſeaux, par deux raiſons: l'une, parceque l'incubation leur eſt moins néceſſaire; l'autre parcequ'ils trouvent plus de facilité à dénicher les petits de ces oiſelets, & à vivre à leurs dépens en les faiſant périr.

Quand M. HERISSANT vit pour la première fois cette conformation ſingulière du *Coucou*, il crut que celui qu'il diſſéquoit tenoit du monſtre; mais l'opération re-

répetée ſur trois autres de ces oiſeaux le déſabuſa. Voilà donc la nature juſtifiée & le *Coucou* diſculpé.

Les Obſervations de M. LIEUTAUD Auteur du V. Mémoire, rectifient l'idée qu'on doit avoir du *vomiſſement*. On l'avoit attribué, les uns à l'action des muſcles du ventre, les autres à celle du Diaphragme. L'Académicien ſoutient que c'eſt ſe tromper. Il prétend que le vomiſſement eſt une convulſion de l'eſtomac même, & comme il trouva que le malade dont il ouvrit le cadavre, avoit l'eſtomac paralitique, il en conclut que c'eſt pour cela que n'ayant jamais pû y exciter de convulſion, l'on n'avoit jamais pû le faire vomir.

La diſſection de ce même cadavre, confirma M. LIEUTAUD dans une autre penſée qu'il avoit, c'eſt que l'uſage de la rate eſt de remplir l'eſpace que l'eſtomac & les inteſtins laiſſent toujours libre, enſorte que quand l'eſtomac eſt plus plein, elle doit être plus petite, & s'enfler au-contraire quand il eſt vuide. Voyant l'eſtomac du corps qu'il avoit ouvert exceſſivement gros & plein, il oſa prédire aux aſſiſtans que la rate qu'il cachoit ſe trouveroit d'une petiteſſe extrême; à peine en effet peſoit-elle deux onces.

Nous venons trop tard pour parler des Mémoires du célèbre M. DE REAUMUR ſur *la digeſtion des Oiſeaux*. L'Académie Royale des Sciences, noblement jalouſe de

de

de ſa première gloire, ne refuſe jamais au Public les productions de ſes Académiciens, quand elles ſont de nature à ſe faire ſouhaiter ardemment. Les ingénieuſes expériences de Mr. de REAUMUR ſur la digeſtion des Oiſeaux, parurent ſi admirables, ſi étonnantes à cette illuſtre Compagnie, lorſqu'il les lui communiqua, qu'elle le preſſa de ne pas attendre l'impreſſion de ſes Mémoires pour en faire part à la Republique des Lettres. L'incomparable Naturaliſte en orna le *Journal des Savans* (3). Nous y renvoyons nos Lecteurs, perſuadés qu'il ſeroit impoſſible à Mr. de REAUMUR lui-même de rien retrancher de ſon Ecrit, ſans dérober aux curieux quelque obſervation intéreſſante ou quelque raiſonnement inſtructif.

La ſuite le Trimeſtre prochain.

(3) *Journal des Sav.* Juin & Juillet 1753. de l'Edit. d'Amſterdam.

ART.

ARTICLE QUATRIEME.

NICOLAI BONDT, ſpecimen Juris Publici Belgici, ſive, Commentarius ad Unionis Ultrajectinæ proœmium & capita tria priora. Præmiſſa eſt Hiſtoria icti foederis. *Trajecti ad Rhenum* apud *Matthæum Viſch*, Bibliopolam. 1756.

C'eſt-à-dire,

ESSAI *ſur le Droit Public Belgique, ou Commentaire ſur le Préambule & les trois premiers Articles de l'Union d'Utrecht, précédé d'une Hiſtoire de la manière dont cette Alliance a été conclue. Par Mr.* NICOLAS BONDT. *à* Utrecht *chez* Matthieu Viſch 1756. *Grand* 8. *de* 123. *pages, ſans l'Epitre dédicatoire, la Préface, & les piéces juſtificatives.*

L'Auteur de ce petit Ouvrage eſt un jeune Juriſconſulte, qui, à peine ſorti de l'Académie, ſe diſtingue par ſon goût pour

pour les bonnes études & ce qui n'eſt pas moins recommandable, par un zèle patriotique, qui annonce un citoyen utile à l'Etat dans un amateur des Sciences & des beaux Arts. Mr. BONDT s'eſt de bonne heure appliqué à l'hiſtoire du pays. Nous aimons à le voir preſſer dès l'entrée de ſa préface la néceſſité de cette étude. Tout bon citoyen, dit-il, doit connoître l'hiſtoire de ſon pays, préférablement à celle de l'Antiquité, mais ſurtout un citoyen de ces Provinces. Il doit par ſa connoiſſance du paſſé apprendre à imiter ſes pères, à les égaler en ſimplicité, en candeur, en probité & en courage, & tâcher de conſerver cette liberté, qu'ils ont acquiſe au prix de leur ſang. Surtout il doit ſavoir en quoi conſiſte cette liberté & connoitre les droits du Souverain & du ſujet, les obligations que ſe ſont impoſées les Peuples alliés, & les priviléges des différentes Provinces, ſoit conſiderées dans leur union, ſoit chacune en particulier. C'eſt dans le louable deſſein de mettre ſes compatriotes ſur les voyes de faire une étude ſi néceſſaire, que notre Auteur a entrepris de donner cet eſſai.

Une autre raiſon qui ſemble l'avoir confirmé dans la réſolution qu'il avoit priſe d'écrire ſur le Droit Public Belgique, c'eſt le déſir de repouſſer un reproche fait par quelques Savans d'Allemagne aux Gens de Lettres de ces Provinces. *Frankenſtein*,

Ludewig & d'autres disent qu'il n'est pas permis aux Hollandois d'approfondir les fondemens politiques du gouvernement de la République. Rien n'est plus faux. Nos Souverains eux-mêmes ont prouvé le contraire en plus d'une occasion ; témoin entr'autres leur fameuse resolution du 16 Juillet 1587, dans laquelle ils décrivent avec tant de précision la forme du gouvernement, les droits des Nobles & ceux des Villes. Dailleurs divers Ecrivains particuliers ont dans leurs ouvrages traité plusieurs matières du Droit Public : *Boxhorn*, *Merula*, *Schookius*, *Grotius*, *Graswinkel*, *de la Court*, le célébre *Président* de *Bynkershoek*, *Janiçon*, *Basnage* &c, en fourniſſent autant de preuves.

Il est vrai que jusques à présent personne n'a essayé de réduire en système le Droit Public Belgique, pour en donner un corps complet. La chose seroit certainement très-difficile, vû la différente forme de gouvernement dans chaque Province, & les différens Droits, soit particuliers, soit publics, qui s'y observent. Dailleurs cela demanderoit des lumières & un accès aux regîtres, qu'il est plus permis de souhaiter que raisonnable d'espérer. Cependant il n'est pas impossible d'y suppléer en quelque sorte, & c'est ce que M. BONDT entreprend.

En effet donner un commentaire sur ce fameux Traité de l'Union d'Utrecht, qui

a fait prendre à la République des Provinces-Unies la forme qu'elle a aujourdhui, c'eſt développer les vrais fondemens du Droit commun de chaque Province, dont elle eſt compoſée, des obligations qui en découlent, & des régles qu'on doit ſuivre pour terminer les différends qui peuvent s'élever entr'elles.

Tel eſt l'objet du travail de notre Auteur. Il en parle avec une modeſtie, qui en relève le prix, & il en trace le plan avec une préciſion qui ne laiſſe aucun embarras.

Dabord Mr. BONDT donnera en abrégé le tableau de ce qui a acheminé à l'Union d'Utrecht & à ſa concluſion, après quoi il fera ſuivre le Traité même accompagné d'un commentaire de ſa façon. Dans cet Eſſai nous n'avons que les trois premiers Articles du Traité. Diverſes raiſons que l'Auteur détaille l'ont empêché de donner *dabord tout* l'ouvrage. Le Public en attendra ſans doute la ſuite avec impatience.

C'eſt par une hiſtoire abrégée du Traité d'Union que l'Auteur, ainſi que nous l'avons dit, commence ſon Ouvrage. Après quelques réfléxions générales ſur ce qui contribue le plus à la force des Royaumes & des Républiques, il remarque que les plus ſages Fondateurs de ces dernières, ont toujours tâché de joindre pluſieurs Provinces enſemble pour en faire un corps entier. C'eſt ainſi que s'eſt faite l'U-

nion des Suiſſes, & ce n'eſt qu'en ſuivant ce principe que les Hollandois ſe ſont trouvés en état de ſoutenir pendant 80 ans une guerre opiniâtre, contre le Roi d'Eſpagne, le plus puiſſant Monarque qu'il y eût alors. Avant l'Union d'Utrecht, tout étoit continuellement en diſcorde, mais quand chaque Province eut été réunie ſous un intérêt commun, bientôt cette Union produiſit ſes effets, & perſonne n'ignore qu'à la fin l'ennemi ſe vit forcé de reconnoître la République pour un Etat libre & ſouverain.

Mais reprenons la choſe dès ſon origine. Dabord les Provinces de Hollande & de Zélande étoient étroitement liées entr'elles, & *Guillaume* premier travailloit à y en joindre d'autres. Il y réuſſit en 1576, par la Pacification de Gand dans laquelle tous les Pays-Bas entrèrent. Mais comme il prévoyoit que cette Union ne ſeroit pas de longue durée, & que par la diſcorde, que l'Eſpagne ne manqua pas de ſemer partout, la Hollande ſe verroit obligée de nouveau à ſoutenir avec la Zélande tout le poids de la guerre, il tâcha, ſuivant peut-être en cela les avis de la Reine *Eliſabeth*, d'unir plus étroitement celles des Provinces qui étoient les plus voiſines les unes des autres, les plus à portée de s'entr'aider, ſavoir *la Hollande*, *la Zélande*, *la Gueldre*, *Utrecht*, *la Friſe*, *l'Overiſſel*, *Groningue*, *le* Pays de *Drenthe* & le Comté de

de *Lingen*. La Hollande, la Zélande & Utrecht entrèrent les premières dans les vûes de *Guillaume*, mais la choſe trouva plus de difficultés en Gueldre, en Friſe, dans l'Overiſſel & à Groningue. On s'aſſembla dans toutes les Provinces pour délibérer ſur les divers ſyſtêmes d'Union que le Prince propoſoit. En Novembre 1578, ſe tint à Gorcum une aſſemblée des Etats de Hollande & de Zélande. *Guillaume* y envoya avec *Jean de Naſſau* ſon frère, *Jacob Taffin* ſon Sécretaire. Il y fut conclu le 20 du dit mois qu'on approuveroit l'Union & qu'on envoyeroit des Députés à Utrecht. On nomma pluſieurs perſonnes qui eurent ordre de s'y rendre le 23 Novembre, & le 5 Décembre de la même année les Députés de Hollande, de Zélande, de Friſe, & d'Utrecht aſſemblés dans cette dernière ville, examinèrent les articles, reglèrent ce qu'il y avoit à faire pour conclure le Traité, & reſolurent de faire inviter les autres Provinces, qu'on vouloit recevoir dans l'Union, à envoyer auſſi leurs Députés à Utrecht, ou à faire parvenir à tems leurs avis dans cette ville. Le lendemain 6 Décembre, on fut occupé à arrêter les divers Articles que les Députés des quatre Provinces ſignèrent ſous la condition pourtant que leurs maîtres ratifieroient ce qu'ils avoient conclu, après quoi chacun partit pour ſa Provin-

ce, & on fixa le jour pour retourner à Utrecht au 10 Janvier 1576. Au jour marqué quelques Députés de Gueldre, de Zutphen, ceux de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Frise se trouvèrent au rendez-vous. Ils y attendirent jusqu'au 23 Janvier les Députés des autres Provinces, mais ceux-ci n'arrivant point ils passèrent outre, ils conclurent le Traité d'Union & ils le firent publier solemnellement de la Maison-de-ville le 29 du même mois.

L'Auteur donne ici les noms des Députés qui signèrent pour leurs Provinces; il observe que quelques passages du Traité furent pris d'autres Traités antérieurs; & il ajoute que plusieurs mains sans doute travaillèrent à la composition de celui-ci. Nous renvoyons pour tous ces détails à la lecture de l'original.

L'Union étant conclue, on établit à Utrecht un Commité composé des Députés des Provinces confédérées, avec pouvoir de régler les affaires qui intéressoient l'Union, à moins qu'elles ne fussent trop importantes, auquel cas ils convoqueroient les Provinces conformément à l'article 19 du Traité.

Ce Conseil devoit faire rapport de tout aux Provinces & à *Jean de Nassau*, auquel on ajoignit *Boeckbolt* Drossart de Wageningen, & *Paul Buis* Avocat ou Syndic des Etats de Hollande, & peut-être, selon

Mr.

Mr. BONDT, fut-ce là l'occaſion ou pour ainſi dire l'ébauche de l'auguſte Aſſemblée des Etats Généraux.

La Gueldre fit bien des difficultés avant que d'accéder à l'Union. Elle vouloit encore tenir à l'Empire, & être liberée de toute impoſition extraordinaire. On y conſentit & à d'autres conditions que nous ne ſpécifierons pas. Ceux de Zutphen demandèrent les mêmes choſes & les obtinrent, les quartiers de Nimégue & d'Arnhem ſignèrent en Mars, Venlo en Avril, Zutphen on ne ſait quand.

En Hollande & en Zélande il y eut des Villes qui prétendirent attacher leur conſentement à des conditions. Toutes celles de la Province d'Utrecht conſentirent, à la réſerve d'Amersfoort où les Catholiques-Romains ſe roidirent; il fallut les forcer par les armes. Elle ſigna le 24. Mars.

Les mêmes reſſorts diviſerent les Villes de la Friſe. Ce ne fut que le 12 Mars que *trois d'entr'elles*, quelques Nobles, & les Grietmans envoyèrent deux Députés, qui le 23 ſignèrent le Traité en leurs noms. Les autres Villes de la Province ne conſentirent à l'Union que le 2 Juin, quelques quartiers encore plus tard.

Juſqu'alors le Prince *Guillaume* s'étoit tenu à l'écart, mais voyant la plus grande partie des Provinces entrées dans l'Union, il la ſigna lui même le 3 May 1579. Le Comte *Lalaing* de *Rennenberg* Gouverneur

de la Friſe, de l'Overiſſel, de Groningue, des Ommelandes & du Comté de Linguen, imita le Prince le 11 Juin.

L'Auteur ne définit pas préciſément quand les Groningois accedèrent au Traité; ſeulement il lui paroît vraiſemblable qu'ils crurent être compris ſous la ſignature du Comte de *Rennenberg* leur Gouverneur. Ce qui eſt clair, c'eſt qu'il paroît par diverſes piéces, qu'avant l'année 1594, ils tenoient au corps de l'Union. Les Overiſſelois ne conſentirent à cette Union qu'en 1580 après de violens débats. Ceux de Drenthe la ratifièrent vers la même année. L'excellent Auteur qui écrit en Hollandois l'Hiſtoire de la Patrie, paroît s'être trompé dans ce qu'il dit ſur ce point. Mr. BONDT qui ne parle de lui qu'avec les plus grands éloges, & qui profite partout ouvertement de ſes lumières, n'a pas cru devoir le diſſimuler. Il le relève encore en quelques autres endroits.

Aureſte pluſieurs Villes, entr'autres Gand, Bruges, Anvers, Tournai &c, s'unirent aux confédérés, mais elles s'en ſéparèrent preſque auſſitôt, & l'Union ne ſubſiſta à proprement parler qu'entre les ſept Provinces.

Dès-lors, aidées de la valeur des Princes d'*Orange*, elles prirent dans leur Union de nouvelles forces pour repouſſer la tyrannie Eſpagnole & pour ſe faire déclarer enfin un peuple libre & indépendant.

Puiſ-

Puiſſent les nœuds de cette Union ſerrer de plus en plus, affermir & perpetuer cette indépendance & cette liberté de la République. Nous le ſouhaitons ardemment avec notre zèlé Patriote, qui finit par-là la première partie de ſon Eſſai. Donnons briévement une idée de la ſeconde.

Dabord Mr. BONDT tranſcrit en Latin & en Hollandois le Préambule du Traité d'Union, dans lequel les Provinces s'engagent à ſe joindre plus étroitement, ſans déroger à la Paix de Gand, & ſans *ſe ſouſtraire à l'Empire Romain.* Ces dernières paroles arrêtent l'attention de notre Auteur. Il s'attache à prouver que les Provinces-Unies ont été preſque toutes compriſes dans les Etats de l'Empire & qu'elles en ſont été des fiefs de tout tems. Perſonne aujourdhui n'en diſconviendra, après les fortes preuves qu'en a produites en dernier lieu le ſavant Mr. *van Loon.* Il faut pourtant avouer que dans la ſuite ce lien a été conſidérablement affoibli. La convention faite à Augsbourg, en 1548, entre *Charles V* & les Etats de l'Empire, n'oblige preſque ces Provinces à autre choſe, ſinon à contribuer une certaine taxe pour la défenſe de l'Empire, comme de ſon côté l'Empire s'engage à leur prêter du ſecours dans le beſoin. Et ſi dans le tems des troubles les Pays-Bas ſe ſont reconnus membres de l'Empire, ç'a été plutôt pour

en obtenir ſous ce titre du ſecours contre le Roi d'Eſpagne leur oppreſſeur, que pour reconnoitre par-là leur réelle dépendance. Voilà certainement la principale raiſon pour laquelle on a inſéré cette clauſe dans le Préambule du Traité, peut-être auſſi, comme le conjecture notre Auteur, la doit-on aux Gueldrois, qui, ainſi qu'on l'a remarqué, vouloient qu'avant que d'accéder à l'Union, on leur permît de reſter membres de l'Empire. Quand après cela on vit que vainement l'on avoit attendu du ſecours de l'Empire, on reſolut de s'en détacher de plus en plus, juſqu'à ce qu'enfin cette indépendance à été entièrement reconnue par la ratification, par laquelle l'Empereur *Ferdinand* III a confirmé le 6 Juillet 1648, l'article 53 de la Paix de Munſter, comme l'a fort bien prouvé Mr. *Barbeyrac*, (1) deſorte que la clauſe de dépendance de l'Empire n'eſt aujourdhui d'aucune utilité.

L'Auteur paſſe au I. *Chapitre* du Traité. Il comprend toute la forme & les conditions de l'Union, & parconſéquent le principal. Dabord Mr. BONDT examine s'il étoit permis aux ſept Provinces de s'unir, comme elles le firent, pendant qu'elles reconnoiſſoient *Philippe*

(1) *Défenſe du Droit de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales*, pag. 117.

Philippe II pour leur Souverain. A cette queſtion il fait deux réponſes. La premiére ne plaira pas à tout le monde. Nous nous en tenons à la ſeconde, ſavoir que les Provinces en s'uniſſant de la ſorte agiſſoient conformément à la Pragmatique de *Charles* V, de 1549, par laquelle il avoit promis que les Pays-Bas ne pourroient jamais être démembrés, mais qu'ils ſeroient toujours ſous le gouvernement d'un ſeul & même Prince. Il eſt aſſez connu d'ailleurs que quand l'Union ſe fit à Utrecht, on penſoit déjà à ſecouer le joug du Roi d'Eſpagne, & qu'on ſe ſoucioit fort peu de ſon conſentement. Notre Auteur ſoutient enſuite qu'en conſéquence de cet article du Traité d'Union, il n'eſt permis à aucune Province de ſe choiſir un maître ſans le conſentement des autres Provinces. Selon cette régle, dit Mr. BONDT, les Gueldrois excedèrent leur pouvoir, *lorſqu'en 1675*, après que leur pays eut été *délivré* des François, ils offrirent à *Guillaume* III la dignité de Duc. Auſſi ce grand Prince la refuſa-t-il. Déjà, lorſqu'on avoit voulu élire *Guillaume* I Comte de Hollande & de Zélande, bien des gens avoient cru cette démarche contraire au Traité d'Union, quoiqu'alors la face des affaires fût bien différente.

Une autre queſtion, que Mr. BONDT diſcute, c'eſt de ſavoir ſi une Province ou une partie d'une Province, qui auroit été ſub-

ſubjuguée par les ennemis, & enſuite repriſe par les armes des autres Provinces, rentreroit par cela même dans tous ſes droits & reſteroit indépendante.

L'Auteur ſe déclare pour l'affirmative, & cite pluſieurs cas dans leſquels cela a eu lieu. Conſéquemment à cette déciſion, il deſaprouve d'après Mr. le Préſident de *Bynkershoek*, qu'on ait refuſé au Pays de Drenthe l'entrée dans l'aſſemblée des Etats Généraux, après que ce pays eut été évacué par les Eſpagnols, quoique ceux de Drenthe euſſent ſouſcrit à l'Union comme formant une Province ſéparée & indépendante. Breda & quelques autres Villes du Brabant ont eu le même ſort.

Ce ne fut pas auſſi ſans de grandes difficultés que la Gueldre, Utrecht & la Friſe furent reçues de nouveau dans l'Union, après la guerre de 1673. Elles n'y rentrèrent que ſous différentes conditions qui leur furent impoſées par les autres Provinces. Tout cela ſe fit, dit Mr. BONDT, contre les priviléges de ces trois Provinces. Il en donne les preuves, & réfute les objections qu'on pourroit faire contre ſon ſentiment.

Il examine enſuite d'autres expreſſions de ce premier Chapitre du Traité. Dabord les Provinces y diſent qu'elles s'uniront, comme ſi elles ne conſtituoient qu'une ſeule Province; mais cela ne regarde que la défenſe mutuelle que les Provinces ſe promettent. On auroit tort d'en conclure

clure que l'intention des parties contractantes ait été de ſe dépouiller du Droit de Souveraineté ; le mot même de confédération, dont elles ſe ſervent, prouve le contraire. Il eſt vrai qu'il y a eu des tems où on a ſoutenu que la Souveraineté réſidoit dans le Corps des Etats Généraux, mais on eſt revenu de ce principe. Tout le monde ſait aujourdhui que chaque membre de l'Union à le ſuprême pouvoir dans ſa Province, à la reſerve ſeulement de quelques articles, qui par le Traité même ſont cédés au Corps entier des Confédérés. Si quelqu'un en doute, il n'a pour s'en convaincre qu'à conſulter la fameuſe Apologie de *Grotius*.

Quant aux différends qui s'élèvent entre des Villes ou entre des Corps entiers d'une ſeule & même Province, la choſe ne ſouffre aucune difficulté. C'eſt aux Etats de la Province à les terminer, ou par eux-mêmes, ou par ceux à qui ils ont confié l'adminiſtration de la juſtice. C'eſt ainſi que la Cour de Hollande à jugé ſouvent ſur des diſputes qui s'étoient élevées entre pluſieurs Villes de cette Province.

Mais, demande l'Auteur, s'il ſurvient des différends de Province à Province, qui les terminera? La queſtion eſt délicate. On y répond diverſement. Déjà diſcutée par l'illuſtre Préſident de *Bynkershoek*, dans

dans ſes *Queſtions ſur le Droit Public*, elle l'eſt ici de nouveau par Mr. BONDT, avec aſſez d'étendue. Sans le ſuivre dans ces détails, contentons nous d'en donner le réſultat. Les Etats Généraux n'ont aucune juriſdiction que ſur ceux qui demeurent dans le reſſort de la Généralité. Seulement par une convention faite en 1594, ils ont droit de connoître des differends qui peuvent s'élever entre Groningue & les Ommelandes. Il faut donc, lorſqu'il en ſurvient ailleurs entre les Provinces, que l'affaire ſoit miſe en arbitrage, ou que les parties conviennent à l'amiable, & alors les Etats Généraux peuvent y concourir par leurs bons offices. Mais ſi les parties ſe refuſent à tout accommodement & en viennent aux armes, c'eſt aux autres Provinces d'interpoſer leur autorité, & de faire, s'il le faut, ſuccéder la force à la médiation, pour empêcher que l'Union ne ſoit déchirée par ces diſcordes publiques. Plus d'une fois malheureuſement ces cas ont exiſté, mais toujours les Etats Généraux ont ſçu réuſſir à y apporter du remède par la voye de la négociation, préférable du tout au tout à celle de la force, dans une République conſtituée comme l'eſt celle des Provinces-Unies.

Nous voici au II *Chap.* du Traité. Les Provinces s'y engagent à ſe défendre mutuellement contre le Roi d'Eſpagne, ſup-

po-

posé qu'il les attaque ou les faſſe attaquer, ſoit toutes en général, ſoit quelqu'une d'elles, ou ſes Diſtricts & ſes Villes en particulier. Comme il n'y a nulle difficulté là-deſſus, notre Auteur a paſſé ſur cet article preſque ſans y ajouter de commentaire.

Dans le *Chap.* III, les confédérés étendent contre tous les ennemis de l'Union l'engagement qu'ils viennent de prendre contre le Roi d'Eſpagne. Mr. BONDT juge que le Préſident de *Bynkershoek* a réduit à rien la force de cet article, en l'expliquant. Pour lui après avoir diſtingué entre guerre défenſive & guerre offenſive, il décide que dans toute guerre défenſive, toutes les Provinces ſont tenues de droit à s'entr'aider, ſans qu'il ſoit néceſſaire de leur demander leur conſentement, mais que dans les guerres offenſives, elles ne peuvent être contraintes à donner du ſecours contre leur gré. A cette occaſion, il examine ſi en 1659 les Gueldrois & les Overiſſelois étoient fondés à refuſer du ſecours à la Généralité, ſous prétexte qu'on ne faiſoit la guerre que par mer. Il démontre la frivolité de leurs argumens, & c'eſt par-là qu'il met fin à cet Eſſai.

Les piéces autentiques qui y ſont ajoutées, au nombre de ſix, regardent uniquement la rentrée de la Province d'Utrecht dans l'Union, après la fatale époque de 1672 & des années ſuivantes. Ces pié-

piéces qui ſont très curieuſes, n'avoient jamais été imprimées. Une perſonne de diſtinction les a communiquées à Mr. BONDT en original, de la main de *Corneille Booth*, Conſeiller, enſuite Bourguemaître à Utrecht, & employé dans toute cette affaire. Ce ſont des documens d'autant plus précieux, qu'on aſſure que les regîtres de la Province, pour les années 1673 & 1674, n'exiſtent plus. Notre Auteur a de grandes obligations à Mr. le Comte de *Rechteren* membre du premier Ordre de cette Province. Ce Seigneur, très curieux & très inſtruit de tout ce qui concerne le Gouvernement, poſſéde nombre de piéces intéreſſantes, dont il a généreuſement permis à Mr. BONDT de faire uſage. Il faut eſpérer que le Public en recueillera de plus en plus des fruits. Mr. BONDT a du ſavoir, du jugement & de la candeur. Sa Latinité nous a paru pure & ſon ſtile clair. Il a dédié ces premices de ſon travail à Mr. le *Comte de Rechteren*, & à Mr. *Boey* Sécretaire des Etats de Hollande. L'un & l'autre ſont ſes Protecteurs. Dans des temps où les Sciences trouvent ſi peu d'encouragement & d'appui, c'eſt véritablement travailler à ſa propre gloire, que d'honorer le mérite & de l'aider à ſe produire.

ART.

ARTICLE CINQUIEME.

MEMOIRES de Mr. DE LA PORTE premier Valet-de-chambre de *Louis* XIV, contenant pluſieurs particularités des règnes de *Louis* XIII & de *Louis* XIV. *Genève* 1756. 8. pp. 244.

VOici un ouvrage qui mérite d'être lu. Ce n'eſt pas l'élégance, les graces & la correction du ſtile qu'il faut y chercher, on n'y trouvera rien de tout cela, au-contraire le ſtile eſt preſque partout lâche, peſant, embarraſſé & obſcur, & quoiqu'on ne puiſſe blâmer en général le ſcrupule que s'eſt fait l'Editeur de ſe permettre des changemens conſidérables, de-peur qu'on ne lui reprochât d'avoir altéré le texte, il nous paroît qu'il auroit pû, ſans qu'on fût en droit de lui faire un pareil reproche, rendre du-moins le ſtile plus net & plus coulant, après en avoir averti, & ſans rien lui ôter de ſa ſimplicité & de ſa naïveté.

Ce n'eſt pas non plus les grands événemens qu'il faut chercher ici, ſi l'on ne donne le nom de grand qu'à ces faits é-

clatans qui excitent l'étonnement & l'admiration du Public, & que la renommée a ſoin de publier & de transmettre à la poſtérité.

Ce ne ſont que des Mémoires particuliers, intéreſſans par la petiteſſe même apparente de leurs objets. On pourroit preſque les intituler *petiteſſes & miſères des Cours*, & ce n'eſt point-là un ſpectacle indifférent. On s'y guérit du préjugé aſſez ordinaire & aſſez difficile à déraciner où l'on eſt au ſujet des Grands. On eſt tenté de s'imaginer que tout ce qu'ils font eſt grand comme eux ; on a preſque peine à ſe repréſenter les *Alexandres*, les *Céſars*, des Empereurs & des Rois faiſant quelque choſe comme les autres hommes ; il ſemble qu'ils ont dû être au-deſſus des foibleſſes, & preſque des beſoins naturels de l'humanité. On ſe déſabuſe, & les regardant de près, on voit qu'ils ont été hommes & petits comme nous ; & cette vûe, en nous donnant des idées plus juſtes, racourcit en même tems l'immenſe diſtance qui ſemble nous ſéparer d'eux ; nous dédommage & nous conſole en quelque manière de notre petiteſſe, & nous apprend du-moins qu'on ne trouve pas mieux dans leur état que dans le notre ce contentement & cette paix de détail, qui conſtituent le bonheur le plus réel qu'on puiſſe goûter ſur cette terre.

Un autre mérite de cet ouvrage, c'eſt le ton

ton d'honnête homme, & de ſerviteur fidèle & zèlé qu'on y trouve preſque partout, ſans affectation, ſans étalage & ſans aucun air de vanité.

On nous apprend dans la préface que ces Mémoires ont été trouvés dans les papiers d'un Homme de Lettres décédé depuis peu. Ils portent partout l'empreinte de leur autenticité; certainement ce ne ſeroit pas ainſi qu'écriroit quelqu'un qui auroit voulu faire un Roman; il paroît clairement à la lecture que c'eſt effectivement l'ouvrage de Mr. DE LA PORTE qui a voulu laiſſer, dit-il, à ſa famille un portrait de ſa vie, en en écrivant les événemens principaux, autant que ſa mémoire a pû les lui rappeller.

Il étoit Porte-manteau de la Reine *Anne d'Autriche* depuis quelques années, quand le Duc de *Buckingham*, étant venu en France pour conclure le mariage de Madame avec le Prince de Galles, fut ſoupçonné d'avoir eu quelque intrigue avec cette Reine, ſoupçons que Mr. DE LA PORTE ne regarde pas comme fondés, quoiqu'à cette occaſion le Roi ôtât d'auprès de la Reine pluſieurs perſonnes qu'il crut avoir part à cette prétendue intrigue, du nombre desquelles fût l'Auteur de ces Mémoires.

Il ſe paſſa ſix mois avant qu'il rentrât au ſervice de la Reine à qui il eut occaſion

pendant ce tems-là de rendre quelques ſervices eſſentiels, pour leſquels il reçut de belles promeſſes, „ à la manière des „ Grands, dit-il, quand ils ont affaire à „ des petits ".

Nous ne ſuivrons pas cet ouvrage dans tous les détails où il entre d'intrigues de Cours, & d'événemens connus d'ailleurs, qu'il ne fait auſſi qu'indiquer en paſſant; nous contentant de rapporter quelques uns des traits qui caractériſent ces Mémoires, ou qui leur ſont particuliers, & font connoitre le goût dans lequel ils ſont écrits. En voici un que je raporterai dans les termes de l'Auteur, & qui fait voir que les Rois & les Reines ſavent s'occuper ou s'amuſer de petites choſes auſſi bien que les particuliers. En parlant de Mademoiſelle *de la Fayette*, qu'on avoit trouvé le moyen de faire ſuccéder à Madame *de Hautefort* dans la faveur du Roi, „Elle ſe maintint „ bien dans cette faveur, dit Mr. DE LA „ PORTE. . . . . & n'oublia rien pour cela. Elle chantoit, elle danſoit, elle „ jouoit aux petits jeux avec toute la complaiſance imaginable; elle étoit ſérieuſe „ quand il falloit l'être, elle rioit de tout „ ſon cœur dans l'occaſion, & même „ quelquefois un peu plus que de raiſon; „ car un ſoir à St. Germain en ayant „ trouvé ſujet, elle rit ſi fort qu'elle en „ piſſa ſous elle, ſi bien qu'elle fut long-„ tems ſans oſer ſe lever. Le Roi l'ayant

„ laiſſée

„ laiſſée en cet état, la Reine la voulut
„ voir lever, & auſſi-tôt on apperçut une
„ grande mare d'eau. Celles qui n'étoient
„ pas de ſon parti, ne purent ſe tenir de
„ rire, & la Reine ſurtout, ce qui offen-
„ ſa la cabale, dautant plus qu'elle dit
„ tout haut, que c'étoit *la Fayette* qui
„ qui avoit piſſé. Mademoiſelle de *Vieux-*
„ *pont* ſoutenoit le contraire en face de la
„ Reine, diſant que ce qui paroiſſoit é-
„ toit du jus de citron, & qu'elle en avoit
„ dans ſa poche qui s'étoient écraſés. Ce
„ diſcours fut cauſe que la Reine me
„ commanda de ſentir ce que c'étoit, je
„ le fis auſſitôt, & lui dis que cela ne ſen-
„ toit point le citron, deſorte que tout
„ le monde demeura perſuadé que la Rei-
„ ne diſoit vrai; elle voulut ſur le champ
„ faire viſiter toutes les filles pour ſavoir
„ celle qui avoit piſſé, parcequ'elles di-
„ ſoient preſque toutes que ce n'étoit point
„ *la Fayette*, mais elles s'enfuirent dans
„ leurs chambres. Toute cette hiſtoire ne
„ plut point au Roi &c.

La faveur dont Mr. DE LA PORTE jouiſſoit auprès de la Reine ne manqua pas de lui attirer bien des jaloux, qui le deſſervoient auprès du Roi, dont l'eſprit ſoupçonneux étoit ſuſceptible de toutes les impreſſions qu'on vouloit lui donner. La Reine ſe ſervoit de ſon Porte-manteau, dont elle connoiſſoit la fidélité, pour entretenir avec le Roi d'Eſpagne & le Cardinal Infant

ſes frères, avec l'Archiducheſſe Gouvernante des Pays-Bas ſa Tante, avec le Duc de Lorraine, & avec Me. *de Chevreuſe*, une correſpondance où elle cherchoit ſa conſolation contre les ombrages & les froideurs du Roi, & contre la crainte d'être renvoyée en Eſpagne. On eut des ſoupçons contre Mr. DE LA PORTE, & par une perfidie qu'il n'avoit pas lieu de craindre, il fut pris ayant dans la poche une Lettre que la Reine écrivoit à Me. *de Chevreuſe*; cette Lettre ne diſoit rien, mais on crut qu'on s'en pourroit ſervir pour lui faire dire quelque choſe; il fut mis à la Baſtille & enfermé dans un cachot. Il entre dans de grands détails ſur les interrogations qu'il eut à ſubir, les artifices, les mauvais traitemens & les menaces qu'on employa inutilement pour le faire parler. Ces détails méritent d'être lûs, & l'on ne pourroit qu'y admirer la fidélité de ce zélé domeſtique pour ſa maitreſſe, & ſa fermeté dans ſon ſilence, s'il n'avoit été précédé du ſerment de dire la vérité; quoiqu'il ne paroiſſe pas s'être fait le moindre ſcrupule de la taire, ni ſe l'être jamais reproché, regardant au contraire comme une grace du Ciel d'avoir eu aſſez de préſence d'eſprit pour perſiſter dans ſes réponſes, c'eſt à dire pour manquer conſtamment à ſon ſerment.

Il ſortit enfin de ſon cachot à la ſollicitation de la Reine enceinte, & quelque tems après de la Baſtille, mais pour aller en exil

exil à Saumur. Il y fut depuis l'an 1638, *juſqu'à la* mort de *Louis* XIII, arrivée l'an 1643, dabord après laquelle la Reine le fit revenir. Elle lui fit la meilleure reception du monde, & dit tout haut devant pluſieurs perſonnes, *Voila ce pauvre garçon qui a tant ſouffert pour moi, & à qui je dois tout ce que je ſuis à préſent.* Quelques jours après elle lui donna cent mille livres pour acheter la charge de premier Valet-de-chambre du Roi. Ses Mémoires ſur ce qui lui arriva dans ce poſte deviennent plus intéreſſans; nous nous y arrêterons un peu plus, rien n'eſt plus propre à faire connoitre les Grands & les Cours. On y voit dabord des traits de la fauſſeté & de la fineſſe de *Mazarin*, qui après avoir fait les plus grandes proteſtations d'amitié à Mr. DE LA PORTE, commença à prendre de l'averſion pour lui, parcequ'il refuſa de lui aider à éloigner de la Reine ceux *qui* étoient le plus attachés à cette Princeſſe que le Cardinal vouloit poſſéder toute entière. Il parut la poſſéder ſi bien, que les fidèles ſerviteurs de S. M. ſe crurent obligés de l'avertir qu'on en cauſoit. Madame *de Hautefort* lui repréſenta que le Cardinal étoit bien jeune pour qu'on ne tint pas de mauvais diſcours ſur les conférences particulières qu'il avoit fréquemment avec elle; la Reine ſe contenta de répondre qu'il n'aimoit pas les femmes.... DE LA PORTE, à qui elle avoit comman-

dé de l'avertir de tout ce qu'il ſavoit, lui parla avec la franchiſe d'un ſerviteur zèlé, plutôt qu'avec la prudence d'un Courtiſan. Voici une de ces converſations qui mérite d'être rapportée. „ Un jour, dit-il, qu'el-„ le me demanda ce qu'on diſoit, je lui „ parlai librement & peut-être un peu „ trop; je lui répondis que j'étois fort triſ-„ te, & que je ne ſavois ce que je lui de-„ vois dire; qu'en ne lui diſant rien, je „ n'obéiſſois pas à ſes ordres, & qu'en lui „ rapportant les bruits communs, je me „ mettrois au hazard de lui déplaire. El-„ le me repartit qu'elle vouloit abſolu-„ ment que je lui diſſe toutes ces choſes, „ & qu'elle me le commandoit. Je lui „ dis donc que tout le monde parloit d'el-„ le & de S. E. d'une manière qui la de-„ voit faire ſonger à elle; que ſa vertu „ l'avoit miſe où elle étoit, que ſa bonne „ réputation l'avoit défendue de ſes enne-„ mis, qu'elle avoit ſu conſoler toute la „ France de la mort du feu Roi..... „ que ſi une fois elle ne repondoit pas à „ ce qu'on attendoit d'elle, & qu'elle don-„ nât ſujet à ſes ennemis de la décrier, el-„ le verroit bientôt un grand changement, „ non ſeulement dans les eſprits, mais „ dans les affaires. Elle me demanda qui „ m'avoit dit cela, je lui dis, tout le „ monde, & que cela étoit ſi commun, „ qu'on ne parloit d'autre choſe. Elle de-„ vint rouge, & ſe mit fort en colère, di-

„ ſant

„ ſant que c'étoit Mr. le Prince qui la dé-
„ crioit & faiſoit courir ces bruits, que
„ c'étoit un méchant homme. Je lui re-
„ pliquai que puiſqu'elle avoit des enne-
„ mis, elle devoit bien prendre garde de
„ leur donner ſujet de parler; à quoi elle
„ repartit qu'elle ne faiſoit point de mal,
„ & qu'elle ne devoit rien craindre. Je
„ lui repondis que ce n'étoit pas aſſez, &
„ qu'il falloit garder les apparences, parce-
„ que le Public ne s'arrête pas à ce qui
„ eſt, mais à ce qu'on dit. Après avoir
„ bien battu la vitre avec ſon éventail,
„ elle s'appaiſa un peu, & je pris ſujet
„ de lui dire qu'elle avoit un exemple bien
„ récent pour ſa conduite, ſavoir celui de
„ la Reine Mère *Marie de Médicis*, & du
„ Maréchal d'*Ancre*, & que les fautes
„ qu'elle avoit faites la devroient inſtruire
„ pour les éviter. *Quelles fautes*, me dit-
„ elle? *D'avoir fait mal parler d'elle & de*
„ *cet Italien*, lui repondis-je, *d'avoir ab-*
„ *bandonné dans ſa proſpérité ceux qui l'a-*
„ *voient ſervie dans ſa première diſgrace,*
„ *ce qui avoit été cauſe qu'à la ſeconde elle*
„ *avoit été abandonnée de tout le monde....*
„ *& qu'enfin elle étoit morte de faim....*

A la ſuite de ce trait Mr. DE LA PORTE en rapporte un autre d'une grande franchiſe de Mr. *Cottignon* ſon beau-père. La Reine ayant dit devant lui que ſi la défunte Reine l'avoit voulu croire, elle auroit

évité tous les malheurs qui l'avoient accablée, Mr *Cottignon* lui repliqua librement: *Il eſt vrai, Madame, mais vous êtes toutes faites comme cela, ſi vous vouliez vous jetter par la fenêtre, il ne ſeroit pas permis de vous retenir pas votre robbe, il faut vous laiſſer noyer.*

Tous ces avis ne produiſirent d'autre effet ſur la Reine que du dégoût pour ceux qui les lui donnoient, & le chagrin de croire qu'il n'y avoit plus d'entretien à la Cour qui ne fût à ſes dépens.

Voici encore un trait à ce ſujet, remarquable pour ſa petiteſſe, & qui montre bien à quoi tient la faveur des Grands. „ Un „ ſoir, pendant l'hyver de 1644, dit l'Au„ teur des Mémoires, *Gaboury* & moi nous „ nous chauffions dans le cabinet de la „ Reine, où Madame d'*Hautefort* arri„ vant ſe chauffa auſſi, & après avoir bien „ chauffé ſa juppe ſe la fourra entre les „ jambes, ce qui nous fit rire; la Reine „ entra en même tems, qui nous voyant „ rire, crut que c'étoit d'elle puiſque nous „ avions ceſſé de rire à ſon arrivée ". Quelques jours après, ſur quelque autre prétexte, Me. d'*Hautefort* eut ordre de ſe retirer de la Cour.

La converſation qu'eut Mr. DE LA PORTE avec la Reine à cette occaſion, mérite d'être lue pour la noble franchiſe & le ton de probité qu'on y voit d'un côté, &

la

la petiteſſe qu'on y remarque de l'autre.

Mais une des choſes les plus intéreſſantes de ces *Mémoires*, ce ſont les traits qu'on y trouve ſur l'éducation de *Louis* XIV, traits qu'on ne peut guères lire ſans gemir ſur les dangers & les écueils, qui environnent l'éducation des Princes en général, & ſur la difficulté qu'il y a d'en donner une bonne à ceux préciſément à qui il importe le plus pour le genre humain qu'on en donne une excellente.

Mr. DE LA PORTE fut le premier des Valets-de-chambre qui coucha dans la chambre du Roi, quand on le tira des mains des femmes à l'âge de ſept ans. Aux Contes de *Peau-d'Ane*, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors pour l'endormir, le Valet-de-chambre ſubſtitua l'hiſtoire de France, ce qui fut deſapprouvé du Cardinal *Surintendant de l'éducation du Roi.*

„ Comme le Roi croiſſoit, nous dit-on „ *ici*, le ſoin qu'on prenoit de ſon éduca„ tion croiſſoit auſſi, & l'on mettoit des „ eſpions auprès de ſa perſonne; non pas „ à la vérité de crainte qu'on ne l'entre„ tint de mauvaiſes choſes, mais bien de„ peur qu'on ne lui inſpirât de bons ſenti„ mens; car en ce tems-là le plus grand „ crime dont on pût ſe rendre coupable, „ étoit de faire entendre au Roi qu'il n'é„ toit juſtement le maître, qu'autant qu'il „ s'en rendroit digne. Les bons livres é-

„ toient

„ toient auſſi ſuſpects dans ſon cabinet „ que les gens de bien, & ce beau Caté- „ chiſme Royal de M. *Godeau* n'y fut pas „ plutôt, qu'il diſparut ſans qu'on pût ſa- „ voir ce qu'il étoit devenu ". Faut-il s'é- tonner ſi des Princes élevés ainſi ſont en- ſuite le malheur de leurs Etats & du genre humain?

„ Il arriva pluſieurs fois, nous dit en- „ core Mr. DE LA PORTE dans ces Mémoi- „ res, qu'étant ſeul avec Mr. *de Villeroi*, „ voyant le Roi faire des badineries, après „ avoir bien attendu que le Gouverneur fît „ ſa charge, voyant qu'il ne diſoit mot, „ je diſois tout ce que je pouvois à cet en- „ fant Roi, pour le faire penſer à ce qu'il „ étoit, & à ce qu'il devoit faire, & a- „ près avoir bien prôné, le Gouverneur „ diſoit: *La Porte vous dit vrai*, *Sire*, *La* „ *Porte vous dit vrai.* C'étoient-là toutes „ ſes inſtructions, & jamais de lui-mê- „ me, ni en général, ni en particulier, „ il ne lui diſoit rien qui lui pût déplai- „ re, ayant une telle complaiſance, que „ le Roi même s'en apercevoit quelque- „ fois, & s'en moquoit, particulièrement „ lorſque ſa Majeſté l'appelloit & lui di- „ ſoit, *Monſieur le Maréchal*. . . il répon- „ doit, *oui Sire*, avant de ſavoir ce qu'on „ lui vouloit, tant il avoit peur de lui „ refuſer quelque choſe ".

Mr. DE LA PORTE fit ce qu'il pût pour remédier à la mauvaiſe éducation du Roi, ſoit

ſoit par les exhortations qu'il fit à la Reine ſur ce ſujet, ſoit par les avis qu'il donnoit *lui-même* au Roi, qui ne lui en voulut jamais de mal. Il travailla en particulier à lui inſpirer de l'éloignement pour le Cardinal qu'il n'aimoit pas lui même, & il y réuſſit à merveilles. On trouve ici quelques traits qui marquent le dépit & l'averſion de ce jeune Prince contre cette Eminence qui la méritoit bien, non ſeulement par les ſoins qu'il prenoit pour le laiſſer dans l'ignorance, mais encore par ſa négligence à lui fournir les choſes même néceſſaires.

„ La coutume, dit l'Auteur des Mémoires, eſt que l'on donne au Roi tous „ les ans douze paires de draps, & deux „ robbes de chambre, une d'Eté & l'autre d'Hyver, néanmoins je lui ai vû „ ſervir ſix paires de draps, trois ans entiers, & une robbe de chambre de velours verd doublée de petit gris ſervir „ Hyver & Eté, pendant le même tems, „ enſorte que la dernière année elle ne lui „ venoit qu'à la moitié des jambes; & „ pour les draps ils étoient ſi uſés, que „ je l'ai trouvé pluſieurs fois les jambes „ paſſées au travers, à cru ſur le matelas . . . .

Le Cardinal n'avoit pas plus de complaiſance pour le Roi, que d'attention à ſon éducation & à ſes beſoins. Le Roi déja majeur avoit promis de parler à la Rei-

Reine & à S. E. pour procurer une place à quelqu'un. Cinq ou ſix jours après on demanda à ce Prince s'il avoit eu la bonté de s'en ſouvenir; il ne répondit rien, mais s'approchant enſuite de l'oreille de ſon Valet-de-chambre, il lui dit d'un ton plaintif & fort bas: *Je lui ai parlé, mais cela n'a ſervi de rien.*

Le Roi avoit reçu cent Louïs du Surintendant de finances, tant pour ſes menus plaiſirs que pour en faire des libéralités aux ſoldats eſtropiés. En ſortant de chez le Cardinal, il n'avoit plus d'argent; S. E. le lui avoit pris, & il n'avoit pas un douzain à donner à quantité de ſoldats malades & eſtropiés qui couroient après lui, demandant dequoi ſoulager leur miſère.

Mais tous ces ſujets de haine qu'eut le Roi contre le Cardinal ne ſeroient rien en comparaiſon de ce dont Mr. DE LA PORTE inſinue dans ces Mémoires que ce membre du Sacré Collége ſe rendit coupable. On ne s'exprime ici qu'en termes couverts, & nous ne leverons pas le voile; tout ce que nous oſons dire, c'eſt qu'on ne peut trop prendre garde à ceux qui approchent les enfans qui entrent dans l'âge de puberté. Ce crime, quel qu'il ſoit, dont Mr. DE LA PORTE s'apperçut le ſoir d'un jour que le Roi avoit paſſé avec le Cardinal, fut cauſe de la disgrace du Valet-de-chambre. Il crut en conſcience devoir en avertir la Reine, qui

qui l'en remercia comme du plus grand ſervice qu'il lui eût jamais rendu. Environ neuf mois après, le Cardinal étant de retour de Bouillon, où il s'étoit retiré pour contenter le peuple de Paris, fit à Mr. DE LA PORTE un accueil ſi gracieux que celui-ci en tira un mauvais augure; il fut en effet diſgracié bientôt enſuite, & obligé de vendre ſa charge, comme s'il eut été coupable du crime qu'il avoit dénoncé ſans en accuſer perſonne. La cauſe de ſa diſgrace reſta ſecréte; toutes ſes Lettres à la Reine furent inutiles, & ce ne fut qu'après la mort de cette Princeſſe, plus de douze ans après, que le Roi lui permit de le voir, & lui accorda les mêmes entrées que lorſqu'il étoit en poſſeſſion de ſa charge.

La réfléxion par laquelle Mr. DE LA PORTE finit ſes Mémoires, mérite d'être rapportée. „ On ne doit pas s'étonner, dit-„ il, que je n'aye pas fait de grands ef-„ forts pour rétablir mon fils dans ma „ charge .... J'ai cru qu'il étoit juſte „ d'abandonner à la Providence le choix „ de ſa condition, puiſque j'ai éprouvé „ toute ma vie que les choſes que j'ai ſou-„ haitées avec le plus de paſſion, ne m'ont „ jamais réuſſi, & qu'au-contraire les a-„ vantages qui me ſont arrivés ont tou-„ jours été des choſes auxquelles je ne „ m'attendois pas. Je ſerois donc bien „ incorrigible, ſi je n'inſtruiſois mon fils

„ par

„ par mes malheurs de la foibleſſe hu-
„ maine, & de la fragilité des eſpéran-
„ ces de ce monde, & ſi je lui laiſſois
„ chercher un véritable appui ailleurs qu'en
„ Dieu". Heureux ceux qui peuvent ſe pénétrer de cette vérité avant que d'y avoir été contraints par l'expérience!

ARTICLE SIXIEME.

LETTRES & MEMOIRES pour ſervir à l'Hiſtoire de Madame de MAINTENON & à celle du ſiécle paſſé. A *la Haye* & à *Leide* chez *Pierre Goſſe* Junior, *Elie Luzac* Fils.

EN liſant ce titre, on croiroit que le nom de *Me. de Maintenon* doit naturellement rappeller à l'eſprit l'Hiſtoire de ſon tems & nous laiſſer deviner la part qu'elle a eue dans les événemens qui ont diſtingué le ſiécle de *Louis XIV*. Quand cela ſeroit ainſi il n'y auroit pas dequoi s'étonner. L'empire du Séxe a ſouvent fait naître des événemens, dont les Hiſtoriens ſe ſont donné la torture pour démêler les raiſons. Cette aimable partie du genre humain, inſtruite par la nature à s'em-

s'emparer des cœurs, a gagné par-là un aſcendant victorieux ſur les eſprits; & nos *Saluſtes* & nos *Tacites* ont cherché dans les intrigues de l'ambition des reſſorts qui n'étoient au fond remués que par l'amour. Il faut pourtant convenir que ce ne fut pas l'amour ſeul qui donna à *Me. de Maintenon* l'influence qu'elle eut dans le Cabinet de *Louis le Grand*: du-moins cet amour fut-il paré de traits aſſortis à l'état d'un Prince déja ſur le retour de l'âge, & dont l'ame plus que raſſaſiée du préſent commençoit à porter ſes regards ſur l'avenir.

On a lieu d'être ſurpris que cette illuſtre Dame, ſi digne qu'on transmît ſon hiſtoire à la poſtérité, & ſi capable elle-même de la bien écrire, ait refuſé de le faire; la ſurpriſe augmente & la curioſité s'y aſſocie, quand on lit ces mots qu'elle diſoit à Mlle. d'*Aumale*, & qui ſe trouvent au commencement de la Préface de notre Auteur: *Non*, „ *je n'écrirai point ma vie*; „ *je ne puis tout dire: & ce que je dirois* „ *ne ſeroit pas cru.* Envain Mlle. d'*Au-* „ *male* la conjura d'écrire elle-même ces „ vérités que le tems pouvoit obſcurcir; „ elle brula toutes les piéces qui nous les „ auroient transmiſes ſans nuage". On peut pourtant recueillir des traits intéreſſans de ce tableau ſingulier dans les Lettres de *Me. de Maintenon* & dans les Mémoires manuſcrits qui ſe ſont trouvés dans

les Cabinets de ſes contemporains & de ſes amis. C'eſt dans ces précieux reſtes que MR. DE LA BEAUMELLE a puiſé les matériaux de l'ouvrage que nous avons ſous les yeux, ouvrage plein de faits & d'anecdotes, de réfléxions & de portraits, dans leſquels les Lecteurs les plus frivoles & les plus ſérieux trouveront des choſes aſſorties à leurs goûts reſpectifs; ouvrage rempli de vérités & de contradictions; ouvrage enfin qui du côté du ſtile ne laiſſe rien à déſirer qu'un peu plus de ce naturel trop rare parmi ces Auteurs, qui petillent d'eſprit & qui abuſent de la permiſſion d'écrire avec agrément. C'eſt avec peine que nous ajoutons, que les éloges que l'Auteur prodigue à la piété & à la vertu, ſont ſouvent accompagnés de traits qui nous porteroient preſque à le regarder comme un ami un peu foible de l'une & de l'autre.

MR. DE LA BEAUMELLE nous aſſure qu'on lui a fourni tant de Mémoires, que ſon plan s'eſt étendu comme malgré lui, & que n'ayant projetté que l'Hiſtoire de *Me. de Maintenon*, il a fait en partie celle de ſon tems. „ Les Mémoires, dit-il, „ de *Théodore Agrippa* d'*Aubigné* m'of„ froient des faits intéreſſans & preſque „ inconnus: divers événemens du ſiécle „ de *Louis* XIV ſe lioient naturellement „ à mon ſujet: l'Hiſtoire ſécréte de ce „ Prince me paroiſſoit appartenir à celle „ de

„ de *Me. de Maintenon*, comment ſe re-
„ fuſer à l'abondance, à l'agrément, à
„ *l'utilité* de la matière"? Par rapport au fonds de l'ouvrage, il eſt tiré de Manuſcrits dont la plupart vraiſemblablement ne verront jamais le jour. *Les ſouvenirs de Mesdames de Glapion & de Perou*, Supérieures de St. Cyr, qui recueillirent avec ſoin toutes les paroles de *Me. de Maintenon* & ſauvèrent du feu quelques papiers qu'elle y jettoit, *ſa vie par Mlle. d'Aumale* ſon élève, ſon amie & ſa confidente; *Les Mémoires du Sieur Manſeau* ſon Intendant, & ceux de l'Abbé *Pirot* Docteur de Sorbonne; *le Journal du Marquis de Dangeau*, Manuſcrit eſtimé de l'Abbé de *Choiſi* & de Mr. le Préſident *Hénault*, *les Mémoires de Mr. Hebert Evêque d'Agen*, qui avoit joui pendant vingt ans de la confiance de *Louis* XIV & de celle de *Me. de Maintenon*, voilà les ſources qui ont été ouvertes à notre Hiſtorien.

De XIV Volumes qui compoſent cet ouvrage, les ſix premiers contiennent des Mémoires ſur l'hiſtoire de *Me. de Maintenon*, & ſur celle de ſon tems. Les autres renferment ſes Lettres à différentes perſonnes; & celles qu'elle en a reçues, où l'on voit clairement ſon influence ſur les affaires de l'Etat & de l'Egliſe. On y a ajouté un quinzième Tome compoſé uniquement des Lettres de l'Evêque de *Chartres* ſon Directeur. Nous nous bor-

nerons aux Mémoires dans cet Extrait, ſans prétendre en donner une analyſe ſuivie. Nous en détacherons ſeulement quelques traits qui aideront nos Lecteurs à ſe former une idée de cet ouvrage.

Le I. *Tome* commence par des preuves de l'antiquité de la maiſon d'*Aubigné*, que notre Auteur fait remonter juſqu'au 12me. ſiécle. *Jean d'Aubigné* Biſayeul de *Me. de Maintenon*, & Chancelier de la Reine de Navarre, fut le premier qui embraſſa la Religion Proteſtante dont il devint un des plus zèlés défenſeurs. Mais quel homme que *Théodore Agrippa d'Aubigné* ſon fils! Guerrier rédoutable, Orateur ſublime, Miniſtre incorruptible, Bel-eſprit aimable, Théologien profond, Hiſtorien inimitable, Il prend des villes, ſoutient le Proteſtantiſme, fait des vers, approfondit les myſtères de la Religion, diſons tout, il réunit en lui ſeul dequoi faire pluſieurs grands hommes. Quelle force dans ſes diſcours, quelle énergique naïveté dans les conſeils qu'il donne à ſon Roi, quel zèle ſoutenu pour ſon ſervice!

A l'âge de dix ans il fut fait priſonnier avec ſon Précepteur accuſé d'héreſie; & ayant entendu ces terribles paroles, „ *la* „ *mort ou la meſſe*, il répondit, *l'horreur* „ *de la meſſe m'ôte la crainte de la mort*". Laiſſé par ſon père dans l'indigence, il ne chercha que la gloire & les dangers. Un jour contant ſes malheurs au Seigneur de

de *Talcy* dont il aimoit la fille, le vieillard *lui* dit „ les originaux de l'entrepriſe „ d'Amboiſe ſont dans votre maiſon : dans „ une de ces piéces ſe trouve le ſeing du „ Chancelier l'*Hopital*, infidèle à votre „ parti. Je m'engage à vous en faire don„ ner 20. mille écus ſoit par lui, ſoit „ par ceux qui voudroient s'en ſervir „ pour le perdre ". Sur le champ *d'Aubigné* alla chercher ces papiers & les jetta au feu en préſence de *Talcy*; " *je* „ *ſuis pauvre*, dit-il, *je pourrois ſuccom„ ber à la tentation : brulons-les, de-peur* „ *qu'ils ne me brulent.*

Après la paix de la Rochelle, le Roi de Navarre depuis *Henri* IV le prit à ſon ſervice. *D'Aubigné* lui déplut en ne voulant pas entrer dans ſes intrigues amoureuſes; mais ſi ſa fermeté lui ôta l'amitié de *Henri*, elle ne lui en ravit pas l'eſtime. Peut-être fut-il le ſeul Miniſtre diſgracié qu'on employa malgré cela dans les grandes affaires & à qui on confia les ſecrets les plus importans; quel éloge!

D'Aubigné ayant appris que *Henri* aigri par de faux rapports avoit pris une violente reſolution contre lui, lui dit devant toute la Cour : *Eſt-ce donc un crime à vos yeux de n'être ni un lâche flatteur, ni le miniſtre de vos plaiſirs? Je vous pardonne cette perfidie que vous méditez; mais votre conſcience vous la pardonnera-t-elle?* „ Le „ Roi s'offenſe; *d'Aubigné* ſe retire de la

„ Cour, ſe rend à *Caſtel-Ialoux*, dont il „ étoit Gouverneur, & le défend contre „ les ennemis de ſon maître,

Alternativement brouillé & reconcilié avec *Henri*, il en eut toujours la confiance. Il fut employé ſurtout dans ces commiſſions périlleuſes, dont l'exécution demande un homme déterminé. *Henri* III avoit reçu froidement la Reine de Navarre ſa ſœur dans un voyage qu'elle fit à Paris. Elle s'en vengea par des couplets & reçut publiquement des affronts dont elle ſe plaignit à ſon époux. „ *Henri* vouloit qu'on „ reſpectât cette même femme à laquel„ le il ne témoignoit que du mépris. Son „ Conſeil fut d'avis de ſommer le Roi de „ France de lui faire raiſon de ces outra„ ges ". *D'Aubigné* ſeul oſa ſe charger de cette commiſſion. Il va trouver *Henri* III à St. Germain: & s'étant plaint avec hauteur, mais inutilement, il remet entre les mains de ce Roi une déclaration par laquelle le Roi de Navarre renonçoit à ſon alliance & à ſon amitié. *Henri* III y répondit: „ *allez trouver le Roi votre maître* „ *& dites lui que je lui mettrai ſur ſes é-* „ *paules un fardeau qui feroit plier celles* „ *du Grand Seigneur. Sire*, repliqua d'Au„ bigné, *mon maître a été nourri ſous le* „ *même fardeau dont vous le menacez. Si* „ *vous lui rendez juſtice, il vous fera hom-* „ *mage de ſa vie, de ſes biens, de ſes créa-* „ *tures: mais ſon honneur, il ne l'aſſervi-*

„ *ra*

„ *ra ni à vous ni à aucun Prince vivant*, „ *tant qu'il aura un pied d'épée dans le* „ *poing*. La Reine mère, pour appaiſer „ *d'Aubigné*, lui dit qu'on feroit mourir le „ Capitaine & les Gardes qui avoient inſulté ſa fille. *On ne ſacrifie pas*, repon„ dit-il, *des pourceaux à Diane, il faut des* „ *têtes plus nobles pour victimes* ".

Dans ſa retraite il travailla à ſon Hiſtoire univerſelle, ce chef-d'œuvre que l'on compare avec celui de *de Thou*, & il ſe délaſſoit ſouvent d'un ſi pénible ouvrage par des occupations agréables. Il faiſoit des vers: il retouchoit *la confeſſion Catholique de Sancy*, ouvrage commencé en 1595, „ dans le tems que *Henri* laiſſoit *d'Aubigné* „ dans la pauvreté, pour donner toute ſa „ faveur à *Sancy*, dont tout le mérite é„ toit les complaiſances de *Mercure* pour „ les penchans de *Jupiter*, & qui avoit „ changé de Religion autant de fois que „ ce changement lui avoit paru utile. Cet„ te ſatire eſt un chef-d'œuvre: elle eſt fine, „ délicate, remplie d'alluſions & de ſel". Notre Auteur porte un jugement bien différent ſur le *Baron de Fœneſte*; cet ouvrage, dit-il, „ ſi eſtimé de *Bayle*, de *Vertot* „ & du grand *Condé*, n'eſt qu'un dégoû„ tant amas des plus plates trivialités ". Les amateurs de *Rabelais* goûteront-ils ce jugement? Ils doivent avouer du-moins qu'il eſt exprimé avec modeſtie.

La retraite de *d'Aubigné* à Genève eſt

bien connue. Il s'y maria dans ſa vieilleſſe à une jeune veuve de la maiſon de *Burlamaqui*, vêcut reſpecté dans cette République, & fut ſollicité envain par pluſieurs nations à diriger leurs conſeils & à commander leurs armées. Nous ſommes ſurpris de ne pas trouver le nom de *Théodore Agrippa* dans l'Abregé Chronologique du Préſident *Hénault*, ni dans la liſte des Miniſtres, ni dans celle des Guerriers, ni dans celle des Savans; aſſurément il mérite une place dans toutes les trois.

Conſtans d'Aubigné ſon fils, & indigne de l'être, fut le père de *Me. de Maintenon*. MR. DE LA BEAUMELLE, éclairé ſur la naiſſance de cette Dame par des Mémoires qui ſont cités parmi les piéces juſtificatives dans le 6me. Volume, corrige une faute où il eſt tombé dans la premiére Edition du premier Tome de cet Ouvrage. Là il avoit fait enviſager la naiſſance de *Madame de Maintenon* comme le fruit des amours furtifs de *Conſtans d'Aubigné* avec la fille du Concierge de Niort où il étoit priſonnier. Pur Roman! Sa mère fut Mlle. *de Cardillac*, fille de *Pierre de Cardillac* Seigneur *de la Lane*, & de *Louiſe de Montalembert*. *D'Aubigné* épouſa cette Demoiſelle en ſecondes noces après avoir tué ſa premiére femme.

L'hiſtoire de *Madame de Maintenon* avant ſon élévation eſt trop connue pour nous y arrêter. Elle ſe trouve de nouveau dans

le

le premier volume de ces Mémoires. Les amours du Roi en occupent la fin & le ſecond volume tout entier. Mr. DE LA BEAUMELLE demande pardon au Public de la frivolité de ce morceau, „Quand on voyage, dit-il, dans le pays des bagatelles, il faut bien en parler la langue. „Les Journaliſtes de Trevoux blâmerent „cette digreſſion. Qu'ils ne diſent pourtant „point que ces faits doivent être proſcrits „comme ſcandaleux. La vie des pécheurs peut être auſſi utile aux mœurs „que la vie des ſaints. Quoi de plus *inſtructif*, par exemple, que l'Hiſtoire „des *Papes*"? En effet ce morceau eſt bien frivole : il eſt pourtant charmant. Sur un fonds de vérité Mr. DE LA BEAUMELLE a prodigué des embelliſſemens ſans nombre, dans leſquels on voit briller toutes les graces & toutes les richeſſes d'un pinceau guidé par un diſcernement délicat, & animé par une imagination pleine de feu. Portraits ſaillans, réfléxions fines, tours vifs & heureux, déciſions hardies, ſentimens nobles, peintures voluptueuſes, mais ménagées avec aſſez d'art pour ne pas bleſſer la pudeur, ni faire goûter le vice, tout concourt à remplir, autant qu'il ſe peut, le vuide que de pareilles lectures laiſſent néceſſairement dans l'eſprit. L'Auteur inépuiſable allonge ſes recits par des converſations imaginées, qui portent les

couleurs des événemens qu'il raconte, & par des détails ingénieux de ce qu'il ſuppoſe s'être paſſé dans les ames des Acteurs. On diroit à ſon ton qu'il a été de toutes les parties & de tous les cercles dont il parle, ou même qu'il a le talent de ſonder les cœurs.

Les Volumes ſuivans roulent ſur des matières plus graves. L'aſcendant de *Me. de Maintenon* ſur l'eſprit du Roi, dont on voit les commencemens & le progrès dans le *ſecond Volume*, eſt porté à ſon comble dans le *troiſième*, & produit un changement total dans les ſentimens, du-moins dans la conduite de *Louis*. „ Les jours de „ ſon règne, dit l'Hiſtorien, qui avoient „ été marqués par des victoires & des fê„ tes, le furent deſormais par des ſenti„ mens & par des démarches pour le ſou„ lagement de ſes ſujets ". Il eſt fâcheux que *le Chapitre ſur la révocation de l'Edit de Nantes* ſe trouve ſi près de ce bel éloge. Soit que le Roi fût trompé par le faux zèle d'un Clergé, qui dans la cauſe de la Religion s'étoit dépouillé des ſentimens de l'humanité, ſoit qu'une dévotion mal éclairée eût aigri ſon eſprit & verſé dans ſon ame cette humeur atrabilaire qui porte ſi ſouvent les hommes à des excès cruels, il eſt certain que la miſère & l'effroi qu'a repandus dans ſon Royaume la révocation de cet Edit, ſeront une flétriſſure éternelle à la gloire de ſon règne. Notre Auteur n'a

n'a garde de paſſer ſous ſilence cette terrible époque. „ C'eſt en gémiſſant, dit-il, que „ je rouvre les plaies de la Patrie ; mais il „ eſt utile peut-être de s'arrêter un moment „ ſur un événement qui fut le terme des „ proſpérités de la France, & qui chan- „ gea tout le ſyſtême de l'Europe ". *Harlai* Archevêque de Paris, *Boſſuet* & le Père *de la Chaiſe* furent les directeurs de la conſcience royale dans cette affaire. Ayant repréſenté le Calviniſme comme un monſtre odieux qu'il falloit étouffer, ils ſentirent pourtant que la bienſéance exigeoit qu'on commençât cet ouvrage par des efforts pour la converſion des Calviniſtes. *Louvois* prêta ſon miniſtère, pour rendre celui des convertiſſeurs plus efficace : les troupes furent employées pour aider à la perſuaſion & pour éclairer l'entendement pur des Hérétiques. *Fénelon* ſeul refuſa leur ſecours dans le Poitou où il avoit commiſſion d'excercer ſon miniſtère. „ Les „ Curés, après avoir laſſé les Huguenots „ par des ſupplices, venoient leur dire, „ *voyez & goûtez combien le Seigneur eſt* „ *bon.* Les perſécutés préſentoient aux „ oppreſſeurs ces Edits ſacrés à l'ombre „ deſquels ils vivoient : c'étoit oppoſer le „ papier au fer.

Après que le Soldat eut diſpoſé les eſprits à recevoir la vérité, on fut d'avis de frapper le grand coup. On préſenta au „ Roi

„ Roi tant de liſtes infidèles d'abjurations
„ achetées, que ce Prince crut que l'Edit
„ de Nantes étoit deſormais inutile. Le
„ Conſeil opina unanimement pour ſa ré-
„ vocation, & parmi tant de Miniſtres
„ d'Etat il ne ſe trouva pas un homme.
„ La Poſtérité demandera peut-être quel-
„ les furent les raiſons qui engagèrent un
„ Prince ſi doux & ſi ſage à faire 4 mil-
„ lions de malheureux ? Qu'elle ſache
„ qu'il y fut déterminé par le zèle ſeul :
„ qu'il n'avoit lieu ni de les haïr, ni de
„ les redouter, ni de s'en plaindre, & &
„ qu'il ne les connoiſſoit que par les ſervi-
„ ces qu'ils lui avoient rendus.

„ *Châteauneuf* dreſſa l'Edit, *le Tellier*
„ le ſigna, & mourut content avec le can-
„ tique de *Siméon* dans ſa bouche ; *Louvois*
„ le fit exécuter. Le Pape ne témoigna
„ ni joie, ni reconnoiſſance, & alors ſe
„ vérifia ce que la Reine de Suéde avoit
„ dit au Senat de Stockholm, *Je connois*
„ *le Pape ; il ne donneroit pas quatre ſous*
„ *de toutes vos ames.*

Rien ne peut être plus touchant que le tableau que notre Auteur fait des horreurs qui accompagnèrent l'événement dont nous parlons, „ des Paſteurs expi-
„ rans ſur la roue ; des vieillards traînés
„ à l'autel par un ſoldat qui en blaſphé-
„ mant leur ordonnoit de recevoir ſon
„ Dieu ; des relaps jettés dans les plus af-
„ freux cachots ; des mourans perſécutés

„ juſ-

„ jusqu'aux derniers momens, cherchant „ *la lumière*, ne trouvant qu'un Prêtre „ odieux, & rendant à la fois l'ame & „ l'hostie; des cadavres des opiniâtres ex„ humés, foulés aux pieds & jettés à la „ voirie; ma plume se refuse, dit l'Auteur, „ à ces énormités: qu'on imagine seule„ment tout ce que peut inventer de cruel „ un Moine écumant de luxure, de zè„ le & de rage. Mais où étoit *Louis* „ XIV, dans le tems que ses Ministres fai„ soient des déserts de ses plus belles pro„ vinces? Il s'applaudissoit du nombre „ & de la facilité des conversions; il a„ chevoit Versailles. Il commençoit Mar„ li; il écoutoit *Boileau* qui lui disoit, *L'Univers sous ton règne a-t-il des mal„ heureux?*

Van Robais dit au Controlleur des finances que la révocation ruineroit absolument l'utile manufacture d'Abbeville. *Van Robais* eut une Chapelle. *Je veux*, dit Louis, *que mon Royaume soit Catholique, je n'entens pas qu'il soit appauvri.* Comment accorder ce mot avec sa reponse au Comte d'*Avaux* qui l'informoit que trois millions alloient sortir du Royaume avec les Huguenots, *mon Royaume se purge.* D'*Avaux* osa repliquer que *le purgatif le rendroit étique*, & offrit de ramener quantité d'ouvriers nécessaires aux manufactures. „ *S'ils n'abjurent*, repondit le Roi, *il* „ *vaut mieux qu'ils restent dans les pays é-*

„ *trangers*

„ *trangers, que de retourner dans le mien* „ *avec la liberté de demeurer dans l'erreur*".

„ La vaine gloire, ce fantome que les „ Sages mépriſent & que les Rois adorent, „ ravit aux Proteſtans leur dernière eſpé„ rance. *Louis* vouloit à tout prix ſoute„ nir ce qu'il avoit commencé. L'héré„ ſie s'étoit roidie contre le zèle: l'autori„ té ſe roidit contre l'entêtement. Et „ de ce combat entre la conſcience qui „ crioit *je ſuis libre*, & le deſpotiſme „ qui repondit *non: tu ne l'es pas*, on vit „ naître d'un côté la reſolution de tout „ ſouffrir, & de l'autre celle de tout écra„ ſer". Notre Auteur fait des efforts pour laver *Me. de Maintenon* de la tache d'avoir contribué à ces horreurs; mais ſans y réuſſir à ce qu'il nous paroît. Nous ne croyons pas à la vérité qu'en rendant *Louis* XIV dévot, elle ait voulu le rendre barbare: on ſait pourtant ſon influence ſur les démarches de ce Prince; on ſait l'ardeur de ſon zèle pour la converſion des Proteſtans; on ſait qu'elle tâcha d'ébranler la foi de ſes parens, non ſeulement par des argumens, mais par des promeſſes & des menaces (1); & de-là il n'y a que trop de raiſon de préſumer que ſi elle n'approuva pas les extrémités auxquelles les convertiſſeurs eccléſiaſtiques & militaires ſe livrèrent, elle en fut juſqu'à un certain point reſponſable, en voulant aveuglément

(1) *Voyez* ſes Lettres à Mr. *de Villette*.

ment la fin ſans penſer aſſez aux moyens. Mais quittons un ſujet ſi affligeant & tournons nos regards vers des objets moins lugubres.

L'eſtime du Roi pour *Me. de Maintenon* n'étoit pas exemte de paſſion ; la paſſion ſanctifiée par la dévotion le fit conſentir à un mariage ſecret, & la Dame, qui avoit mendié de la ſoupe à la Rochelle, devint l'épouſe de *Louis le Grand.* Perſonne ne doute plus de ce mariage : il y en a des preuves ſans nombre & ſans replique, quoique le contrat ne ſe trouve pas. „ Le „ *Roi*, dit notre Hiſtorien, vouloit bien „ que ſa Cour devinât qu'il avoit épou„ ſé *Me. de Maintenon*, mais il ne vou„ loit pas qu'elle en eût des preuves cer„ taines ; il lui ſembloit que le miſtère „ couvroit cette prodigieuſe diſproportion „ & que la vertu la corrigeoit ; il agiſſoit „ en Prince à qui les circonſtances ne „ permettoient pas de tout dire, & à „ *qui la* conſcience défendoit de tout ca„ cher ". Ces penſées ſont naturelles & juſtes malgré le zig-zag des antithèſes dont l'Auteur ſe ſert pour les exprimer. Ce qu'il y a de fâcheux dans cette manie pour les antithèſes, c'eſt qu'elle fait ſouvent ſacrifier la vérité au brillant. On en voit un exemple dans le caractère qu'on nous donne ici de Me. *de Monteſpan.* „ Elle eut mil„ le qualités, & pas une vertu ; mille

„ dé-

„ défauts & pas un vice ". Voilà des mots harmonieuſement arrangés qui ſemblent s'en reſuivre & ſe fuir comme des fugues en muſique, & qui au fonds ne préſentent que des fauſſetés à l'eſprit.

Ce mariage produiſit de bons effets & ſur l'eſprit & ſur le cœur du Roi. Secondé par les approches de la vieilleſſe, il le guérit de ce goût de frivolité & de faſte qui l'avoit trop dominé & pendant trop long-tems. Il s'appliqua aux affaires de ſon Royaume: il tourna ſa magnificence du côté de bonnes œuvres dont la gloire eſt ſolide & permanente: il penſa à Dieu en partie par ſentiment & en partie par étiquette (2). On ne ſauroit trop exalter le bel établiſſement qu'il fit à St. Cyr, aux inſtances & ſous la direction de *Me. de Maintenon*; une piété bienfaiſante fit naître ce projet, & l'exécution repondit en tout à la grandeur du deſſein. Tirer de la miſère trois cens Demoiſelles de la première nobleſſe, & donner des femmes bien élevées à l'Etat, voilà une œuvre qui jette plus de luſtre ſur le règne d'un Monarque

(2) Dans une Lettre de Me. *de Maintenon* au Cardinal *de Noailles*, datée du 31 Janvier 1700, ſe trouvent ces paroles: " *le Roi ne manquera pas* „ *à une ſtation ni à une abſtinence; mais il ne com-* „ *prendra point qu'il faille s'humilier, ſe repen-* „ *tir, aimer Dieu plutôt que le craindre* ". Voyez *Vol.* X. de ces Mémoires & Lettres pag. 138.

que que la gloire équivoque de cent batailles gagnées & de cent villes reduites en cendres. " *Louis* XIV, dit notre Auteur, a fait de plus grandes choſes que „ les Invalides & St. Cyr: il n'en a pas „ fait de meilleures ". Rien de plus parfait que le plan d'éducation qu'on obſervoit dans cette illuſtre ſociété, nos Lecteurs en trouveront un détail très intéreſſant dans ces Mémoires. Me. *de Maintenon* écartoit ſoigneuſement tout ce qui pouvoit altérer cette pureté de mœurs qui devoit diſtinguer ſa maiſon. La Marquiſe *de Dangeau* s'étant récriée un jour ſur la beauté d'une des Dames de St. Cyr, perdit par-là le privilége d'y retourner pendant cinq ans. Cette Dame étoit la ſeule qui fût belle: *Louvois* les ayant vûes raſſemblées, *que d'argent dépenſé*, dit-il, *encore ſi c'étoit pour de jolis minois!*

Racine travailla pour St. Cyr: les Tragédies d'*Eſther* & d'*Athalie* en ſont les fruits. Mr. DE LA BEAUMELLE parle à cette occaſion de ce beau génie, de ſes liaiſons avec la Cour, & de la diſgrace peu méritée qui le coucha au tombeau. *Un Poëte ſi tendre*, dit-il, *devoit mourir d'un coup de ſentiment.* Cela ſe peut, mais ſûrement il falloit avoir peu de ſentiment pour lui porter ce coup; *Louis* n'eſt guères grand dans cette affaire. *Racine* à la ſollicitation de Me. *de Maintenon* dreſſe un Mémoire ſur la miſére du Peuple: il exi-

ge d'elle le ſecret: elle le trahit par obéiſſance au Roi: le Roi indigné contre ſon Hiſtorien lui défend la Cour: le chagrin abrége ſes jours. Le Roi pendant ſa maladie envoya ſouvent demander de ſes nouvelles, mais ayant appris qu'il vouloit être enterré à Port-Royal, il ne témoigna nul regret de ſa mort. " Après cela fiez „ vous aux Rois & comptez ſur des a„ mis de Cour.

Dans un Chapitre ſur le Roi *Jaques* II & ſur la Reine d'Angleterre, que MR. DE LA BEAUMELLE a fouré dans ce Volume, on trouve un portrait odieux du Roi *Guillaume*, portrait tracé par un pinceau trempé dans le fiel, & manié par un homme qui ne penſe qu'à le prodiguer à tort & à travers. Nous ne repondrons à ces traits, par leſquels il répréſente ce Prince comme *prodigue de ſang humain*, comme *un Gladiateur ſanguinaire* &c, que par ce qu'il dit lui-même dans un de ſes bons intervalles; parlant de la mort du Roi *Guillaume*, voici comment il s'exprime." *Louis* „ en ayant reçu la nouvelle, n'en mar„ qua nulle joye: il crut s'être défait de „ ſon plus cruel ennemi: & il en perdit „ le plus *modéré*.

Mais il y a quelque choſe de plus que de l'étourderie à attribuer à ce Prince un vice abominable, & à oſer affirmer " *que* „ *Burnet l'exprime en diſant qu'il n'aimoit* „ *que les portes de derrière*; menſonge qui fait

fait horreur! Ces mots ne ſe trouvent pas *dans toute* l'hiſtoire de *Burnet*, du-moins avec l'application que leur prête ſi perfidement MR. DE LA BEAUMELLE. Mais voici peut-être les paroles de *Burnet* qui ont donné occaſion, quoique ſans la moindre raiſon, à l'inſinuation noire de notre Auteur. *Il* (le Prince d'Orange) *n'eut aucun vice, que d'une eſpéce, dans lequel il obſerva beaucoup de précaution & de ſecret.* (1). On ſait que ce Prince a eu des intrigues amoureuſes, mais en très petit nombre, & conduites avec un ſecret ſingulier. Il reſpectoit trop les bienſéances, pour les inſulter publiquement par un éclat ſcandaleux: il étoit trop zélé pour l'obſervation des loix qu'il fut appellé à maintenir, pour donner dans ſa perſonne un exemple public de ce relâchement qui les rend preſque inutiles. Dailleurs l'auſtérité de ſon caractère, & la grandeur de ſes vûes le portèrent naturellement à cacher des amours, que ſa façon de penſer lui auroit dû faire enviſager comme peu ſéans dans un Héros, que la Providence avoit élevé pour être le libérateur des nations & le défenſeur de la Religion. De-là, de ce ſecret, on a donné un tour des plus méchans à ces paroles de *Burnet*, tour abominable deſtitué non ſeulement de

(1) Voyez Burnet *Hiſtory of His own Times.* Edit. Fol. Vol. I. p. 690.

de toute preuve, mais auſſi de toute vraiſemblance.

Le IV *Vol.* commence par l'hiſtoire du Quiétiſme mis en vogue par Me. *Guion.* Hérétique aimable, d'un extérieur charmant & d'une vie ſans tache, elle gagnoit les cœurs tendres avec facilité; la nobleſſe de ſes traits, la douceur de ſes yeux, l'éloquence la plus naïve ſortant d'une bouche formée pour la perſuaſion, ne pouvoient guères manquer de faire des proſélites. Me. *de Maintenon* & St. Cyr donnèrent dans ſes filets, mais en ſortirent bientôt après, quand l'alarme de l'héréſie fut donnée par l'Egliſe. *Harlai* Prélat libertin, qui devoit ſon avancement à ſes débauches, & qui faiſoit retentir ſon diocèſe du bruit de ſon incontinence, étoit alors Archevêque de Paris. Il s'éleva avec fureur contre l'amour pur de Me. *Guion:* il voulut perdre une femme qui n'aimoit que Dieu. Elle avoit pour ami & défenſeur l'Abbé *de Fénélon*, homme d'un caractère tout différent de celui de *Harlai*, & dont notre Auteur fait le portrait que voici. " Tout à la fois homme à la mo-
„ de & le Saint de la Cour, il étoit ſou-
„ haité partout & ne ſe montroit qu'à
„ quelques amis utiles & choiſis. Il con-
„ cilioit tout l'enjoûment, toute la com-
„ plaiſance que demande le commerce
„ des femmes, avec toute la modeſtie
„ qu'exigeoit ſon état; ſimple avec le
„ Duc

„ Duc de Bourgogne, ſublime avec *Boſ-*
„ *ſuet*, brillant avec les Courtiſans: des
„ manières pleines de graces, une imagi-
„ nation vive, une éloquence touchante,
„ un ſtile plein de vérité & de goût, une
„ théologie affectueuſe, une paſſion ex-
„ trême d'aimer Dieu pour l'amour de
„ Dieu. Le feu de ſes yeux annonçoit
„ les plus impérieuſes paſſions: & ſa con-
„ duite la plus étonnante victoire. Voilà
„ le proſélite que Me. *Guion* mit à la tête
„ du Quiétisme ". Elle trouva pourtant dans *Boſſuet* un adverſaire redoutable: il exigea que *Fénélon* la condamnât, & de-là la rupture entre ces deux amis, rupture qui aboutit à la diſgrace du dernier. "Com-
„ me ſi une diſpute ſur l'amour étoit le
„ fléau de l'amitié, *Boſſuet* & *Fénélon*
„ ceſſerent de s'aimer dès-qu'ils ſçurent
„ qu'ils aimoient Dieu différemment ". *Cambrai*, diſoit le Pape, *péche par l'excès de l'amour divin*, & *Meaux par défaut d'amour pour le prochain*. Me. *de Maintenon*, ſelon notre Hiſtorien, fut inconſolable de la diſgrace de *Fénélon*, & cependant il nous a dit quelques pages auparavant que ce Prélat baiſſoit tous les jours dans ſon eſprit. Mais ſi elle fut ſi inconſolable de cet événement, pourquoi ne s'y oppoſa-t-elle pas?" Voilà, dit-il, la
„ queſtion que je faiſois à Madame la
„ Marquiſe D*** (belle autorité que ces
„ trois étoiles!) qui a long-tems vêcu avec

„ Mr. de *Cambrai* & Me. *de Maintenon*, & „ voici mot pour mot ce qu'elle me re„ pondit: *ſi la haute vertu de* Me. *de Main„ tenon avoit permis au Roi quelque ſoup„ çons jaloux: ils ſeroient tombés ſur Monſr.* „ *de Cambrai* ". En effet il eut été naturel pour un Roi qui avoit vieilli dans des intrigues amoureuſes, de ſoupçonner que les aſſemblées ſecrettes qui ſe tinrent entre Me. *Guion*, *Me. de Maintenon*, & quelques autres Dames ſous la direction de *Fénélon*, avoient d'autres objets que l'amour pur, ſi les caractères de ces perſonnes n'euſſent fermé la bouche à la calomnie.

Quelle étoit la véritable cauſe de la diſgrace de *Fénélon*? On eſt partagé là-deſſus. Quelques uns l'attribuent à Me. *de Maintenon*, irritée de l'oppoſition que ce Prélat eſt ſuppoſé avoir faite à la publication de ſon mariage avec le Roi; d'autres à l'horreur du Quiétiſme qu'avoit ce Prince, & aux intrigues de *Boſſuet* qui en tira parti contre un homme qu'il regardoit comme un rival redoutable dans la carrière de la gloire. MR. DE LA BEAUMELLE adopte une ſolution de cette queſtion, bien flétriſſante pour *Louis* XIV. Il attribue la diſgrace de *Fénélon* à cet immortel ouvrage dans lequel " les droits des „ Peuples eurent un défenſeur, la vertu „ un Panégiriſte, les bons Rois un mo„ dele ". *Le Télémaque & les directions pour*

pour la conſcience d'un Roi, (3) dont on avoit ſurpris une copie à Mr. le Duc de Bourgogne " indignèrent *Louis* étonné de „ voir le tableau d'un bon Roi, & fâché „ de ne s'y reconnoitre pas ". Les Mémoires Mſſ. de l'Evêque d'Agen fourniſſent le trait ſuivant qui paroît confirmer l'opinion de notre Auteur. " Un jour le „ Roi

(3) Une lettre de Me. *de Maintenon* au Duc *de Beauvilliers* nous apprend que le Roi brula de ſa main les papiers ſecrets du Duc de Bourgogne, parmi leſquels s'en trouvoient pluſieurs de l'Archevêque de Cambrai. Heureuſement le MS: original de *l'examen de conſcience pour un Roi* étoit en dépôt entre les mains de M. le Duc *de Beauvilliers*, ce qui le préſerva du ſort de tous les autres papiers de la caſſette. M. le Marquis *de Fénélon*, Ambaſſadeur de France auprès des Etats Généraux, l'avoit fait imprimer ſous le titre de *Directions pour la conſcience d'un Roi*, à la fin de la belle édition des *Avantures de Télémaque* faite à Amſterdam chez *Weſtein*, *Smith*, & *Chatelain* en 1734, *in-Folio* & *in-4.* Mais des ordres de la Cour obligèrent le neveu à ſupprimer cette précieuſe production de l'oncle. On en conſigna les exemplaires, & ils furent envoyés à Paris. Malgré ces précautions l'ouvrage reparut à Londres chez *Clément Davis* en 1747, *in-12.* par les ſoins de Me. G. . . & à la Haye la même année, chez *Neaulme*, par les ſoins de feu Mr. *Proſper Marchand*, ſous le nom de *Felix de St. Germain*; de-là probablement Mr. DE LA BEAUMELLE parle d'un Mr. *St. Felix* comme de l'Editeur de cet Ouvrage.

„ Roi dit au petit coucher en préſence „ de *Fagon* & *Felix*, *je ſavois bien par le* „ *livre des maximes que l'Archevêque de* „ *Cambrai étoit un mauvais eſprit ; mais* „ *je ne ſavois pas qu'il fût un mauvais* „ *cœur : je viens de l'apprendre en liſant* „ *Télémaque, on ne peut pouſſer l'ingrati-* „ *tude plus loin. Il a entrepris de décrier* „ *éternellement mon Règne* ". Eh ! que diſoit *Fénélon*, ſinon ce que *Platon*, *Xénophon* & *Cicéron* avoient dit avant lui ! Mais voilà comment au travers les applaudiſſemens bruyans des lâches adulateurs une conſcience allarmée fait entendre la vérité. L'illuſtre diſgracié tenta en vain de ſe juſtifier dans l'eſprit du Roi." Il „ ſe retira dans ſon diocèſe & s'y vengea „ de ſes ennemis par ſes vertus ". Il répandit ſes bienfaits ſur les malheureux : il vendit tout ſon bien pour calmer la ſédition qui s'éleva dans la garniſon de Cambrai parmi les troupes qui ſe revoltèrent faute d'être payées. Ses amis, & entr'autres le Père *de la Chaiſe*, firent valoir ces ſacrifices pour addoucir le Roi qui les écouta & ſe tut. " Peu touché même de „ la belle Lettre que *Fénélon* agoniſant a- „ voit écrite au Père *le Tellier*, il dit en „ apprenant la nouvelle de ſa mort, *le* „ *voilà donc mort cet homme qui m'a tou-* „ *jours payé d'ingratitude* ". Mais comment ? Etoit-ce parceque „ le Duc de „ Bourgogne né colère, impatient, avare,

„ étoit

„ étoit devenu entre les mains de *Fénélon* le plus doux, le plus patient, le plus „ bienfaisant des hommes ? „ Ingrat Précepteur, qui consuma ses forces à faire un Télémaque d'un Petit-fils de *Louis* XIV & qui lui enseigna l'art de rendre la France heureuse !

Le Duc de Bourgogne fit une alliance *qui le rendit heureux* : Mlle. de Savoye devint son épouse : on lira avec plaisir le détail intéressant dans lequel notre Auteur entre sur le caractère de cette aimable Princesse. Elle vint en France dans un âge tendre & y fut élevée. Elle alloit souvent à St. Cyr où elle reçut une partie de son éducation. „ Elle y desapprenoit la „ molleſſe de Versailles & devenoit entre „ les mains de Me. *de Maintenon* cette „ *Antiope* que *Minerve* formoit pour *Télémaque*. Quelquefois elle s'érigeoit en „ maitresse des classes à St. Cyr ; en cette qualité elle y faisoit le catéchisme & „ parconséquent l'apprenoit ; elle permettoit des questions : elle en exigeoit même, & y répondoit avec justesse. Une Demoiselle lui ayant demandé si „ l'on ressuscitoit avec le corps qu'on a „ eu sur la terre, la Princesse fort embarrassée, *voilà*, dit-elle, *de ces questions „ qui ne se font point ; il s'agit d'aller au „ Ciel & non de savoir comment on y sera „ fait.*

Nous passons sous silence les Chapitres

qui regardent l'état de la France en 1695, & la Paix de Ryswick, quoique écrits d'une manière intéreſſante & remplis de déciſions vraies & hardies; c'eſt à des anecdotes particulières que nous devons nous borner.

Après la diſgrace *de Fénélon*, le Cardinal *de Noailles* eut toute la confiance de Me. *de Maintenon;* l'Evêque de Chartres n'en ſouffrit pas, mais le Père *de la Chaiſe* n'y trouva nullement ſon compte. Ce Père orgueilleux, traîné par ſix chevaux fringans & logé dans un palais où tout ſe reſſentoit du goût du ſiécle, donnoit un ſpectacle de mondanité peu édifiant pour l'Egliſe. Le Prélat & la Dame tâchèrent de le ſupplanter, mais ne firent que l'ébranler un peu. *Hebert* Curé de Verſailles déſiroit ardemment de confeſſer le Roi: il avoit déjà eu avec lui quelques entretiens qui lui donnoient des eſpérances, voici un trait d'un de ces entretiens qui mérite d'être rapporté. „ *Votre plus ſolide* „ *gloire*, dit-il au Roi, *eſt d'aſſurer votre* „ *ſalut en réparant les fautes de votre jeu-* „ *neſſe. Cela eſt bien vrai*, interrompit le „ Roi, *mais très difficile: on a bien de la* „ *peine à ſe convertir*". Un jour *Hebert* lui cita l'exemple de St. *Louis*, pour lui prouver qu'on pouvoit ſe ſauver ſur le trône: „ *il ne communioit que deux fois l'année*, „ dit le Roi, *cependant c'étoit un grand* „ *Saint. Oui*, répondit le Curé, *mais il*

„ *ſe*

„ *ſe confeſſoit deux fois le jour. C'étoit donc* „ reprit le Roi, *un bien grand Pécheur* ".

Il nous paroît ſurprenant que, malgré l'influence qu'avoit Me. *de Maintenon* ſur l'eſprit du Roi, elle n'ait jamais pû éloigner de la confiance de ce Monarque le Père *de la Chaiſe* & *Tellier* ſon ſucceſſeur, quoiqu'il y eut tant de choſes contre ces deux Religieux, ſurtout contre le dernier, & que le Cardinal *de Noailles*, Prélat ſi reſpectable & ſi reſpecté, ait ſecondé les efforts de ſon illuſtre amie. Tout cela a fait recevoir plus facilement pour vraie l'hiſtoire qu'on a racontée de l'initiation de *Louis* dans les myſtères de *Loyola*, & de ſon aſſociation ſolemnelle au corps des Jéſuites.

La Chaiſe étoit mondain, & Me. *de Maintenon* n'aimoit pas dans les Religieux le relâchement des gens de Cour, ni l'ambition des gens du ſiécle. On le voit clairement par ce qui ſe paſſa entre elle & l'Abbé *Madot*. Cet Eccléſiaſtique avoit aſſiſté avec fruit aux derniers momens du Comte *d'Aubigné* frère de Madame *de Maintenon*, & fut recompenſé de ſes pieux ſoins par une bonne Abbaye. „ Indifférent „ pour les richeſſes, tant qu'il avoit été „ dans la pauvreté, il mépriſa la pauvre- „ té dès-qu'il fut riche ". Il demanda l'Evêché de Tournai & l'eut : puis celui de Belley & l'obtint, puis encore une Abbaye & l'obtint encore. „ Me. *de Maintenon* „ en-

„ entroit avec reconnoiſſance dans les be-
„ ſoins du ſaint Evêque, non ſans mur-
„ murer de ce qu'il lui faiſoit payer ſi
„ chèrement le ſalut de ſon frère ". Le Prélat n'étoit pas encore content: dans la plus brillante ſanté il ſe plaignit de l'air de Belley comme contraire à ſa poitrine; il déclara qu'il ne pouvoit y vivre & demanda une tranſlation dans un climat plus doux. „ Sa bienfaitrice qui voyoit ſon
„ embonpoint, & qui d'ailleurs eſtimoit
„ les Evêchés par les fatigues & non par
„ les revenus, lui répondit: *vous ne pou-*
„ *vez, dites-vous, vivre longtems à Bel-*
„ *ley: eh bien, Monſieur, apprenez à y*
„ *mourir.*

Dureſte Me. *de Maintenon* fut plus heureuſe à choiſir des Miniſtres pour l'Egliſe qu'à en choiſir pour l'Etat. Elle fit donner les départemens des finances & de la guerre à *Chamillard*, & on vit chargé de ces deux emplois, auxquels l'application & la capacité de *Colbert* & de *Louvois* avoient à peine ſuffi, un homme qui n'étoit connu que par ſon addreſſe au billard. Il ſentoit ſon incapacité, & eut recours à l'eſprit de ſa bienfaitrice pour en recevoir des inſtructions qu'elle lui donna par écrit, & dont on trouve les principaux traits raſſemblés par notre Auteur. Elles font admirer d'un côté le grand ſens de la Dame qui les dreſſa, & expoſent de l'autre l'imbécillité du Miniſtre qui s'en écarta toujours.

Le

Le *Cinquième Tome* de ces Mémoires commence par les Traités de Partage, & les Teſtamens qui ont produit la guerre de la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne. On y trouve des choſes intéreſſantes ſur l'hiſtoire ſecrette des événemens de ce tems, mais auſſi des traits qui montrent clairement que Mr. DE LA BEAUMELLE ſe permet des contradictions. Il exagère ſouvent & cela dans des occaſions où la ſimple vérité paroitroit une exagération à des gens peu inſtruits. Eſt-il vrai par exemple, que „ les Alliés exigèrent de *Louis* „ XIV, dans l'année 1710, qu'il rendît „ toutes les Provinces dont ſon Royaume „ s'étoit aggrandi depuis *François* I? "

Mr. DE LA BEAUMELLE n'eſt pas plus exact dans quelques-uns de ſes portraits que dans pluſieurs de ſes recits. Que penſera-t'on de celui qu'il fait du Roi *Jacques II*? „ *Mauvais* Prince, homme *de bien*; il per„ dit ſon Royaume, & fit des miracles; „ *les dévots* invoquèrent comme un Saint „ un Roi qui avoit pour Chancelier le „ barbare *Jeffries* ". S'il ſe mocque des dévots qui regardèrent le maître de *Jeffries* comme un *Saint*, ne s'expoſe-t-il pas lui-même à des railleries mieux placées en repréſentant ce même maître de *Jeffries* comme un *homme de bien*? La barbarie ſe rencontre ſouvent avec la dévotion, mais eſt incompatible avec la vertu. Il falloit pourtant une antithèſe à notre Auteur, &

il

il n'a pas balancé à l'acheter par une contradiction.

Les mauvaiſes affaires que les Jéſuites ſuſcitèrent au Cardinal *de Noailles* au ſujet du Nouveau Teſtament du Père *Quénel*, & de la Bulle *Unigenitus*, occupent une partie conſidérable de ce cinquième Volume. L'ouvrage de ce Père avoit mis l'Ecriture Sainte à la portée de tout le monde; voilà dequoi les Jéſuites s'allarmèrent. *Ces bonnes Gens*, dit notre Auteur, *croyoient fort dangéreux les livres que Dieu à faits.* Me. *de Maintenon* ne ſe déclara dabord ni pour ni contre les Janſéniſtes: elle repondoit aux deux Partis qui s'efforçoient de la gagner, „ *Je ne ſuis que* „ *Papiſte.* C'étoit bien aſſez". Quoiqu'il en ſoit, elle ne joua pas un beau role dans cette affaire: elle abandonna le Cardinal *de Noailles* ce reſpectable Prélat qu'elle avoit jugé ſi digne de ſon amitié & de ſa confiance, & qui ne ceſſa jamais de l'être. „ La „ poſtérité aura de la peine à lui pardon„ ner cette foibleſſe".

Louis XIV mourut pendant les troubles que ſes Confeſſeurs avoient fait naître dans l'Egliſe. Il mourut en odeur de ſainteté, & notre Auteur raconte toutes les circonſtances de cette lugubre ſcène, d'une manière touchante. Me. *de Maintenon* ſe retire auprès de Dames des St. Louis; arrivée à St. Cyr elle reçut une viſite du Regent, qui ayant reduit toutes les penſions,

sions, lui conserva celle de 4 mille Florins par mois qu'elle avoit sur la cassette: „ *pensian que son désintéressement lui a rendue nécessaire*, dit le brévet par ordre exprès du Régent". En effet son revenu fut consacré au soulagement des pauvres. Elle ne se reserva presque rien, & se refusa souvent le nécessaire. „ J'ai pris, dit „ *Mlle. d'Aumale*, ses dépenses des années „ 1717 & 1718; l'une va à 57942 liv: „ & l'autre à 68595, sur lesquelles il n'y „ a pour elle que quelques écharpes & quelques robes de chambre: tout le reste en „ pensions ou en aumones.

La mort de cette illustre Dame édifia tout le monde & donna sans doute une belle démonstration de la réalité de ses vertus. „ C'étoit aussi, dit notre Auteur, „ une consolation pour elle d'échapper à „ l'avenir effrayant qui promettoit une orageuse Régence.

Rien de plus noir que le tableau que Mr. DE LA BEAUMELLE fait de cette Régence. „ *Du Bois* fut honoré de la pourpre „ & chassa par sa présence du Conseil tous „ les Grands du Royaume. L'autorité fut „ sans bornes: avoir de l'or & de l'argent „ furent des crimes d'Etat: les fortunes „ les mieux établies furent renversées; & „ les plus injustes, les plus solidement établies. Un Etranger (*Law*) sans foi, „ sans nom, coupe d'un seul coup la tête

„ au

„ au peuple François. *Louis* XIV avoit „ gémi d'avoir fait quelques bleſſures à „ l'Etat: le Duc d'*Orléans* lui ôte tout „ principe de vie & en rit ". Diroit-on que c'eſt le même Duc d'*Orléans*, dont notre Auteur avoit parlé quelques pages auparavant comme d'un Prince, „ *à qui la Nature avoit donné tant de vertus brillantes, & à qui l'art de régner en enſeignoit tant d'utiles.* Mr. DE LA BEAUMELLE s'oublie ſouvent & ſes découpures devroient être ſurpriſes de ſe trouver miſes enſemble.

Nous ne pouvons dire qu'un mot du VI *Volume* de ces Mémoires. Il renferme des piéces juſtificatives, des Epigrammes auſſi & des Vers ſur *Me. de Maintenon*, dictés, les uns par la flatterie, d'autres par la vérité, & pluſieurs par la malignité & par l'envie. On y trouve entr'autres productions de cette Dame, *un Mémoire* de ſa façon *ſur le rappel des Huguenots fugitifs*, qui nous montre une ame portée par ſon naturel à la modération & à l'équité, mais jettée par le préjugé du Papiſme dans la ſévérité & dans l'injuſtice. Mr. DE LA BEAUMELLE a ajouté des notes à ce Mémoire, qui expoſent avec un grand ſens & avec une force admirable l'abſurdité monſtrueuſe & l'injuſtice de la perſécution. C'eſt à regret que nous nous voyons empêchés par la longueur de cet Extrait d'en donner quelques échantillons à nos Lecteurs. Les

Les entretiens de Me. *de Maintenon* avec Me. *Glapion* occupent la partie la plus conſidérable de ce Volume. Ces converſations, qui furent recueillies par les perſonnes mêmes qui y avoient aſſiſté, ſont pleines d'anecdotes & de détails amuſans. On y voit notre Héroïne dans ſon naturel, & on l'y contemple auſſi dans ſon beau. Pluſieurs Lettres de *Louis* XIV ſe trouvent à la ſuite de ces entretiens, & le Volume finit par cette Enigme que l'Auteur a trouvée au bas du portrait d'une femme du ſiécle paſſé.

L'eſtime de mon Roi m'en acquit la tendreſſe:
Je l'aimai trente ans ſans foibleſſe:
Il m'aima trente ans ſans remord:
Je ne fus Reine ni Maitreſſe.
Devine mon nom & mon ſort.

ARTICLE SEPTIEME.

THE CREDIBILITY of the Goſpel Hiſtory Part. II. or the principal facts of the New Teſtament, confirmed by Paſſages of ancient Authors, who were contemporary with our Saviour, or his Apoſtles, or lived near their time. Vol. XII. containing

ning a general review of the work, and a recapitulation of the eleven preceding Volumes with alphabetical Tables of Authors, and principal matters, by NATHANIEL LARDNER D. D. *London* 1755.

C'eſt-à-dire,

LA CREDIBILITE' *del' Hiſtoire de l' Evangile, Partie II dans laquelle l'on confirme les principaux faits du Nouveau Teſtament par des paſſages tirés d'anciens Auteurs, dont les uns ont été contemporains au Sauveur ou à ſes Apôtres, d'autres ont vêcu peu de tems après &c. par* NATHANAEL LARDNER *Docteur en Théologie.* Londres 1755.

CE Volume eſt le dernier de la II *Partie* de cet Ouvrage. Il contient avec un abregé des XI Volumes qui le précédent, quelques remarques ſur l'ouvrage en général, & une concluſion, dans laquelle l'Auteur fait ſentir le réſultat de tous les témoignages qu'il a raſſemblés; & où il fournit quelques nouvelles obſervations ſur les Livres apocriphes qui furent compoſés dans les premiers âges du Chriſtianiſme. L'on y trouve auſſi un indice des Variantes

tes & des Textes cités & expliqués dans cette II *Partie*, ainſi qu'une table des Auteurs & des matières dont il y eſt fait mention.

Les remarques ſur l'ouvrage en général ſont à la tête, & méritent d'autant plus notre attention, qu'elles ſervent la plupart à en faire connoître le prix. La première roule ſur le reſpect qui eſt dû à ce grand nombre d'Auteurs célébres dont on a allégués les témoignages. C'étoient des hommes diſtingués par leur ſavoir & par leur zèle pour la cauſe de l'Evangile, des hommes à qui nous avons l'obligation de nous avoir conduits aux ſources, & qui ont rendu témoignage à la vérité par une profeſſion ouverte de leur foi au milieu des périls & des ſouffrances. L'Auteur emprunte la plume de S. *Jerome*, pour tracer ici en deux mots l'éloge particulier de chacun d'eux. Il faudroit pour le raporter, copier d'après notre Auteur S. *Jerome*.

Notre Docteur fait remarquer enſuite, qu'il a toujours eu grand ſoin de diſtinguer les Ecrits authentiques, d'avec ceux qui ſont ſupoſés, & de fixer la vraie datte des Auteurs & des Ecrits dont il a fait mention. C'eſt ainſi qu'il a ſéparé la Lettre que S. *Clément* écrivit aux Corinthiens au nom de l'Egliſe de Rome, du Fragment qu'on lui a ſouvent attribué; de même que les Lettres originales de S. *Ignace*,

de celles qui ſont interpolées. Admettre indifféremment ces Ecrits comme authentiques, ç'eût été altérer le témoignage de l'Antiquité, & celui même des Pères Apoſtoliques.

Une autre obſervation dont l'Auteur conſidère l'objet comme un dédommagement de ſes longues recherches, eſt qu'on a découvert dans le 3. ſiécle pluſieurs Auteurs qui ont reçu l'Epitre aux Hébreux comme authentique, & dont on avoit omis juſqu'ici le témoignage. Tels ſont *Théognoſte* d'*Alexandrie* & *Methodius*, qui vivoient vers la fin du 3. ſiécle, de même que l'Auteur d'un Poëme contre les Marcionites, qui vraiſemblablement eſt le même que *Pamphile*. L'Auteur ſe croit auſſi fondé à dire que l'on trouve dans ſon ouvrage plus de citations qu'ailleurs d'anciens Ecrivains qui parlent de l'Epitre de S. *Pierre* comme écrite aux Gentils.

Toutes les fois que l'occaſion s'en eſt préſentée, il n'a pas oublié non plus d'indiquer les Ecrits que les premiers Chrétiens regardoient comme ſupoſés & apocryphes, indication par où il conſte que s'il y a eu des doutes ſur l'authenticité de quelques uns des Livres qui compoſent le Nouveau Teſtament, il n'y a point eu d'autre Livre qui ait été conſidéré comme canonique. Les Anciens citoient quelquefois ces Livres apocriphes, mais ſeulement

lement par voye d'illuſtration.

M. LARDNER avertit encore, que quoique ſon deſſein ait été principalement de faire connoitre les témoignages de l'Antiquité en faveur des Livres du Nouveau Teſtament, il n'a pas négligé entièrement ceux qui ont rapport au Vieux; qu'en indiquant les Livres de l'Ecriture, qui furent reçus par les différens Ecrivains de chaque ſiécle, il a montré en même tems par un grand nombre d'endroits tirés de leurs Ecrits, le cas qu'ils en faiſoient; qu'outre pluſieurs paſſages de S. *Auguſtin*, de S. *Chryſoſtome*, de *Théodoret*, d'*Euſébe*, deſtinés à établir la crédibilité de l'Hiſtoire Evangelique, & parmi leſquels il en eſt, qui ne le cédent pas aux meilleurs argumens des Modernes, l'on en trouve dans la II *Partie* de cet Ouvrage quelques uns qui rendent témoignage aux principaux faits raportés dans le Nouveau Teſtament, tels que la mort de J. C., ſa reſurrection, ſon aſcenſion: d'autres qui roulent ſur les progrès rapides & ſurprenans de l'Evangile: d'autres enfin ſur différens ſujets, qui ne peuvent qu'être bien reçus de ceux qui aiment les recherches, & ſouhaitent ſurtout de connoitre le vrai caractère des Auteurs eccléſiaſtiques des premiers ſiécles.

Ces Remarques ſont ſuivies de la *Récapitulation* que nous avons indiquée, & qui

nous paroît d'autant plus utile, qu'en ſervant de guide au grand nombre de Volumes qui compoſent la II *Partie* de cet Ouvrage, elle réunit ſous les yeux cette multitude de témoignages qui ſervent d'appui à l'authenticité de nos Ecritures. Comme elle n'eſt guères ſuſceptible d'extrait, nous nous bornerons aux réfléxions que fait Mr. LARDNER ſur la force de l'argument qui ſe tire de tous ces témoignages en faveur de la Religion Chrétienne. Les Livres qui en contiennent le dépôt, ont été reçus pour authentiques & comme régle de foi par des Auteurs contemporains aux Apôtres, & qui ont pû juger par eux mêmes de la vérité des choſes qui y ſont raportées. De-là que réſulte-t-il? Que la doctrine renfermée dans ces Livres, eſt véritable, & digne de ſervir de régle à la foi & aux mœurs, mais écoutons notre Auteur.

„ Dans la *premiére Partie* de cet Ou-
„ vrage, l'on a montré, dit-il, qu'avec
„ quelque ſoin qu'on épluche les Livres
„ du Nouveau Teſtament, l'on n'y trou-
„ ve rien qui ne convienne ſoit aux Au-
„ teurs à qui on les attribue, ſoit au
„ tems auquel on ſuppoſe qu'ils ont été
„ écrits. Ce qui ſeul, comme on l'a prou-
„ vé au long ci-devant, ſuffiroit pour
„ nous perſuader que ceux qui en ſont
„ les Auteurs, vivoient avant la ruine de
„ Jéruſalem, laquelle ſuivant la manié-
„ re commune de compter, arriva la 70.
„ année

„ année de la naiſſance de N. S.
„ Dans cette II *Partie* nous avons des preu-
„ ves formelles & poſitives, que les Livres
„ ſacrés ont été véritablement compoſés
„ par ceux dont ils portent le nom, & qui
„ s'annoncent comme Apôtres ou com-
„ pagnons d'Apôtres de ce JESUS qui fut
„ crucifié à Jeruſalem ſous le règne de
„ *Tibère*, lorſque *Pilate* gouvernoit la
„ Judée. C'eſt-là le témoignage unanime
„ de tous les ſiécles, de gens de tout pays,
„ & comme nous l'avons vû, par l'aveu
„ de ceux qui étoient cenſés Hérétiques,
„ particulièrement de ceux du 3. & 4.
„ ſiécles, auſſi bien que par celui des Or-
„ thodoxes, le témoignage de gens dont
„ les opinions différoient à pluſieurs é-
„ gards. Ces Livres furent reçus dès le
„ commencement avec la plus grande
„ vénération; ils ont été lûs conſtam-
„ ment dans toutes les Aſſemblées Chré-
„ tiennes, traduits en diverſes langues,
„ cités comme preuves dans tous les ou-
„ vrages de Religion, reclamés des diffé-
„ rentes Sectes dans les matières de con-
„ troverſe. On en a recommandé la lec-
„ ture comme de Livres qui renfermoient
„ le dépôt de la Doctrine Chrétienne, &
„ ils ont occaſionné un grand nombre de
„ Commentaires deſtinés à les éclaircir;
„ autant de preuves, autant de garands
„ de leur authenticité. Si ces Livres n'a-
„ voient pas été compoſés par ceux aux-

„ quels on les attribue, & ſi tout ce qu'on
„ y raporte n'avoit pas été trouvé vrai,
„ les auroit-on reçus dès les commence-
„ mens? Concluons en que la Doctrine
„ qu'ils renferment eſt émanée de Dieu,
„ & qu'elle ne peut qu'être embraſſée par
„ des hommes qui penſent, qui exami-
„ nent ſans partialité, & ſont diſpoſés à
„ ſe rendre à l'évidence.

Pour mettre cette vérité dans un plus grand jour encore, l'Auteur ajoute ici quelques obſervations ſur les Livres *ſupoſés* & *apocryphes* compoſés dans les premiers jours du Chriſtianiſme; & dabord il remarque que ces Livres étoient peu en uſage dans l'Egliſe primitive. On ne les voit cités dans aucun des Pères Apoſtoliques, dont les Ecrits s'étendent depuis l'an 70 de J. C. juſqu'à la 108. *Irenée* fait mention de quelques uns de ces Livres, mais il n'en cite aucun. Il en eſt de même de *Clément* d'Alexandrie; de S. *Jerome*, d'*Origène*, d'*Euſébe*, d'*Athanaſe*. S'ils en parlent, ce n'eſt même que pour les condamner. Ces ouvrages d'ailleurs ont toujours été peu connus. L'*Evangile ſelon les Egyptiens*, celui de S. *Pierre*, de *Thomas*, de *Matthias*, les *Actes* d'*André* & de S. *Jean*, tous ces ouvrages de l'impoſture, ſi l'on en croit *Clément* & *Euſébe*, étoient déja de leur tems dans l'obſcurité où ils ont mérité de reſter.

2. Ce n'eſt pas que ces Livres démentiſſent

tiſſent l'hiſtoire de l'Evangile; ils ſervoient plutôt à la confirmer; écrits ſous le nom feint de ceux que les Livres canoniques nous répréſentent comme Apôtres, ou compagnons d'Apôtres, leurs Auteurs ſupoſent tous la dignité de la perſonne de J. C., le pouvoir qu'il avoit de faire des miracles & celui de communiquer les mêmes dons à ſes Diſciples. Ils témoignoient auſſi un grand reſpect pour les Apôtres, & n'ignoroient pas que tous les Chrétiens partageoient avec eux les mêmes ſentimens. Le Prêtre, convaincu d'avoir forgé *les Actes de Paul & de Thécla*, avoua qu'il les avoit compoſés par amour pour S. *Paul*. Peut-être quelques uns d'entr'eux rejettoient-ils le Vieux Teſtament, toujours eſt-il conſtant que la plupart attribuèrent aux Livres du Nouveau, la même autorité que leur attribuoient les fidèles de ces tems-là. L'on ne ſauroit donc ſe prévaloir de ces ouvrages *apocriphes* pour affoiblir l'autorité de nos Ecritures.

3. Exceptez l'*Evangile ſelon les Hébreux*, qui vraiſemblablement n'étoit qu'une traduction en Hébreu du premier de nos Evangiles, & ſi l'on veut encore, *les Actes de Paul & de Thécla*, dont l'Auteur, au rapport de S. *Jerome*, fut cenſuré par S. *Jean*; aucun de ces ouvrages n'a été compoſé avant le commencement du ſecond ſiécle. St. *Luc* parle dans ſon Evangile de *pluſieurs*, qui avant lui avoient entrepris d'écrire la vie

de N. S., mais ces Ecrits défectueux sans doute & mal digérés disparurent bientôt après la publication de l'Evangile selon S. *Luc*, & des autres Evangiles ; l'on n'en trouve aucune trace dans les ouvrages qui nous sont parvenus. Mais si ceux dont on y fait mention, ont presque tous été composés après la fin du premier siécle, il est à présumer qu'ils renvoyent souvent aux Livres du Nouveau Testament, & c'est ce qui a lieu en effet dans la plupart de ces Ecrits, & même dans les *Actes de Paul & de Thecla* dont nous venons de parler, quoiqu'un des premiers apocriphes qui ayent paru. *Les Oracles des Sybilles* ne doivent qu'à nos Evangelistes leurs prétendues prophéties touchant la naissance de J. C., son batême, ses souffrances &c. L'Auteur inconnu des *Testamens des douze Patriarches* rend aussi un témoignage fort étendu aux Livres du Nouveau Testament, ainsi qu'aux faits & à la doctrine qu'ils renferment ; d'où il résulte encore que ces Ecrits, bien-loin de décréditer nos Livres sacrés, servent d'appui à leur authenticité.

4. L'Auteur distingue ici entre Livres *apocriphes* & Livres *supposés*, & prétend qu'il ne faut pas donner indifféremment ces noms aux Ecrits dont il s'agit. Un Livre *supposé* est un ouvrage attribué à tel qui n'en est pas l'Auteur. En ce sens le Livre des *Recognitions* est *supposé*, puisqu'il est attribué faussement à *Clément* le Ro-

Romain, mais il n'en eſt pas de même des *Evangiles* & des *Actes* dont nous avons parlé ci-deſſus. *Les Actes de Paul & de Thècla* parlent de S. *Paul*, mais ne ſont pas plus attribués à S. *Paul*, que les *Actes* des Apôtres écrits par S. *Luc* ne le ſont aux Apôtres, dont ils contiennent l'hiſtoire. Le vrai titre de ces Livres-là, eſt celui d'*apocryphes*, par où l'on entend ici des récits fabuleux des faits qu'ils rapportent. L'on trouve en effet dans ces Livres, touchant la doctrine, les diſcours, les miracles & les voyages des Apôtres, une multitude de narrations fauſſes & romaneſques.

Une 5. réfléxion roule ſur la manière dont ces Livres apocryphes furent publiés. Les divers recits dont S. *Luc* fait mention au commencement de ſon Evangile, furent dictés par un zèle ſincère pour la gloire de J. C. & l'on en peut dire autant de ces *Evangiles* & *Actes* qui parurent dans la ſuite. Mais imbus des principes qu'ils avoient puiſés dans les différentes écoles de Philoſophie, d'où ils étoient ſortis, leurs Auteurs tâchoient d'accorder ces principes avec la Doctrine Chrétienne, & ſe faiſoient un ſiſtême de Religion différent à pluſieurs égards de celui qu'avoient prêché J. C. & les Apôtres. Pour accréditer ces opinions, l'on recouroit à des traditions, vraies ou fauſſes, pourvû qu'elles les favori-

voriſaſſent, & ces traditions entremêlées de diſcours illuſoires, & de contes fabuleux, formoient un volume que l'on publioit ſous le titre d'Evangile, d'Actes, ou de voyages de tel ou tel Apôtre. C'eſt dans ces ſources que l'on trouve l'origine de la doctrine des deux principes, & d'autres dogmes tout auſſi monſtrueux.

6. Mais enfin les Apôtres ne ſont pas les ſeuls, auxquels l'on ait imputé des diſcours ou des actions auxquels ils n'avoient jamais penſé. Combien d'Ecrits fauſſement attribués à *Démoſthène*, à *Liſias*, à *Hippocrate*, à *Plaute* &c. Il eſt rare néanmoins que ces impoſtures prévalent dans le monde. Il n'eſt perſonne qui aime à ſe laiſſer tromper, & il en eſt beaucoup qui s'apliquent à découvrir & à faire connoitre les impoſteurs. Les premiers Chrétiens uſoient à cet égard de la plus grande circonſpection. Les titres de ce grand nombre d'Evangiles & Actes, dont nous avons parlé, ainſi que les fragmens qui nous en reſtent, en ſont une preuve & donnent tout lieu d'être perſuadé de l'authenticité des Livres qu'ils ont inſérés dans le Canon de l'Ecriture.

Telles ſont les différentes obſervations dont l'Auteur a accompagné ſa Récapitulation; il avoit compté d'y joindre les *Obſervations* qu'il avoit promiſes ſur le *Canon du Nouveau Teſtament*, mais ces

Ob-

Obſervations s'étant groſſies juſqu'à former deux autres Volumes plus conſidérables que celui-ci, il les a publiées ſéparément. Elles ne ſerviront pas aureste de bornes à ce grand Ouvrage; Mr. LARDNER ſe propoſe de raſſembler encore les témoignages des Auteurs Chrétiens, en faveur des principaux faits raportés dans le Nouveau Teſtament, tels que la naiſſance de J. C., ſes miracles, ſa mort &c. Ce ſera le ſujet du *Second Livre*, renfermé à ce que ſupoſe l'Auteur, en un ſeul Volume. Viendra enſuite un Recueil de paſſages tirés d'Auteurs Juifs, Payens, Incrédules, ſuivant la datte de leurs Ecrits, qui ont rendu un témoignage favorable aux Livres du N. T. & aux faits qu'ils contiennent. Enfin l'ouvrage ſera terminé par une hiſtoire des Hérétiques des deux premiers ſiécles.

Nous faiſons les vœux les plus ardens pour que notre infatigable Auteur ait tout le tems d'achever un ouvrage auſſi utile à l'affermiſſement de la Religion.

A R-

ARTICLE HUITIEME.

MEMOIRES de Mr. de *** pour ſervir à l'Hiſtoire des Négociations depuis le Traité de Riswick, juſqu'à la Paix d'Utrecht. A *la Haye* (c'eſt-à-dire *Paris*), 1756. 12. 3 Vol. T. I. pp. 368. Tom. II. pp. 412. Tom. III. pp. 439.

QUoiqu'on ait tû dans le titre le nom de l'Auteur de ces Mémoires, le Public n'ignore pas qu'ils ſont de Mr. le Marquis de TORCY Sécrétaire d'Etat ſous *Louis* XIV, chargé du département des affaires étrangères, bien inſtruit par conſéquent des négociations dont il s'agit ici, dans leſquelles il a été lui-même un des principaux négociateurs.

Cet Ouvrage forme une ſuite aux Mémoires de Meſſrs. les Comtes d'*Eſtrades* & d'*Avaux*, ſuite bien précieuſe, ſoit par l'importance de la matière, ſoit par la manière dont elle eſt écrite, la netteté, le bon ſens, le ton de probité, de modération & de modeſtie qui y règnent.

Le I *Tome* diviſé en deux parties, contient dans la I. les négociations qu'occaſion-

ſionnèrent, entre les différentes Puiſſances de l'Europe, la ſituation de l'Eſpagne prête à perdre un Roi maladif & dépourvû d'héritiers nés de lui, & le déſir de prévenir la guerre qu'une ſi riche ſucceſſion ne pouvoit manquer d'allumer. On y lit enſuite les événemens que produiſit l'acceptation que fit *Louis* XIV du Teſtament de *Charles* II en faveur du Duc d'*Anjou*, & les premières démarches que la France accablée par les ſuccès des Alliés, fit pour avoir la paix. Nous ne ſuivrons pas en détail le fil de toutes ces négociations, & de tous ces événemens aſſez connus, & d'ailleurs racontés avec trop de préciſion, pour que le récit en puiſſe être abrégé. Nous croyons que nous ferons plus de plaiſir à nos Lecteurs, en raſſemblant ici ſous un point de vûe les raiſons qu'allégue l'Auteur de ces Mémoires, à meſure que le fil de l'hiſtoire ou des négociations les lui fournit, pour réfuter l'opinion preſque généralement reçue " que le Teſtament „ du Roi d'Eſpagne *Charles* II, ſource „ d'une longue & ſanglante guerre, a été „ conçu à Verſailles, accepté & exécuté „ à Madrid, par les intrigues ſecrétement „ liées avec le Cardinal *Portocarrero*, „ ainſi qu'avec d'autres Miniſtres gagnés, „ comme on le ſupoſe, par l'or que le „ Marquis d'*Harcourt*, créé depuis Pair „ & Maréchal de France, avoit abon-

„ dam-

„ damment répandu pendant le cours de „ ſon Ambaſſade ".

Cette idée, déja fort décréditée par Mr. de *Voltaire*, eſt entièrement détruite ici par pluſieurs circonſtances, qui réunies ont toute la force d'une démonſtration hiſtorique. Dès l'an [illegible] le Marquis d'*Harcourt* envoyé par *Louis* XIV à Madrid, pour y veiller aux intérêts de la France, & fortifier ſon parti, propoſa à ſon maître de diſtribuer de l'argent pour gagner les Grands, mais le Roi ne jugea pas à propos de faire des dépenſes, que le crédit de la Reine d'Eſpagne, dévouée aux intérêts de l'Empereur, auroit rendues inutiles.

Il ſe paſſa plus de trois mois depuis l'arrivée du Marquis d'*Harcourt* à Madrid, avant qu'il pût obtenir une audience du Roi d'Eſpagne, audience qui finit preſque auſſitôt qu'elle fut commencée, & dans laquelle parconſéquent il n'eſt pas vraiſemblable que le Marquis ait engagé ce Prince à ſigner un Teſtament en faveur de la France.

Après le Traité ſigné à la Haye en 1698, le 11 Octobre, entre la France, l'Angleterre, & les Etats Généraux, par lequel on réglioit le partage à faire en cas de mort du Roi d'Eſpagne, des Etats dépendans de cette Couronne, aſſignant au Prince Electoral de Bavière l'Eſpagne & les Indes; au Dauphin les Royaumes de Naples

ples & de Sicile avec quelques places de l'Italie, & à l'Archiduc le Milanès, le Marquis d'*Harcourt* fit pour obtenir ſon rappel, des inſtances qu'il n'auroit pas faites ſans doute, ſi le Roi d'Eſpagne eût ſigné ſecrétement un Teſtament ſuggéré, dont l'Ambaſſadeur auroit négocié & obtenu la ſouſcription.

Après la mort du Prince de Bavière, arrivée le 8 Fevrier 1699, par laquelle le Traité de partage étoit anéanti, le Roi de France libre, dit Mr. de TORCY, de tout engagement, auroit pû s'en tenir à ce prétendu Teſtament ſuggéré, ſi véritablement il eût exiſté; mais il fit aulieu de cela propoſer à l'Angleterre un nouveau Traité ſur le modèle de celui de 1698.

Le ſecond Traité de partage ayant été réglé mais non encore ſigné, à cauſe des oppoſitions de l'Empereur, le Roi penſant à le faire communiquer au Roi d'Eſpagne, voulut ſavoir l'avis du Marquis d'*Harcourt*. Cet Ambaſſadeur répondit que rien ne ſeroit plus contraire au ſuccès du Traité que cette communication; que tous les Eſpagnols regardoient la diviſion de la Monarchie comme le plus grand mal qui pouvoit leur arriver; que le Roi d'Eſpagne auroit lieu de ſe plaindre de ce partage, & qu'on auroit le tems de prendre des meſures pour l'empêcher: qu'auſſitôt que ce Prince auroit les yeux fermés, il y avoit beaucoup d'apparence que le gros

des peuples porté pour la France s'addreſſeroit à elle, ſi l'on ne ſavoit rien du Traité; il ajoutoit, qu'il attendoit les ordres du Roi pour reſter ou pour partir, ne voyant pas qu'il y eût plus rien à faire dans cette occaſion à un Ambaſſadeur de ſa Majeſté pour ſes intérêts. „ Ces conſidérations ſolides auroient été déplacées, dit „ l'Auteur des Mémoires, & ne pouvoient „ être repréſentées par un Miniſtre auſſi „ éclairé que l'étoit le Marquis d'*Harcourt*, „ ſi l'habileté de ſa négociation à Madrid „ eût engagé le Roi d'Eſpagne à ſigner un „ Teſtament ſuggéré. Il lui auroit ſuffi „ de rappeller au Roi ce qu'il avoit obtenu en conſéquence des ordres de ſa Ma„ jeſté, s'il avoit été poſſible qu'elle eût ou„ blié un point ſi important, & apparem„ ment déſiré ".

On ne peut pas dire que le Roi trompoit ſon Ambaſſadeur; il auroit agi contre ſes intérêts, en lui montrant ſi peu de confiance, & dailleurs à quoi bon faire communiquer au Roi d'Eſpagne un Traité contraire au Teſtament qu'il auroit fait? A quoi bon encore laiſſer à Madrid, comme le fit le Roi de France, un Ambaſſadeur qu'une défiance ſi marquée auroit entièrement décrédité? Mais bien loin qu'il eût une pareille défiance, la Dépêche par laquelle il répondit aux repréſentations de ſon Ambaſſadeur eſt toute remplie de la confiance qu'il avoit dans ſon zèle & dans

ſes

ſes lumières. Enfin après bien des délais, le ſecond Traité de partage fut ſigné à Londres & à la Haye dans le mois de Mai de l'an 1700, l'Empereur perſiſtant dans ſon refus d'y entrer; & le Marquis d'*Harcourt* eut la permiſſion de revenir en France. Peu avant la ſignature, le bruit s'étoit répandu que le Roi d'Eſpagne avoit appellé l'Archiduc à ſa ſucceſſion. Le Marquis d'*Harcourt* encore à Madrid en demanda l'éclairciſſement à *Ubilla* Sécrétaire de la Dépêche *univerſale*, dont l'embarras augmenta les ſoupçons, que le Marquis n'auroit pas eus ſans doute, s'il eût obtenu le Teſtament prétendu.

Enfin le Marquis d'*Harcourt* partit de Madrid le 20 Mai 1700, & ce ne fut que le 2 d'Octobre que le Roi d'Eſpagne, après avoir conſulté les Théologiens, les Juriſconſultes & le Pape, ſigna un Teſtament qui appelloit à ſa ſucceſſion le Duc d'*Anjou* ſecond fils du Dauphin.

Charles II mourut le 1. de Novembre. Comme on doutoit à Madrid ſi le Roi de France accepteroit les diſpoſitions du Roi Catholique, le Courier qui en portoit la nouvelle à Paris, devoit être envoyé ſur le champ à Vienne, pour déférer la ſucceſſion entière à l'Archiduc en cas de refus de la part de la France.

Le Roi conſulta ſes Miniſtres, avant que de donner audience à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne chargé de lui communiquer le Teſ-

tament. On trouve ici expoſées avec beaucoup de force les raiſons pour & contre l'acceptation ; d'un côté les reproches auxquels le Roi s'expoſoit de violer ſa parole en acceptant, & la certitude de la guerre qu'il s'attireroit de la part des Princes voiſins de la France allarmés de ſa puiſſance, ſembloient devoir empêcher l'acceptation. D'un autre côté un refus transféroit la ſucceſſion totale à l'Archiduc, & la maiſon d'Autriche réuniſſoit la puiſſance de *Charles-Quint*, autrefois ſi fatale à la France. Il falloit que le Roi en n'acceptant pas le Teſtament ou abandonnât toute la ſucceſſion d'Eſpagne, ou fît pour maintenir le Traité de partage une guerre dont il ſoutiendroit ſeul tout le poids. Et à quel titre déclarer la guerre à l'Eſpagne? Quel tort ſon dernier maître avoit-il fait à la France en reconnoiſſant un de ſes Princes pour ſon héritier univerſel? Et quelle injure lui faiſoit la nation Eſpagnole en ſe ſoumettant aux volontés de ſon Roi? Il n'eſt pas étonnant après cela que les ſentimens fuſſent partagés dans le Conſeil du Roi. Le Sécretaire d'Etat appuya les raiſons pour l'acceptation. Le Duc *de Beauvilliers* conclut à s'en tenir au Traité de partage. Le Chancelier reprit les raiſons pour & contre, & conclut que le Roi ſeul pouvoir décider. Le Dauphin conclut ſans héſiter pour l'acceptation, & le Roi décida de même, demandant que ſa réſolution

lution fut tenue ſecréte pendant quelques jours.

Cette réſolution excita dans l'Europe l'agitation qu'on avoit prévûe. Le Roi forma des alliances pour la ſoutenir. Le Roi de la Grande Bretagne & les Etats-Généraux, quoique bleſſés de l'infraction du Traité de partage, balancèrent ſur le parti qu'ils prendroient, mais s'unirent enfin par le Traité de la *grande alliance*, ſigné à la Haye le 7 Septembre 1701 par les Miniſtres de l'Empereur, du Roi de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux.

On ſait quels furent les ſuccès de cette grande alliance, & par quelle ſuite de pertes la France fut obligée à ſonger à la paix. On trouve à la fin de cette première Partie les premières démarches qu'elle fit pour l'obtenir, & les inſtructions que le Roi donna au Préſident *Rouillé* envoyé pour en traiter avec les Hollandois, l'opinion commune étant que la ſeule voie d'y parvenir étoit de s'adreſſer à eux. Le Roi réſolu de faire les plus grands ſacrifices, & d'accorder aux Hollandois les conditions qu'ils appelloient préliminaires, dont la ceſſion de l'Eſpagne étoit la principale, ne doutoit preſque pas du ſuccès de cette négociation, à laquelle *Rouillé* avoit ordre d'aporter la plus grande facilité. On voit dans la ſeconde Partie, toutes les démarches inutiles que ce Miniſtre fit pour réuſſir dans

les conférences qu'il eut au Moerdik, & à Bodegrave avec *Buis* Penſionnaire d'Amſterdam, & *Wanderduſſen*, ou plutôt *Vanderduſſen* Penſionnaire de Tergau. „ Le „ premier, dit l'Auteur des Mémoires, „ attaché à l'Angleterre portée pour la „ guerre, obſcur dans ſes longs diſcours, „ plus propre à ſuſciter des difficultés „ qu'à les applanir. Le ſecond paroiſſoit „ plus facile, mieux intentionné, mais „ ſi ſoumis à ſon Collégue, qu'il ſembloit n'oſer ouvrir la bouche en préſence d'un ſupérieur attentif à ne le pas „ laiſſer ſeul avec le Préſident *Rouillé*.

Toutes les avances que fit ce Miniſtre de la part de ſon maître, n'aboutiſſoient qu'à faire naître de nouvelles prétenſions; & quelque naturel qu'il ſoit au cœur humain de s'enorgueillir dans la proſpérité, on ne peut qu'être ſurpris, ſurtout quand on ſe repréſente les tems qui ont précédé & ſuivi, de voir avec quelle hauteur les Députés de la République en uſoient alors avec un Monarque, qui quelques années auparavant avoit été la terreur de l'Europe & celle des Provinces-Unies en particulier. L'Auteur des Mémoires prétend trouver beaucoup de mauvaiſe foi dans les procédés des Hollandois, qui enfloient leurs prétenſions, à meſure qu'on leur cédoit ſur celles qu'ils avoient dabord formées, & dont ils avoient paru diſpoſés à ſe contenter. Quoi-

Quoiqu'il en ſoit, on ne peut en liſant toute la ſuite de cette négociation, qu'admirer & adorer avec humilité la profondeur des voies de la Providence, qui élève & abaiſſe les Etats comme il lui plait, & l'on en peut tirer les leçons les plus inſtructives contre l'orgueil de la proſpérité & contre l'abattement & la défiance de l'adverſité. Rien n'eſt plus propre à faire naître ces réfléxions que le portrait touchant que fait Mr. DE TORCY de la ſituation où ſe trouvoit alors la France & ſon Roi. „ Le „ cours d'un règne heureux, dit-il, n'a„ voit été traverſé, pendant une longue „ ſuite d'années, d'aucun revers de fortu„ ne. Le Roi reſſentit d'autant plus vi„ vement les calamités, qu'il ne les avoit „ pas éprouvées depuis qu'il gouvernoit „ par lui-même un Royaume floriſſant. „ C'étoit un terrible ſujet d'humiliation „ pour un Monarque accoutumé à vain„ cre, loué ſur ſes victoires, ſes trium„ phes, ſa modération lorſqu'il donnoit „ la paix & qu'il en préſcrivoit les loix, „ de ſe voir alors obligé à la demander à „ ſes ennemis; leur offrir inutilement pour „ l'obtenir la reſtitution d'une partie de ſes „ conquêtes, celle de la Monarchie d'Eſ„ pagne, l'abandon de ſes Alliés, & for„ cé de s'adreſſer pour faire accepter de „ telles offres, à cette même République, „ dont il avoit conquis les principales Pro-

„ vinces en l'année 1672, & rejetté les „ ſoumiſſions, lorſqu'elle le ſupplioit de lui „ accorder la paix à telles conditions qu'il „ lui plairoit de dicter.

„ Le Roi, ajoute-t-on, ſoutenoit un „ changement ſi ſenſible avec la fermeté „ d'un héros, & la ſoumiſſion parfaite „ d'un chrétien aux ordres de la Provi- „ dence, moins touché de ſes peines in- „ térieures, que de la ſouffrance de ſes „ peuples; toujours occupé du moyen de „ les ſoulager, & de terminer la guerre". Sans doute auſſi, s'il tiroit de ces révolutions toutes les réfléxions ſalutaires qu'elles lui pouvoient fournir, il y voyoit un juſte retour de la hauteur avec laquelle il avoit lui-même traité ſes ennemis dans ſa proſpérité, & il s'humilioit ſous le doigt de ce Dieu puiſſant, qui abaiſſe l'orgueil des Potentats & des Peuples, quand il lui plait, & qui ſe joue de toute la grandeur & de toute la prudence humaine.

Rien n'eſt plus touchant que la ſcène qui ſe paſſa au Conſeil du Roi, quand on y apprit l'inutilité des dernières Conférences dont la relation diſſipa toute eſpérance de paix, en faiſant ſentir encore plus la néceſſité de l'obtenir. Les Miniſtres firent une cruelle peinture de l'état où ſe trouvoit le Royaume, & du perſonnage affreux que le Roi ſeroit peut-être forcé de faire pour contenter ſes ennemis. „ Le Roi é-

„ prouva

„ prouva pour-lors, nous dit-on, que l'é-
„ tat d'un Monarque maître abſolu d'un
„ grand Royaume, n'eſt pas toujours l'é-
„ tat le plus heureux & le plus à ſou-
„ haiter. Il ſentit que s'il étoit au-deſſus
„ des autres hommes, il étoit auſſi expo-
„ ſé à de plus grands revers; que plus on
„ eſt élevé, plus l'infortune eſt ſenſible"...

Il ſe reſolut à de nouveaux ſacrifices, *Rouillé* eut ordre de reprendre les Conférences, & l'on dreſſa ſes inſtructions; mais ce fut Mr. DE TORCY qui fut chargé de les exécuter. Ce Miniſtre, plus particulièrement inſtruit des intentions du Roi que *Rouillé*, dont il a l'attention de relever le mérite à cette occaſion, s'offrit de ſon chef au Prince pour aller lui-même travailler à obtenir la paix, ou pénétrer du-moins les ſecrets deſſeins des ennemis, malgré les périls, les peines & les déplaiſirs auxquels l'expoſoit une pareille commiſſion.

Le *ſecond Tome* rend compte des Conférences tenues inutilement à la Haye l'an 1709, & enſuite à Gertruydenberg l'an 1710, pour ménager la paix avec les Hollandois. On ne peut que louer le zèle, la bonne foi, la modération & en même tems la dextérité que montre M. DE TORCY dans cette négociation, & la modeſtie avec laquelle il y parle de lui-même. Quel malheur pour la République de s'être crue obligée à ſacrifier à ſes engagemens tous les avantages que ce Miniſtre lui offrit!

Mr. DE TORCY n'étoit pas de ces Négociateurs qui ſe plaiſent à noircir ceux avec qui ils traitent, ou à jetter des ſoupçons ſur leur probité. Lors même qu'il ſe plaint de l'obſtination des Députés de l'Etat à rejetter avec hauteur toutes les propoſitions qu'il leur faiſoit, bien différent du Comte d'*Avaux* & de ſemblables Ecrivains, il rend juſtice à leur déſintéreſſement perſonel & à la droiture de leurs intentions. Rien de plus beau que le portrait qu'il fait du grand Penſionnaire *Heinſius*, on le trouve à la tête du ſecond Volume.

„ Il étoit, dit-il, conſommé dans les af-
„ faires, dont il avoit une longue expé-
„ rience, . . Il n'étoit accuſé ni de ſe
„ complaire aſſez dans la conſidération
„ que lui donnoit la continuation de la
„ guerre pour la vouloir prolonger, ni
„ d'aucune vûe d'intérêt perſonel. Son
„ extérieur étoit ſimple ; nul faſte dans
„ ſa maiſon ; ſon domeſtique, compoſé
„ d'un Sécretaire, d'un Cocher, d'un La-
„ quais, d'une Servante, n'indiquoit pas
„ le crédit d'un prémier Miniſtre. Son
„ abord étoit froid : il n'avoit rien de ru-
„ de ; ſa converſation étoit polie ; il s'é-
„ chauffoit rarement dans la diſpute.

„ Les Traités, ſoit de partage, ſoit de
„ la grande alliance, avoient paſſé par
„ ſes mains. Il étoit donc inſtruit des af-
„ faires principales, & parconſéquent....
„ très-capable de connoitre & de facili-

„ ter,

„ ter, s'il le vouloit, les voies qui pou-
„ voient conduire à la paix. On verra
„ l'usage qu'il fit de ses lumières par la
„ rélation des Conférences tenues à la
„ Haye &c ".

Nous renvoyons au Livre même pour y voir cette rélation, le plan que Mr. DE TORCY s'étoit proposé, la manière dont il le suivit, le compte qu'il en rendit à son maître, les difficultés que les Hollandois opposérent à la paix, & les demandes outrées des Alliés. On y verra ce que pensoit Mr. DE TORCY du Duc de *Marlborough* & du Prince *Eugène*; le rapel de ce Ministre, suivi peu de tems après de celui du Président *Rouillé*, le Roi ayant resolu de continuer la guerre plutôt que d'accepter les Articles préliminaires dressés par *Heinsius*, & qu'on trouvera raportés ici tout au long, avec les observations des Ministres de France sur ces Articles, & les réponses à ces observations. La plus grande partie de ces choses sont raportées dans les Lettres même de Mr. DE TORCY au Roi, dans les Dépêches de ce Prince à Mr. *Rouillé* & à son Ministre, & dans la Lettre qu'il écrivit aux Gouverneurs de ses Provinces, pour les instruire des obstacles qui s'opposoient à la paix.

Quoique les Conférences de la Haye fussent rompues, la France ne cessoit pas d'avoir besoin de la paix, de la désirer,

&

& d'entretenir des correſpondances ſecrétes en Hollande, pour profiter des momens où l'on pourroit renouer la négociation. Le Roi en vint juſqu'à déclarer qu'il accepteroit les Préliminaires dreſſés à la Haye, ſi l'on pouvoit trouver quelque tempérament à l'égard des Articles 4. & 37; dont le prémier portoit que dans deux mois le Roi feroit enſorte que le Royaume de Sicile, poſſédé encore par le Duc d'*Anjou*, ſeroit remis à l'Archiduc; & que le Duc ſortiroit dans ce même eſpace de tems de tous les Etats de la Monarchie d'Eſpagne; le 37 Article faiſoit dépendre la paix de l'éxécution du quatrième, la ceſſation d'armes ne devant être prolongée qu'autant que cet Article auroit ſon entier effet.

Ces nouveaux efforts de la France produiſirent les Conférences de Gertruydenberg, où le Maréchal d'*Uxelles* & l'Abbé *de Polignac* ſe rendirent par ordre du Roi, en qualité de ſes Plenipotentiaires, pour convenir, s'il étoit poſſible, ſur ces deux Articles, avec *Buis* & *Vanderduſſen* Députés des Etats-Généraux. Ces Conférences tenues depuis le 9 May 1710, juſqu'au 25 Juillet, furent auſſi infructueuſes que les précédentes, les Hollandois s'obſtinant à exiger que le Roi ſe chargeât de détrôner lui-même ſon petit-fils dans deux mois, par la contrainte, ſi la perſuaſion ne ſuffiſoit pas; & le Roi ne pouvant ſe réſoudre

dre à accepter cette condition, qu'il regardoit comme barbare, injuſte, & impoſſible à exécuter, en venant cependant juſqu'à offrir des ſubſides aux Alliés pour les aider à chaſſer *Philippe* du trône.

Le diſcours que met Mr. DE TORCY dans la bouche des Députés Hollandois dans cette occaſion, mérite d'être raporté. " Après des plaintes réciproques, „ dit-il, les Deputés élevant la voix, „ parlèrent avec la même ſuffiſance, que „ ſi leurs maîtres vainqueurs de l'Univers „ euſſent dicté les conditions de la paix. „ Il ſembloit qu'ils euſſent le pouvoir de „ préſcrire un terme de peu de momens „ pour laiſſer le choix, ou d'accepter „ les loix qu'ils impoſeroient, ou de ſe „ précipiter en les refuſant, dans une „ ruine inévitable. La volonté des Alliés, „ dirent-ils, eſt que le Roi ſe charge ou „ de perſuader au Roi d'Eſpagne, ou de „ le contraindre lui ſeul, & par ſes ſeules „ forces, de renoncer à toute ſa Monarchie. L'argent ni la jonction des troupes „ Françoiſes ne leur conviennent pas; „ l'exécution du Traité eſt la ſeule ſureté „ qu'ils exigent; & qu'il ſoit ſatisfait à „ tous les Articles préliminaires dans l'eſpace de deux mois: ce terme expiré, „ la tréve eſt rompue, la guerre recommencera, quand même de la part du „ Roi les autres conditions préliminai-

„ res

„ res auroient été pleinement accom-
„ plies. . . . L'unique moyen d'avoir la
„ paix, eſt que les Alliés reçoivent des
„ mains du Roi l'Eſpagne & les Indes.
„ Ce n'eſt point à eux à s'embarraſſer des
„ moyens, il ſuffit qu'ils conſentent à
„ laiſſer au Roi *Philippe* le partage qu'ils
„ lui aſſigneront; ils s'en expliqueront
„ quand ils le jugeront à propos ". Quel langage! Qu'il étoit heureux de le pouvoir tenir, mais qu'il eût été prudent de s'aſſurer auparavant qu'on pourroit le tenir toujours!

„ Qui eût dit alors (c'eſt la ſage ré-
„ fléxion que Mr. DE TORCY a placée au
„ commencement du 3 *Volume*), qui eût
„ dit que les proſpérités de cette alliance
„ ſi formidable des ennemis de la Fran-
„ ce & de l'Eſpagne étoient à leur der-
„ nier période? Que l'Etre ſouverain, qui
„ fixe des limites à la mer, & calme
„ quand il lui plait l'impétuoſité de ſes
„ flots, arrêteroit inceſſamment le torrent
„ de tant de victoires, que deux ans ne
„ s'écouleroient pas encore, & qu'avant
„ ce terme ces Guerriers ſi fiers, ſi en-
„ ivrés de leurs ſuccès, confondus alors
„ dans leurs deſſeins, reſtitueroient au
„ Roi les plus importantes places qu'ils
„ lui avoient enlevées? Qu'il ne ſeroit
„ plus queſtion . . . . de ces préliminaires odieux . . . que la mémoire en
„ ſeroit abolie; que ce ſeroit faire gra-

„ ce

„ ce aux Hollandois que d'oublier la
„ hauteur des diſcours que leurs Députés
„ avoient tenus dans leurs Conférences?...
„ Que malgré les efforts de la ligue & les
„ avantages qu'elle avoit remportés, le
„ petit-fils de *Louis*, choiſi par la Provi-
„ dence pour régner en Eſpagne, demeu-
„ reroit affermi ſur ſon trône, reconnu
„ Monarque & poſſeſſeur de l'Eſpagne &
„ des Indes, par un nombre d'ennemis
„ qui ne recueilleroient de tant d'années
„ d'une guerre ſanglante, que l'accable-
„ ment des dettes contractées pour ſoute-
„ nir leurs vaſtes deſſeins?

„ Ces revolutions, ajoute l'Auteur, ſi
„ peu attendues, ſi peu apparentes au
„ mois d'Août 1710, devoient être l'œu-
„ vre du doigt de Dieu. Les hommes ne
„ pouvoient ſe flatter que leur induſtrie
„ ou leur vaine ſageſſe duſſent préparer &
„ conduire de ſi grands changemens; mais
„ qui les auroit annoncés eût paſſé pour
„ viſionnaire ".

On verra dans ce *troiſième Volume* les commencemens & la ſuite de ces changemens. La troiſième Partie de cet Ouvrage renferme les negociations entamées & continuées avec l'Angleterre pendant l'année 1711, après la révolution qui arriva dans le Miniſtère, diminua le crédit du Duc de *Marlborough*, & plaça à la tête des affaires des Miniſtres intéreſſés à ſouhaiter la paix, que la mort de l'Empereur *Joſeph*

ſeph, qui laiſſoit l'Archiduc ſeul héritier de ſes Etats, contribua encore à faciliter. Nous ne pourrions, ſans donner dans une longueur exceſſive, ſuivre le fil de toutes ces négociations, des efforts qu'on fit pour ſe raprocher, des obſtacles qui ſurvinrent, des moyens qu'on employa pour les lever, juſqu'à ce qu'enfin l'Angleterre & la France étant d'accord, leurs Plénipotentiaires s'aſſemblèrent à Utrecht avec ceux des Hollandois, pour y traiter de la paix générale. Ces négociations, qui ſe terminèrent par la paix d'Utrecht ſignée le 11 Avril 1713, font la quatrième Partie de l'Ouvrage & terminent le troiſième Volume. On y verra la chute de *Marlborough* dont l'Auteur ne fait pas un portrait avantageux, & à qui il prête des projets de vengeance dont tout le monde ſans doute ne croira pas facilement la vérité. On y lira les pertes que fit la famille Royale de France, les obſtacles que firent naître de nouveau à la paix, des morts qui raprochoient le Roi d'Eſpagne du trône de France, obſtacles qui furent levés enfin par la rénonciation que fit ce Prince à la couronne de ſes pères. Tout ce Volume, de même que les précédens, eſt également intéreſſant par les choſes & par la manière de les préſenter, quoiqu'un peu plus vif dans la qualification des perſonnes. Nous avons regret de ne pouvoir nous y arrêter plus long-tems. L'Auteur, avant

avant que de finir, fait la comparaiſon de la paix d'Utrecht avec les Préliminaires propoſés par le Penſionnaire *Heinſius* en 1709, & les demandes encore plus dures faites à Gertruidenberg en 1710. Il termine ſon Ouvrage par une réflexion qu'il a déja plus d'une fois ramenée, mais qui ne pouvoit l'être trop & qui ſervira de cloture à cet Extrait.

„ Nous louons l'Antiquité, dit un ancien Auteur, nous en recherchons les „ faits & leurs circonſtances, peu curieux „ de ce qui s'eſt paſſé de nos jours.

„ Que ceux qui s'en inſtruiront par la „ lecture de ces Mémoires, diſent avec le „ Légiſlateur du peuple de Dieu: " *Reconnoiſſons aujourd'hui ce que nos enfans, peut-être nous mêmes, nous n'avons point aſſez reconnu, les châtimens du Seigneur notre Dieu, ſes merveilles, ſa main toute-puiſſante, ſon bras étendu, ſes ſignes, ſes œuvres prodigieuſes.*

ARTICLE NEUVIEME.

LOGICA in uſum ſtudioſæ Juventutis &c.

C'eſt-à-dire.

LOGIQUE à *l'uſage de la jeuneſſe, par* AMI DE LA RIVE, *Paſteur & Profeſſeur en Philoſophie*, 8. pp. 334. *ſans l'Avertiſſement, la Table des Matières, & les Prolegomènes qui en ont* 64. Genève, *chez les frères* De Tournes.

MR. le Profeſſeur DE LA RIVE, qui depuis un grand nombre d'années remplit dignement la chaire de Profeſſeur en Philoſophie à Génève, pendant qu'il en édifie l'Egliſe par ſes Prédications, nous apprend dans un court Avertiſſement, placé à la tête de cet Ouvrage, qu'il ne l'avoit point deſtiné à l'impreſſion : qu'il l'avoit dicté à ſes diſciples il y a vint-cinq ans, par ordre du Sénat Académique, mais que les copies en étant devenues de plus en plus fautives en ſe multipliant, il a cédé enfin aux inſtances qu'on lui a faites de le livrer à l'impreſſion.

„ Qu'on

„ Qu'on n'y attende pas du neuf, nous „ dit le modeſte Profeſſeur, ni une diction „ recherchée, qui ſeroit au-deſſus de la „ portée des jeunes gens, à qui ſeuls il eſt „ deſtiné. Si des perſonnes plus inſtruites „ en tirent quelque fruit, cela paſſera mon „ attente, quoique j'aye toujours eu en „ vûe d'y raſſembler les préceptes les plus „ utiles pour acquérir des idées claires & „ diſtinctes des choſes, & pour faire des „ progrès dans toutes les ſciences."

Ce n'eſt en effet qu'un abrégé de Logique, mais très bien compoſé. On y trouvera dans un ordre clair, & dans un ſtile où l'Auteur a tout ſacrifié pour ſe mettre à la portée des commençans, les préceptes les plus utiles, & les remarques les plus intéreſſantes ſur les différentes opérations de l'eſprit humain. Avis, préceptes, exemples, tout y tend à l'avancement du vrai ſavoir, de la vertu & de la réligion. L'Auteur y évite avec ſoin les queſtions ſubtiles ou de pure curioſité, & tout ce fatras de ſcience ſcholaſtique, dont on chargeoit autrefois la Logique, mais dont le moindre inconvénient eſt de fatiguer l'eſprit inutilement, & de dérober ſon attention à des études plus importantes.

Nous ne penſons pas à donner ici une analyſe ſuivie & détaillée de cet ouvrage; il faudroit pour cela le tranſcrire preſque tout entier, parcequ'il ne contient rien que

d'eſſentiel, & qu'il eſt lui-même l'analyſe & le canevas des leçons que donne de bouche le ſavant Profeſſeur. Tout ce que nous pouvons faire, c'eſt d'en indiquer le plan & la méthode, en faiſant remarquer avec quelle attention & quel art on y a fait entrer les queſtions les plus importantes, & les avis les plus ſages.

On trouve dabord des Prolégomènes ſur la Philoſophie & la Logique en général. On s'arrête peu ſur les queſtions préliminaires de la Philoſophie, ſe contentant d'en donner ici la définition, d'indiquer ſon objet & ſon but; l'ordre & le ſtile dans lequel on doit l'enſeigner; & renvoyant aux leçons verbales ce qui en regarde l'origine & l'hiſtoire, l'excellence & l'utilité. On vient enſuite à la Logique en particulier, dont on indique le but, qui eſt de nous conduire à la connoiſſance de la vérité. Il faut pour cela quatre choſes. 1. Avoir des *idées* claires. 2. Former des *jugemens* exacts. 3. Savoir à l'aide du *raiſonnement* découvrir ce que nous ne connoiſſons pas, par le moyen de ce que nous connoiſſons. 4. Ranger nos connoiſſances dans un ordre & ſelon une *méthode* convenables. Ces quatre opérations de l'entendement, les *idées*, les *jugemens*, le *raiſonnement*, & l'arrangement, ou la *méthode*, ſont l'objet d'autant de parties de la Logique, qui s'attache à les rectifier & à les perfectionner.

On

On diſtingue enſuite la *Logique naturelle*, qui n'eſt autre choſe que le bon ſens naturel, d'avec l'*artificielle*, improprement ainſi nommée, qui n'eſt que le recueil, & les conſéquences des obſervations faites ſur la nature de l'entendement humain, & ſur ſes différentes opérations. On en indique les avantages qui ſe reduiſent à ces quatre principaux, à *faciliter* & à *abréger* la route de la vérité; à *garantir* plus ſurement de l'*erreur*, & à la faire *découvrir* plus aiſément.

Le I *Livre* traite des *idées*. Après avoir expliqué le ſens général de ce mot qui déſigne toute notion, toute penſée préſente à l'eſprit ſur une choſe quelconque touchant laquelle on ne prononce rien, on entreprend de conſidérer les idées prémièrement *en elles-mêmes* ou par-raport à notre ame, & en ſecond lieu par-raport aux *objets* qui les excitent. I. Conſidérées en *elles-mêmes*, ou 1. elles repréſentent ſimplement quelque objet extérieur, ſans que l'état de l'ame ſoit ſenſiblement changé, & cette image formée dans l'eſprit s'apelle *perception*, *ſimple appréhenſion*: ou 2. l'objet extérieur agite ſi fort les organes du corps, que l'ame éprouve un changement ſenſible, & alors l'idée prend le nom de *ſentiment* ou de *ſenſation*: ou 3. l'ame ſe repréſente quelque objet abſent qu'elle a conſidéré autrefois, c'eſt alors *mémoire*; ou

imagination s'il s'agit d'un objet corporel qu'on ſe repréſente ſous quelque image: ou 4. enfin l'ame ſe repréſente des objets incorporels par des idées qu'on apelle *intellectuelles*, telles que ſont les idées de Dieu, de l'ame humaine, de l'affirmation, du doute &c. C'eſt la matière des quatre premiers Chapitres de ce Livre, où l'on trouve des réfléxions très ſenſées ſur les uſages & les deſtinations de ces différentes eſpéces d'idées, & en particulier des avis très ſages ſur les moyens de régler & de perfectionner les différentes eſpéces d'imagination, de fortifier la mémoire, & de faire un bon uſage de l'entendement.

Dans le Chapitre V on traite l'intéreſſante queſtion ſur l'origine des idées; on y rejette l'opinion de ceux qui les tirent toutes des *ſens*, & de ceux qui prétendent qu'il y a des idées *innées*; & on ſe détermine pour le ſentiment de ceux qui raportent l'origine des idées tout à la fois aux *ſens extérieurs*, au *ſentiment intérieur*, & à la *réflexion*. On traite à cette occaſion dans le Chap. VI de l'*abſtraction*, qui eſt un des moyens que la réflexion employe pour former des idées; on en explique la nature, les différentes eſpéces, les avantages & les abus.

II. On paſſe enſuite à la conſidération des idées, par-rapport à leurs *objets* qu'on ré-

réduit à trois classes; les *substances*, les *modes*, & les *relations*, sans s'arrêter aux dix catégories d'*Aristote*, qui ne sont qu'une distinction arbitraire. L'examen de ces trois classes d'objets remplit les Chap. VII, VIII, IX, X, & XI, où l'on traite entr'autres avec beaucoup de simplicité & de netteté les fameuses questions sur le nombre des substances, sur leurs différentes espéces, & sur la connoissance que nous en avons, & l'on refute à cette occasion les sentimens de *Spinosa* & de *Locke*. On raporte ensuite les différentes distinctions des idées, en *simples* & *composées*; *singulières*, *particulières* & *universelles*; *claires* & *obscures*; *distinctes* & *confuses*; *adéquates*, ou complettes, & *inadéquates*. Tout cela est expliqué avec beaucoup de méthode & de clarté dans les Chap. XII, XIII, XIV, & XV. Comme nos idées sont attachées à des mots, & que l'acquisition ou la communication de celles-là dépend en grande partie de ceux-ci, il étoit nécessaire de traiter du langage, où des mots qui servent à exprimer nos idées; c'est à quoi on a destiné le Chap. XVI & dernier de ce I Livre, dans lequel on trouve d'excellentes régles sur cette matière.

Le II *Livre* traite de la seconde opération de notre esprit, ou des *jugemens* & des *propositions*. On en explique la nature & les distinctions avec une netteté & une

préciſion qui ne laiſſent rien à déſirer. On traite chemin faiſant & à meſure que l'occaſion s'en préſente pluſieurs queſtions importantes, ſur la vérité & la fauſſeté des propoſitions en elles-mêmes, ſur leur certitude, ou leur évidence par-rapport à nous. On établit quatre moyens par leſquels nous pouvons connoitre la vérité, ſavoir les *ſens*, la *démonſtration*, la *perception évidente* du raport entre deux idées, & le *ſentiment intérieur*; & l'on montre que ces différens moyens ſe reduiſent à l'*évidence*, qui parconſéquent doit être regardée comme la régle du vrai, régle naturelle & univerſelle que tous les hommes ſont forcés d'admettre par un ſentiment intérieur, & qui n'a pas beſoin d'autre caractère que d'elle-même, malgré toutes les objections des Pyrrhoniens.

Les trois derniers Chapitres de ce Livre, qui ne ſont pas les moins importans, ſont deſtinés à examiner les principales cauſes de nos erreurs. On les y raporte à trois claſſes. La 1re. ſource d'erreur eſt dans les *facultés* par leſquelles notre ame apperçoit les objets; les ſens, la mémoire, l'imagination, qui, ſi nous nous en ſervons comme il faut, ne nous induiſent jamais en erreur; nous égarent, ſi nous négligeons les précautions néceſſaires contre leurs illuſions, précautions que l'on indique ici avec les régles qu'il faut ſuivre pour s'en bien ſervir. La

La 2. source d'erreurs c'est l'abus de la *parole*. L'ambiguité des mots, leur sens vague & indéterminé, le changement que le tems aporte à leur signification; les divers sens dans lesquels les employent les différens Auteurs, la diversité de stile; les allusions que les mots renferment; les expressions figurées; voilà tout autant de sources d'erreurs qui montrent la nécessité de l'intelligence des langues & de la critique.

Enfin la troisième source d'erreur ce sont les mauvaises *habitudes* de l'ame & les *passions*; à cette source se raportent 1. La paresse, la légèreté, & la trop bonne opinion de nous mêmes, qui font que nous décidons avant que de nous être donné le tems d'examiner. 2. Les préjugés, ou les opinions reçues sans aucun examen, soit dans l'enfance, soit dans un âge plus avancé, par une confiance aveugle en nos maîtres. 3. Surtout les passions; la haine, l'amour, l'avarice, l'ambition &c, sont comme autant de verres colorés & figurés, à travers lesquels les objets nous paroissent tout autres qu'ils ne sont. 4. Enfin nos penchans & nos inclinations, qui sans troubler notre raison avec autant de force que les passions, influent sourdement & constamment sur nos jugemens. Notre sage Professeur indique les remédes contre toutes ces différentes sources d'erreurs, &

donne d'excellens conſeils pour s'en garantir.

La 3e. opération de l'entendement, ſavoir le *raiſonnement*, fait la matière du III *Livre*. On y en analyſe la nature, on en explique les fondemens, & les différentes eſpéces, de même que celles des ſophiſmes, ſoit de ceux qui péchent contre les régles de la Logique, & dont l'attention à ces régles peut nous garantir, ſoit de ceux plus communs & plus difficiles à éviter, qui naiſſent de notre corruption, contre leſquels il faut chercher des remédes dans la Morale.

La *méthode*, ſa nature, ſon but, ſes régles générales, ſes différentes eſpéces, leurs régles particulières, ſon excellence & ſon utilité ſont la matière du IV *Livre*, terminé par quelques Chapitres, où notre zèlé Profeſſeur donne les meilleures des régles ſur la manière d'enſeigner & d'étudier; ſur les qualités & les talens néceſſaires aux maîtres; ſur la modeſtie & l'amour de la vérité néceſſaires dans les diſciples; ſur le choix des études & des lectures; ſur la manière de faire celles-ci; ſur le ſoin en particulier & la méthode de faire des obſervations ſur ce qu'on lit; ſur l'étude des hommes, & ſur l'attention à la faire ſervir à nous avancer dans la vertu; ſur les obſervations & les expériences Phyſiques, & ſur l'uſage qu'on en doit faire;

enfin

enfin ſur le parti qu'on peut tirer de la converſation, & ſur les diſpoſitions de modeſtie & de politeſſe qu'on doit y apporter.

Donnons par voie d'exemple une eſquiſſe de ce que M. DE LA RIVE conſeille à ſes diſciples touchant l'uſage des *Converſations*, c'eſt le dernier Chapitre de tout l'Ouvrage.

Les avis du judicieux Auteur ſur ce ſujet ſe reduiſent à dix. Le 1 fait ſentir aux jeunes gens combien il y a à gagner pour eux dans les converſations des perſonnes ſages & éclairées. Le 2. avec quelle politeſſe ils doivent y entrer, pleins de docilité, ennemis du vain babil, de l'oſtentation, de la contention, de l'ironie & de la ſatyre. Le 3 tend à leur perſuader qu'il leur importe de s'entretenir avec des gens de toutes ſortes de profeſſions, ſurtout avec les plus habiles dans leur art. Le 4, que dans ces entretiens ils doivent être auſſi ſoigneux de parler peu que d'écouter bien & beaucoup. 5, 6. D'une reſerve extrême à dire leur avis, & à contredire le ſentiment d'autrui. 7. Egalement modeſtes & faciles en tâchant de faire prévaloir le leur, lorſqu'il s'agit de choſes peu eſſentielles, & fermes, ſans opiniâtreté néanmoins à le ſoutenir quand l'importance de la matière l'exige. 8. Que ſi les autres s'obſtinent & refuſent de ſe rendre, loin de leur en vouloir du mal,

il

il faut en prendre occaſion de ſe défier de ſoi-même & d'examiner la queſtion débattue, tout de nouveau. 9. Avec ces diſpoſitions on apprendra quelquefois plus dans une heure de converſation avec un habile homme, que par de longues & aſſidues lectures. 10. Mais pour en profiter encore davantage, il ſera bon de jetter ſur le papier un choix des choſes les plus neuves, des penſées les plus fines, des expreſſions même les plus énergiques, ou les plus élégantes qu'on aura entendues. Et ſi de tems en tems on examine ce que l'on gagne dans les entretiens avec les perſonnes qu'on fréquente, on jugera bientôt quelles ſont celles dont on doit le plus rechercher le commerce & la familiarité.

On voit par cet échantillon avec quelle ſageſſe notre Auteur conduit ſes Diſciples au bien. En général nous pouvons recommander la lecture de cette Logique, comme d'un des abregés les plus faciles, les plus ſolidement inſtructifs, les moins chargés d'inutilités, que les jeunes gens puiſſent ſe procurer, & l'on ne peut que ſavoir un gré infini au ſavant Profeſſeur de s'être laiſſé enfin déterminer à le publier.

ART.

ARTICLE DIXIEME.

COMMENTARII Societatis Regiæ Gottingenſis, &c. &c.

C'eſt-à-dire,

MÉMOIRES *de la Société Royale de Gottingue pour les années* 1751, 1752, 1753, & 1754. 4 *Vol. in-4to. dont le premier contient en tout pp.* 475, *le 2d.* 460, *le 3me* 496, *& le 4me* 517. *A Gottingue chez* Elie Luzac. *diverſes années.*

L'Ouvrage dont on vient de lire le titre, n'eſt pas de ceux dont la nouveauté fait le principal mérite, ainſi nous nous flattons qu'on ne déſapprouvera pas qu'à l'occaſion du 4 *Vol.* qui vient de paroître, nous rendions ſuccinctement compte des précédens, quoiqu'ils ſoient déjà publiés depuis quelques années. Cette raiſon nous engagera à nous reſſerrer plus que ne ſembleroit le demander l'importance, le choix & la variété des matiéres

tières qu'ils contiennent. Nous aurons soin à l'avenir de ne pas laisser accumuler ainsi les Volumes d'un Ouvrage si propre à décorer notre Journal, & à le rendre digne de l'attention des Gens de Lettres & de goût; nous les annoncerons désormais avec l'étendue convenable aussitôt qu'ils nous seront parvenus. Nous commencerons aujourdhui par l'histoire de l'établissement de la Société Royale de Gottingue.

Les Sciences fleurissoient dans cette ville depuis que le Roi de la Grande-Bretagne y avoit érigé une Académie, dont les noms célébres des *Haller*, des *Mosheim* des *Gesner* & de tant d'autres illustres Savans ont porté la réputation dans toutes les contrées de l'Europe. Mr. le Baron de *Munehausen* protecteur zèlé des Arts & des Sciences en général, & particulièrement de l'Académie de Gottingue, a jugé que rien ne contribueroit plus à en augmenter l'éclat que l'établissement d'une Société Littéraire, telle que celles qui subsistent avec tant de gloire dans les premières villes de l'Univers. Il communiqua cette idée entr'autres à Mess. de *Mosheim* & de *Bunau*, qui la reçurent avec l'approbation & les éloges dont elle étoit digne. Après en avoir conféré avec eux, & ensuite avec Mr. *de Haller*, Mr. de *Munehausen*, chargea celui-ci de dresser un plan sur lequel on

on pût travailler enſuite à donner à la Société la forme & les réglemens les plus avantageux. Mr. de *Haller* travailla avec quelques uns de ſes collègues à exécuter les ordres du Miniſtre, qui approuva le plan qu'ils lui préſentèrent au mois de Janvier 1751. Il l'envoya enſuite au Roi ſon maître; ce ſage Monarque non ſeulement conſentit à l'établiſſement de la Société, mais voulut de plus en être lui-même le Protecteur & l'honorer du nom de Société Royale.

Elle embraſſe toutes les Sciences en général; les diverſes branches de la Philoſophie, de la Médecine, des Mathématiques, de la Littérature ſacrée & profane, tout eſt de ſon reſſort, mais elle exige de ſes membres qu'ils ne traitent aucune matière rélative à quelqu'une de ces Sciences, qu'autant qu'ils pourront y faire quelque découverte nouvelle, ou du-moins y répandre beaucoup plus de jour qu'on n'avoit encore fait. C'eſt-là une de ſes premières loix. Les diſſertations qu'elle recevra ſeront rangées ſous trois claſſes. La première contiendra l'Hiſtoire naturelle dans toutes ſes branches, la Phyſique, la Botanique, l'Anatomie, la Chymie. La 2de l'Aſtronomie, les différentes parties des Mathématiques, & de la ſcience des grandeurs; & la troiſième, l'Hiſtoire de l'ancien & du moyen âge, avec

avec tout ce qui peut y avoir raport, la Philologie ancienne, & les Belles Lettres.

Les autres loix fixent le nombre des membres de la Société, réglent leurs travaux & leurs assemblées. Le nombre des membres resident à Gottingue est fixé à huit, dont trois sont *honoraires*, & les cinq autres dans lesquels sont compris le Président & le Sécretaire, sont *ordinaires* & ont une pension du Roi. Les membres ordinaires étrangers sont au nombre de neuf, outre trois *associés* (sodales) *extraordinaires*. On admettra de plus aux assemblées de la Société six jeunes gens étudians à Gottingue, décorés de quelque grade Académique, ou distingués par leur application & par leurs progrès dans les Sciences. Ce nombre au-reste n'est pas tellement déterminé par la loi, qu'il ne soit jamais permis de le passer; on pourra l'augmenter, si l'intérêt de la Société l'exige. Les assemblées sont fixées au premier Samedi de chaque mois; elles se tiendront dans la maison du Président, depuis deux heures après midi jusques à cinq. Dans chaque assemblée, quelqu'un des *membres ordinaires* lira une Dissertation sur la partie des Sciences à laquelle il est particulièrement attaché. Les autres réglemens regardent les fonctions & les devoirs du Président & du Sécrétaire, la manière de procéder à l'élec-

tion

tion des membres & des aſſociés, tant ordinaires qu'extraordinaires ; & enfin la manière de propoſer & de diſtribuer le prix dont la Société couronnera annuellement celui qui aura le mieux répondu à la queſtion qu'elle aura indiquée. Ces réglemens ne différant que très peu de ceux qu'on obſerve dans la plupart des Académies ou Sociétés Littéraires ; il ſeroit aſſez inutile d'en parler plus au long. Nous paſſerons de même ſous ſilence la liſte des membres de la Société Royale, il ſuffit, pour montrer ce qu'on doit attendre de cette Société, de nommer Meſſ. de *Haller* qui en eſt Préſident, *Michælis* Sécretaire, *Hollmann*, *Segner* & *Geſner* membres ordinaires.

La Société ainſi compoſée tint ſa première aſſemblée publique le 10 de Novembre 1751, jour de naiſſance du Roi de la Grande-Bretagne. Mr. de *Haller* en fit l'ouverture par une harangue rélative à la double ſolemnité de ce jour-là ; Mr. *Michælis* fit enſuite l'hiſtoire de la Société, lût une Diſſertation de Mr. de *Haller* ſur le mouvement du cœur, & indiqua la queſtion pour le prix de l'an 1753. On voit aureſte par la Préface du ſecond Volume, qu'on n'a pas cru devoir s'en tenir, par-rapport au nombre des membres & des aſſociés étrangers, au réglement dont nous avons parlé plus haut ; on a paſſé ce nombre de beaucoup, & cela pour des rai-

ſons ſolides qu'on n'allégue pas, & dont auſſi le Public n'a apparemment que faire d'être inſtruit. Paſſons maintenant à rendre compte des travaux de la Société.

Le *premier Volume* contient 18 Mémoires dont la plupart ont pour objet des matières importantes, ou du-moins curieuſes par elles-mêmes, & intéreſſantes par la maniere dont elles ſont traitées.

On trouve dabord pour la premiere claſſe une Diſſertation de Mr. DE HALLER ſur les *Hermaphrodites*. Cette queſtion eſt agitée depuis long-tems; d'un côté l'ignorance, la précipitation, la crédulité & l'impoſture ont fait recevoir comme des faits réels une infinité de menſonges & d'abſurdités; de l'autre on s'eſt jetté, pour éviter cet inconvénient, dans l'extrémité oppoſée. Mr. DE HALLER garde un juſte milieu, il n'adopte pas tout, mais auſſi ne rejette-t-il pas tout; il pèſe les témoignages en bon Critique; il examine les faits en Philoſophe, & prononce avec ſageſſe & retenue, appuyé toujours par le raiſonnement & les obſervations les plus exactes. Il réſulte de ſes diſcuſſions, que l'on a ſouvent pris pour *Hermaphrodites* des perſonnes qui n'avoient réellement que l'un des deux ſéxes, mais en qui les parties caractériſtiques péchoient par défaut ou par excès dans leur conformation: ou bien étoient accompagnées de quelque choſe d'analo-

gue

gue à l'autre ſéxe. L'Auteur expoſe avec exactitude & préciſion les indices auxquels on peut reconnoître le ſéxe dominant dans la perſonne que l'on croit *Hermaphrodite*; ces indices ſont ſurs & faciles dans les adultes, mais on peut s'y tromper aiſément dans les enfans nouveaux-nès; & même juſqu'à l'âge de puberté, il ne faut pas ſe hâter de prononcer. Enfin Mr. DE HALLER empruntant le ſecours de l'Anatomie, montre par la différence eſſentielle de conformation des organes de la génération dans les deux ſéxes, qu'il n'eſt en aucune façon apparent qu'il puiſſe y avoir des *Hermaphrodites* proprement dits, c'eſt à dire, en qui ſe trouvent actuellement & en même tems les parties diſtinctives internes & externes de l'un & de l'autre ſéxe. Ce ſimple & court expoſé ſuffit pour faire juger de la manière dont Mr. DE HALLER a traité ſa matière. Sa Diſſertation eſt pleine de choſes curieuſes, & de diſcuſſions vraiment philoſophiques; c'eſt à regret que nous ne nous y étendons pas davantage, la délicateſſe de notre langue nous arrache ce ſacrifice.

La même claſſe renferme encore deux Mémoires de Mr. DE HALLER: dans le premier, qui a pour titre *du mouvement du cœur par irritation* (1) il rend compte de quelques expériences qui font voir

(1) *De motu cordis ex ſtimulo.*

voir la vérité de ſon ſyſtême ſur *l'irritabilité*; ce ſyſtême étant expoſé fort au long dans une Diſſertation qu'on trouve dans le ſecond Vol. nous n'en dirons pas davantage ici. (2) L'autre Mémoire contient la deſcription de quelques plantes ou abſolument nouvelles ou peu connues, qui ſe trouvent dans le jardin de l'Académie à Gottingue, & aux environs de cette ville. Il nous reſte pour finir cette claſſe à indiquer encore deux Mémoires, l'un & l'autre du même Auteur, Mr. HOLLMAN. Le premier roule *ſur le peu d'utilité qu'on a retiré juſqu'ici des obſervations météorologiques*; & l'autre, *ſur la différente hauteur du Mercure dans divers Baromètres, en même tems & en même lieu.* Il n'eſt rien moins que rare de voir les Savans & les Artiſtes mettre au rang des choſes les plus utiles & les plus importantes, celles qui ſont le principal objet de leurs recherches & de leurs travaux. Mr. HOLLMANN n'en uſe pas de même; quoique fort occupé depuis pluſieurs années d'obſervations météorologiques, il ne craint point

(2) Cette Diſſertation a été traduite en François par Mr. le D. *Tiſſot* & publiée à Lauſanne, & enſuite à la Haye en 1755. Il en paroît une nouvelle édition qu'on pourroit appeller un ouvrage nouveau tant elle eſt augmentée; elle contient toutes les expériences de l'Auteur & de pluſieurs de ſes diſciples ſur cette matière.

point d'entrer dans un examen détaillé de ce genre d'obſervations, dont il réduit l'utilité à bien peu de choſe. On diroit même que la crainte de paroitre trop prévenu en leur faveur, l'a rendu plus d'une fois, ſinon injuſte, au-moins extrêmement ſévère. Il ne nie cependant pas que ces obſervations ne ſoient actuellement de quelque utilité, & ne puiſſent en avoir encore davantage dans la ſuite des tems, & il eſt ſi éloigné de prétendre qu'on doive y renoncer, qu'il montre au-contraire qu'il eſt bon qu'il y ait des gens qui s'en occupent & qui les écrivent exactement, afin qu'on puiſſe les conſulter dans l'occaſion, les comparer les unes avec les autres, & en tirer des conſéquences qui pourront être d'uſage dans l'étude de la nature. A propos des obſervations ſur la quantité d'eau de pluie qui tombe annuellement ſur la terre, Mr. HOLLMAN s'engage dans une digreſſion curieuſe & intéreſſante ſur le ſyſtême de ceux qui comme *Mariotte* ſoutiennent que cette eau eſt plus que ſuffiſante à l'entretien des fleuves & des fontaines. Il fait voir que ce ſyſtême, quelque ingénieux qu'il paroiſſe, ne ſauroit ſe ſoutenir, & qu'il ne ſe peut pas que la ſixième, ni même une bien moindre partie de l'eau de pluie pénétre juſqu'aux ſources des fleuves. Les calculs de *Mariotte* là-deſſus manquent de juſteſſe à plus d'un égard, ne

fût-ce que parceque cet Auteur ne fait aucune attention à la quantité d'eau que la nature employe à nourrir les plantes & les arbres. Enfin ce que le même Savant dit de ces cavernes, ou reſervoirs d'eau ſouterrains, où l'eau de pluie ſe raſſemble, pour être diſtribuée enſuite aux fleuves à proportion de leurs beſoins, eſt uniquement tiré de ſon imagination, ſans avoir aucun fondement dans la nature.

La claſſe de Mathématiques contient ſix Mémoires, dont nous ne ferons guères qu'indiquer les titres ou les matières. Dans le premier Mr. SEGNER indique un moyen de perfectionner le *Micromètre*, cet inſtrument ſi utile dans les obſervations aſtronomiques; c'eſt *d'en augmenter le champ*, en y employant deux lentilles oculaires, & en élargiſſant le tube du côté auquel l'œil s'applique. Il faut voir dans le Mémoire même les raiſons qui démontrent l'utilité de cette méthode; le même Auteur a donné encore un Mémoire ſur *la figure des goutes & des ſurfaces des fluïdes*, rempli de calculs & de diſcuſſions mathématiques, qu'il eſt impoſſible d'abreger dans un ouvrage tel que celui-ci. Les Mémoires ſuivans ne ſont pas plus ſuſceptibles d'extrait; en voici les titres: *De la Latitude de la Ville de Nuremberg, par Mr.* MAYER; *Obſervations Aſtronomiques faites en* 1749 *& en* 1750, *dans la maiſon de Mr.*

Mr. Hornann, *par le même. Sur les aberrations des lentilles ſphériques par Mr.* Kæſtner. *Démonſtration d'un Théorème d'Arithmétique, par le même.*

La claſſe d'Hiſtoire & de Philologie nous offre dabord une longue & curieuſe Diſſertation de Mr. GESNER *ſur les ames d'Héraclite & d'Hippocrate.* Le premier Livre *de la Diète* du prince de la Médecine eſt, de l'aveu de tout le monde, un des plus difficiles & des plus obſcurs de toute l'Antiquité, qui ſoit parvenu, juſqu'à nous. (3). C'eſt cela même qui a animé le ſavant Profeſſeur de Gottingue à redoubler d'efforts & d'attention pour l'entendre, & pour l'éclaircir: il en eſt venu à bout, & y a trouvé plus que le germe des *Animaux Spermatiques* de *Leuwenhoek.* Les deux anciens, conduits uniquement par leur imagination & leurs conjectures, s'expriment preſque auſſi clairement & auſſi fortement là-deſſus que l'Obſervateur moderne a fait. C'eſt ce que Mr. GESNER montre ici dans un détail qui ne laiſſe rien a déſirer, ni pour la critique, ni pour le jugement, ni pour l'érudition. On trouve aureſte dans *l'Hiſtoire de*

(3) Cette obſcurité eſt une des raiſons qui ont porté pluſieurs Savans à douter que ce 1. Livre fût d'*Hippocrate.* Mr. GESNER nous ſemble mettre la choſe hors de doute, & très bien démontrer que ce Livre eſt du même Auteur que les ſuivans ſur leſquels il n'y a point de doute.

de l'Académie Royale de Berlin, (4) une Dissertation de notre Auteur sur le même sujet, mais dans laquelle il expose simplement le système du Philosophe & du Médecin anciens, sans alléguer les passages où il a cru le trouver, d'où dépend cependant la plus grande force de ses preuves; il lui est venu d'ailleurs là-dessus de nouvelles idées; il a trouvé la solution de quelques difficultés qu'on lui opposoit, tout cela réuni l'a engagé à remanier son sujet, & c'est ce qui a produit la Dissertation que nous annonçons Le fonds en est connu par les Mémoires de Berlin; les détails, il faut les voir dans la Dissertation même. Nous passons donc à un autre Mémoire du même Savant, qui a pour objet un sujet assez obscur. On trouve dans le *Livre de l'élocution* (5) attribué à *Demetrius de Phalère*, un passage qui a fait de la peine à tous les Interprètes. Il y est dit qu'en Egypte les Prêtres n'employent aulieu d'hymnes pour célébrer les louanges des Dieux, que *le chant des sept voyelles*. C'est à rechercher quelles sont ces sept voyelles & dans quel ordre il faut les ranger, que Mr. GESNER s'occupe ici; & il examine en même tems ce qu'il faut en-

(4) T. I. *Hist. p.* 81. & suiv. *Mém.* p. 101, & suiv.

(5) περὶ ἑρμηνείας.

entendre par les *ſept eſprits*, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe (6). Selon lui ces ſept voyelles ſont celles de la Langue Grecque, qu'il range de façon qu'elles expriment le nom de *Jehova* ΙΕΗΩΟΥΑ. Si l'on objecte que cela s'accorde peu avec les paroles de l'Auteur Grec, qui parle des Dieux au pluriel, Mr. *Geſner* répond que cet Auteur n'a fait en cela qu'imiter les Hébreux, qui dans leur langue ſe ſervent ſouvent du pluriel *Elohim* pour déſigner l'Etre ſuprême. Il n'eſt pas ſurprenant non plus que le nom de *Jehova* fût connu en Egypte, vû les relations que les Hébreux avoient eues dans ce pays, le ſéjour qu'ils y avoient fait, & le grand nombre de Juifs établis à Alexandrie; on ſait d'ailleurs que les Egyptiens adoptoient & mêloient enſemble toutes ſortes de cultes (7). Ceux donc qui prononçoient ces ſept voyelles dans l'ordre qu'on vient de dire, avec une eſpéce de chant ou de modulation, le faiſoient parcequ'ils croyoient qu'elles contenoient le myſtérieux & ineffable nom de *Jehova*. Perſonne n'ignore le reſpect ſuperſtitieux des Juifs pour ce nom particulier, les ſens cachés qu'ils prétendent qu'il

(6) *Apoc.* III. 1. V. 6.

(7) Vid. *Epiſtol. Hadr. Cef. apud Vopiſcum in Saturnin.* Cap. 8. ibique monente Cl. *Geſner* lege pro vulg. *Illi. Illic. qui* &c.

qu'il renferme, & les merveilles qu'ils attribuent à ſa vraie prononciation. Cela ſuffit bien pour l'avoir rendu reſpectable aux Egyptiens, & le leur avoir fait inférer dans leurs chants ſacrés. Ce que notre Savant vient de dire ſur les ſept voyelles, lui ſert à expliquer les endroits de l'Apocalypſe que nous avons cités plus haut. Les ſept eſprits ne ſont autre choſe, ſelon lui, que les ſept voyelles myſtérieuſes qui expriment le nom de *Jehova*. Il prouve fort bien que les Hébreux appellent les voyelles *eſprits*, & que ſouvent ils diſent *le nom de Dieu* pour Dieu lui-même, comme on en trouve pluſieurs exemples dans le V. & dans le N. T. d'où il conclut que ces paroles, *la grace & le pain vous ſoient donnés . . . par les ſept eſprits*, reviennent à celles-ci, *vous ſoient donnés* par le nom de *Jehova*, c'eſt-à-dire par Dieu lui-même. Et celles-ci du Ch. III. vſ. 1. *celui qui a les ſept eſprits de Dieu*, ſignifient que J. C. poſſéde le nom ineffable & magnifique contenu dans les ſept voyelles, qu'il eſt Dieu lui même. *Les ſept yeux de l'Agneau, qui ſont les ſept eſprits de Dieu envoyés par toute la terre*, (8) n'embarraſſent point notre Savant; c'eſt le nom de Dieu, c'eſt à dire Dieu lui-même, manifeſté à tout l'univers par J. C. Tout

(8) *Apoc.* V. 6.

Tout cela paroîtra ſubtil & ingénieux, mais le trouvera-t-on également ſolide? Ceux à qui St. Jean écrit dans l'Apocalypſe n'étoient ſurement pas auſſi ſavans que Mr. GESNER; ainſi ces doubles Hébraïſmes cachés ſous des mots Grecs auroient ſelon toutes les apparences été pour eux des myſtères toujours impénétrables.

On vient de voir que Mr. GESNER croit que les Egyptiens ont connu le Dieu des Juifs ſous le nom de *Jehova*. Mr. *Michælis* a pris à tâche de prouver qu'ils l'ont en effet connu ſous ce nom, & adoré ſous ceux de *Demiourgue* & de *Cnuph*, & c'eſt ce qu'il fait avec beaucoup de détail & d'érudition, dans un Mémoire dont le titre eſt, *de la connoiſſance que les Egyptiens ont eue de* Jehova, *& du culte qu'ils lui ont rendu ſous le nom de* Demiourgue. On trouve dans ce Mémoire bien des choſes intéreſſantes ſur les Antiquités ſacrées des Egyptiens & ſur les Mages qui reſiſtèrent à *Moïſe*, mais nous ne ſaurions nous étendre ſur tout.

Le Mémoire ſuivant, encore de Mr. MICHÆLIS, qui roule ſur les *Chérubins*, ne renferme ni moins de recherches, ni moins d'érudition. Peu content des divers ſentimens des Interprétes de l'Ecriture, & des autres Savans ſur cette matière, Mr. MICHÆLIS s'ouvre une voie toute nouvelle. Il croit que les *Chérubins* ne ſont autre choſe

que

que les *Chevaux tonnans*, que les Poëtes Grecs & Latins donnoient à leur *Jupiter*; & certainement cette idée s'applique heureusement à la plupart des endroits du V. T. où il est fait mention des *Chérubins*. Quand les Poëtes parlent des Chevaux tonnans, ce n'est souvent qu'une expression figurée pour marquer une tempête mêlée de foudres, de tonnerres & d'éclairs. On peut dire la même chose des divers passages de l'Ecriture, où Dieu est représenté assis entre les *Chérubins*, ou dans un char traîné par les *Chérubins*, &c. Ainsi au Ps. XCIX. 1. *L'Eternel est assis entre les Chérubins que la terre soit ébranlée.* C'est une grande & magnifique idée, exprimée avec noblesse & énergie, si vous expliquez les Chérubins comme Mr. MICHAELIS, autrement on ne voit pas trop pourquoi la terre doit être ébranlée, parceque l'Eternel est assis entre les Chérubins; l'idée est froide & languissante, & ne répond nullement à la grandeur de l'expression. Par les *Chérubins* (car c'est le pluriel que *Moïse* employe) *armés d'une épée flamboyante*, qu'il est dit *Gen.* III, que Dieu plaça à la porte du Jardin d'Eden, Mr. MICHAELIS entend les foudres & les éclairs qui défendoient à l'homme l'entrée de ce séjour délicieux. (9) Si *Moïse* & après lui *Salomon* firent

(9) Voy. Ps. XVIII. la description d'une tempête,

firent mettre des Chérubins dans le SAINT DES SAINTS, c'étoit pour montrer que ce ſanctuaire répréſentoit le Ciel, le trône du Tout-puiſſant, & comme il n'étoit pas permis de répréſenter Dieu par aucune image, on avoit placé-là un emblême qui rappelloit toujours l'idée de ce Dieu redoutable, qui avoit donné ſes loix aux Hébreux du milieu des flammes & de la tempête. Notre Auteur ne prétend pas au-reſte que les *Chérubins* ne puiſſent jamais ſignifier ou répréſenter autre choſe. Dans les viſions d'*Ezéchiel*, par exemple, & dans un petit nombre d'endroits, ils répréſentent des hommes diſtingués par leur piété, ou par leur élévation, leur puiſſance & leur proſpérité.

L'Ecriture donne toujours des ailes aux Chérubins, & une face ou d'Homme, ou de Lion ou de quelque autre animal. C'eſt-là ſans doute ce qui a donné lieu à quelques Auteurs Payens, d'accuſer les Juifs d'adorer une tête d'Ane. *Antiochus Epiphanes* & après lui *Pompée* pénétrèrent juſques dans le SAINT DES SAINTS, & ils y virent une tête d'Ane au rapport de tous les Hiſtoriens qui en ont parlé. (10) Ceux qui

pête, dans laquelle il eſt auſſi parlé des *Chérubins*, rien ne convient mieux à cet endroit que l'idée de notre Savant.

(10) Vid. Tac. *Hiſt. L.* V. *C.* 9. Flor. *L.* III. 5. ibique pro *ſub aurea uticoele*, leg. mon. Cl. Mi-

qui ont abſolument nié ce fait, ont été moins ſages que zèlés, d'autres ont cherché à l'expliquer de diverſes manières; Mr. MICHÆLIS y fait moins de façons; il ne doute pas qu'en-effet *Antiochus* & *Pompée* n'ayent vû une ou pluſieurs têtes d'Ane dans le ſanctuaire. Il y avoit des Chérubins & en relief & en broderie; on leur donnoit diverſes figures, comme on l'a dit tout à l'heure; il eſt vrai que l'Ecriture ne parle point de la figure d'Ane; mais eſt-il beſoin qu'elle parle de toutes, & ne peut-on pas avoir brodé ou gravé quelques Chérubins avec une tête d'Ane! *Ceſſe* au-moins dit expreſſément que les Juifs répréſentoient ainſi un des ſept Princes des *Génies* (Δαιμονων), c'eſt-à-dire des Anges, dans le ſtile des Hébreux; mais quoi; n'eſt-il pas contre toute vraiſemblance qu'on ait emprunté la figure d'un animal ſi mépriſable & ſi vil, pour la placer dans un lieu ſi reſpectable? Objection fondée ſur l'ignorance & le préjugé s'il en fut jamais! Qu'a-t-il donc de ſi vil en lui-même cet animal, pour que ſon nom doive n'exciter que l'idée de baſſeſſe & de mépris?

Michæli *ſub aureo uticillo, i. e. Aſino ex auro aliiſque metallis conflato, uti tanquam Deo cujus oraculum conſulerent. Vide* Diod. Sic. Petron. alios que ab Haſæo citatos in *lib. de Onolatria Judæis & Chriſtianis impacta.*

pris? Il eſt vrai que parmi nous il eſt reduit à des uſages aſſez humilians, il n'en étoit pas ainſi chez les Anciens, & ſurtout chez les Orientaux; il ſervoit ordinairement de monture aux Belles, aux Princes, aux Rois; les Poëtes, les Prophètes même des Hébreux, en tiroient des comparaiſons & des images ſublimes. (11) Notre Auteur le montre par plus d'un exemple. Les Poëtes Grecs en uſent de même. *Homère*, le divin *Homère* ne craint point de lui comparer *Ajax* ſe retirant de la mêlée. Ils l'ont regardé comme un animal belliqueux, conſacré comme tel au Dieu *Mars*, & placé même dans le Ciel. Les preuves de toutes ces aſſertions vous les trouverez dans un court article de la façon de Mr. *Geſner*, placé dans le ſecond Vol. de ces Mémoires, & qui roule uniquement *ſur l'eſtime où les Anes étoient anciennement* (12). Mais ſi tant de ſuffrages de l'Antiquité ne ſuffiſent pas pour remettre un peu l'Ane en honneur parmi nous,

(11) Gen. XLXIX. 14. *Iſſachar*, dit-il Jacob, *eſt un Ane gros & fort*. L'interpréte Syriaque rend ces mots par ceux-ci. *Iſſachar eſt un vaillant héros*. Peut-être ces mots de *Jacob* ont-ils porté la Tribu d'*Iſſachar* à peindre une tête d'Ane ſur ſes Drapeaux, comme celle de *Juda* y avoit un Lion.

(12) *De antiqua honeſtate Aſinorum.*

nous, que les contempteurs de cet utile & trop patient animal liſent l'éloquent Plaidoyer de Mr. *De Buffon* en ſa faveur, (13) peut-être rougiront-ils de leur mépris. Il n'eſt donc point improbable que les Juifs ayent eu dans leur ſanctuaire des Chérubins avec une tête d'Ane; mais qu'ils ayent adoré cette figure, c'eſt une calomnie peut-être pardonnable à des Payens, qui n'imaginoient pas qu'on pût avoir des ſimulacres dans les temples, ſans qu'on leur rendît quelque ſorte de culte. Rendons cependant juſtice à *Tacite*; ce judicieux Auteur, quoique peu favorable aux Juifs, & aſſez mal inſtruit de leurs affaires, ne les accuſe point de cette monſtrueuſe idolâtrie; il ſe contente de dire qu'ils ont en quelque ſorte conſacré l'image de l'animal qui leur avoit fait trouver de l'eau, en la plaçant dans leur ſanctuaire (14), ce que tous les Savans s'accordent à entendre de la tête d'Ane que les autres chargent les Juifs d'avoir adorée.

Ce prémier Volume eſt terminé par deux Diſſertations de Mr. ERNESTI, l'une *ſur les Soldats appellés par les Latins* Vexillarii:

(13) *Hiſt. Nat. gen.* & *partic.* &c. Tom. III. p. 391. & ſuiv.

(14) *Tac. Hiſt. L.* V. *C.* 4. Effigiem, animalis quo monſtrante errorem ſitimque depulerant, penetrali ſacravere.

larii: & l'autre ſur *les vaiſſeaux à double Proue & à double Poupe.* Dans la premiè-re ce Savant prouve très bien, à ce qu'il nous ſemble, que les *Vexillaires* formoient un corps & un ordre particulier de la mi-lice des Romains, incorporés cependant dans quelque légion, mais qui avoient leurs drapeaux à part, & que c'étoient de jeunes Soldats qui faiſoient leurs premières campagnes, occupant dans les légions le même rang qu'y avoient anciennement ceux qu'on nommoit *Haſtati.* Les preu-ves ſont tirées de divers paſſages de *Tacite*, que notre Auteur diſcute avec beaucoup de jugement & d'habileté.

Les vaiſſeaux qui font l'objet de la 2de Diſſertation de Mr. ERNESTI, étoient con-ſtruits de façon que la proue pouvoit, ſe-lon le beſoin, ſervir de poupe, l'une & l'autre extrémité ayant ſon gouvernail; quoiqu'ordinairement on ſe ſervît plus de celui de la poupe. Mais lorſqu'on étoit obligé de prendre la fuite ou d'aborder quelque part, ou de changer de cours, à cauſe de la tempête, aulieu de virer de bord, on gouvernoit ſouvent de la proue, & la poupe devenoit alors l'avant du vaiſ-ſeau. Il faudroit maintenant indiquer les principales matières du *ſecond Volume*, comme nous nous l'étions propoſé, mais cet Extrait n'eſt peut-être déja que trop long; nous tâcherons de nous reſſerrer da-

vantage dans un ſuivant, où nous réunirons, s'il eſt poſſible, les Volumes dont il nous reſte à parler.

ARTICLE ONZIEME.

MEMOIRE Théologique & Politique au ſujet des mariages clandeſtins des Proteſtans de France, où l'on fait voir qu'il eſt de l'intérêt de l'Egliſe & de l'Etat de faire ceſſer ces ſortes de mariages, en établiſſant pour les Proteſtans, une nouvelle forme de ſe marier, qui ne bleſſe point leur conſcience, & qui n'intéreſſe point celle des Evêques & des Curés. 1755. in-8. pp. 141.

VOici un Ouvrage dicté par l'humanité même, par l'amour de l'ordre, de la Religion & de la Patrie. De quelque communion qu'on ſoit, quel que ſoit le climat où l'on eſt né, ſi l'on eſt homme & ſenſible aux mouvemens naturels de la compaſſion, on ne ſauroit voir ſans pitié les maux ſous leſquels gémiſſent les Proteſtans de France, & l'on ne ſauroit qu'aplaudir au zèle d'un Citoyen qui travaille

vaille à les ſoulager, par un moyen également propre à procurer le bien de l'Etat & celui de l'Egliſe.

Le nombre des Réformés en France n'eſt pas aujourd'hui moins conſidérable, qu'il ne l'étoit avant la révocation de l'Edit de Nantes. Malgré l'émigration de plus de 1500000 Proteſtans, qui aimèrent mieux ſe bannir du Royaume que de renoncer à leur Religion; malgré la chute d'un grand nombre d'autres que la terreur & l'amour du monde engagèrent à embraſſer la Religion Catholique Romaine; malgré la rigueur des Ordonnances, le Proteſtantiſme n'a pas été éteint. Envain la juriſprudence actuelle de l'Etat ſuppoſe-t-elle qu'il n'y a plus de Reformés en France, il n'eſt pas moins vrai qu'il y en a encore plus de trois millions.

Ils ſe ſont perpétués & multipliés, ou par des mariages contractés dans l'Egliſe après des *épreuves* de catholicité qui n'ont le plus ſouvent abouti qu'à une affreuſe apoſtaſie, ou par des mariages clandeſtins contractés au déſert devant leurs Miniſtres, mariages équivoques, d'où naiſſent des milliers d'enfans qui ne ſont point reconnus par l'Etat, ou plutôt qui en ſont déclarés illégitimes; mariages parconſéquent qui ne peuvent qu'occaſionner une confuſion & des troubles funeſtes dans les familles & dans la ſociété.

Tous ceux qui s'intéreſſent au bien de l'Egliſe & à celui de l'Etat, ne ceſſent de crier contre ces différens maux. D'un côté les Evêques, & de l'autre les Magiſtrats ont cherché des moyens capables d'y rémédier. Leur zèle eſt aſſurément très louable, mais le ſuccès repond-il, ou peut-il repondre à leur attente?

Les Magiſtrats, perſuadés que la rigueur des épreuves exigées par les Evêques, ſoit pour marier les Proteſtans, ſoit pour batiſer leurs enfans, étoit l'unique cauſe du grand nombre de mariages & de batêmes qui ſe font au déſert, ont eſperé qu'en diminuant ces épreuves, on engageroit les Proteſtans à venir ſe marier en face d'Egliſe, & qu'on éviteroit par-là cette multitude d'enfans illégitimes qui inonde déja le Royaume. Mais eſt-il donc permis de procurer le bien de l'Etat aux dépens de la Religion & de la conſcience de ſes Miniſtres? Peut-être cet adouciſſement des épreuves de catholicité multiplieroit-il les mariages en face d'Egliſe, mais par cela même ne multiplieroit-il par les profanations des Sacremens? Dailleurs exiger des Evêques qu'ils conferent légèrement les Sacremens à des hypocrites, qui ne revêtent l'extérieur du catholiciſme, que pour le rejetter bientôt après, ne ſeroit-ce pas leur impoſer une complaiſance oppoſée aux devoirs les plus ſacrés,

&

& aux lumières de leur conſcience?

Les Evêques ne doivent admettre aux Sacremens de l'Egliſe que des gens dont la catholicité eſt bien connue. La rigidité des épreuves qu'ils exigent des Reformés, eſt le ſeul moyen de prévenir la profanation des Sacremens. Mais d'autre part cette rigidité donne lieu à une multitude de mariages clandeſtins. Un grand nombre de Proteſtans aiment mieux courir les riſques auxquels les mariages faits au déſert les expoſent, que de ne ſe point marier, ou que de ſouiller leurs mariages par des actes d'hypocriſie contre leſquels leurs cœurs ſe revoltent.

L'on ne peut donc éviter les maux dont on ſe plaint, ni par l'adouciſſement, ni par la ſévérité des épreuves de catholicité. Auſſi une expérience de 70 années a-t-elle fait voir que ces deux moyens n'étoient ſuffiſans, ni pour opérer la converſion des Proteſtans, ni pour prévenir les ſuites funeſtes de leurs mariages ſecrets.

Il faut cependant trouver un moyen d'arrêter le déſordre. Mr. l'Evêque d'Alais l'auroit-il découvert, lorſqu'il propoſe (1) que le Roi donne une déclaration, *portant défenſe aux Proteſtans de ne ſe plus marier hors de l'Egliſe, ni faire batiſer leurs Enfans au déſert; & qui leur ordonne pour le paſſé, de venir dans un tems très court, ré-*

(1) *Rép. à Mr. l'Int. de* ***.

réhabiliter & recommencer leurs mariages & leurs batêmes: le tout ſous des peines très ſéveres, & ſous la condition d'être jugés ſans forme ni figure de procès, par le Commandant de la Province; & en ſon abſence par l'Intendant? Cet expédient qui ne tend pas à moins qu'à renouveller les perſécutions, ne mérite pas d'être réfuté. La néceſſité de la tolérance civile eſt ſi bien établie, qu'il ſeroit inutile d'y inſiſter. Mais on demande ici à Mr. d'Alais, ſi ce ne ſeroit pas excéder viſiblement le pouvoir du Monarque que d'interdire le mariage à trois millions de perſonnes, ou ce qui revient à la même choſe, que d'attacher leurs mariages à des conditions que des raiſons de conſcience leur rendent impoſſibles? Les Princes idolâtres ne portèrent jamais à cet excès l'abus de leur pouvoir. On lui demande 2, ſi une multitude d'enfans nés de mariages, qui ſelon les loix naturelles & divines ſont légitimes, peuvent être regardés comme bâtards. 3. Croit-il que de nouvelles rigueurs rémédieroient aux ſacriléges & aux profanations dont il ſe plaint, & qu'au-contraire elles n'en augmentaſſent pas le nombre? 4. Ne ſeroit-il pas dangereux d'aigrir & de pouſſer à bout trois millions de Citoyens fidèles, utiles, & même néceſſaires? 5. Sur quoi fonde-t-il ce qu'il avance que la ſortie des Proteſtans n'eſt plus à craindre;

&

& qui peut ignorer qu'il en ſort encore tous les jours, & que divers Princes étrangers leur ouvrent des aziles & des reſſources, qui adouciſſent les rigueurs de leur exil? Enfin parle-t-il ainſi de ſon chef, ou au nom de ſes Confrères? On n'oſe pas croire que le plus grand nombre des Evêques fiſſent conſiſter le zèle d'une Religion qui ne prêche que la douceur, dans la violence & dans la perſécution.

Mr. l'Evêque d'Agen (2) propoſe un autre moyen plus honnête d'arrêter les maux de l'Egliſe & de l'Etat. *Ce ſeroit*, dit-il, *de ſe défaire pour jamais de cette eſpéce d'hérétiques obſtinés & incorrigibles, & de leur ouvrir les portes du Royaume.* Il eſt clair que ce moyen ſeroit infailliblement efficace, & que l'on ne verroit plus, ni profanations de Sacremens, ni mariages clandeſtins, ni batêmes dans le déſert, ſi l'on prenoit le parti de chaſſer tous les Proteſtans de France. Mais, comme l'obſerve l'Auteur que nous abrégeons, ſeroit-il de l'intérêt de l'Etat de bannir du Royaume trois millions d'ames? Eſt-il aſſez peuplé pour ſouffrir ſans danger une ſi grande perte? Le commerce, les manufactures, les arts, la navigation, déja beaucoup diminués par les anciennes émigrations, ne tomberoient-ils pas en ruine par une émigration nouvelle plus conſidéra-

(2) *Lett. à Mr. le Control. Gen. du 6. May 1755.*

dérable que les premières? Eſt-il de la ſageſſe de tranſporter aux Princes voiſins notre induſtrie & ſes fruits précieux, & d'enrichir de nos dépouilles les Puiſſances maritimes, déja ſi redoutables & ſi jalouſes de la gloire de la France? Que n'en a-t-il pas coûté à l'Eſpagne pour s'être livrée à une ſi mauvaiſe politique? L'expulſion des Maures & l'établiſſement du Tribunal de l'Inquiſition ont fait de ce beau Royaume une véritable ſolitude. Voudroit-on reduire la France à faire une auſſi triſte figure?

Après tout, de quel droit ces deux Prélats ſe mêlent-ils d'une affaire purement d'Etat, & qui n'eſt nullement du reſſort de l'Egliſe? Les Miniſtres de la Religion devroient ſe borner à éclairer le monde par leur doctrine, & ils excédent leur pouvoir toutes les fois qu'ils s'aviſent de dicter aux Souverains les meſures à prendre pour le gouvernement des peuples.

A ces moyens démontrés inutiles ou impraticables, notre Auteur en ſubſtitue un autre, qui étant juſte en lui même, honnête, facile, naturel, & n'ayant rien de contraire au bien de l'Egliſe, ni de préjudiciable à celui de l'Etat, rémédieroit ſurement à tous les maux dont on ſe plaint. Il montre donc

1. Que le Roi eſt le maître d'établir, ſans l'intervention de l'Egliſe, une forme légitime pour les mariages de ſes ſujets

Pro-

Proteſtans, & de valider ceux qui ſont déja faits.

2. Quelles ſeroient les formalités les plus propres pour cela.

3. Combien ce Réglement projeté, roit avantageux à l'Egliſe.

4. Enfin combien il ſeroit utile à l'Etat.

D'abord notre Auteur va au devant des objections qu'on pourroit lui faire. Qu'on ne diſe pas, s'écrie-t-il, pour prévenir les impreſſions qu'un tel projet pourroit faire ſur les eſprits, qu'on ne diſe pas qu'en adoptant ce réglement on couronneroit la déſobéiſſance des Proteſtans, qui méritent plutôt d'être punis que d'être protégés; car leur déſobéiſſance, partant d'un pur principe de Religion, ne doit pas être miſe au rang des crimes d'Etat puniſſables par le Prince. Et ces Hérétiques ne ſont pas de pire condition que les Juifs, à qui l'on accorde bien, non ſeulement la faculté de ſe marier hors de l'Egliſe, mais encore le libre exercice de leur Religion.

Qu'on ne diſe pas que par l'exécution de ce projet, les Proteſtans acquerroient un état certain en France. Helas! les déſordres dont on ſe plaint ne viennent que de ce que les Réformés n'ont pas cet état certain qu'on leur envie. D'ailleurs des hommes qui travaillent, qui commercent, qui peuplent l'Etat & payent les ſubventions à la Couronne, n'ont-ils pas

droit à la qualité de Pères, Mères, Enfans, Citoyens, & demander cela, c'eſt demander préciſément pour eux le droit de naître, de vivre & de mourir. Une faveur ſi légère leur inſpireroit plus de reſpect pour la Religion & pour le Clergé, plus d'attachement à la Patrie, plus de ſoumiſſion envers le Souverain.

Qu'on ne diſe pas que les Monarques François, en qualité de fils-aînés de l'Egliſe, ſe ſont engagés à détruire les Proteſtans. Quels que ſoyent les engagemens des Rois de France à cet égard, ils ne les ont que trop fidèlement remplis. Une ſévérité de 70 ans a dégagé pleinement leur parole ; & l'inutilité de leurs efforts pour détruire les Reformés, rend leurs promeſſes nulles.

Qu'on ne diſe pas enfin que l'honneur du Prince va être compromis, & qu'il ſera obligé de révoquer toutes ſes déclarations précédentes. Ici le Prince ne changeroit point ; il iroit toujours à ſon but fixe & unique, qui a toujours été & qui ſeroit toujours de procurer le bien de l'Egliſe & de l'Etat. La voie de la rigueur, qui lui a été ſuggérée, n'ayant point eu le ſuccès promis, il prendroit une autre route qui le conduiroit plus ſurement à l'objet déſiré. Le Prince auroit donc toujours le même eſprit, les mêmes vûes ; il n'y auroit de changement que dans les moyens qui

qui doivent néceſſairement varier ſelon les différentes circonſtances de l'Etat.

Après avoir ainſi prévenu & diſſipé les préjugés défavorables qui pourroient s'élever dabord dans les eſprits contre ſon projet, notre Auteur paſſe au détail des Propoſitions qui le compoſent & le juſtifient.

I. PROPOSITION. Le Roi eſt le maître d'établir, ſans l'intervention de l'Egliſe, une forme légitime pour les mariages de ſes Sujets Proteſtans, & de valider ceux qui ſont déja faits.

Le mariage eſt diſtingué du Sacrement de même nom, juſqu'au point qu'il peut exiſter ſans lui. Selon le Droit civil, (3) ſelon le Droit canonique (4), ſelon la foule des Scholaſtiques guidés par le Maître des Sentences (5); enfin ſelon le Catéchiſme du Concile de Trente (6); en un mot ſelon tout le monde, *le mariage eſt l'union de l'homme & de la femme, qui ſe contracte entre des perſonnes capables ſelon les Loix, & qui les oblige à vivre inſéparablement l'un avec l'autre.* Or, dit notre Auteur, eſt-ce là de bonne foi ce que nous appellons le Sacrement de mariage? Celui-ci au-contraire ne doit-il pas être quelqu'au-

(3) *Inſt. Lib. I. Tit.* 2.
(4) *Decret. Lib. III. Tit.* 23. *Ch. II.*
(5) *In* 4 *diſt.* 27.
(6) *Part. II. Ch.* 8. *R.* 4. *&* 5.

qu'autre choſe, c'eſt à dire, quelque cérémonie ſacrée, quelque rite extérieur, ajouté par J. C., pour ſanctifier cette union qu'on vient de définir? Avant J. C. le mariage exiſtoit, & il avoit toutes les qualités de la définition qu'on vient de donner; c'eſt-à-dire, qu'il étoit l'union de l'homme & de la femme, union entre des perſonnes capables ſelon les loix, union enfin indiſſoluble. Ce n'eſt donc rien de tout cela que J. C. lui a donné par ſon Sacrement. Le Sacrement eſt donc quelque choſe de diſtingué du mariage. Par conſéquent le mariage pourroit être ſans le Sacrement tout ce qu'il étoit avant lui, & par une dernière conſéquence, exiſter indépendamment de lui.

C'eſt la doctrine de St. *Paul* (7) & de toute l'Egliſe que les mariages des Infidèles ſont valides; auſſi ne les remarie-t-on pas, lorſqu'ils viennent à ſe convertir à la Religion Chrétienne. Ces mariages ne ſont certainement pas des Sacremens, il peut donc y avoir de véritables mariages ſans Sacrement; & par conſéquent le mariage peut être valide ſans Sacrement dans tous ceux qui ſont incapables de Sacrement comme les Infidèles, & les Hérétiques.

Le Concile de Trente (8) déclare que les

(7) 1. *Cor.* VII. 12. 13.
(8) *Con. Trid. Seſſ.* 24. *de Reform.*

les mariages clandeſtins, ſi communs autrefois, étoient de véritables mariages, & prononce anathême contre tous ceux qui diront le contraire. Il les déclare valides *en vertu du libre conſentement des Parties.* Souvent ils ſe faiſoient ſans la préſence d'aucun Prêtre; ſouvent devant un Curé, mais malgré lui & ſans bénédiction; ſouvent ils ne conſiſtoient qu'en de ſimples fiançailles; le Concile les déclare de véritables mariages; il peut donc y avoir de véritables mariages ſans Sacrement.

Ce ſentiment eſt auſſi conforme à la Tradition de tous les ſiécles, qui a toujours diſtingué le mariage ſanctifié par le Sacrement, du Sacrement qui ſanctifie le mariage. Cette voix unanime de la Tradition, qui s'eſt fait entendre par les Pères de l'Egliſe, dont on cite ici une foule de témoignages, ſe fait auſſi entendre aux fidèles dans tous les Catéchiſmes des Diocèſes de France. Selon le Catéchiſme de Paris, *le mariage eſt un Sacrement qui donne la grace de ſanctifier la ſociété de l'homme & de la femme.* Si le Sacrement ſanctifie la ſociété de l'homme & de la femme, il n'eſt donc pas lui même cette ſociété. Les Catéchiſmes de Montpellier, d'Angers, de Luçon, de la Rochelle, de Rheims & tous les autres s'expriment dans des termes qui ſont ou les mêmes ou équivalens. Tant il eſt vrai que la diſtinction du mariage & du Sacrement

ment qui le bénit, eſt ſuggérée à tous les Paſteurs par la nature & par la Religion.

Le Concile de Trente, la Congrégation interpréte du Concile, la Cour de Rome elle même dans tous les tems, tous les Evêques & tous les Théologiens ont toujours cru qu'un mariage pouvoit être valide, ſans être fait en préſence d'un Prêtre. C'eſt pour cela qu'on a diſpenſé quelquefois de la bénédiction nuptiale, des Princes & des Princeſſes de différente Religion. C'eſt pour cela encore que les mariages des Catholiques de Hollande qui ſe font devant les Magiſtrats, ſont regardés comme valides.

Enfin une preuve ſans replique que la bénédiction nuptiale n'eſt pas néceſſaire pour la validité des mariages, c'eſt que dans l'eſpace de tems qui s'écoula entre la cloture du Concile de Trente & l'Ordonnance de Blois, les mariages faits ſans la préſence du Prêtre, étoient regardés comme valides dans tout le Royaume de France. Divers Arrêts de Parlemens en font foi. Si dans la ſuite on a exigé la bénédiction nuptiale, ç'a été une Loi purement arbitraire, de ſimple convenance, uniquement deſtinée à prévenir la clandeſtinité, qui peut être prévenue par un autre moyen également efficace. Voilà le précis des raiſonnemens de notre Auteur; d'où il tire cette concluſion.

Si

Si donc le mariage peut être distingué du Sacrement qui le sanctifie; si ce qui en fait l'essence est uniquement le contract civil qui unit les deux Parties; s'il peut exister & avoir une validité incontestable sans être accompagné de la bénédiction sacerdotale, il s'ensuit évidemment que le Roi est le maître d'établir, sans l'intervention de l'Eglise, une forme légitime pour les mariages de ses Sujets Protestans, & de valider ceux qui sont déja faits.

II. PROPOSITION. Le moyen le plus simple & en même tems le plus sûr de prévenir les mariages clandestins & les maux qu'ils traînent à leur suite, seroit d'ordonner que, pour les mariages des Sujets Protestans, les fiançailles & la publication des bans se fissent dans un Tribunal de Justice, & la célébration des mariages devant un Magistrat, comme cela se pratique avec succès en Hollande à l'égard des Catholiques. Par-là les mariages des Reformés auroient toute la publicité & la force nécessaires.

Pendant tout le tems que l'Edit de Nantes a été en vigueur, c'est-à-dire, pendant près de cent années, il a été permis aux Protestans de se marier devant leurs Ministres. Si donc les Rois ont bien pû suppléer la présence d'un Ministre Protestant à celle du Curé des Parties, ne pourroient-ils pas à plus forte raison y

ſupléer aujourdhui la préſence des Magiſtrats?

Dans les Pays Proteſtans, il ne réſulte aucun déſordre des mariages des Catholiques faits ſous cette forme. Voilà donc pour la France des exemples & des ſuretés qu'il n'y a aucun inconvénient à craindre de cette nouvelle méthode.

Bien plus, cette méthode n'eſt point nouvelle; elle a déja été miſe en uſage en France même. Lorſqu'on travailloit à ſapper dans ce Royaume les fondemens du Proteſtantiſme, & peu avant qu'on lui portât les derniers coups, il fut rendu un Arrêt du Conſeil (9), par lequel *Louis* XIV ordonnoit *que ceux des Proteſtans qui étoient dans les pays, où l'exercice de leur Religion étoit condamné, pourroient ſe marier devant le principal Officier de Juſtice de la Réſidence où demeuroient & où auroient été établis les Miniſtres préposés pour les batêmes & les mariages des Proteſtans; & que la publication des bans ſeroit faite au ſiége le plus prochain de la demeure de chacune des deux perſonnes qui voudroient ſe marier.* Voilà donc des mariages validés par la préſence des Magiſtrats, & par la publication des bans faite dans un Tribunal de Juſtice.

III. PROPOSITION. Le Réglement propoſé ſeroit avantageux au bien de l'Egliſe.

(9) Le 15. Septembre 1685.

gliſe & voici en ſubſtance les réfléxions qu'un zèle éclairé dicte à notre Auteur. Il n'eſt pas poſſible de démêler le cahos affreux d'iniquités qu'a produit la néceſſité funeſte où l'on a mis les Proteſtans de recevoir les Sacremens de l'Egliſe pour pouvoir ſe marier. Les uns, pour ſe ſouſtraire aux actes de catholicité qu'on exigeoit d'eux, ont préféré de s'unir en ſecret, ſans être reconnus pour mariés par le Public & par les loix, & de ſcandaliſer ainſi les vrais Catholiques. Les autres, pour donner à leurs mariages l'autenticité & la force néceſſaires, ont conſenti à tout ce qu'on leur impoſoit, mais en profanes & en hypocrites. „ Ils ont reçu extérieurement „ des inſtructions, mais leur cœur les re„ jettoit; ils ont aſſiſté au ſervice divin, „ mais ſans adorer; ils ont participé aux „ Sacremens, mais ſans les reconnoître „ & en les mépriſant; ils ont promis tout „ ce qu'on a voulu, bien déterminés à „ ne point tenir leur parole; & ils ont en„ fin conſommé cette longue ſuite de „ profanations, par une apoſtaſie qui a „ éclaté auſſitôt après leurs mariages". Ceux des Proteſtans qui ont voulu s'épargner ces excès, les ont rachetés par des impiétés moins contraires à leurs intérêts temporels, mais plus funeſtes à l'Egliſe. Les uns ont corrompu par argent des Curés, pour obtenir la bénédiction nuptiale

ſans épreuves; les autres ont acheté des billets néceſſaires de confeſſion; & ces abus durent encore. On ſait que depuis 70 ans, la rigidité des épreuves n'a fait que bien peu de vrais Proſélytes, mais une multitude de profanes, & parmi les Proteſtans, & parmi les Curés & les Prêtres qui les favoriſent. D'un autre côté, quel aviliſſement n'eſt-ce pas pour les vrais Miniſtres de la Religion, d'être obligés d'admettre aux Sacremens de l'Egliſe, des gens qu'on ſait être prêts à abjurer bientôt une Religion qu'ils n'ont fait ſemblant d'embraſſer que par des vues d'intérêt & de paſſion? N'eſt-ce pas là donner un ſujet de ſcandale aux ames pieuſes & de moquerie aux libertins? N'y-a-t-il pas quelque choſe de bien étrange à forcer les Proteſtans à recevoir les Sacremens qu'ils dédaignent, tandis qu'on ſe fait ſcrupule d'y admettre de vrais Catholiques Romains qui les venèrent, ſous prétexte qu'ils ſont ſuſpects de Janſeniſme? Les Evêques devroient-ils ſouffrir qu'on communiquât ces auguſtes myſtères dans une occaſion où la contrainte ſeule les fait recevoir & profaner? Pénétrés tout à la fois & des ſcandales paſſés & de ceux que l'avenir nous prépare, ne devroient-ils pas les larmes aux yeux & proſternés aux pieds du trône, ſupplier le Roi de révoquer les déclarations, qui par erreur de

fait

fait ont produit la contrainte, laquelle à ſon tour a cauſé tous ces maux; & lui déclarer que le miniſtère ſacré ne ſauroit ſe prêter davantage à de telles profanations.

Enfin le Réglement propoſé eſt le plus ſûr moyen de prévenir les mariages bigarrés qui ſont ſi fréquens en France, & qui menacent de rendre le Royaume preſque entièrement peuplé de Calviniſtes.

IV. PROPOSITION. Le Réglement propoſé ſeroit utile au bien de l'Etat. Nous laiſſons toujours parler notre Auteur en l'abregeant. Depuis douze ou quinze ans, dit-il, il s'eſt fait en France cent mille mariages clandeſtins, ſans compter cinquante mille autres qui s'étoient faits peut-être depuis la révocation de l'Edit de Nantes. De tous ces mariages, il doit être provenu, ſelon les ſupputations les plus vraiſemblables, environ huit cent mille enfans, dont l'état eſt incertain, ou plutôt que les loix déclarent illégitimes. Qu'on ſe repréſente les maux affreux que peut produire cette multitude de bâtards! Quel malheur pour tant d'innocens, de ſe voir flétris & dégradés, privés des héritages de leurs peres, & deſtitués de toute reſſource! Quels déſordres dans les familles par l'avidité des collatéraux à faire valoir la rigueur des Ordonnances pour s'emparer des biens des héritiers naturels!

turels! Quelles haines, quels éclats de vengeance de la part des opprimés! Quel déchirement de cœur pour des Magiſtrats intégres, d'être contraints à exercer leur autorité pour dépouiller une multitude d'enfans, des droits ſacrés que la nature & la religion leur aſſignoient? Quelle odieuſe occupation pour les Tribunaux, que de jetter la déſolation dans les Provinces, en recherchant pour les caſſer, tant de mariages contractés de bonne foi, & auxquels il ne manque que la bénédiction des Prêtres?

D'un autre côté, ſi l'on ne relâche rien de la rigueur des Ordonnances & des épreuves de catholicité, il eſt à craindre qu'un grand nombre de Proteſtans ne ſe retirent dans les pays étrangers, pour ſe ſouſtraire à des loix ſi dures pour leur conſcience; & alors le Royaume perdra une multitude de Sujets utiles, dont les Etats voiſins s'enrichiront. Il eſt à craindre qu'un grand nombre d'autres ne ſe condamnent au célibat, pour s'épargner la douleur amère de n'avoir engendré que des malheureux; & ce parti nuira conſidérablement à la population. Ce n'eſt point-là une crainte frivole. Qu'on jette les yeux ſur les différens états des Généralités, on y verra qu'il s'eſt trouvé dans pluſieurs Provinces, des Villages entiers qui n'étoient peuplés que de garçons & de filles Calviniſtes.

Le

Le Réglement proposé remédieroit à tout, & ne laisseroit rien à désirer. Il seroit aisé de constater les mariages déja faits, & de leur donner la validité nécessaire, quant aux effets civils. Par-là on conserveroit les anciens Sujets, & on en procureroit de nouveaux à l'Etat, en favorisant les mariages & en encourageant la population. On maintiendroit l'ordre & l'honnêteté publique. Aux procès, aux haines, aux disputes, succéderoient parmi les peuples, l'union, la concorde, la justice & la paix. On régleroit les successions selon les loix de l'équité. L'on inspireroit aux Protestans une nouvelle émulation à faire fleurir les Sciences, les Arts, le Commerce, la Navigation. Qui sait si l'on ne ramèneroit pas dans leur Patrie, un grand nombre de François réfugiés dans d'autres pays ? L'on augmenteroit dumoins la force & les revenus de l'Etat, & l'on rendroit au Royaume son ancienne gloire.

ARTICLE DOUZIEME.

LE NOUVEAU TESTAMENT mis en Catéchiſme par Demandes & par Reponſes, où l'on a conſervé le Texte Sacré en ſon entier, avec de courtes explications & annotations pour en faciliter l'intelligence, & une Table des matières pour en rappeller le contenu, en 2 Parties dont chacune renferme 3 Tomes. Aux dépens de *Marc Michel Rey* Libraire à *Amſterdam* 1756.

CEt Ouvrage auſſi excellent en lui-même, qu'il eſt unique en ſon genre, mérite tout l'empreſſement du Public. Juſqu'ici l'on s'étoit contenté de rédiger en Catéchiſmes des ſyſtêmes de Théologie, & perſonne n'avoit encore ſongé à préſenter ſous cette face l'Ecriture Sainte. Quelque utiles néanmoins que ſoyent les Catéchiſmes ordinaires, parmi leſquels il en eſt de très eſtimables, l'on ne ſauroit nier que la méthode, qu'a ſuivie notre Auteur, ne renferme un plus grand nombre d'avantages. Suſceptible de tous ceux qui

qui caractériſent les meilleurs Ouvrages de ce genre, elle a ſur eux celui de montrer les vérités de la Religion dans leurs ſources naturelles, & de faire parler J. C. & les Apôtres eux mêmes. Elle met ſous les yeux des jeunes gens, ces Ecrits divins, qu'ils ſe croyent pour la plupart diſpenſés d'étudier, après avoir apris un Catéchiſme entremêlé de quelques paſſages détachés; & par les éclairciſſemens qui en accompagnent les endroits difficiles ou obſcurs, elle en fournit une connoiſſance éclairée, d'une manière qui eſt à la portée de tout le monde. Mais ces réfléxions générales ne ſuffiſent pas pour faire connoître le mérite de cet Ouvrage: entrons avec l'Auteur dans quelques conſidérations particulières. Il nous avertit qu'il a conſervé partout très ſcrupuleuſement le Texte Sacré dans toute ſa pureté. Pour le diſtinguer de ce qu'il y a ajouté, il l'a imprimé en caractère Romain avec des guillemets, tandis que les additions ſont ſans guillemets & en caractères Italiques. Dans les endroits où le Texte Sacré a eu beſoin d'une explication plus étendue, il a eu ſoin de mettre à la tête un *c'eſt-à-dire*, & lorſque les additions faites au Texte ne ſuffiſoient pas, il y a ſupléé par de nouvelles queſtions & reponſes, ou par de courtes remarques miſes au bas des pages. Pour en faciliter davan-

tage l'intelligence, il a fait quelques changemens à l'ordre & au rang que tiennent les Evangiles & les Epitres dans le Canon. Au lieu de ſuivre les Evangiles pied à pied, ce qui auroit occaſionné bien des répétitions, il a préféré une hiſtoire ſainte de N. S. depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon aſcenſion, tirée des propres termes des quatre Evangeliſtes; & comme les mêmes diſcours & les mêmes faits ne ſont pas toujours rangés de la même manière par tous les Evangeliſtes qui en font mention, il a aſſez ſouvent changé l'ordre du récit de l'un des Evangeliſtes, pour l'accommoder au tems dans lequel la choſe paroît être arrivée ſelon le récit des autres. Il a tranſpoſé de même, ſuivant l'ordre des tems, les Epitres de S. *Paul*. Leur rang, auſſi bien que celui des autres Epitres, n'ayant été réglé que par des conſidérations humaines, priſes de la célébrité des Egliſes, ou de la qualité des perſonnes auxquelles elles étoient adreſſées; rien n'empêche que l'on ne donne à ces Epitres un ordre propre à répandre plus de jour ſur les matières qui y ſont traitées. Quant à la Verſion, l'Auteur ne s'eſt aſtreint à aucune de celles qui ont été publiées en François, & il a toujours conſulté l'original. Dans le concours cependant des différentes Verſions, qui paroiſſoient exprimer avec une égale clarté

les

les termes de l'original, il a ſuivi celle de Genève, en exceptant les endroits où elle a abandonné l'ancien uſage du *Toi* ſingulier, lorſque le diſcours s'adreſſe à une ſeule perſonne. „Il m'a paru, dit-il, que „ dans la traduction d'un ouvrage auſſi „ ſacré que l'Ecriture Sainte, tant du „ Vieux que du Nouveau Teſtament, „ l'on devoit conſerver le ſtile original „ avec tout le ſoin poſſible, non ſeule„ment dans la narration des faits & l'ex„ poſition des dogmes, quelque différent „ qu'il ſoit du ſtile des meilleurs Orateurs „ de notre tems; mais auſſi dans les ma„ nières de parler les plus ordinaires, tel„ le qu'eſt le *tutoiement*, quand on s'a„ dreſſe à une ſeule perſonne; qui eſt „ dailleurs plus conforme à la nature des „ choſes, plus diſtinctif, moins équivo„ que, & j'oſe dire moins ſujet à criti„ que ou à variété, ſelon la qualité des „ perſonnes à qui l'on s'adreſſe (1) ".

Malgré ces précautions, ne trouvera-t-on rien à reprendre ou à déſirer dans la nouvelle face ſous laquelle l'Auteur préſente le Nouveau Teſtament? Le titre de *Ca-*

(1) Cette queſtion a été traitée à fonds par Mr. le Profeſſeur *Vernet*, dans une Brochure intitulée: *Lettres ſur la coutume moderne d'employer le* Vous *au lieu du* Tu. &c.

Catéchiſme qui ſent l'enſeignement donné aux enfans, plaira-t-il à ceux qui veulent être diſtingués des autres par leur age & leur capacité ? Ne trouvera-t-on pas trop d'art dans les demandes & trop de longueur dans les réponſes, par-rapport aux enfans? De plus cette manière d'entrelaſſer des additions dans le Texte, ne déroge-t-elle pas au reſpect que l'on doit avoir pour la pure parole de Dieu, & n'eſt-il pas à craindre qu'elle ne ſerve de prétexte pour en négliger la lecture ? Ces objections que l'Auteur s'eſt faites lui-même, il les lève de la manière la plus victorieuſe. Le moyen que cette méthode lui a fourni d'amener & de mettre chaque choſe dans l'ordre qui lui convenoit, & de faire mieux ſentir les liaiſons; l'obligation qu'elle lui a impoſée de ne s'écarter jamais de ſon ſujet, & d'en développer toutes les parties; la commodité qu'auront les Lecteurs d'interrompre plus ſouvent leur lecture après une réponſe, & de s'arrêter où il leur plaira, enfin l'unité d'objet, que chaque demande ou réponſe renferme, plus facile à ſaiſir pour un eſprit borné, que ne l'eſt un diſcours ſuivi, qui embraſſe un grand nombre de matières différentes, dont tout Lecteur ne ſait pas toujours faire la diſtinction ; voilà dequoi anéantir la première objection. Quant à la ſeconde, l'Auteur avertit que

ce

ce Catéchiſme n'eſt pas deſtiné à être appris par cœur d'un bout à l'autre; à quoi nous ajouterons qu'il n'en eſt que plus utile, & qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'on voulût inſtruire tous les enfans ſuivant cette nouvelle méthode. On perd à leur faire aprendre des mots, un tems précieux que l'on pourroit employer tout entier à développer les vérités qu'ils renferment. La plupart ſe repoſent ſur ce qu'ils ont ainſi apris par cœur, & au bout de quelques années, il arrive qu'ils ne ſavent rien. La Religion n'eſt pas une affaire de mémoire, mais de réfléxions & de ſentiment. La dernière objection ſe détruit par la diſpoſition même de l'ouvrage, & ne ſauroit prévaloir que dans l'eſprit de juges peu éclairés, ou de gens ennemis de toute méthode différente de celle qu'ils ont ſuivie. Il ne reſte qu'à juſtifier par quelques exemples le jugement que nous portons de cet Ouvrage. Prenons le morceau ſur le commencement du diſcours de N. S. à la montagne.

„ D. Quelles inſtructions donna-t-il „ alors à cette multitude?

„ R. JESUS voyant tout ce peuple monta „ ſur une montagne ou ſur une éminence, „ pour n'en être pas incommodé & pour ſe „ faire mieux entendre. Et quand il ſe fut „ aſſis, ſes Diſciples les plus intimes s'approchèrent de lui, pendant que le reſte

„ de

„ de la multitude ſe tint plus éloigné,
„ mais aſſez près pour l'entendre. Alors
„ il ſe mit à parler & à les inſtruire de
„ cette manière. Heureux les pauvres
„ d'eſprit, *ou* en eſprit; car le Royaume
„ du Ciel *ou* de Dieu leur appartient &c".
Cette réponſe renferme les paroles du Texte juſqu'au 12. verſet.

„ D. Avant que de continuer à rappor-
„ ter la ſuite de ce divin Sermon, expli-
„ quez moi un peu en détail, qui ſont
„ les perſonnes que J. C. déclare ici bien-
„ heureuſes & en quoi conſiſte leur bon-
„ heur?

„ R. Pour s'en faire de juſtes idées, il
„ faut dabord remarquer que J. C. fait
„ ici principalement attention à l'état &
„ aux circonſtances où ſe trouvoient ceux
„ à qui il adreſſoit ce diſcours, auſſi-bien
„ qu'aux diſpoſitions qui leur étoient les
„ plus néceſſaires dans cet état, pour avoir
„ part aux graces ſpirituelles qu'il venoit
„ leur offrir. 2. Quoique J. C. déclare
„ bienheureux les pauvres, les affligés, les
„ débonnaires, les affamés de la juſtice, les
„ miſericordieux, les nets de cœur, les
„ pacifiques, les perſécutés pour la juſti-
„ ce, il ne faut pas l'entendre, comme ſi
„ leur bonheur conſiſtoit préciſément à ê-
„ tre tels, ou dans cet état; mais ſeule-
„ ment en ce que cet état étoit une diſ-
„ poſition, ou une ſituation qui ſeroit ſui-

„ vie

„ vie pour eux de biens excellens, &
„ d'un bonheur qui répondroit à leurs plus
„ grands désirs.

„ D. Cela étant, qui sont donc premiè-
„ rement les pauvres d'esprit ou en es-
„ prit?

„ R. Ce sont ces personnes qui man-
„ quant des biens de ce monde, & ayant
„ la pauvreté en partage, ont avec cela
„ & surtout les dispositions qui convien-
„ nent à cet état, le cœur détaché des
„ biens du monde, l'humilité, la patien-
„ ce & la soumission à la volonté de Dieu,
„ ou qui à en juger par les yeux de l'es-
„ prit, sont plus heureux dans cet état,
„ que dans un état de grandeur & de ri-
„ chesses.

„ D. En quoi consiste leur bonheur?

„ R. En ce que le Royaume des Cieux
„ leur appartient, c'est-à-dire, qu'avec de
„ telles dispositions qui accompagnent
„ leur pauvreté, ils peuvent espérer plu-
„ tôt que les riches d'avoir part aux gra-
„ ces que Dieu offre aux hommes dans
„ l'Evangile, & à la félicité qu'il leur re-
„ serve dans le Ciel. ".

L'exemple suivant servira d'échantillon de la manière dont l'Auteur traite de la Critique. Il s'agit du batême pour les morts 1 *Cor.* XV. 29.

„ D. De quelle considération se sert en-
„ core S. *Paul* pour établir l'espérance de
„ la résurrection des morts & empêcher

„ que

„ que les Corinthiens ne ſe laiſſaſſent cor-
„ rompre par ceux qui la nioient?
„ R. Il leur fait enviſager la conduite
„ des Chrétiens qui ſe font batiſer pour
„ faire profeſſion de la Religion Chrétien-
„ ne, & la ſienne propre comme deſti-
„ tuées de toute raiſon, s'il eſt vrai que
„ les morts ne reſſuſcitent point; & il les
„ exhorte à éviter le commerce de ceux
„ qui pourroient être imbus d'erreurs ſi
„ pernicieuſes. *De plus*, ajoute-t-il, *que*
„ *feront ceux qui ſont batiſés pour des morts*
„ (2) ou *à la place des morts*, ou *à cauſe*
„ *des morts*, c'eſt à-dire, qui reçoivent le
ba-

(2) *Batiſés pour des morts.* Dans le grand nombre d'explications que les Interprétes donnent à ces paroles, l'on a indiqué ici les deux, qui ont paru les plus littérales & les plus répondantes au but de St. *Paul.* L'une ſupoſe qu'il y avoit des Chrétiens qui ſe faiſoient batiſer à la place de quelques frères ou amis morts ſans batême, dans l'eſperance que ce batême reçu en leur nom leur procureroit la réſurrection & le bonheur qui devoit la ſuivre, comme il étoit arrivé à ces morts que J. C. avoit reſſuſcités à la prière & en conſidération de leurs parens vivans. L'autre eſt fondée ſur ce que s'il n'y avoit point de réſurrection, le batême que les Chrétiens recevoient & qui les expoſoit à tant d'afflictions dans ce monde, ne devoit plus être regardé que comme un batême reçu pour des corps morts ſans retour.

„ batême, & s'expoſent par-là à mille
„ maux dans la vûe d'aſſurer à leurs amis
„ ou à leurs corps morts une réſurrection
„ bienheureuſe. Que ſe propoſeroient-ils
„ en cela de ſage & de raiſonnable, s'il
„ eſt vrai que les morts ne reſſuſcitent
„ point? Pourquoi, dis-je, ſe font-ils batiſer
„ pour les morts, ou pour procurer à des
„ morts des avantages dont leur état n'eſt
„ plus ſuſceptible? Et nous mêmes auſſi
„ pourquoi ſommes nous à toute heure
„ en péril? &c.

N'oublions pas d'avertir que l'Auteur a mis à la tête du premier Tome une Table des matières, qui eſt comme une eſpéce de Dictionnaire du Nouveau Teſtament utile à tous les Chrétiens, & en particulier aux Prédicateurs. Outre qu'elle ſert à rappeller tout ce qui auroit pû s'échapper de la mémoire, avec l'endroit où il eſt contenu, elle indique encore la ſignification primitive ou figurée de tous les mots qui ont quelque obſcurité, ou double ſens; & raſſemble ſous un ſeul chef les différentes parties de la Religion qui ſe rapportent à un même ſujet, & qui ſont diſperſées ça & là dans l'Ecriture. En voici un exemple dans le mot *Egliſe*.

Egliſe ſe prend quelquefois pour le lieu d'aſſemblée des fidèles *Cor.* XI. 18. Quelquefois pour l'aſſemblée même. *Act.* V. 11. Quelquefois pour le corps des fidèles. *Matth.* XVIII.

XVIII. 7. *Eph.* V. 23-25. En ce ſens elle eſt unique. *Eph.* IV. 4. & jouit de précieux avantages. V. 26. 27. Quelquefois pour l'Egliſe univerſelle. *Matth.* XVI. 18. Dont J. C. eſt le Chef. 1 *Cor.* XII. 27. *Eph.* I. 22. *Col.* I. 18. Quelquefois pour la première fondée par les Apôtres, *Act.* II. 4. Quelquefois pour un certain nombre de Chrétiens aſſemblés en un même lieu, *Act.* IX. 31. *Rom.* XVI. 4. 5. 16. 23. 1 *Cor.* XVI. 1. 19. *Phil.* 2. &c. Elle eſt la colomne & l'appui de la Vérité, en quel ſens? 1 *Tim.* III. 15. Comparée à une aire. *Matth.* III, 12. A un champ, 1 *Cor.* III. 8, 9. A un édifice ou à une maiſon, *Eph.* II. 20. 21. 1 *Tim.* III. 19. 2 *Tim.* II. 20, 21. *Hebr.* III. 4, 6. A un Temple, 1 *Cor.* III. 16, 17. Aux membres du Corps nourris par le Chef. J. C. *Eph.* IV. 16. A un troupeau, ou à une bergerie, *Jean* X. 1, 16. *Act.* XX. 28. 1 *Pier.* V. 2. A une épouſe donc J. C. eſt l'époux. *Eph.* V. 32. *Apoc.* XIX. 7. XXII. 17. Déſignée ſouvent par le Royaume des Cieux *Marc.* XIII. 24, 31, 47. Quel eſt ſon fondement. 2 *Tim.* II. 12.

Le ſtile de l'Auteur pourra paroître quelquefois un peu dur aux oreilles qui aiment l'harmonie, mais qu'eſt-ce que ce défaut, que ſouvent l'on n'évite qu'en eſtropiant les idées, en comparaiſon des excellentes qualités qui caractériſent l'Ouvrage? Concluons

cluons que l'on ne peut que ſavoir un gré infini à M. le Prof. *Polier* (3) d'avoir communiqué au Public ce précieux fruit de ſes méditations, & attendre avec impatience l'Ouvrage qu'il prépare dans le même genre ſur le Vieux Teſtament. C'eſt ce qu'il nous fait eſpérer dans l'Epitre Dédicatoire, qu'il a adreſſée aux deux Sociétés Angloiſes, dont il eſt membre, établies pour la propagation de la Foi.

ARTICLE TREIZIEME.

NOODIG BERICHT over de in-ëntinge der Kinderpokjes in *'s Hage*, door THOMAS SCHWENCKE &c.

C'eſt-à-dire,

AVIS IMPORTANT *ſur l'Inoculation de la petite-Vérole à la Haye. Par* THOMAS SCHWENCKE *Docteur en Médecine & Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie.* A la Haye *chez* Matthieu Gaillard MDCCLVI. *in*-8. *pag.* 80. Quoi-

(3) Il eſt Profeſſeur en Langues Orientales & en Catéchèſe dans l'Académie de Lauſanne.

QUoiqu'à trois ou quatre brochures près, qui nous ſont venues de Paris (1) les Gens de Lettres ſemblent avoir abandonné à la multitude ignorante la gloire d'élever ſa voix contre l'*Inoculation* de la *petite-Vérole*; il eſt pourtant vrai que cette heureuſe opération, malgré les plus brillans ſuccès dans toute l'Europe, trouve partout des adverſaires acharnés contre elle, & qui ne ſe laſſent point de la décrier.

Pendant que quelques dévots atrabilaires s'oublient dans leurs ſaintes déclamations, juſqu'à vouloir perſuader que l'*Inoculation*, imaginée par des libertins, n'eſt pratiquée que par des gens d'une foi ſuſpecte, une foule de voix crient, que c'eſt-là *tenter Dieu*. Ces mots ſacrés paſſent de bouche en bouche; des milliers d'échos les répetent, & preſque perſonne n'y ata-

(1) DISSERTATION *ſur* l'Inoculation *pour ſervir de réponſe à celle de M.* de la Condamine, *par Mr.* CANTWELL *de la Société Royale de Londres, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris* &c. Paris 1755. pag. 82. in-8. DOUTES *ſur* l'Inoculation de la petite-Vérole, *propoſés à la Faculté de Médecine de Paris* 1756. *brochure de* 15 *pages.* LETTRE *ſur* l'Inoculation de la petite-Verole, *dans laquelle on examine cette méthode en Philoſophe, en Citoyen, & en Chrétien, par* M. *l'Abbé* JACQUIN. Paris 1756. *brochure de* 37 *pages.*

tâche des idées, où n'y en attache de justes. On appréhende de *tenter Dieu* en faisant inoculer la *petite-Vérole* à ſes enfans, & on les fait loger, coucher même avec ceux qui en ſont déjà atteints dans les mêmes familles. Quand il ne mourroit qu'un inoculé ſur cent mille, on croiroit, dit-on, empiéter ſur les droits de la Providence, en y expoſant des perſonnes que l'on chérit, & quoique de continuels naufrages mettent journellement ſous les yeux les périls de la navigation, l'on ne ſe fait aucun ſcrupule de s'y expoſer ſoi & ſes enfans ſans néceſſité, pour une partie de plaiſir. Tant on eſt d'accord avec ſoi-même!

L'*inoculation* a une autre ſorte d'ennemis. D'un caractère tout oppoſé aux précédens, dont la plupart ne liſent ni ne raiſonnent, & dont quelques-uns même s'en piquent dans le cas préſent; ceux-ci diſputent à perte de vûe ſur les diverſes hypothèſes que les maîtres de l'Art ont hazardées pour expliquer la cauſe, la nature & les ſymptomes de la *petite-Vérole*. Germe, levain, diſpoſition variolique, tout cela leur déplaît, & ils ne ſavent qu'y ſuppléer. Ils veulent à toute force qu'on puiſſe avoir naturellement la maladie pluſieurs fois, & ils déconſeillent d'empêcher en l'inoculant qu'elle ne ſoit dabord mortelle, ſous prétexte qu'il n'eſt pas certain que cela empêche de la reprendre. Ils crai-

gnent d'ailleurs qu'en donnant ainſi la *petite-Vérole*, on ne porte dans le ſang d'autres maladies funeſtes ; & cette ſimple poſſibilité que juſqu'ici l'expérience détruit, leur ſuffit pour ſe refuſer au bien avéré que l'expérience procure. C'eſt peut-être le ſeul cas intéreſſant, où l'on veuille abſolument ſavoir le *comment* & le *pourquoi* avant que d'agir.

Diſons-le néanmoins, les plus dangereux ennemis de l'*Inoculation* ne ſont ni ceux qui la décrient en Caſuiſtes, ni ceux qui la combattent en Phyſiciens. S'il étoit démontré qu'on inocule abſolument ſans péril, l'eſprit rougiroit de ſes doutes & la conſcience de ſes ſcrupules. Il n'y auroit que des imbécilles qui s'aviſaſſent d'apoſtropher la *petite-Vérole* & de dire d'elle avec un Poëte François,

Recherche qui voudra pour ſe rendre plus ſain
Pour te fuir, le ſecret de t'admettre en ſon ſein ;
De frayeur qui t'appelle ainſi dans ſon enfance,
Veut-il tenter la mort, périr par prévoyance (2) ?

Qu'eſt-ce donc que l'on fait ? Sous prétexte qu'il n'eſt pas ſans exemple que la mort ait fauché des perſonnes qu'on avoit inoculées depuis peu, on décide que c'eſt l'*Inoculation* qui les a tuées ; comme ſi cent

(2) Martineau de Soleine dans les *Mém. de Trév.* Oct. 1729.

cent mille autres cauſes ne pouvoient pas avoir abregé leurs jours, durant les trois ſemaines qu'on employe ordinairement à cette cure. Afin d'allarmer la tendreſſe, d'inquiéter la conſcience, & d'embarraſſer l'eſprit, on recueille tous les bruits de ville, tous les contes qui ſe débitent ſur les mauvais effets de l'*Inoculation*, ſur les maladies qu'elle a attirées, ſur les retours de *petite-Vérole* qui en ont démenti le ſuccès. On donne ces prétendus faits pour certains; on les ſeme à droite & à gauche; ils ſe répandent, ils s'embelliſſent; & avant qu'on ait pû remonter aux ſources, pour déſabuſer le Public, une terreur panique s'eſt déja emparée de la multitude, que rien après cela ne peut faire revenir.

Envain on répréſente que dans une affaire auſſi capitale que celle dont il s'agit, il eſt de la prudence & du bon ſens de n'admettre pour certains, ni des bruits vagues & mal circonſtanciés, ni des récits uniquement fondés ſur le rapport de gens ignorans & crédules, ou jaloux & intéreſſés à décrier l'*Inoculation*; moins encore des faits avancés ſans datte, ſans nom, ſans atteſtation de témoins compétens & oculaires; la peur déguiſée ſous le nom d'humanité, de tendreſſe paternelle & de religion, prête de la vraiſemblance à ce qui en a le moins. Parcequ'on craint,

on s'imagine qu'on raisonne. Dans cette disposition pusillanime, la plus légère apparence éblouït. On ne pense pas seulement à se tenir sur ses gardes, à se défier, à examiner. Et cependant que de mensonges qu'on a pris pour des vérités parcequ'ils se débitoient avec assurance!

Combien de gens, par exemple, qui à Paris & ailleurs se sont laissés prévenir par l'écrit d'un Médecin très-connu (3), homme d'age, d'expérience, & qui après avoir lui-même pratiqué l'*Inoculation* avec succès, s'est avisé de la combattre dans une Dissertation destinée à accréditer sept ou huit faits qu'il tenoit d'ailleurs, & qui en apparence y étoient décisivement contraires. Ces faits pourtant se sont trouvés ou capitalement déguisés ou d'une fausseté notoire (4). Ils prêtoient l'existence à quelques Seigneurs dont le nom même est imaginaire (5). Ils faisoient mourir de l'*Inoculation* Mylord *Montjoie* que la *petite-Vérole* naturelle a couché dans le tombeau. Ils attribuoient à un troisième des dis-

(3) Mr. CANTWELL.

(4) Voy. l'*Année Littéraire* de l'Abbé FRERON Tom. V. Let. 12.

(5) Mylord *Plunket*, Mylord *Preston de Grafton*, Mylord *Kanoüet*.

diſcours, qui ont été hautement deſavoués (6).

Avec quelle crédulité en Hollande auſſi bien qu'en France, n'a-t-on pas prêté l'oreille aux aſſertions publiques & réïtérées de quelques Anonymes, qui ont répandu qu'en Angleterre l'*Inoculation*, déſapprouvée des plus habiles Médecins, étoit preſque tombée? Ce bruit ne s'eſt-il pas ſoutenu même depuis l'*Inoculation* des Princes de la maiſon Royale par une main qui avoit déja fait l'opération à près de *quinze cens* perſonnes ſans aucun accident? N'a-t-il pas fallu enfin une déclaration dans toutes les formes des Médecins de Londres (7), pour confondre la calomnie, qui peut-être encore vomit les mêmes menſonges en ſecret.

On a de même débité qu'en Irlande les funeſtes effets de l'*Inoculation* avoient ouvert les yeux ſur le danger de cette méthode, & que perſonne preſque n'y avoit plus recours. Cependant on a vû non ſeulement des lettres de gens d'une piété éminente & d'un rang diſtingué, qui atteſtent tout le contraire; mais encore un témoignage formel du Dr. *Barry* le plus fameux Médecin de Dublin & de tout le Royaume, qui porte que depuis plus de trente

(6) à M. le Duc de *Biron*. Voy. le *Journ. des Sav.* Oct. 1755.

(7) Vid. *Orat. anniverſar.* R. TAYLOR.

te ans on n'y a pas discontinué d'inoculer la *petite-Vérole*, qu'on l'a fait dans ces dernières années plus que jamais; & que sur un très grand nombre de sujets des premières familles, dont il a dirigé l'opération & ses préparatifs, il n'en est pas mort un seul.

Que de fausſetés n'a-t-on pas ſçu persuader dans ces Provinces sur les suites de quelques inoculations faites par MM. TRONCHIN à Amsterdam, SCHWENKE à la Haye & GAUBIUS à Leyde? Avec quelle hardieſſe n'a-t'on pas débité que ce dernier desapprouvoit la nouvelle méthode. Et sous quel prétexte? Uniquement parceque dans l'excellent *Mémoire* dont on a rendu compte (8), ce célébre Profeſſeur a eu la candeur de répréſenter au Public, avec quelles précautions on doit ſe conduire dans le traitement de cette utile opération, qu'il a depuis encore réïtérée avec ſuccès.

Pendant qu'à la Haye quantité de perſonnes ont ſucceſſivement éprouvé entre les mains de M. SCHWENKE, combien l'*Inoculation* eſt avantageuſe, douce, & ſure, on a de même ſans pudeur fait courir toutes ſortes de bruits pour perſuader le contraire. Tantôt on débitoit qu'il avoit ino-

(8) *Biblioth. des Scienc.* &c. Tom. *V. part. I. pag.* 13. & ſuiv.

inoculé la même perſonne conſécutivement juſqu'à ſept fois; tantôt on répandoit que les inoculés étoient à l'article de la mort; & toujours on citoit pour garands des témoins oculaires, qui enſuite interrogés ont hautement nié les faits.

Mais où la malignité des uns & la crédulité des autres a été encore plus marquée, c'eſt dans la fable qu'on a publiée que M. le Baron *Tork*, les jeunes Comtes d'*Athlone* ſes couſins, & leur aimable ſœur, tous inoculés en 1754 dans la maiſon de Madame la Baronne Douairière de *Duvenvoirde* leur Grand-Mère, avoient repris naturellement la *petite-Vérole* cette année 1756, à la fin d'Avril & au commencement de Mai. On a eu beau dire qu'ils n'avoient d'autre mal que la *petite-Vérole volante* actuellement très-commune, ceux qui avoient leurs raiſons pour ſouhaiter que cela ne fût pas vrai, ont continué à débiter le contraire. Les convaleſcens ſe promenoient déjà en public, qu'on s'obſtinoit, juſqu'à leur porte, à les dire aux priſes avec une *petite-Vérole* abondante. C'eſt ſurement l'équivoque des termes qui a favoriſé l'erreur, ſervi à la répandre, & fait réuſſir à l'accréditer. D'abord on a mépriſé ces faux bruits, dans la perſuaſion qu'ils ſe détruiroient d'eux mêmes; mais on n'a pas été longtems à s'appercevoir qu'ils gagnoient de

plus en plus, ſurtout dans les villes voiſines. Un Magiſtrat, diſtingué par ſes lumières & par ſon zèle pour le bien public, écrivoit à un ami qu'il étoit abſolument néceſſaire d'en arrêter le cours, en ſe hâtant de détromper à tems ceux qui les croyoient bien fondés. Cet ami a pris le parti de s'adreſſer pour cet effet en droiture à M. le Baron *Tork*. Ce jeune Seigneur a eu la politeſſe de lui repondre ſur le champ, & c'eſt ſa Lettre, qui, communiquée à M. SCHWENKE avec permiſſion d'en faire tel uſage qu'il voudroit, a occaſionné la Brochure que nous annonçons dans cet Article.

Avant toutes choſes le ſavant Auteur tâche de mettre tout le monde au fait des différences qu'il y a entre la *petite-Vérole* proprement ainſi nommée, & ce qu'on appelle *petite-Vérole volante*. Le nom générique & commun de l'une & de l'autre maladie, eſt celui de *petite-Vérole* (en Hollandois *Kinderpokjes*), mais le nom ſpécifiquement affecté à la dernière eſt celui de *petite-Vérole volante*, (en Hollandois *Windpokjes*). L'uſage, arbitre ſuprême du langage, l'a tellement décidé, que quoiqu'à la rigueur il ſoit vrai de dire d'une perſonne qui eſt attaquée de la *petite-Vérole volante*, qu'elle a la *petite-Vérole*, on ſe rendroit auſſi inintelligible, en parlant de la ſorte, que

ſi

ſi l'on diſoit d'un homme mort d'un *miſerere* que c'eſt une *colique* qui l'a tué.

Auſſi les caractères des deux maladies ſont-ils fort différens. Sans parler des violentes douleurs, des ardentes fiévres & des autres ſymptomes qui les diſtinguent, la *Petite-Vérole* proprement dite a quatre tems, ſa *réception*, ſon *éruption*, ſa *maturation*, & ſon *déclin*. A ſes premières apparences, la *Petite-Vérole volante* s'annonce quelquefois comme elle, mais dans le cours de la maladie il n'eſt pas poſſible qu'un Médecin tant ſoit peu expert les confonde. Les puſtules de cette dernière ſuppurent dès le ſecond jour de leur éruption, & ſont ſéchées au quatrième, aulieu que dans la *Petite-Vérole* proprement dite, il faut quatre jours pour l'éruption, enſuite neuf jours pour la ſuppuration ou maturation, après quoi l'on compte encore cinq ou ſix jours complets avant que les boutons ſoyent deſſéchés & tombés; ſouvent même ces termes ſont plus longs. Il eſt avéré que dans les *Petites-Vérales confluentes* les plus ordinaires, le péril eſt grand l'onzième jour, ou même le quatorzième; & dans les plus malignes le dix-ſeptième jour ou quelquefois encore le vingt & unième. Dans les *Petites-Vérales diſtrettes*, qui ſont les moins dangéreuſes, la tumeur & l'inflammation du viſage ne diminuent qu'à l'onzième jour,

&

& alors les puſtules commencent à ſe deſſécher. Ceux qui meurent de cette eſpéce de *Petite-Vérole*, n'en meurent ordinairement qu'au quatorzième ou quinzième jour.

Tel eſt en ſubſtance le réſultat des obſervations très connues des *Morton*, des *Sydenham*, des *Boerhave*, & des *Mead*. Mr. SCHWENKE ne fait que les indiquer. Et que faut-il de plus pour mettre le Lecteur clairement au fait de la queſtion portée au tribunal du Public, ſoit par l'ignorance, ſoit par d'autres mains?

On demande s'il eſt vrai que Mr. le Baron *Tork*, MM. d'*Athlone* & leur ſœur, heureuſement inoculés en 1754, ont repris en 1756, non la *Petite-Vérole volante* (*Windpokjes*), mais la *Petite-Vérole* proprement dite (*Kinderpokjes*)? Queſtion importante, parceque s'il étoit prouvé que cette famille eût été de nouveau atteinte de la *petite-Vérole*, après l'avoir eue par *Inoculation*, l'on auroit raiſon d'en conclure que l'*Inoculation* n'eſt qu'un mal de plus, ſans être le préſervatif de la mort, ou des terribles accidens qu'elle eſt deſtinée à prévénir; aulieu que s'il ſe trouve que l'illuſtre famille n'a été atteinte en 1756 que de la *Petite-Vérole volante*, il ne réjaillira de-là aucune conſéquence, dont les ennemis, ſoit cachés, ſoit publics de l'*Inoculation* puiſſent ſe prévaloir à ſon préjudice. Or

Or rien de plus sûr pour décider la question péremptoirement, que la reponse que M. le Baron *Tork* a bien voulu faire à la personne qui lui avoit demandé des éclaircissemens sur ce qui en est l'objet. Cette reponse est la piéce essentielle du procès. Il importe de la répandre. La voici donc fidélement transcrite.

MONSIEUR,

Je suis bien fâché de voir par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que bien des gens croient le faux bruit répandu par les ennemis de l'Inoculation, qu'après avoir eu la Petite-Vérole *par cette méthode, il y a deux ans, je l'aurois reprise pour la seconde fois le mois de Mai passé, quoique j'aye cru n'avoir alors que la* Petite-Vérole volante. *Comme je ne suis pas Médecin, je ne saurois préciſément définir la différence qu'il y a entre ces deux maladies, & je me contenterai de vous faire un recit exact de l'indisposition que j'ai eue il y a deux mois, vous priant de le communiquer à qui vous jugerez à propos.*

*Je partis de la Haye, le 4 de Mai, laissant Mademoiselle d'*Athlone, *qui étoit logée avec moi chez Madame de* Duvenvoirde, *légèrement indisposée depuis quelques jours d'une maladie, que Monsieur* Velse, *son Mé-*

Médecin, disoit être la Petite-Vérole volante.

Je revins à la Haye le Mercredi 12 Mai, après avoir eu la Fièvre à Utrecht, la nuit entre le 11 & le 12, ce qui ne m'empêcha pas de poursuivre mon voyage en voiture ouverte. A mon arrivée j'avois un grand mal de tête, malgré lequel je dormis fort tranquillement la nuit du 12 au 13: Jeudi 13 le matin, je parlai à Monsieur Velse *qui me trouva sans Fièvre, mais fort échauffé, & m'ordonna des Poudres rafraichissantes. Quelques heures après je me trouvai beaucoup de rougeurs, je fis chercher ce Médecin, qui me dit que j'avois la* Petite-Vérole volante; *je lui demandai s'il n'étoit pas à craindre que ces rougeurs ne rentrassent, si je m'exposois à l'air; il me répondit que si je ne me ménageois pas, je courrois risque d'avoir un violent mal de tête, ou un accès de Fièvre, mais que cette sorte de Rougeur ne rentroit pas. Il m'ordonna de boire beaucoup de Sureau & de prendre un bain de pieds. Je continuai ce remède pendant trois ou quatre jours, je ne gardai point le lit; je ne gardai ma chambre qu'un jour, je pris une Purgation le Mercredi 19 & fis l'après-midi un tour en Carosse. Le Vendredi 21 me trouvant parfaitement rétabli, je fus à la revûe des Gardes Hollandoises, & le soir à la Cour.*

Comme l'on a aussi débité que Messieurs

*fieurs d'*Athlone, *qui ont comme moi eu la* Petite-Vérole *par l'Inoculation, l'ont reprise une seconde fois, j'ajouterai, Monſieur, que cela eſt faux auſſi, & qu'ils ont eu la même maladie que moi, commencée & finie en même tems que la mienne.*

Pendant tout ce tems-là, Madame la Comteſſe de Waſſenaar Twikkel, *Madame* Bentink *& d'autres Perſonnes, qui n'ont point eu la* Petite-Vérole *& qui la craignent beaucoup, n'ont pas ceſſé de nous venir voir tous les jours, au vû & ſçu du Médecin.*

J'eſpère que vous ſerez content de ces éclairciſſemens. Je ſuis avec beaucoup de conſidération,

MONSIEUR

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur.

A. J. TORK.

Duivenvoirde ce 26 Juillet 1756.

Après la Lecture de cette Lettre, nous ne voyons pas ce qu'on pourroit ſouhaiter davantage pour ſe convaincre que le bruit d'un retour de *Petite-Vérole* dans les trois petits-fils & dans la petite-fille de Madame de *Duivenvoirde*, eſt un bruit ſans fon-

de-

dement. Les courtes obſervations que M. SCHWENKE y fait ici ſont ſans replique.

Celui qui a écrit la Lettre, c'eſt l'un des *inoculés*, M. le Baron *Tork*, âgé de 21 ans, & parfaitement en état de ſavoir ce qui s'eſt paſſé en lui dans les deux différens cas que l'on tâche de confondre. C'eſt du ſein & ſous les yeux de ſa famille qu'il a écrit cette Lettre en reponſe à un homme en place qu'il veut inſtruire, afin qu'à ſon tour il puiſſe déſabuſer les gens prévenus. Et dans la Lettre même que voit-on? La deſcription naïve d'une maladie, que M. *Velſe* Médecin ordinaire de la maiſon, homme habile & connu pour tel, appelle *Petite-Vérole volante*; d'une maladie qui n'a duré que ſept jours, ſans être accompagnée d'aucun ſymptome inquiétant, enſorte que ce Médecin dit ſeulement à Mr. *Tork*, que, *s'il ne ſe ménageoit pas, il courroit riſque d'avoir un violent mal de tête ou un accès de fièvre, mais que cette ſorte de rougeurs ne rentroient pas;* d'une maladie qui permit à ce jeune Seigneur de voyager en *chaiſe ouverte* d'Utrecht à la Haye le 12 de Mai, de ſortir en caroſſe le 19, de paroître en *plein air* le 21 à une revûe, & le même ſoir à la Cour ſans oppoſition de M. *Velſe;* enfin d'une maladie ſi peu ſuſpecte d'être la *Petite-Vérole*, qu'on a laiſſé journellement venir auprès des malades, des perſon-

ſonnes de la plus haute diſtinction leſquelles n'en ont jamais été atteintes, & que la prudence auroit obligé d'avertir, s'il y avoit eu la moindre lueur de contagion & de danger. Encore une fois que peut-on ſouhaiter au-delà, & quand le menſonge aura-t'il la bouche fermée, s'il ne l'a pas à préſent?

Repondra-t'on que parmi les puſtules de *Petite-Vérole volante*, M. *Tork* a eu des puſtules de vraie *Petite-Vérole*? On l'a dit, Mr. SCHWENKE n'y replique qu'en ſe jouant de ce prétendu phénomène, comme d'une fable puérile. Nous ajoutons qu'il eſt pourtant vrai que M. *Tork* a porté quelques jours une mouche au front ſur un bouton qu'il avoit écorché, & voilà apparemment le prétexte de ce bruit ridicule, qui n'auroit trouvé aucune créance, ſi ſeulement on eût penſé qu'un Médecin auſſi éclairé que l'eſt M. *Velſe*, n'auroit jamais ſouffert que M. le Baron *Tork*, confié à ſes ſoins, ſe fût expoſé dès le 7. jour au grand air & eût repris ſon train de vie ordinaire, s'il avoit eu le plus léger ſoupçon que la *Petite-Vérole* ſe fût gliſſée audacieuſement ſur ſon corps parmi la *Petite-Vérole volante*.

Rendons juſtice à la vérité; pendant que le credule vulgaire s'eſt abreuvé de ces puérilités, les gens ſages, neutres & à portée de s'inſtruire n'y ont fait attention que pour les mépriſer. Au plus fort des

bruits répandus ſur le prétendu retour de la *Petite-Vérole* dans la famille *Tork* & d'*Athlone*, notre induſtrieux & ſavant Profeſſeur a inoculé nombre de perſonnes du premier rang; tout récemment il vient de faire l'opération au fils & à trois filles de M. le Baron de *Waſſenaar* de *Starrenberg*, à une de leurs couſines auſſi du nom & de la maiſon de *Waſſenaar*, aux deux jeunes Baronnes de *Linden de Park*, à un fils de M. de *Larrey* Conſeiller de Cabinet de S. A. R; & divers autres ſujets ſe préparent actuellement pour devenir avec la bénédiction divine, de nouveaux monumens de ſa dexterité, de nouvelles preuves parlantes de l'efficace de l'*Inoculation*.

Il eſt certain que la maniere dont M. SCHWENKE la pratique en facilite beaucoup le ſuccès. Les cataplâmes de pain trempé dans du lait qu'il fait appliquer ſur la petite playe de chaque bras, en y attirant plus d'inflammation y attirent par cela même la plus grande éruption, dégagent la tête & empêchent que le viſage ne ſoit chargé d'autant de puſtules qu'il pourroit l'être ſans cette précaution.

Nous n'entrerons dans aucun détail ultérieur, ni ſur ce point, ni ſur diverſes autres queſtions que l'Auteur touche plus ou moins dans la ſuite de ſon Ouvrage. Notre grand but étoit de contribuer à répandre l'avis important que M. SCHWENKE adreſſe au Public. Nous l'avons fait. Il

ne nous reſte qu'à ſouhaiter que ce Public y donne l'attention convenable.

Et qu'eſt-ce qui la mérite davantage cette attention, que de bien conſtater l'efficace & les ſuccès d'une pratique auſſi avantageuſe à la ſociété que l'*Inoculation*. On dit quelquefois que la *Petite-Vérole* eſt ſi bénigne en Hollande, que ce n'eſt pas la peine de ſe la donner pour en prévenir le danger. Plût à Dieu que le fait fût vrai; mais en ce cas même, ne ſeroit-il pas de l'humanité de favoriſer une précaution dont la totalité du genre humain peut recueillir tant de fruit?

Les dernières Lettres du Cap de Bonne-Eſperance contiennent entr'autres un article qu'on trouve ici tout au long & qui fait frémir. On y lit que l'année dernière, depuis le mois de Mai juſqu'au mois de Septembre, la *Petite-Vérole* (qui y eſt ordinairement ſi bénigne qu'à peine quelques Auteurs la comptent parmi les maladies du Cap), a emporté environ mille Européens & à peu près autant d'Eſclaves. Depuis l'an 1713 qu'elle y fut à ce qu'on croit apportée des Indes, elle ne s'y étoit manifeſtée qu'une ſeule fois. On conjecture que ce ſont des Vaiſſeaux qui revenoient de Ceylan qui l'y ont apreſent de nouveau transplantée. Sa fureur meurtrière a été ſans égale. Tous les remédes qu'on y a oppoſés n'ont fait que blanchir, & de long-tems, ajoute la rélation,

la Colonie ne pourra ſe remettre de cette déſolante playe.

Un autre événement de nouvelle datte fait en quelque ſorte toucher au doigt l'efficace ſure de l'*Inoculation* pour prévenir de ſemblables malheurs. M. SCHWENKE l'a tiré d'une Lettre de S. E. Mr. *van der Meer* Gouverneur de Suriname, en datte du 3 Novembre 1755. Cette Lettre porte que le Capitaine *Fraiſer*, Commandant d'un Vaiſſeau chargé d'eſclaves, les ayant fait inoculer au nombre de 204, ils échapèrent tous, à ſix près, aux fureurs de la *Petite-Vérole*; choſe d'autant plus remarquable que cette terrible maladie eſt preſque toujours mortelle aux Négres, & que notre Profeſſeur tient de la propre bouche du Chirurgien d'un de ces Vaiſſeaux, employés à la traite des Eſclaves, que dans cette même année 1755, la *petite-Vérole* s'étant manifeſtée dans le Vaiſſeau où il étoit, elle y fauchа preſque tous les Négres qui s'y trouvèrent. Qu'on péſe ces faits & tant d'autres avec impartialité, qu'on tire ſans prévention la conſéquence qui en réſulte, nous ne demandons rien de plus pour faire ſentir l'obligation que l'on a aux promoteurs de l'*Inoculation*, & pour intéreſſer aux progrès de cette méthode l'autorité des Souverains, le zèle des Miniſtres de la Religion le concours de tous les gens de bien.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

Londres. Le Libraire *Tonſon* vient de publier, *Maxims, Characters, and Reflexions, critical, ſatirical, and moral.* c'eſt à dire, *Maximes, Caractères, & Réfléxions critiques, ſatyriques & morales.* Cet ouvrage annonce un Auteur qui connoit l'homme & le dépeint bien. Ce qu'on y trouvera de défectueux, c'eſt que les maximes & les réfléxions ne ſont pas rangées ſous des chefs généraux, qu'elles ſont quelquefois obſcures, & quelquefois peu juſtes. Les caractères ſont parfaits à tous les égards. Rien de plus riche, de plus varié & de plus élégant que le coloris de ce Peintre moral. On lui reprochera ſans doute & avec juſtice le jugement peu favorable qu'il porte de *la Bruyère*, Ecrivain qu'on ne ceſſera d'admirer auſſi long-tems que le vrai & le naturel ſeront eſtimés parmi les hommes.

On trouve chez *Cooper*, *an Eſſay on the Writings and genius of* POPE. C'eſt à dire, *Eſſai ſur les Ecrits & ſur le génie de* POPE. 8vo. C'eſt un ouvrage plein d'érudition & de goût. Ce grand Poëte y eſt traité ſans partialité, quoique de tems en tems aſſez rigoureuſement, à ce qu'il nous ſemble. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur anonyme cenſure ſans aigreur & loue ſans baſſeſſe. Son ouvrage eſt intéreſſant

reſſant encore par les remarques ſavantes qu'on y trouve ſur les Poëtes, ſoit anciens ſoit modernes, qui dévancèrent *Pope* dans les différens genres où il s'eſt diſtingué. Quelques mauvaiſes critiques ſur *Addiſon* font une tache aſſez flétriſſante dans cet agréable ouvrage.

On ne ſauroit donner trop d'éloges à la traduction Angloiſe de l'*Hiſtoire Générale de* POLYBE, que le Libraire *Dodsley* vient d'imprimer *in*-4. Nous pouvons dire de Mr. HAMPTON, à qui on en eſt redevable, qu'en qualité de Traducteur il a peu d'égaux & point de ſupérieur. Sans manquer du côté de la fidélité, il a ſçu mettre dans ſa traduction une élégance, une clarté, une force d'expreſſion & une égalité de ſtile que l'on cherchera envain dans l'original Grec.

Le même Libraire débite, *a Compendium of authentick and entertaining Voyages* &c. c'eſt à dire, *Recueil abregé de Voyages authentiques & intéreſſans, dans lequel on voit un expoſé clair des coutumes, des mœurs, de la religion, du gouvernement, du commerce & de l'hiſtoire de preſque toutes les Nations connues. Le tout enrichi & orné de Plans, de Cartes & de Portraits parfaitement gravés.* 8. 7 Vol. Cette compilation eſt aſſez bien faite, & ce qui la recommandera à un grand nombre de Lecteurs, c'eſt le ſoin que l'Auteur a pris de la débarraſſer de toutes ces deſcriptions ſavantes, des variations de la Bouſſole, des Marées, des Courans &c. qui ſont principalement du reſſort des marins & des érudits.

On trouve chez *Millar*, *the Natural Hiſtory of Aleppo & parts adjacent* &c. C'eſt à dire,

re, *Hiſtoire Naturelle d'Alep & des pays circonvoiſins, qui renferme une deſcription de la Ville & des productions naturelles du voiſinage, comme auſſi du climat, des habitans & des maladies, ſurtout de la peſte & de la méthode dont les Européens ſe ſervent pour s'en garantir.* par ALEXANDER RUSSEL *Docteur en Médecine*, 4. Il y a des choſes intéreſſantes dans cet ouvrage, dumoins pour les Médecins.

L'ouvrage ſuivant eſt d'une plus grande étendue. *The Civil and Natural Hiſtory of Jamaica, in three Parts.* &c. C'eſt à dire, *Hiſtoire Civile & Naturelle de la Jamaïque en trois Parties, qui renferment.* I. *Une deſcription exacte de l'Ile, de ſa ſituation & de ſon terroir, avec un expoſé ſuccinct de ſon état ancien & moderne, de ſon gouvernement, de ſes revenus, de ſes productions & de ſon commerce.* II. *L'hiſtoire de ſes productions naturelles, qui comprend les différentes eſpéces de Foſſiles, de végétaux parfaits & imparfaits, de quadrupédes, oiſeaux, poiſſons, reptiles & inſectes; avec un examen de leurs propriétés, & de leurs uſages dans la mécanique, dans la nourriture & dans la Médecine.* III. *Une deſcription de la nature des Climats en général & de leur différens effets ſur le corps humain, avec un détail des maladies qui en réſultent ſurtout entre les Tropiques. Le tout enrichi de* 50 *Planches gravées en cuivre, où les productions les plus rares & les plus intéreſſantes ſont répréſentées dans leur grandeur naturelle, ayant été deſſinées d'après les objets.* Par PATRICE BROWN Docteur en Médecine, in-Folio. Chez *Osborn.* La partie de cet ouvrage qui regarde l'hiſtoire naturelle eſt la

plus approfondie, & mérite ſans doute l'attention des connoiſſeurs.

Vaillant débite *a Critical Examination of the Notes of Dr. Sykes on the Epiſtle to the Hebrews.* C'eſt à dire, *Examen Critique des Notes du Dr. Sykes ſur l'Epitre aux Hébreux* 4. L'Auteur de cette Brochure, qui ſe donne le nom d'*Aletbophile*, s'applique principalement à refuter le Dr. *Sykes* dans ce qu'il avance contre la ſatisfaction de J. C.

On trouve chez *Innys*, *an enquiry after Philoſophy and Theology* &c. C'eſt à dire, *Recherches ſur la Philoſophie & la Théologie deſtinées à montrer les ſources dans leſquelles les hommes ont puiſé la connoiſſance de ces deux Sciences.* C'eſt l'ouvrage d'un ſectateur de *Hutſcinſon* de Londres Hébraïſant écervelé, qui croyoit trouver dans les livres de *Moïſe* toutes les ſciences humaines & divines, & qui après avoir emprunté du Grand *Newton*, tout ce qu'il y a d'intelligible dans ſes ténebreux Ecrits, vomi des injures contre ce pieux Philoſophe, le traitant comme *un Payen*, dont *Jupiter étoit le Dieu.* Il eſt mortifiant pour l'humanité de voir qu'un tel homme ait pû former une ſecte dans un ſiécle éclairé, & attirer à ſon parti des perſonnes qui ne ſont pas deſtituées de lumières. Il eſt encore plus mortifiant de remarquer le fanatiſme aigre & atrabilaire qui caractériſe cette claſſe d'Ecrivains, & leurs cris furieux contre la raiſon & contre la Religion naturelle, qu'ils appellent en propres termes *le département* du Diable.

Dans ce même goût, au fiel près, eſt l'ouvrage ſuivant. *Remarks on the ſecond Part of the Biſhop of Clogbers vindication of the*

the Hiſtories of the Old and New Teſtament &c. C'eſt à dire, *Remarques ſur la II. Partie de la défenſe des Hiſtoires du V. & du N. Teſtament par l'Evêque de Clogher. Ces Remarques roulent principalement ſur l'Interprétation qu'a donnée ce Prélat du recit que fait Moïſe de la Création & du Déluge.* Par ALEXANDER CATCOTT. Encore des criailleries contre la raiſon. Mr. CATCOTT raiſonne pourtant, & cela avec un grand air de ſubtilité ; mais il raiſonne comme un homme qui avoit en effet renoncé à la Logique. Il ſubſtitue des racines Hébraïques aux principes de Phyſique, & des hypothèſes creuſes aux obſervations les mieux conſtatées.

Crowder a imprimé *Thoughts on the Being of God* &c. C'eſt à dire, *Penſées ſur l'exiſtence d'un Dieu, ſur la nature de l'homme & ſur la relation de l'homme avec ſon Créateur ; où l'on trouve une juſtification de toutes les voies de Dieu, & une reponſe philoſophique à toutes les objections qu'on a jamais faites ou qu'on peut faire contre la Révélation.* Nous n'annonçons ce Roman métaphyſique que pour empêcher nos Lecteurs d'être les dupes d'un titre ronflant.

Voici un ouvrage d'un tout autre genre ; *an Eſſay towards a new Verſion of the Book of Job from the original Hebrew with a Commentary* &c. C'eſt à dire, *Eſſai d'une nouvelle Verſion du Livre de Job de l'original Hebreu, avec un Commentaire & la vie de ce ſaint Homme, par* THOMAS HEATH *Ecuyer.* 4. Ce Seigneur, dont la candeur & la modeſtie égalent les lumières, a parfaitement bien profité de tout ce que les Savans, ſoit anciens ſoit modernes, ont fait pour éclaircir ce Livre difficile,

ficile. Nous garderons les Remarques qu'il y a à faire ſur ſon ouvrage juſqu'à ce que nous puiſſions en faire l'extrait.

Le Libraire *Noon* vient de publier un Ouvrage poſthume du célébre *Mr. Lowman*, dont la République des Lettres a ſenti ſi vivement la perte ; en voici le titre ; *Three Tracts* &c, *Trois Diſſertations*, dont la I contient des Remarques ſur cette queſtion, ſavoir, *ſi les apparitions ſous le Vieux Teſtament étoient les apparitions de* DIEU *lui-même, ou ſeulement de quelque autre Etre intelligent qui repréſentoit le vrai Dieu & agiſſoit en ſon nom.* La II a pour titre, *Eſſai ſur le* SCHECHINAH *ou conſidérations ſur les apparitions de la Divinité, dont il eſt fait mention dans l'Ecriture ſainte.* La III renferme des *obſervations ſur les textes de l'Ecriture qui regardent le* Logos. On trouve dans cet Ouvrage l'érudition, la clarté & la juſteſſe d'eſprit qui caractériſent les productions que nous avons déja de cet excellent Auteur.

FRANCE.

Dijon. L'on trouve chez *Hucherot*, *Eſſai ſur l'Education des petits enfans*, par M PICARDET *Prêtre Chanoine de l'Egliſe Collegiale &c. de Dijon*, 12. L'Auteur a en vûe de former le corps, l'eſprit & le cœur des enfans. Les *mères* ne gouteront pas trop le titre de *dénaturées* qu'il donne à celles qui arrachent de leur ſein l'objet le plus digne de leur tendreſſe, pour le nourrir d'un lait étranger ſouvent contraire à ſa conſtitution.

Montauban. Le Sr. *J. F. Teulières* vient d'im

d'imprimer la dissertation *couronnée* de son fils, qui n'est âgé que de 19 ans, sur cette question que l'Académie de Rouen avoit proposée: *En quel genre de Poësie les François sont-ils supérieurs aux Anciens?* Ils le sont suivant notre jeune Auteur, dans la *Fable*, dans l'*Eglogue*, dans le *Lyrique noble & sublime*, & surtout dans la *Tragédie & la Comédie*; mais l'Antiquité l'emporte par-raport au *Poëme épique*, à la *Satyre*, & au *Lyrique tendre & galant*; quant au *Poëme didactique*, l'Auteur ne décide pas positivement de quel côté panche le balance.

Paris. La *Noblesse Commerçante* a fait naître une foule de Brochures pour & contre. Outre la *Noblesse Militaire* dont on a rendu compte dans ce Journal, en voici quelques unes que l'on ne sera pas fâché de connoître. *La Noblesse Militaire & Commerçante en reponse aux objections faites par l'Auteur de la Noblesse Militaire*, par M. l'Abbé *de* * * *, *chez Ducbesne*. C'est la production d'un homme sensé, qui tâche de concilier l'Abbé *Coyer* & le Chev. d'*Arc*, en prenant le vrai milieu sur la question qui les partage.

Le Commerce ennobli. Au lieu d'engager les Nobles dans le Commerce, l'Auteur voudroit que l'on encourageât les Commerçans par l'assurance d'obtenir la noblesse.

Lettre à l'Auteur de la Noblesse Commerçante, déclamation grossière contre cet Auteur.

Le Citoyen Philosophe, ou Examen critique de la Noblesse Militaire, dédié à M. l'Abbé COYER. Verbiage poëtique en faveur de l'Abbé.

Let-

Lettre à M. F. . . . ou Examen Politique des prétendus inconvéniens de la faculté de commercer en gros ſans déroger à la nobleſſe. L'Anonyme y attaque entr'autres les Obſervations du Parlement de Grenoble ſur cette queſtion, imprimées dans certain ouvrage périodique. Il doute que ce ſoit l'ouvrage de ce Parlement, & en vérité l'on ſeroit bien tenté d'en douter avec lui, quand on y lit qu'*en Hollande les élections, les délibérations, le témoignage en juſtice, ont des prix proportionnés aux beſoins des acheteurs.* Une telle accuſation, qui tombe bien moins ſur la Hollande, que ſur le pays d'où elle part, quadre-t-elle dans la bouche d'un Corps reſpectable, d'un Corps ſurtout dont les membres ne doivent qu'à l'argent ſeul les places qu'ils y occupent.

Le Commerce remis à ſa place, ou Reponſe d'un Pédant de Collége aux Novateurs politiques, adreſſée à l'Auteur de la Lettre à M. F. L'on voit que c'eſt une réfutation de la Brochure précédente.

La Nobleſſe Commerçable ou Ubiquiſte. L'on en parle comme d'une des meilleures plaiſanteries qu'ait fait naître cette diſpute.

La Nobleſſe Oiſive, par M. ROCHON DE CHABANNES. Autre badinage plein de ſel & d'eſprit.

Les derniers paradoxes de M. J. J. *Rouſſeau*, n'ont guères moins occaſionné d'Ecrits. Nous ne nommerons que ces deux, que l'on pourra joindre à celui du P. *Caſtel. Lettre à M. Rouſſeau, Citoyen de Genève par M. M*** Citoyen de Paris.*

Réflexions d'une Provinciale ſur le Diſcours

de

de M. *Rouſſeau Citoyen de Genève, touchant l'origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes.* 8. Cette Provinciale eſt un des plus victorieux adverſaires qu'ait eus M. *Rouſſeau.*

Voici quelques autres nouveautés. *Hiſtoire intéreſſante, ou Relation des guerres du Nord & de Hongrie au commencement publiée par* M. FREMON. 2 parties *in*-12. La première contient ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans le Nord depuis l'année 1700 juſqu'en 1710, avec le caractère des Princes qui y ont eu part, & pluſieurs particularités curieuſes ſur le Roi de Suéde *Charles* XII, ſur le Czar *Pierre le Grand* &c. La 2de. renferme ce qui s'eſt paſſé dans la guerre de Hongrie depuis le commencement de la Campagne de 1705, juſqu'au mois de Mars 1708. L'Editeur avertit que ce ſont deux Manuſcrits précieux compoſés par des hommes publics & témoins oculaires de ce qu'ils racontent, que le premier morceau eſt de la main d'un Ambaſſadeur de France, qui l'écrivit pour ſatisfaire la curioſité de la Grande Dauphine; qu'on y trouvera quelques différences eſſentielles dans les mêmes concurrences raportées par M. *de Voltaire* dans ſon *Hiſtoire de Charles XII*, outre pluſieurs détails & particularités omiſes dans cette hiſtoire. Il aſſure encore que la 2de. Relation eſt de même d'un homme en place, & que quoique moins bien écrite que la première, on la lira avec plaiſir par l'intérêt des faits, par le développement des motifs de la guerre de Hongrie, & par le véritable caractère du Prince *Ragotzki*,

ki, dont on a tant parlé, & qu'on a ſi mal dépeint juſqu'à préſent.

Mémoires du Duc de Roban ſur les choſes qui ſe ſont paſſées en France depuis la mort de Henri le Grand juſqu'à la paix faite avec les Reformés au mois de Juin 1629, *augmentés de divers diſcours politiques du même Auteur & de ſon voyage en Italie, en Allemagne* &c. 8. 2 vol. 4 part. Les Editeurs ont mis à la tête de ces Mémoires un Avis dans lequel ils donnent pluſieurs particularités ſur les Auteurs de quelques Ecrits hiſtoriques, qu'ils ont publiés il y a quelque tems, en un recueil intitulé, *Mémoires particuliers pour ſervir à l'Hiſtoire de France ſous les règnes de Henri III, de Henri IV, ſous la Régence de Marie de Medicis, & ſous Louis XIII.*

Analyſe Chronologique de l'Hiſtoire univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à l'Empire de Charlemagne incluſivement. 2de. Edit. 4. *chez Lottin, Piſſot, Lambert.* On trouve à la fin de cet ouvrage, une notice aſſez ample des Livres les plus néceſſaires pour l'étude de toutes les parties principales de l'Hiſtoire.

La Phyſique Expérimentale & Raiſonnée, qui contient un abregé de ce que cette Science a de plus intéreſſant, par l'Auteur de la Clef des Sciences, chez Heriſſant. C'eſt la ſuite du Cours de Philoſophie de M. *Cochet.*

Sermons de feu M. DE BEAUSOBRE, 4 *V. in-8.* Ce ſont les Sermons qui ont déjà paru ailleurs ſur *Rom.* XII. & *S. Jean* XI.

Eſſai ſur la manière de perfectionner l'eſpèce hu-

humaine par M. VAN DER MONDE, *Dr. Regent de la Fac. de Paris, 2 V. chez Vincent.* Les Régles que l'Auteur propoſe ſont dictées par la ſageſſe même; il ne leur manque à la plupart, que l'aprobation des *mères* & des *nourrices*, & quand l'obtiendront-elles?

Choix de petites piéces du Théâtre Anglois, traduites des Originaux. 2 V. 8. chez Prault. Ce Choix qui eſt fait avec goût, a pour Auteur M. PATU.

Nouvelle Méthode pour aprendre la Langue Latine par un ſyſtême ſi facile, qu'il eſt à la portée d'un enfant de 5 à 6 ans qui ſait lire, & ſi prompt, qu'on y fait plus de progrès en 2 ou 3 années, qu'en 8 ou 10 en ſuivant la route ordinaire. &c. en 4 Vol. in 8. par M. DE LAUNAY, chez la Veuve *Robinot*, & *Babuty* fils. 1756. Tome I. Il eſt à ſouhaiter que les Volumes ſuivans répondent auſſi bien au *titre* que le fait celui-ci. Mais que deviendront alors les Colléges & leurs Regens?

Supplément au nouvel abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France, contenant les additions & corrections faites à cet Ouvrage dans la 5. Edition 1756. pour ſervir à la troiſiéme & à la quatriéme Edition. Paris chez Prault &c. Ce *Supplément* part de la même main que *l'Abregé*, c'eſt tout dire.

Le Tome X. de *l'Hiſtoire Littéraire de la France &c. par des Religieux Bénédictins*, vient de paroître; on l'attendoit avec impatience depuis 1750 que parut le 9.

Hiſtoire de France depuis l'établiſſement de notre Monarchie juſqu'au règne de Louis XIV. par M. l'Abbé VELLY in-12. Tome 3. & 4.

chez

chez *Desaint & Saillant*. Ces deux Tomes non moins estimables que les premiers, comprennent les règnes depuis *Louis VI* dit *le Gros* jusqu'à *S. Louis*.

SUISSE.

Zurich. Le Public sera charmé d'aprendre que le 2d. Volume de l'excellent ouvrage de M. le Prof. ZIMMERMANN, intitulé *Opuscula Theologici, Historici, & Philosophici argumenti*, est prêt à sortir de la presse. L'on se prépare actuellement à y remettre la suite du *Museum Helveticum*, interrompu depuis 3 ans.

L'Auteur du *Patriote François & Impartial* compte de publier bientôt une *Histoire des Troubles des Cevennes, ou de la guerre des Camisards, sous le règne de Louis le Grand, dégagée des ténèbres & des erreurs où l'ignorance, le préjugé, la partialité & la fiction l'avoient ensevelie jusqu'ici; en* 3 Vol. *in*-12.

Cet ouvrage sera suivi de près d'une *Histoire des Eglises Reformées de France depuis la révocation de l'Edit de Nantes*; ainsi que d'une *Histoire des Galeriens*.

Nous attendons avec impatience la publication de ces Ouvrages, qui serviront à mettre dans le plus grand jour l'innocence des Religionnaires, & à adoucir peut-être ceux qui les persécutent.

Genève. L'Eglise & l'Académie de cette ville, viennent de faire deux pertes dont elles se ressentiront long-tems. M. *Antoine Maurice*, Pasteur & premier Prof. en Théo-

lo-

logie, mourut il y a quelques semaines âgé de 79 ans. Né en Provence, il fut élevé à Genève, où il a été successivement Professeur en Belles-Lettres, en Langues Orientales, & enfin en Théologie, Pasteur pendant près de 53 ans, Professeur pendant 46. L'on a de lui un Volume de Sermons imprimés en 1722.

Ce coup a été suivi peu de tems après de la mort de M. *Amy Lullin* Pasteur & Prof. en Histoire Ecclésiastique & pour lors Recteur de l'Académie. Né d'une des familles les plus distinguées de Genève, & héritier d'un grand bien, il se consacra par inclination à l'état dont il a rempli si dignement les devoirs. Aux talens qui caractérisoient l'Orateur accompli, M. *Lullin* joignoit au plus haut dégré les qualités aimables du cœur. C'est-là la voix publique, que nous nous faisons un devoir de répandre. Nous souhaiterions pouvoir entrer dans de plus grands détails sur la vie de ces deux Professeurs, & nous recevrons avec empressement & avec reconnoissance ceux que l'on voudra bien nous fournir. La Chaire qu'occupoit Mr. *Maurice* a été donnée à Mr. le Prof. *Vernet*, connu dans la Republique des Lettres par ses excellens ouvrages. L'on a nommé en même tems M. *Antoine Maurice* fils du défunt, pour remplacer dans la même faculté de Théologie, M. le Prof. *De Roches*, qu'une paralysie a empêché de continuer ses fonctions. Ceux qui connoissent Mr. *De Roches*, savent la mesure des regrets que doit causer sa situation.

SUEDE.

Stokholm. Le célébre Mr. *Linnæus* vient de faire un nouveau préſent au Public. C'eſt la Relation d'un Voyage qu'il a fait dans diverſes Provinces de Suéde. On s'attend bien qu'il aura voyagé en Obſervateur & en Philoſophe. Auſſi cette Relation eſt-elle proprement une hiſtoire naturelle & oeconomique des Provinces qu'il a viſitées. Elle eſt écrite en Allemand, mais on ne tardera ſans doute pas à la traduire dans une langue plus univerſelle.

On ſait que ce grand Naturaliſte croit, comme le faiſoit *Newton*, que la proportion de l'eau qui ſe trouve mêlée dans notre globe diminue tous les jours, pendant que la Terre gagne & augmente. C'eſt ſur quoi Mr. *Jean Browallius* a fait des recherches curieuſes, qu'il vient de publier en Allemand dans un Volume *in*-8.

On continue ici avec ſuccès dans la même langue, *le Magazin de Stokholm*, qui contient diverſes Piéces intéreſſantes ſur l'Hiſtoire, la Politique & la Philoſophie. Le troiſiéme Volume a été mis en vente depuis peu.

DANNEMARCK.

Copenhague. JANI HOLGERI *de Religione Groenlandorum Naturali Diſſertationes tres.* 1756. On dit du bien de cet Ouvrage que l'Auteur a compoſé d'après les Relations les plus exactes & les plus authentiques qu'il ait pû ſe procurer. Un de nos Libraires a tout nou-

nouvellement imprimé en Allemand une Vie très détaillée de *Tycho-Brahé* ; & nonobstant tous les Mémoires qu'on avoit déja sur la personne & sur les Ouvrages de ce célébre Astronome, il y a tout lieu de croire que les Gens de Lettres verront encore avec plaisir ce nouveau monument érigé à la gloire d'un des plus grands hommes que ce Royaume ait produits.

François Chrétien Mumme a successivement imprimé 4 Volumes des Sermons Allemands de Mr. *Jean André Cramer*, Chapelain du Roi. Il y a beaucoup de solidité dans les pensées, de justesse dans les raisonnemens, de force dans les exhortations, de clarté & de netteté dans le stile de ces Sermons ; surtout on y remarque beaucoup de sagesse, de tolérance & de modération ; quelquefois des traits un peu hardis & une façon de penser qui n'est pas ordinaire dans les Livres qui nous viennent du Nord. Qu'on en juge par ce que l'Auteur dit à l'occasion de tous ces Peuples qui vivent encore sans aucune connoissance de l'Evangile. „ Je suis très „ éloigné, mes Frères, de vouloir vous don„ ner lieu de porter des jugemens téméraires & cruels sur le bonheur ou sur le mal„ heur éternel de ces Peuples qui n'ont pas „ reçu cette Révélation qui nous montre le „ chemin du Ciel. Laissons les à ce Dieu „ qui ne sauroit se tromper dans ses juge„ mens & qui est aussi bon que juste. Je suis „ effrayé toutes les fois que des hommes, „ qui devroient travailler eux-mêmes à leur „ propre salut avec crainte & tremblement,

„ oſent prononcer ſans miſéricorde la dam-
„ nation de Peuples entiers. Mes Frères,
„ *ne jugez point, afin que vous ne ſoyez point*
„ *jugés.* MATTH. VII. 1. Quant à moi j'eſ-
„ père de trouver dans le ſéjour de la félli-
„ cité tous ces Gens de bien, qui veritable-
„ ment n'ont pas été favoriſés de la Révé-
„ lation, mais deſquels Dieu avoit prévû
„ que ſi elle leur étoit annoncée, ils l'em-
„ braſſeroient avec joye & y conformeroient
„ leur conduite. Les hommes ſont aſtreints
„ aux moyens ordinaires de la grace, mais
„ Dieu ne l'eſt pas, & il peut dans ſa gran-
„ de bonté faire infiniment plus que tout
„ ce que nous pouvons penſer & conce-
„ voir ".

ALLEMAGNE.

Leipſick. Le ſecond & le troiſième Tome des Diſſertations Allemandes de Mr. *Beers* ſur la Chronologie & l'Hiſtoire ancienne, ont paru cette année chez *B. C. Breitkopf*, & ont été reçus avec le même applaudiſſement que le premier, malgré les paradoxes qui s'y trouvent. Il s'agit dans le ſecond de la Chronologie de l'Hiſtoire du peuple Juif, depuis la ſortie d'Egypte juſqu'à la mort de *Samſon*: & dans le troiſième de la Chronologie du même peuple, depuis *Samuel* juſqu'à la deſtruction du Temple de *Salomon*.

Jène. JOANNIS ERNESTI SCHUBERTI *D. Abbatiis Conventûs Michaelſt. Prof. Theol. Helmſt. &c. Inſtitutionum Theol. Polemicæ Pars prima.* Jenæ & Lipſiæ *ſumptibus viduæ G. H.* Croekeri 1756. in-8.

ſa-8. En attendant que l'heureux tems où l'on pourra ſe paſſer de *Théologie Polémique* vienne, nous ne croyons pas que l'on puiſſe en conſulter de meilleure que celle que nous venons d'annoncer. L'Auteur, qui jouit depuis long-tems d'une grande réputation, établit dans la Préface des régles de ſageſſe, d'équité & de modération que la plupart des Controverſiſtes ont ignorées. Il veut par exemple, que l'on ſe garde bien d'attribuer à ceux que l'on combat, des ſentimens qu'ils n'ont pas, des erreurs qu'ils condamnent, & des conſéquences qu'ils déſavouent; que l'on évite ſoigneuſement les diſputes de mots; qu'on ne ſupprime aucune des raiſons que les errans allèguent pour ſe défendre; qu'on les réfute ſolidement & de manière à ne laiſſer aucun doute dans l'eſprit; que l'on connoiſſe bien l'importance de la queſtion, afin d'un côté de ne pas ériger de légères mépriſes en héréſies capitales, & de l'autre de ne pas exténuer des erreurs véritablement dangéreuſes. Surtout il croit avec raiſon qu'il faut s'abſtenir des injures, des perſonalités & des comparaiſons odieuſes, qui ne ſervent qu'à aigrir les errans, qu'à les éloigner de plus en plus, & qu'à nourrir dans les deux partis des ſentimens de haine beaucoup plus funeſtes que les erreurs même que l'on attaque.

Toutes ces régles nous paroiſſent avoir été aſſez exactement obſervées par Mr. SCHUBART dans cette première Partie de ſon ouvrage qui ſera ſuivie de trois autres. Car voici le plan de l'Auteur. Dans ce premier

Volume il parle des ennemis du Chriſtianiſme en général, des Athées, des Payens, des Déiſtes, des Juifs, des Mahométans & des Indifférens. Viendront enſuite dans une ſeconde Claſſe les Hérétiques qui avant la Reformation ſe ſont élevés dans l'Egliſe Chrétienne même. Une troiſième Claſſe comprendra ceux qui ont paru depuis la Reformation & qui ont formé des ſectes particulières. Enfin dans une quatrième Claſſe ſeront décrits & refutés ceux qui ont excité des troubles & des diviſions dans l'Egliſe Luthérienne.

Dureſte la méthode que l'Auteur a ſuivie juſqu'ici nous paroît très bonne & très commode ; & nous eſpérons qu'il ne s'en écartera pas dans les Volumes ſuivans. Dabord il donne une juſte idée de chaque ſecte, & il la caractériſe autant qu'il eſt poſſible d'après les Livres ſymboliques qu'elle avoue. Enſuite il en rapporte l'origine, les progrès & les différentes fortunes, & il indique les ſources dans leſquelles il a puiſé. Après quoi il tâche de reduire en ſyſtême les erreurs qu'il doit combattre & de montrer qu'elles ſont liées entre elles & que l'une ſert de fondement à l'autre. Enfin il en vient à la réfutation de ces erreurs ; il expoſe en détail & ſans déguiſement les raiſons que les Adverſaires allèguent pour ſe défendre ; il les combat d'ordinaire avec force & toujours avec modération, & il répond aux objections qu'ils font aux Orthodoxes. L'Ouvrage ſuivant de Mr. M. GOTTL. BUCHNER a été imprimé ici cette année ; *Abhandlung*

lung von den Zweymahl verſtorbenen &c. C'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur ceux qui ſont morts deux fois, & ſur le lieu où leurs ames ont fait leur ſejour pendant leur première ſéparation d'avec le corps.* C'eſt un aſſez gros Volume *in-4.*

Wolffenbuttel. Une Diſſertation Allemande de Mr. H. J. PAGENDARM ſur le Figuier maudit, ſe vend chez le Libraire C. *Meiſner.* L'Auteur y ſoutient que JESUS CHRIST ignoroit qu'il n'y eût point de figues à cet arbre; & que s'il le maudit, ce ne fut pas, comme on le croit communément, afin de donner une image de la deſtruction des Juifs, mais uniquement afin de fortifier la foi ébranlée de ſes Diſciples. Ils avoient été ſurpris & peut-être ſcandaliſés de ce que leur Maître n'avoit pas ſu la ſtérilité de cet arbre. JESUS-CHRIST donc pour diſſiper les doutes qui s'étoient élevés dans leur eſprit, crut devoir faire un miracle, qui les ramenât aux premières idées qu'ils avoient de lui, & qui leur confirmât la divinité de ſa miſſion. Ce ſentiment, qui n'eſt pas fort ordinaire, n'eſt cependant pas abſolument nouveau, il avoit déja été propoſé par *Sebaſtien Schmidt.*

Wittemberg. On débite ici avec ſuccès F. BOERNERI *Relationes de Libris Phyſico-Medicis partim antiquis, partim rariſ.* 1756. in-8.

Halle. Cathéchiſme raiſonné, traduit de l'Anglois, avec un Diſcours préliminaire de M. FORMEY. 1756. in-8. Ce Catéchiſme écrit originairement en Anglois, parut à Londres vers la fin de l'année 1686 & fut reçu avec beaucoup d'applaudiſſement. Mr. *le Clerc* en fit

dans sa *Bibliothéque Universelle* (T. IX. p. 95. & suiv.) un Extrait qui disposa les Lecteurs François à recevoir avec plaisir la Traduction qui en fut faite en 1732 sous ce titre. *Entretien instructif d'un Père avec son Fils, sur les premiers principes de la Religion & de la Morale; ou Catéchisme Raisonné, traduit de l'Anglois par Milord ***. Amsterdam chez les Westeins & Smith.* C'est cette Traduction devenue rare depuis quelques années, que Mr. FORMEY fait reparoitre aujourdhui, en l'enrichissant d'un Discours préliminaire également digne de son Auteur & de l'excellent Ouvrage qui l'occasionne.

Brême. Mr. *Everard Otto* Sindic de cette Ville, ci-devant Professeur en Droit Public à Utrecht, mourut ici vers la fin de Juillet dans un âge fort avancé. Tout le monde sait le rang qu'il tenoit entre les premiers Jurisconsultes de ce siècle & la grande reputation que ses Ouvrages lui avoient acquise.

PAYS-BAS.

Tournay. Dissertations Historiques, Politiques & Littéraires; par le Comte OCTAVIEN DE GUASCO, *Chanoine de la Cathédrale de Tournay, Membre de l'Académie Royale des Inscripsions & Belles-Lettres de Paris; de la Société Royale de Londres & de celle de Berlin. Chez la Veuve* Varlé. 2 Vol. 8.

On n'a jamais été plus complaisant que dans ce siècle, s'il faut en juger par la plupart des Préfaces. Nos Auteurs modernes ne se font presque imprimer que par complaisance pour leurs

leurs amis, par égard pour les sollicitations pressantes & réitérées d'un grand nombre de personnes, par déférence pour des gens à lumières supérieures, &c. C'est fort bien fait que d'être complaisant, mais il ne faut pas l'être outre mesure, & la bonté de cœur ne doit pas aller jusqu'à se rendre soi-même ridicule en mettant son nom à la tête de mauvais ouvrages. Nous n'avons garde d'appliquer tout cela à Mr. DE GUASCO. Il est vrai que c'est aussi par complaisance qu'il publie ses *Dissertations*, & parcequ'il a cru devoir *déférer aux conseils de gens dont le goût doit être la loi de celui du Public*; mais il s'en faut bien que son ouvrage ne soit mauvais; il est au-contraire très-bon pour le fond. On y trouvera une lecture immense, mais bien digérée, une grande connoissance de l'Histoire ancienne & moderne, une critique éclairée & judicieuse, beaucoup d'ordre & de méthode, & une multitude étonnante d'anecdotes & de particularités curieuses. Si l'Auteur a été trop complaisant, ce n'est qu'en ce qu'il s'est trop hâté de publier son Livre. Il auroit dû, avant de se produire, faire corriger les fautes de langage dont ses Dissertations fourmillent. A la vérité on ne doit pas lui faire un crime de ce qu'il écrit mal en François, il est Etranger & il *demande grace sur le stile & sur la langue.* Mais pourquoi ne pas faire retoucher son stile, ou plutôt pourquoi ne pas écrire en Italien & engager quelque habile plume à traduire en François un Ouvrage, qui encore une fois est très estima-

ble en lui-même & peut-être un des meilleurs que nous ayons en ce genre? Il auroit auſſi fallu prendre des meſures pour que ce Livre fût mieux imprimé. Le papier en eſt très mauvais & les fautes d'impreſſion ſans nombre. Il n'y a point de page où il ne s'en trouve de groſſières qui n'ont pas été corrigées dans l'Errata, & qui tombant quelquefois ſur des noms de Villes & de Perſonnes, embarraſſent extrêmement le Lecteur.

Voici les titres de ces Diſſertations, dont la plupart ont remporté le prix ou à l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres de Paris, ou ailleurs.

Récherches ſur l'état des Lettres, des Sciences & des Arts en France ſous les Règnes de Charles VI & de Charles VII.

Diſſertation ſur le Préteur des Etrangers à Rome.

Diſſertation ſur les Azyles tant ſacrés que Politiques.

Diſſertation ſur l'Autonomie des Villes & des Peuples ſoumis à une Puiſſance étrangère.

Cette dernière Piéce, qui eſt excellente, a été couronnée par l'Académie des Inſcriptions, & ce qui eſt peut-être auſſi flatteur pour Mr. de GUASCO, elle lui a attiré de la part de l'illuſtre *Montesquieu* une Lettre que l'on nous ſaura ſans doute gré de tranſcrire ici.

„ J'ai lu, docte Abbé, votre Diſſertation „ avec plaiſir, & je ſuis ſûr que je vous „ mettrai ſur la tête un ſecond laurier de „ mon jardin, ſi vous êtes à la Bréda, com-

„ me

„ me je m'en flatte, lorſqu'il vous ſera dé-
„ cerné par l'Académie. Le ſujet eſt beau,
„ vaſte, intéreſſant & vous.... Je ſuis bien
„ aiſe de vous voir chaſſer ſur mes terres.
„ Il y a deux choſes dans votre Diſſerta-
„ tion, que je voudrois que vous éclairciſ-
„ ſiez. La première, c'eſt qu'on pourroit
„ croire que vous mettez Carthage après
„ la ſeconde Guerre Punique au rang des
„ villes *Autonomes* ſoumiſes à l'Empire Ro-
„ main: vous ſçavez qu'elle continua d'être
„ un Etat libre & abſolument indépendant.
„ La ſeconde remarque regarde ce que vous
„ dites du titre d'*Eleutbère*: vous n'indiquez
„ point de différence entre les villes qui
„ prenoient ce titre, & celles qui prenoient
„ celui d'*Autonomes*. Vous n'avez fait que
„ toucher ce point, il mériteroit d'être é-
„ clairci. Vous ſçavez qu'on diſpute là-
„ deſſus, & que des Sçavans prétendent que
„ l'*Eleutberie* diſoit quelque choſe de plus
„ que l'*Autonomie*. Je vous conſeille d'exa-
„ miner un peu la choſe, & de faire à ce
„ ſujet une addition à votre Diſſertation.
„ Revenez faire vendanges avec moi, &
„ vous aurez le loiſir de travailler; j'ai fait
„ faire une Berline, afin que je vous mène
„ plus commodément à Clerac, que vous
„ aimez tant. Nous ne diſputerons plus
„ ſur l'uſure, & vous gagnerez deux heu-
„ res par jour. Mes prés ont beſoin de
„ vous; l'*Eveillé* (1) ne ceſſe de dire;
„ *Oh*

(1) Chef des Manœuvres de la Campagne de M. *de Monteſquieu*.

„ *Oh ſi Mr. l'Abbat étoit ici!* Je vous pro-
„ mets qu'il ſera docile à vos inſtructions,
„ il fera tant de rigoles que vous voudrez.
„ Mandez-moi ſi je puis me flatter que
„ vous reprendrez la route de la Garonne,
„ parcequ'en ce cas je profiterai d'une oc-
„ caſion qui ſe préſente pour envoyer direc-
„ tement mon Manuſcrit (2) à l'Imprimeur;
„ pour vous avoir, je vous dégage de votre
„ parole; auſſi bien l'impreſſion ne doit
„ point être faite en Hollande, encore
„ moins en Angleterre, qui eſt une enne-
„ mie avec laquelle il ne faut avoir de com-
„ merce qu'à coups de canon. Il n'en eſt
„ pas de même des Piémontois, car il
„ s'en faut bien que nous ſoyons en guerre
„ avec eux. Vous n'avez donc point de
„ raiſons de nous quitter; vous ſerez tou-
„ jours reçu comme ami en Guyenne; nous
„ nous piquerons de ne pas céder au Lan-
„ guedoc & à la Provence. Je vous remer-
„ cie d'avoir parlé de moi *al Séréniſſimo*; je
„ vous enverai mon Livre que vous me de-
„ mandez pour lui. Vous trouverez ci-joint
„ les éclairciſſemens peu éclairciſſans que
„ vous envoie le Chapitre de Comminges.
„ L'Abbé, vous êtes bien ſimple de vous
„ figurer que des gens de Chapitre ſe don-
„ nent

(2) On voit par la réponſe qu'il s'agit de *l'Eſprit des Loix*, car voici ce que Mr. *de Guaſco* dit à ſon illuſtre Ami: *Vous pouvez compter que je ne négligerai rien, pour qu'un ouvrage que je regarde comme le code du genre-humain, éclaire bientôt l'Univers. Je me croirois heureux d'en être le Parrain; c'eſt la ſeule gloire que je puiſſe partager avec vous*

„ nent la peine de faire des recherches lit-
„ teraires: ce n'eſt pas moi, c'eſt mon Frè-
„ re qui eſt Doyen, qui vous dit de vous
„ mieux addreſſer? Que cela ne vous faſſe
„ cependant pas ſuſpendre votre Hiſtoire de
„ *Clement V*, vous l'avez promiſe à notre
„ Académie. Revenez, & vous y travail-
„ lerez plus à l'aiſe ſur le tombeau de ce
„ Pape. Je prétends que vous me laiſſiez
„ l'article de *Bruniſſende* Comteſſe de Peri-
„ gord, car je crains que vous ne ſoyez trop
„ timoré pour nous en parler; je ne vous
„ demande que de mettre une note; vos re-
„ cherches vous feront lire des Savans, &
„ un trait de galanterie vous fera lire de
„ tous ceux qui ne le ſont pas. J'ai envo-
„ yé votre médaille à Bordeaux, avec or-
„ dre de la remettre à Mr. de *Tourni*, pour
„ la remettre à M. l'Intendant de Langue-
„ doc. Mon cher Abbé, il y a deux choſes
„ difficiles, d'attraper la médaille, & que
„ la médaille vous attrappe. Adieu, je vous
„ attends, je vous déſire, & vous embraſſe
„ de tout mon cœur.

MONTESQUIEU.

PROVINCES-UNIES.

Nimègue. On traduit tout dans ce Pays, juſqu'aux Sermons Allemands faits avant que les célèbres *Mosheim*, *Sack* & *Jeruſalem* euſſent appris à leurs Compatriotes à prêcher. Ceux de Mr. *Jbringk*, depuis longtems oubliés en Allemagne, viennent d'être traduits

à

à la recommandation & sous les yeux de Mr. *Herman Gedeon Clemens* Pasteur & Professeur à Bois-le-Duc, & *Henri Heymans* les a imprimés ici sous ce titre: *Het groote onderscheyd tusschen den weg der Regtveerdigen en der Godloozen zoo in deszelfs aard en gesteldheyd, als in deszelfs Uyteinde, of Verklaring van den I. en XV. Psalm.* &c. in-4. pp. 516. Ce Volume comprend outre 6. Sermons sur le *Pseaume* I. & 7 sur le *Pseaume* XV. (Pseaumes que Mr. *Fbringk* croit être Prophétiques) trois Sermons sur 1 *Tim. IV.* 16. 1 *Pierre III:* 15, 16. *Ps. LXV.* 2. Le Libraire que nous venons de nommer a eu l'intrépidité d'imprimer encore les trois Ouvrages suivans:

1. *De gelukzaligheid en heerlyke Voorrechten van Gods Volk in de laatste Tyden van het N. Verbond* &c. Ce sont des Sermons du même Mr. *Fbringk* sur le *Ps.* XXXII. *Jeremie* XXXI. 31-34. 2. *Cor.* V. 17. Vol. in-4. de 471 pp.

2. Une Explication de l'Epitre aux *Galates*, dans une suite de Sermons prononcés par feu Mr. *R. Toe-laar* Pasteur à Nimégue, & publiés par Mr. *F. de Langé* Pasteur à Amsterdam. in-4. pp. 742.

3. Des Sermons sur les *Pseaumes* XX. XXI & LXXXIV. composés par le même Auteur & donnés au Public par le même Editeur in-4. pp. 405. Si tous ces Sermons se débitent, les plaintes que l'on fait quelquefois de la froideur avec laquelle ces sortes d'Ouvrages sont reçus, seroient en vérité bien mal fondées.

Utrecht. W. Mulde débite l'Ouvrage suivant

vant imprimé aux frais de l'Auteur : *De obligationibus & Actionibus Tractatus solemnis. Auctore M. P.* TANCREDE *Comite ab Hauteville, In facultatibus Furium, ac SS. Theologiæ Doctore Regente &c. &c.* 1756. 8. pp. 219.

Herman & Jean Besseling continuent avec succès la Traduction Hollandoise des *Lettres & Négociations du Comte d'Estrades.* Ils en ont publié depuis peu le 4. Tome.

Amsterdam. Corneille van Tongerloo vient d'imprimer *Korte verhandeling over het Ader-laaten* &c. c. à. d. *Traité de la saignée, où l'on montre dans quelles maladies & dans quelles circonstances elle peut être utile ou nuisible, par Jaques* BROUWER *Docteur en Médecine* 8. pp. 94. L'Auteur est Médecin à *Monnikendam.* Il promet d'autres Ouvrages si le Public goûte celui-ci, ce que nous n'oserions lui garantir. Son but principal est de donner en langue vulgaire des directions aux Chirurgiens de village ; il paroît en vouloir beaucoup à certains Charlatans qui ordonnent des Saignées à tort & à travers, quoiqu'ils ne s'y entendent pas plus *qu'un Bœuf à rôtir des châtaignes* ; c'est la noble comparaison de Mr. BROUWER.

Le même Libraire publie *Physiologia of natuurkundige Ontleding van het Menschlyke Lichaam, waarin deszelfs Maakzel, werking* &c. *verklaart wordt. Eerste stukje* pp. 55 in-8. Cette *Physiologie* sera distribuée en 9 Cahiers dont voici le premier. On a assez exactement suivi *Boerhaave* dans cet Ouvrage, sans omettre néanmoins les découvertes qui ont été

été faites depuis ce grand Homme.

Pierre van der Eyk a tout nouvellement réimprimé un Ouvrage qui a été très bien reçu en Allemagne: *Tractatus Theologicus de prædestinatione, electione & reprobatione hominum, ad promovendam concordiam ecclesiasticam, conscriptus a* BARTHOLDO HOLTZFUS *S. S. Theol. D. & Prof. Public. Ordin. in Universitate Francofurtana. Editio tertia*, 8. pp. 336.

Elémens d'Algèbre de Mr. SAUNDERSON, *Docteur en Droit & Professeur en Mathématique, dans l'Université de Cambridge; traduits de l'Anglois & augmentés de quelques Remarques par Mr. de* JONCOURT, *Docteur & Professeur en Philosophie. Chez* Arkstée & Merkus. 2 *Tomes in-4.* Cet Ouvrage est principalement destiné à l'instruction des jeunes gens qui souhaitent d'étudier l'Algébre, & à l'usage de ceux qui voudroient la leur enseigner. Aussi l'Auteur s'est-il singulièrement appliqué à se rendre intelligible. Quoique profond, il est si clair, que quiconque ne l'entendra pas, doit se tenir pour dit qu'il ne réussira jamais dans l'étude de l'Algébre. Ce seroit chose superflue que de parler de la Traduction, le nom du Traducteur suffit pour en donner une bonne idée & pour persuader que cet Ouvrage ne pouvoit tomber en de meilleures mains.

Nous ne connoissons encore que par le titre le Livre suivant, sorti depuis peu de la presse de *Corneille Groepink. Land-en Zee-lysten der Krygslieden*; c. à. d. *Stratagèmes des Gens de guerre par Mer & par Terre, décrits par*

par G. V. K. Premier Tome in-8.

Haarlem. Le célébre Poëte *Pierre Langendyk* mourut ici le 9 Juillet âgé de 73 ans. Il s'étoit acquis beaucoup de réputation par ſes Poëſies & par la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire de la Patrie.

Il ſort actuellement de deſſous la preſſe, chez *J. Boſch*, une ſeconde Partie du Tome II. du *Magazin Hollandois: Hollands Magazyn tweede Deel* &c, *tweede ſtuk.* C'eſt un grand Octavo de 264 pages. On y trouve XX Mémoires plus ou moins intéreſſans & relatifs à diverſes parties des Sciences. Il y en a deux pour la *Géographie*, deux pour l'*Hiſtoire* & les *Antiquités*, quatre pour l'*Hiſtoire Naturelle*, & les *Beaux Arts*, un pour la *Poëſie*, deux pour la *Théologie*, autant pour le *Droit*, quatre pour la *Chirurgie*, trois pour *l'Etat des Sciences* & de la *Littérature*. Deux bonnes Planches accompagnent le tout. Si ce Recueil continue ſur ce pied-là, il n'y a point de doute qu'il ne ſoit très bien reçu & d'un grand débit. Preſque toutes les Piéces qu'il contient traduites des Langues étrangéres en Hollandois, ſont ou des Mémoires des Académies, ou des Extraits de Livres ſavans & curieux, ou des Ecrits particuliers ſur des ſujets auxquels tout le Public s'intéreſſe.

Rotterdam. Il y a quelques Années que Mr. *de Maupertuis* crut avoir démontré que le *Mouvement perpétuel* eſt abſolument introuvable. Nous avons ici un Mathématicien qui n'eſt pas de cet avis & qui vient de faire imprimer, chez *Reinier Arrenberg*, un

Traité, où il prétend prouver la possibilité de ce Mouvement & la grande utilité dont la découverte seroit particulièrement à la Hollande. Voici le titre de son ouvrage: *Verhandeling over de zoogenaamde gedurige of agtervolgende Beweging (Perpetuum Mobile) waar in gevonde word de naaukeurige bepaling der gemene gevoelens en misvattingen der geleerden, ten Betoog dat dezelve dadelyk mogelyk zy, en voor ons Vaderland van een groote nuttigheid, uyt proefkundige overreding, ter ontdekking der waarheid door den druk gemeen gemaakt*, door WILLEM DE JONGH, *Mathematicus, te Rotterdam.* 8.

La Haye. Jſaac Beauregard a imprimé *Le Maître Italien dans ſa dernière perfection*, par VENERONI, *nouvelle Edition augmentée, revue & corrigée ſur les Editions précédentes de même que ſur celles de* Baſle, 8.

Pierre van Cleef a ſous preſſe: *Lettres de* CHARLES DRELINCOURT *au Prince* ERNEST *Landgrave de Heſſe au ſujet de ſon changement de Religion. Nouvelle Edition retouchée & enrichie de diverſes Notes, ainſi que d'une Préface & de la vie de l'Auteur* 2 Vol. 8. Ces Lettres forment un des meilleurs Ouvrages de Controverſe qui ſoient ſortis de la plume des Proteſtans. *Charles Drelincourt* étoit, comme le dit *Bayle*, le fléau des Controverſiſtes Catholiques Romains, & il a déployé toutes ſes forces dans le Livre que nous annonçons; mais il étoit devenu ſi rare, que peu de perſonnes le poſſédoient; & ſon langage d'ailleurs avoit ſi fort vieilli, qu'il falloit du courage pour en entrepren-

dre

dre la lecture. Il étoit donc bien à souhaiter que l'on fît à l'égard de cet Ouvrage ce que feu Mr. *de la Rivière*, Pasteur à Amsterdam, avoit fait à l'égard des *Visites Charitables* du même *Drelincourt*, c'est à-dire, qu'on en retouchât le langage & qu'on en bannît les expressions & les termes surannés. C'est-ce qu'on nous promet ici; & il y a tout lieu de croire que le Public fera un bon accueil à cette nouvelle Edition.

Le Libraire de ce Journal débite les *Lettres Chinoises* 8. 5. *Edition augmentée de plusieurs Additions considérables, de Remarques* &c. *d'une Dissertation sur les Disputes Littéraires, de plusieurs nouvelles Lettres & d'une Table de Matières.* 1756. 6 vol. Tant d'Editions qui se font de cet ingénieux Ouvrage de Mr. le *Marquis d'Argens*, montrent combien il est connu & goûté, & nous dispensent par-là même d'en parler.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE,
MDCCLVI.
TOME SIXIEME.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. R.
M. DCC. LVI.

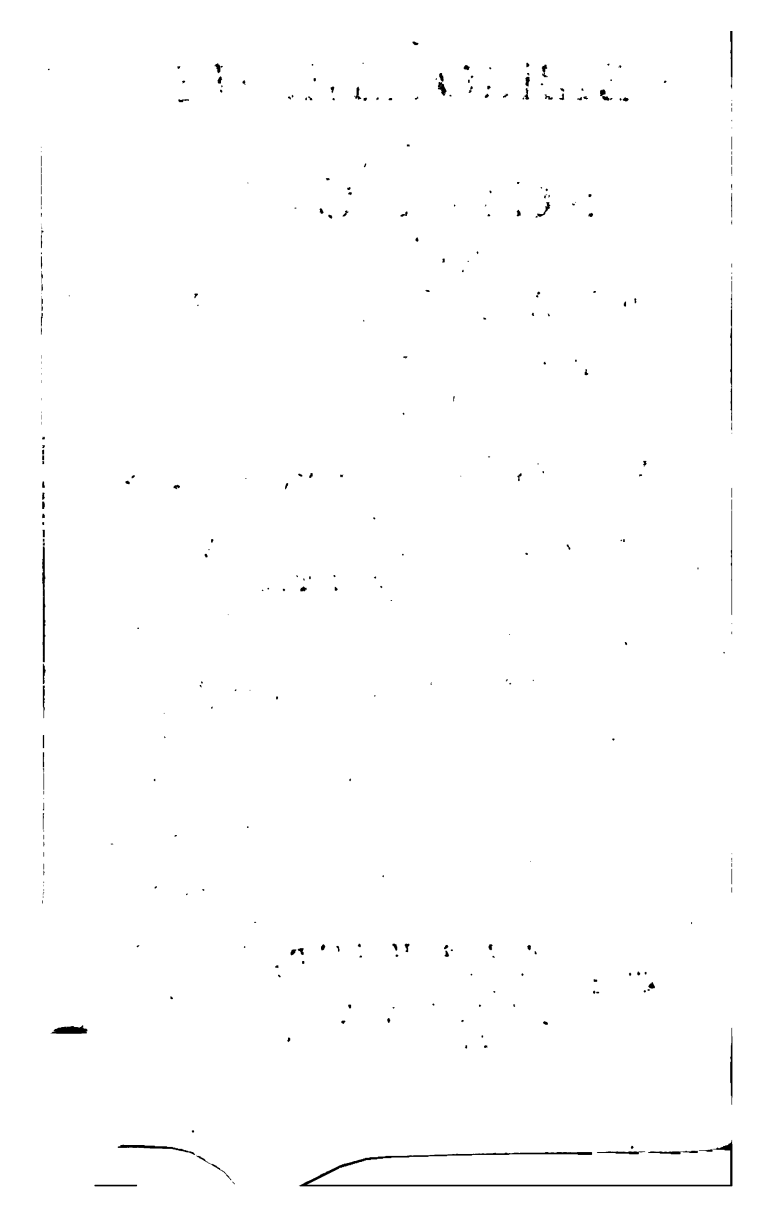

TABLE DES ARTICLES.

I. HISTOIRE *de l'Académie Royale des Sciences* &c. *p.* . 261.

II. MONUMENS *de la Mythologie, & de la Poëſie des Celtes*, &c. *par Mr.* MALLET. . . . 285.

III. LE CABINET ICHTYOLOGIQUE, 304.

IV. BIBLE HEBRAÏQUE &c. *par* le R. P. CH. FR. HOUBIGANT . 316.

V. HISTOIRE *de l'Egliſe Reformée de Gand &c.* . . 347.

VI. DISSERTATION *Hiſtorique ſur la Lettre de* Ponce Pilate *à* Tibère &c. *par* Mr. ALTMANN. . 360.

VII. HISTOIRE *Générale des Voyages*. 365.

VIII. LETTRE *d'un Patriote ſur la tolerance des Proteſtans de France &c.* 375.

IX. Me-

TABLE DES ARTICLES.

IX. MEMOIRES *de la Société Royale de Gottingue* &c. . . 388.

X. LETTRES & MEMOIRES *pour servir à l'histoire de Madame de* MAINTENON &c. . . . 421.

XI. FONDEMENS *de la vraie Religion, par Mr.* STAPFER. . 439.

XII. LA MORALE &c. *par Mr.* COCHET. . . . 457.

XIII. NOUVELLES LITTERAIRES. . 471.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE,
MDCCLVI.

ARTICLE PREMIER.

HISTOIRE de l'Académie Royale des Sciences Année MDCCLI. avec les MEMOIRES &c.

Second Extrait.

CHYMIE.

CEtte classe ne fournit qu'un Mémoire dans ce Volume. Il est de Mr. MACQUER & contient un *Examen Chymique du bleu*

bleu de Pruſſe. Ce bleu n'eſt connu dans la Chymie que depuis aſſez peu de tems. M. *Geoffroy* l'aîné donna en 1725 la manière de le préparer. Depuis ce tems-là il a travaillé à en perfectionner la compoſition, & eſt demeuré perſuadé que ce bleu n'eſt que le bitume du fer, diviſé par un alkali ſavonneux & tranſporté ſur la terre blanche de l'alun. Au contraire M. l'Abbé *Ménon*, qui a auſſi beaucoup examiné le bleu de Pruſſe, a prétendu qu'il n'eſt autre choſe que le fer même, précipité dans ſa couleur naturelle par la leſſive ſavonneuſe, & dépoſé ſur la terre de l'alun. Mr. MACQUER a continué leurs expériences. On en a déja rendu compte en 1749. Aprèſent il s'y eſt pris d'une autre manière. Il a décompoſé le bleu de Pruſſe déjà fait, & découvert que ce qui le colore, c'eſt une matière inflammable, laquelle s'élève avec l'alkali volatil; mais juſqu'ici il n'a pû déterminer ſa nature. Il fera de nouvelles expériences, & ce ſera le ſujet d'un nouveau Mémoire. Ce qui réſulte de celui-ci, c'eſt la vérité du fond de l'hypothèſe de l'Abbé *Ménon*. Le bleu de Pruſſe n'eſt que du fer, mais ſa couleur ne lui eſt pas naturelle comme cet Abbé l'a ſoutenu.

Nous rencontrons ici une obſervation faite par M. HELLOT que nous n'avons garde de paſſer ſous ſilence. On lui avoit apporté un morceau de mine de *Cobolt*, qui

qui ſervoit de matrice à quantité de petits cryſtaux tous tranſparens & ſans couleur. Il voulut voir ſi les vapeurs ſulphureuſes & arſénicales de cette matière ne pourroient point donner à ces cryſtaux quelque teinte colorée. Il mit ce morceau ſous la mouffle d'un fourneau de coupelle, dans laquelle il fit pendant deux heures un feu modéré. Au bout de ce tems-là & après l'entier refroidiſſement, M. HELLOT trouva qu'en effet les vapeurs ſorties du minéral avoient teint les cryſtaux de toutes les couleurs des pierres précieuſes qu'on connoit, & cet échantillon, qu'il a fait voir à l'Académie, eſt un aſſemblage de ſaphirs, d'émeraudes, de topazes, de rubis, d'améthiſtes, d'hyacinthes, de cornalines, d'agathes &c. Il eſt donc actuellement certain que les pierres précieuſes ſont colorées par des vapeurs minérales. On le croyoit, aprèſent on le ſait. L'expérience, dit judicieuſement l'Hiſtorien de l'Académie, eſt la ſeule démonſtration des véritables Phyſiciens.

GEOMETRIE.

On ne trouve ici aucun Mémoire de Géométrie lû cette Année à l'Académie; mais ſeulement le précis du premier Volume des *Eſſais* ſur les Mathématiques, préſentés à cet illuſtre Corps, & depuis publiés par M. *Digard*.

ASTRONOMIE.

Dans cette classe paroissent I. la *suite d'un Mémoire lû à l'Académie, en* 1748, *sur les variations que l'on remarque dans les hauteurs solsticiales, par M.* DE THURY. II. Une *Dissertation sur le diamètre apparent du Soleil, & sur les précautions que l'on prend ordinairement pour le regarder, par M.* LE GENTIL. III. Un *premier Mémoire sur la Parallaxe de la Lune & sa distance à la Terre* &c, *par Mr.* LE FRANÇOIS DE LA LANDE. Quand nous aurions le génie & la plume de notre Historien, nous n'oserions entreprendre de mettre ces matières à la portée du plus grand nombre des Lecteurs. Il faut seulement que nous leur fassions part de quelques remarques de M. LE GENTIL sur les précautions à prendre pour voir le Soleil sans illusion. L'on y employe ou des verres intérieurement colorés, ou des verres enfumés qu'on place dans les Téléscopes, soit au devant du verre objectif, soit au deça de l'oculaire. Mais il se trouve que les matières métalliques, qu'on est obligé de mêler avec la matière des verres que l'on colore intérieurement, occasionnent probablement des fils, des stries, qui dérangent absolument la réfraction & rendent l'image du Soleil confuse. M. LE GENTIL préfere donc les verres enfumés: mais ceux-ci encore, s'ils se trouvent mal polis, causent quelque-

quefois à l'image du Soleil, auſſi bien que les précédens, quand on les met audevant de l'objectif, un changement de hauteur, même de pluſieurs minutes. Pour y remédier, l'ingénieux Académicien ne s'eſt par contenté de combiner des verres enfumés avec des verres colorés, il a imaginé un autre moyen bien ſimple de donner au Soleil une couleur pâle, telle qu'on lui voit, lorſqu'on le regarde à travers certains nuages; c'eſt de ſe ſervir de toiles d'araignée. Il a fait & placé au bout de la lunette un petit tuyau de carton, portant à une de ſes extrémités ces toiles d'araignée, les plus propres & les mieux travaillées qu'il a pû trouver. Cette manière de regarder le Soleil, ne fatigue point la vûe; elle en dégage les bords de cette quantité immenſe d'ondulations qu'on y remarque ſi ſouvent, lorſqu'on ſe ſert des verres colorés ou enfumés. C'eſt avec ce nouveau moyen que M. LE GENTIL a meſuré le diamètre du Soleil, & qu'après avoir pluſieurs fois comparé la meſure trouvée avec celle que lui donnoient ſes verres, il s'eſt aſſuré qu'il étoit parvenu à une plus grande préciſion qu'on ne l'avoit encore fait. Avec la lunette d'un petit quart de cercle de deux pieds, il a conclu que le diamètre horizontal du Soleil étoit de 31′, 37″, 20‴., & avec une lunette plus longue, dont l'objectif étoit de 8 pieds & 1.

pouce de foyer, il lui a paru de 31′, 33″, 50‴, c'eſt à dire, de 3″ $\frac{1}{3}$ plus petit.

Nous paſſons ſous ſilence les *Obſervations des Eclypſes de quelques Etoiles par M.* LE MONNIER. L'*Obſervation de l'Eclypſe de Lune du 2 Dec.* 1751. *par M.* DE THURY. Les *Obſervations Aſtronomiques faites au Collége Mazarin pendant l'année* 1749, *& une partie de* 1750, *par M.* l'Abbé DE LA CAILLE. *Ecrit* du même ſur *la ſuite de la Théorie du Soleil*; avec un *Catalogue des Etoiles auſtrales compriſes depuis le Pole Antarctique juſqu'au Tropique du Capricorne.* Enfin le précis du Livre que M. CLAIRAUT publia en 1754, ſous le titre de *Tables de la Lune calculées ſuivant la Théorie de la gravitation univerſelle.* On trouve dans le Volume, dont nous donnons la notice, deux Mémoires du même M. CLAIRAUT relatifs à ces Tables.

HYDRAULIQUE.

L'Hiſtorien de l'Académie ſe contente d'indiquer ſous ce titre, l'*Eſſai d'une nouvelle Théorie de la réſiſtance des fluïdes par M.* D'ALEMBERT.

GE'OGRAPHIE.

Nous trouvons dans cette claſſe un Mémoire bien intéreſſant ſous un titre bien modeſ-

modeſte. *Eſſai de Géographie Phyſique, où l'on propoſe des vûes générales ſur l'eſpèce de charpente du Globe, compoſée des chaînes des Montagnes qui traverſent les Mers comme les Terres, avec quelques conſidérations particulières ſur les différens baſſins de la Mer & ſur ſa configuration intérieure, par M.* BUACHE. L'Hiſtorien de l'Académie annonça en 1745 une Carte de M. BUACHE, d'une eſpèce ſingulière. Elle répréſentoit le fonds de la mer, dans cette partie de l'Océan voiſine de l'Equateur, qui eſt compriſe entre les continens d'Afrique & d'Amérique. Deſtinée à faire voir que ce terrein, couvert par les eaux de l'Océan, a ſes vallées, ſes plaines & ſes montagnes, & que les montagnes dont les Iles, les vigies (1) &c, ſont les ſommets, ſe trouvent placées de manière que les chaînes qu'elles forment ſont la prolongation de celles que forment les montagnes terreſtres, cette Carte n'étoit que la première ouverture du ſyſtême que M. BUACHE méditoit, & dont il commence à cette heure le développement.

Selon l'idée que cet habile Géographe en a donnée depuis, & que M. DE FOUCHY nous tranſmet, il faut „ remonter „ juſqu'au tems où la juſtice divine ſatisfaite fit retirer les eaux qui avoient été „ les

(1) Rochers qui ſont cachés ſous l'eau.

„ les Miniſtres de ſa vengeance. Ces poin-
„ tes des plus hautes montagnes, telles
„ que celles du mont Ararat, quelques u-
„ nes de la Cordelière, des Andes &c. fu-
„ rent les premières qui parurent audeſ-
„ ſus des eaux & formerent un petit nom-
„ bre d'Iles qui compoſoient alors tout
„ l'Univers. Bientôt les eaux qui dimi-
„ nuoient toujours, laiſſerent paroitre
„ d'autres montagnes un peu moins éle-
„ vées, mais qui faiſoient encore des Iles
„ ſéparées des premières. La diminution
„ des eaux continuant, les crêtes élévées
„ qui uniſſoient ces Iles, commencèrent
„ à ſe montrer, les plaines hautes for-
„ mées par des eſpéces d'amas de mon-
„ tagnes, ſe découvrirent enſuite, puis les
„ plaines moins hautes; & il eſt viſible
„ que ſi la puiſſance divine avoit en-
„ tièrement épuiſé l'eau qui ſe trouva
„ ſur notre globe, d'autres terres moins
„ élévées ſe ſeroient ſucceſſivement dé-
„ couvertes: que le fonds de la mer ſe-
„ roit une vaſte vallée; les continens des
„ montagnes à ſurface plates; les Iles des
„ ſommets de montagnes plus iſolées, &
„ que les unes & les autres ſe ſeroient
„ unies, ou par le fonds de la vallée,
„ ou par les ſommets des montagnes
„ moins élevées, qui dans l'état actuel
„ ſont toujours cachées ſous les eaux.

„ Pour voir l'Univers dans cet état, il
„ fau-

„ faudroit abſolument anéantir les eaux, „ ce qui n'eſt pas poſſible; mais ſi ce „ ſpectacle eſt interdit aux yeux du corps, „ il ne l'eſt pas de même aux yeux de „ l'eſprit; ce qui eſt arrivé à la par- „ tie viſible de la terre, doit nous indi- „ quer ce qui arriveroit à celle qui eſt „ cachée ſous les eaux, ſi elles en étoient „ ôtées ".

C'eſt cette diſpoſition du fonds de la mer, particulièrement des montagnes, qui fait le principal objet du travail de M. BUACHE, & en voici le réſultat. C'eſt 1. que notre globe eſt ſoutenu de pluſieurs chaînes de montagnes, qui traverſent les mers comme les terres, & qui ſervent probablement à affermir tout le globe. C'eſt 2. que ces montagnes partagent la mer en divers baſſins, qui ne paroiſſent contigus & unis que parceque les montagnes qui les renferment ſont pour la plupart couvertes par les eaux, mais qui n'en ſont pas moins réels, & mettent ſans doute obſtacle au trop grand mouvement que les eaux pourroient quelquefois prendre ſans cela.

Ces vallées marines ſont bien moins profondes en divers endroits que l'Océan. „ Par exemple, entre la France & l'An- „ gleterre, ſi la mer baiſſoit ſeulement „ de 25 braſſes, elle laiſſeroit à décou- „ vert une crête de montagnes qui joint „ Calais à Douvres, & qui alors forme-

„ roit réellement un Iſthme. Si la mer
„ baiſſoit encore un peu davantage, les
„ Sorlingues & l'Ile de Wight devien-
„ droient des montagnes ſéparées de l'An-
„ gleterre par une vallée qui ſeroit alors
„ à ſec: enfin ſi elle baiſſoit juſqu'à ſoi-
„ xante braſſes, l'Angleterre elle même
„ ſeroit une vaſte montagne ſéparée par
„ une vallée de la Normandie, tenant à
„ la Flandre par l'Iſthme dont nous a-
„ vons parlé; & le fonds de la Manche
„ à ſon ouverture, qui s'étendroit alors
„ depuis l'Ile d'Oueſſant juſqu'aux Sorlin-
„ gues, deviendroit en cet endroit le ri-
„ vage de la mer.

Cet exemple donne une idée du ſyſtême de M. BUACHE, ſur la diviſion des mers par des chaînes de montagnes, qui preſque toujours ſont la continuation de celles qu'on trouve ſur la terre. On ne ſera peutêtre pas fâché de le ſuivre dans les détails où il entre.

Il conçoit l'*Océan*, ou cette partie de la mer qui ſépare l'Amérique de l'Europe & de l'Afrique, il le conçoit, dis-je, diviſé en trois parties.

La première partie de cet Océan, il l'appelle *mer du Nord*. Elle eſt compriſe, dit-il, entre une de ces chaînes, qui partant du *Nord-Cap* va par l'Iſlande joindre le Groenland, & celle qui du pas de Calais va à travers les Iles Britanniques & des vigies joindre le grand Banc, & le

Cap

Cap-Roz de Terre-neuve. En s'enfonçant dans les terres, elle forme à l'Eſt le *baſſin* de la mer Baltique ; & au Nord-Oueſt celui des bayes de Hudſon & de Baffin.

La ſeconde partie de l'Océan, qui eſt l'*Océan Atlantique*, commence au Nord, au Cap-Raz de Terre-neuve, & finit au Sud à la chaîne qui partant des montagnes de Serra-Leone en Afrique, va du Cap Tagrin, par l'Ile de Fernand Norönha, à Rio-grande & au Cap St. Auguſtin du Bréſil. Cette mer a *trois baſſins* particuliers, outre le grand. Le premier eſt compris entre la chaîne de montagnes qui la borne au Nord, les côtes Occidentales de France, d'Eſpagne & d'une partie de l'Afrique, & une autre chaîne de montagnes marines, qui partant du Cap Non en Afrique, enveloppe les Canaries avec les Açores, & va ſe joindre à l'Ile de Terre-neuve & au Cap-Sable d'Acadie. Le ſecond baſſin forme la Mediterranée ; le troiſième, le Golfe du Méxique.

La troiſième partie de l'Océan que M. BUACHE nomme l'*Océan Méridional*, commence au Nord, à la chaîne de montagnes marines qui joint l'Afrique avec l'Amérique méridionale, le Cap Tagrin de Guinée au Cap St. Auguſtin du Bréſil ; à l'Oueſt, par les côtes Orientales de l'Amérique méridionale & par la chaîne de montagnes qui joint la terre de Feu

au

au port de Drack; au midi par les Terres Antarctiques; à l'Eſt, par la côte Occidentale d'Afrique, & du Cap de Bonne-eſperance à celui de la Circonciſion.

La ſeconde grande mer, c'eſt *la mer des Indes*. Elle eſt entre l'Afrique & le continent Auſtral, & baigne les côtes méridionales de l'Aſie. Elle s'étend dans les terres Antarctiques entre le Cap de la Circonciſion & la terre de Diémen. M. BUACHE y indique *trois baſſins* particuliers, ſavoir, à l'Oueſt, ce qu'il appelle le *Golfe des Arabes*, comprenant la mer rouge & le Sein Perſique, renfermés dans une chaîne de montagnes marines qui commence à Madagaſcar, & va joindre celle de Sumatra en paſſant par Ceylan. Cette même chaîne, en ſe repliant vers la terre de Diémen, & la Nouvelle Guinée, forme un autre baſſin qui contient les Iles de la Sonde, les Moluques, & les Philippines. Enfin il en eſt un troiſième, compris entre les côtes Orientales de l'Aſie & une chaîne de montagnes, qui partant de la Nouvelle Guinée, va preſque Nord & Sud par les Iles Marianes regagner le Japon.

La troiſième grande mer prend de M. BUACHE, & par excellence le nom de *grande mer* au lieu de celui de mer pacifique, qu'elle ſoutient mal à ſes extrémités, où l'on eſt ſouvent battu des plus terribles tempêtes. Renfermée entre les côtes occiden-

cidentales de l'Aſie, & les côtes Orientales de l'Amérique, elle s'étend au Nord juſqu'au détroit découvert par les Ruſſes, par lequel elle communique avec la mer glaciale, & va au Sud ſans doute juſqu'aux Terres Auſtrales. M. BUACHE y a obſervé *trois baſſins* ; l'un au Nord, depuis le détroit juſqu'audeſſous du Tropique du Cancer, où il eſt barré par une chaîne de montagnes, qui, du Cap-Corrientes en la nouvelle Eſpagne, & de St. Lucas de la Californie, va rejoindre la chaîne des Marianes & le continent Auſtral: M. BUACHE nomme ce baſſin *mer ſeptentrionale*. Le ſecond, auquel il laiſſe le nom de *mer du Sud*, commence à cette même chaîne & eſt terminé au Midi par un autre, qui, partant des Iles de Chiloé, va gagner par celles de Salomon la partie du continent Auſtral qu'on nomme terre du St. Eſprit. Le dernier baſſin, que l'Auteur appelle *mer méridionale*, commence où finit le précédent, & ſe trouve entre le continent Auſtral, la partie du Sud-Oueſt de l'Amerique, où ſont le détroit de Magellan, & la Terre de-Feu, & la chaîne de montagnes marines qui va vers le port de Drack, & ſépare ce dernier baſſin de l'Océan Septentrional.

A ces grandes mers M. BUACHE en ajoute deux petites; la première, au Nord, eſt la *mer glaciale*, qui communique avec l'Océan Septentrional par des paſſages ouverts dans la chaîne qui va du Nord-Cap

en

en Groenland; & avec la grande mer par le détroit des Ruſſes. L'autre eſt au Sud, vers le Pole. De-là ſans doute viennent les glaces qu'on a obſervées au Cap de la Circonciſion, comme celles qu'on voit à Louisbourg y viennent de la mer glaciale arctique.

Le tems ne nous permet pas de ſuivre notre Académicien dans ce qu'il dit des montagnes terreſtres, quoique beaucoup plus abrégé que ce qu'on vient de voir ſur les montagnes marines, & les diviſions qu'elles font des eaux de la mer.

En Europe il y a comme deux groupes de montagnes d'où partent les autres. Au Sud, on en trouve un en Suiſſe. Au Nord, du terrein d'où deſcendent le Wolga, le Don &c. partent quatre chaînes de montagnes. La 1. traverſe la France & vient aboutir au détroit de Gibraltar. La 2. cotoye le Don, la mer noire, une partie de la Mediterrannée & finit à l'Iſthme de Suez. La 3. forme les montagnes de Norwége, & va au Nord-Cap & aux pointes de Stade. La 4. ſe joint au groupe d'Aſie. De celui-ci ſortent les montagnes de l'Aſie Méridionale & de la Siberie Orientale, qui vont ſe joindre à celles du Nord-Oueſt de l'Amerique par le détroit du Nord.

Le grand groupe ou plateau d'Afrique forme cinq chaînes de hautes montagnes. La premiére cotoye la mer rouge, jette une branche vers Babelmandel & Ormus,

&

& va à l'Iſthme de Suez ſe joindre à une des chaînes d'Europe & d'Aſie. La ſeconde ſe rend au mont Atlas du côté de Tripoli. La troiſième paſſe dans l'Amérique Septentrionale par les Canaries & les Açores, & en ſe prolongeant va former celle qui joint le Cap-Tagrin à Rio-grande. La quatrième paſſe au Cap de Bonne-Eſperance, & de-là ſous les eaux au Cap de la Circonciſion. La cinquième enfin aboutit vis-à-vis de Madagaſcar, & ſert à former la chaîne marine qui traverſe la mer des Indes.

Voilà ce que M. BUACHE appelle la charpente de la terre. Les chaînes des montagnes ſont en effet comme des cercles qui la ſerrent & la renforcent de toutes parts. Sous les mers elles rompent la trop grande agitation de leurs eaux. Elles forment des Iles qui en ſoutiennent le poids, & qui ſervent d'entrepôts à la navigation. Enfin leurs crêtes & leurs groupes ſervent a recueillir les eaux douces qui doivent entretenir les ſources & les rivières. Que de réflexions intéreſſantes tous ces détails auroient-ils pû fournir au zèlé Théologien qui nous a donné un *Eſſai ſur les uſages des Montagnes* (2). Cette façon de

(2) *Mr. Bertrand* Paſteur de l'Egliſe Françoiſe à Berne des Académies Royales de Pruſſe & de Gottingue.

de conſidérer la Géographie ouvre une carrière toute nouvelle aux Géographes & aux Phyſiciens. Il ſeroit à ſouhaiter que les Navigateurs vouluſſent ſe prêter à y repandre du jour par leurs obſervations. Il nous ſemble que ce ſeroit entr'autres un des meilleurs moyens pour rendre raiſon de la communication rapide des tremblemens de terre, pour en découvrir le foyer, pour en expliquer la direction, les branches & la marche, depuis un pole juſqu'à l'autre pole & d'un hemiſphère dans l'autre hemiſpère.

HYDROGRAPHIE.

Nous ſommes obligés de nous en tenir à la ſimple indication d'un *Mémoire ſur les opérations nommées* corrections *par les Pilotes, avec diverſes remarques qui peuvent être utiles dans les parties pratiques des Mathématiques*, *par* M. BOUGUER.

OPTIQUE.

L'Analyſe du *Traité d'Optique* de M. le MARQUIS DE COURTIVRON, remplit tout cet Article. Nous n'en emprunterons que deux obſervations.

La première regarde la manière dont M. *Bouguer* s'eſt aſſuré de la proportion qui ſe trouve entre la lumière du Soleil & celle de la Lune. Il les a introduites l'une & l'autre

l'autre dans une chambre obſcure & affoiblies par le moyen d'un verre concave, à la lumière d'un même flambeau toujours placé à même diſtance du plan qui recevoit ces lumières. Pour les rendre toutes deux égales à celle du flambeau, il a trouvé qu'il falloit diminuer la lumière de la Lune pleine, 64 fois, & celle du Soleil 11664; d'où il ſuit que la proportion des deux lumières eſt celle de 300,000 à un.

Seconde obſervation; elle concerne l'étendue du plus petit objet que l'œil puiſſe appercevoir. Le D. *Hook* avoit fixé le plus petit angle ſous lequel un objet puiſſe être apperçu à 30 ſecondes. Mr. de COURTIVRON le pouſſe à 40, différence preſque imperceptible; il en réſulte que la moindre image qui ſoit ſenſible à l'œil, eſt au plus de la 8000 partie d'un pouce, & que cette quantité doit être regardée comme le point phyſique de la rétine à l'égard de la viſion.

MÉCANIQUE.

Les Mémoires de l'Académie contiennent rélativement à cette claſſe, *Replique à un Mémoire de M.* de Maupertuis *ſur le principe de la moindre action, inſéré dans les Mémoires de l'Académie Royale de Berlin de l'année* 1752, *par M. le Chevalier* D'ARCI. L'Académicien de Paris ſoutient toujours

à celui de Berlin que ſon principe de la *moindre action* eſt un principe inſuffiſant, & il ne parle pas tellement à ſon célébre Antagoniſte le langage des Géomètres, qu'il ne ſe prête de tems en tems à des réflexions d'un uſage plus général. Mr. de *Maupertuis* avoit dit entr'autres qu'*on remarque mieux la ſageſſe & le deſſein d'une Intelligence ordonnatrice dans les principes univerſels de la nature, que dans ces petits détails ſur la génération & la conſervation d'inſectes* &c. M. D'ARCY n'a pas cru devoir laiſſer paſſer ce trait ſans le relever. „ J'avouerai cependant, dit-il, que „ ſi j'avois beſoin de preuves pour reconnoître une Intelligence ordonnatrice, „ & que je la trouvaſſe dans les loix du „ mouvement des corps, dans celles de „ la lumière &c, quelques générales que „ fuſſent ces loix, je reconnoitrois autant „ cette Intelligence dans l'uniformité des „ loix de la génération des plus vils inſectes; & l'action de l'Etre ſuprême „ dans ces frêles animaux me peint autant ſa puiſſance, ſa ſageſſe, que les mouvemens des Cieux & de la Terre. Tracer la nature par un travail ſuivi & aſſidu; reconnoitre la reſſemblance des „ animaux, les loix générales qu'ils ſuivent pour la conſervation & la propagation de leurs eſpéces, eſt un ouvrage digne du Citoyen & du Philoſophe"; ajoutons hardiment & pour tout dire, d'un *Réaumur*.

L'Ex-

L'Extrait d'un excellent Ouvrage de M. DU HAMEL occupe l'Hiſtorien de l'Académie immédiatement après l'annoncé de l'Ecrit de M. le Chevalier d'*Arcy*. Cet ouvrage, intitulé *Elémens de l'Architecture navale, ou Traité pratique de la conſtruction des Vaiſſeaux*, eſt fort eſtimé des connoiſſeurs. On avoit déja pour la théorie celui de M. *Bouguer*, dont il a été parlé dans l'Hiſtoire de 1746; mais on ſait combien il y a loin de la théorie la plus complette à une pratique utile & à portée de ceux qui doivent opérer.

Selon l'uſage M. DE FOUCHY raſſemble en cet endroit ſous un titre commun, l'indication des *Machines approuvées par l'Académie* en 1752. Il y en a huit, entr'autres un nouveau *Ventilateur*, qui avec une boëte égale à celui de M. *Hales*, donne une quantité d'air préciſément double, en faiſant les ſoupapes d'inſpiration fort grandes. Il eſt de l'invention de M. *Pommyer*. L'autre eſt la fameuſe pendule de M. *le Roi*, compoſée ſimplement de deux roues, l'une pour le mouvement, l'autre pour la ſonnerie.

Vient enſuite l'annonce de 14 piéces que l'Académie a jugées dignes d'entrer dans le recueil des ouvrages qu'elle fait imprimer. Après cela l'Hiſtorien inſtruit le Public de la manière dont l'Académie a enfin adjugé en 1752 le prix propoſé en 1748, pour une *Théorie de Saturne & de Jupiter* qui ex-

pliquât *les inegalités que ces planètes paroiſſent ſe cauſer* &c. La piéce couronnée eſt de M. *Euler*; on a accordé l'*acceſſit* à une piéce du P. *Boſcowich* Jeſuite.

Pour ne rien omettre; nous devons ajouter que les Mémoires de cette année 1752 ſont terminés, ſelon l'uſage, par un Ecrit d'un des Membres de la Société Royale de Montpellier. Il eſt de M. LE ROY Médecin. Ce ſont des *Obſervations ſur les eaux de Balaruc*.

Deux éloges couronnent la tâche de M. DE FOUCHY; c'eſt celui de M. GEOFFROY & celui de M. CHICOINEAU.

Claude-Joſeph, fils de *Matthieu François* GEOFFROY marchand Apoticaire, ancien Echevin & Conſul de Paris, & frère du célébre Médecin du même nom, qui mourut en 1731, étoit né à Paris le 8 Août 1685. Elève de M. *de Tournefort* & non moins habile Chymiſte que Botaniſte, il excella dans la Pharmacie. L'Académie le compta dabord parmi les Botaniſtes de ſon Corps, & en cette qualité on a entr'autres de lui des remarques très-curieuſes ſur les *Truffes*. Dès l'année 1711 il devint Aſſocié Chymiſte, & en 1723 Penſionnaire Chymiſte. Parmi ſes nombreuſes recherches en cette qualité, ſe ſont diſtingues dans les Mémoires de l'Académie, ſes découvertes ſur le *Sel-Ammoniac*, ſur les *huiles eſſentielles* des Plantes, ſur *l'inflammation des huiles par les acides*, ſur le *ſuc nour-*

nourricier des alimens, ſur la compoſition du *ſel de ſeignette* ſur le *borax*, le *kermès minéral*, *l'étain*, *l'alun*, & ſur pluſieurs autres matières qu'il ſçut rendre utiles & importantes. „ Il ſembloit que la curioſité Phyſique, ſi ſouvent accuſée d'inutilité, ne pût paſſer par ſes mains, „ ſans perdre ce caractère." En 1737 il deſabuſa le Public trompé par un Anglois, ſur la prétendue efficace de l'*huile d'olive*, comme un ſpécifique aſſuré contre la morſure de la Vipère. Dès l'année 1731 M. GEOFFROY avoit été appellé comme ſon père & ſon biſayeul à la dignité d'Echevin. Il s'étoit formé à Bercy un jardin de plantes, qui, avec ſon cabinet de curioſités & l'Académie, faiſoit à peu près tous ſes amuſemens. Dans ſa profeſſion il jouiſſoit de la confiance la plus diſtinguée, & avoit ſans ceſſe à lutter contre l'eſtime publique pour ne pas ſortir de ſa vocation, qu'il exerçoit avec une exactitude, une fidélité, une charité éminentes. Doux & plein de candeur, s'il paroiſſoit un peu froid, cette froideur n'avoit ſa ſource que „ dans l'attention qu'il prêtoit à ce qu'on „ lui diſoit, & dans le retranchement des „ complimens inutiles, auxquels s'accoutument inſenſiblement ceux à qui l'habitude de bien employer le tems en a „ fait connoître le prix." Au commencement de Mars 1752, il ſe ſentit attaqué d'une douleur vive dans le bas ventre, qui

alla en empirant, & qui au bout de trois ou quatre jours, le 9 de ce même mois, le coucha dans le tombeau, âgé de plus de 66 ans. Mr. GEOFFROY avoit eu deux femmes dignes de lui. Il en a laissé deux fils; le cadet Avocat, l'aîné de la profession de son père, & chargé par son testament de son beau cabinet à l'estimation de Mr. *Bernard Jussieu*; mais ce dernier, que l'Académie s'étoit déja aggrégé, une mort prématurée l'a malheureusement fauché le 18 Juin 1753.

FRANÇOIS CHICOINEAU naquit à Montpellier en 1672. Son père, Conseiller en la Cour des Comptes &c, Professeur d'Anatomie & de Botanique, étoit le troisième de la famille qui jouissoit de la dignité de Chancelier de l'Université de Médecine dans cette même ville. Sa mère *Magdelaine Pichotte* étoit sœur d'un Conseiller de ce nom aussi dans la Cour des Comptes. Plusieurs familles nobles se font honneur d'appartenir à celle de CHICOINEAU.

FRANÇOIS étoit le second de trois frères. On le destinoit au service de mer; mais son aîné en herborisant sur le bord d'une rivière y tomba & périt. Le cadet fut consumé par une maladie lente âgé de 20 ans. Tous deux avoient joui de la dignité de Chancelier dont le père s'étoit démis en leur faveur, & qu'il eut deux fois la douleur de reprendre, se trouvant ainsi, contre l'ordre de la nature, en quelque sorte

te héritier de ſes propres enfans. Le jeune CHICOINEAU, dont ce ſage père avoit fait un Officier, devint ſans regret à ſes ordres un élève d'*Eſculape*. Propre à tout, il fut fait Docteur à vingt-cinq ans. Bientôt après élevé à la place de ſon père très âgé & aveugle, il en remplit les profeſſions de la manière la plus noble, avec un deſintéreſſement aſſorti à ſa fortune.

Toute l'Europe ſait avec quel zèle M. CHICOINEAU ſe mit à la tête des Médecins que le Duc d'Orléans alors Régent envoya au ſecours de Marſeille affligée de la peſte, avec quelle intrepidité, quelle généroſité & quels ſuccès il s'y conduiſit. Le Roi les célébra lui même par un brévet honorable accompagné d'une penſion proportionnée aux ſervices de M. CHICOINEAU. Montpellier lui dreſſa des arcs de triomphe. On l'y reçut comme les Romains recevoient les libérateurs de la patrie.

En 1731 il fut appellé à la Cour pour être Médecin des enfans de France. M. *Chirac* ſon beaupère étant mort au bout de neuf mois, il lui ſuccéda ſans brigues, ſans effort, dans ſa charge de premier Médecin du Roi, où on vit en lui la même affabilité, la même modeſtie, le même deſintéreſſement qu'à Montpellier. Après avoir été 20 ans dans ce poſte, il n'a laiſſé que ſon patrimoine.

Ses ſoins pour la ſanté précieuſe du Roi

ne ſe démentirent jamais. On l'a vu courbé ſous le poids des années ſuivre ce Monarque dans ſes voyages & même dans ſes campagnes. Son zele fidele ſe ſignala à Metz. „ Nous ſupprimons, dit délicatement M. de FOUCHY, cette époque dont „ le ſeul ſouvenir attaqueroit peut-être encore trop vivement le cœur des véritables François. On ſent aſſez à quoi le „ devoir de Mr. CHICOINEAU l'engageoit „ dans une pareille occaſion. . . . Du „ caractère dont il étoit, il l'auroit rempli avec autant d'exactitude auprès d'un „ Roi moins digne d'être aimé. Enfin „ après avoir vécu juſqu'à l'âge de 80 ans, „ toujours occupé de ſa profeſſion, il mourut le 13 Avril 1752, regretté de ſon „ maître & de ceux qui le connoiſſoient.

Il étoit depuis 1732 Aſſocié Libre de l'Académie. On n'a de lui que des Théſes & des Diſſertations, entr'autres ſa célébre Diſſertation ſur la *Peſte* de Marſeille, une autre ſur les *malades qu'on nomme imaginaires*; une autre encore qui a „ reformé le traitement de cette fâcheuſe maladie, qui bien que ſi capable de ſervir de frein au vice & à la débauche, „ ne leur ſert le plus ſouvent que de punition ". Le nombre prodigieux d'Ecrits de ſes diſciples, à abondamment ſuppléé aux ſiens.

De ſon premier mariage il avoit eu un fils mort Chancelier de l'Univerſité de Mont-

Montpellier & deux filles. Il a eu enſuite de Mlle. *Chirac* deux filles & un fils, aujourdhui Fermier Général.

ARTICLE SECOND.

MONUMENS de la Mythologie & de la Poëſie des *Celtes* & particulièrement des anciens *Scandinaves*, pour ſervir de ſupplément & de preuves à l'*Introduction à l'Hiſtoire de Dannemarc*. Par Mr. MALLET, Profeſſeur Royal de Belles-Lettres Françoiſes, de l'Académie Royale d'Upſal, & de celle de Lyon. A *Copenhague* chez *Claude Philibert* MDCCLVI 4. pagg. 178.

LE Public, qui a reçu avec plaiſir & avec reconnoiſſance l'*Introduction à l'Hiſtoire de Dannemarc*, (1) fera ſans doute le même accueil à l'ouvrage dont on vient de voir le titre, ouvrage qui repand beaucoup de

(1) *Voyez* les Tomes III & IV de cette *Bibliothéque*, où ſe trouvent les extraits de cet excellent ouvrage.

de jour sur les antiquités du Nord & sur celles des autres Peuples Celtes de l'Europe.

L'*Edda* des Islandois, dont Mr. MALLET nous donne ici une traduction Françoise, renferme un cours abregé de Mythologie qu'il falloit étudier, pour pouvoir entendre les anciens *Scaldes* ou Poëtes, & pour sentir la force des figures & des allusions dont leurs vers étoient remplis. Elle contient aussi un Dictionnaire poëtique, où se trouvent les termes sublimes & allégoriques dont les favoris des Muses Septentrionales se servoient dans leurs productions.

On voit bien que notre ingénieux Auteur ne néglige rien pour réveiller le goût des Antiquités Celtiques, & pour mettre la Mythologie de ces Peuples au niveau de celle des Grecs & des Romains. C'est visiblement le but de l'*Avant-Propos* qui précéde l'*Edda* & qui mérite que nous en donnions quelque idée à nos Lecteurs. L'Auteur y fait des réflexions fort judicieuses sur l'utilité qu'on retire de l'étude des diverses Religions qui ont paru avec éclat dans le monde, étude „ qui nous montre les hommes „ dans ce qu'ils ont de foiblesses, de pas„ sions, de besoins dans le cœur, de ressour„ ces de talens, d'imperfections dans l'esprit", & qui est propre aussi à nous faire connoitre les nations, par l'influence que les systêmes reli-

religieux ont néceſſairement ſur les mœurs & ſur les loix.

Mais comment eſt-il arrivé „ que tous „ les yeux ſe ſont fixés ſur le Paganiſme „ des Grecs & des Romains, pendant „ qu'il ſe trouve ſi peu de perſonnes, mê„ me parmi les Gens de Lettres, qui ayent „ une idée un peu juſte de la Religion „ Celtique". Comment eſt-il arrivé qu'une Mythologie, qui n'étendit jamais ſon empire en Europe que ſur la Gréce & l'Italie, ait été étudiée avec tant d'empreſſement, pendant qu'une autre, qui depuis les tems les plus reculés étoit ſuivie dans les Gaules, dans la Bretagne, dans la Germanie, la Scandinavie & les vaſtes contrées de la Scythie, ſe trouve aujourdhui preſque entièrement négligée? Mr. MALLET eſt fort éloigné d'attribuer cette préférence à aucune ſupériorité des dogmes ou du culte de ces nations ſavantes de la Gréce & de l'Italie; „ car qu'étoit-ce, dit-il, „ que cette Religion groſſière, qui, tou„ te occupée de ſes cérémonies ſuperſti„ tieuſes, guidée par une crainte aveu„ gle, ſans principe fixe, ſans vûe pour „ le bien de l'humanité, ſans conſolations „ raiſonnables, arrêtant tout au plus la „ main dans quelques circonſtances, aban„ donnoit le cœur à toutes ſes foibleſſes? „ Quelqu'un a-t-il pû craindre de trouver „ chez les nations ſauvages des idées de

„ Reli-

„ Religion plus flétrissantes pour l'humanité?

Si la Mythologie Grecque sert à développer l'origine de divers usages qui règnent encore de nos jours en Europe, l'étude de la Religion Celtique conduit, selon notre Auteur, à des découvertes du même genre, & peut-être à de plus intéressantes encore. C'est-là que l'ingénieux Professeur trouve le principe de cette admiration pour le métier des armes, poussée parmi les Européens jusqu'au fanatisme, & de ce respect extraordinaire payé aux femmes „ qui ont été long-„ tems les arbitres des actions glorieuses, „ le but & le prix des grands exploits, „ & qui jouissent encore de mille préfé-„ rences que partout ailleurs le sexe le „ plus fort s'est reservées". C'est-là qu'il trouve l'origine des combats judiciaires, des épreuves par les élémens, des sorciers, &c. C'est-là enfin qu'il reconnoit „ la source du *merveilleux* que nos pères „ employoient dans leurs Romans, sy-„ stême de merveilleux inconnu aux „ Anciens & peu développé jusqu'aprés-„ sent, où l'on voit des Nains & des „ Géans, des Fées & des Génies faire „ mouvoir tous les ressorts & agir tou-„ jours conformément au caractère qui „ leur étoit attribué.

Le Professeur de Copenhague, en recherchant les causes qui ont fait négliger l'étude de la Religion Celtique, croit les trouver

ver 1. dans l'idée desavantageuse qu'on se fait des Celtes en général, & surtout des Germains & des Scandinaves; idée outrée & qui n'offre pas dailleurs une raison légitime de négliger cette Antiquité à laquelle nos mœurs, nos loix & nos gouvernemens nous doivent faire remonter sans cesse. Une autre raison qui a contribué à dégoûter de cette étude, c'est 2. qu'elle a paru pleine de difficultés par le peu de monumens qui nous restent de la Mythologie Celtique. Pour la tirer de son obscurité, „ il faudroit pouvoir en quel„ que manière faire revivre ces anciens „ Poëtes Théologiens de nos pères, les „ consulter, les entendre dans l'horreur „ de leurs forêts ténébreuses reciter ces „ Hymnes mistérieuses, dans lesquelles ils „ renfermoient tout le systême de leur „ Religion & de leur Morale ".

Les ravages du tems, il est vrai, & le faux zèle n'ont guères épargné ces Poësies sacrées en Espagne, en France, en Allemagne & en Angleterre; mais les pays du Nord convertis plus tard à la foi conservent encore de ces précieux monumens; & c'est-là précisément qu'il faut les chercher. C'est-là que se trouve l'*Edda* „ écrite en Islande, pour la première „ fois, peu de tems après que la Reli„ gion Celtique venoit d'y être abolie", & destinée à l'usage des jeunes Islandois qui avoient dessein d'exercer la profession de

Scal-

Scaldes ou Poëtes. Les peuples du Nord accoutumés à voir *Odin* & *Frigga*, les Génies & les Fées figurer dans la Poëſie, vouloient, comme nos Poëtes modernes qui combinent quelquefois enſemble l'Evangile & la Mythologie, retrouver dans leur Poëſie les noms de ces Divinités fabuleuſes. La connoiſſance de la Mythologie Celtique étant devenue ainſi néceſſaire, l'Auteur de l'*Edda* écrivoit pour en faciliter l'intelligence, en donnant à ſes compatriotes un cours abregé de cette Mythologie, avec un Dictionnaire poëtique, pour en expliquer les termes ſublimes & figurés. Cette remarque ſervira de clé pour bien entrer dans l'eſprit de l'ouvrage dont Mr. MALLET nous donne ici la traduction.

On ſera étonné ſans doute, remarque le ſavant Profeſſeur, de trouver un Dictionnaire poëtique parmi ce peu de monumens qui nous reſtent de l'ancienne Scandinavie, c. à d. „ chez ces Goths & ces „ Normans qui ont replongé l'Europe „ dans l'ignorance. Eut-on cru devoir „ attribuer à de pareils hommes un goût „ ſi décidé pour un art qui ſemble exiger „ des ames ſenſibles, des eſprits cultivés, „ des imaginations vives & fleuries? Mais „ dans l'étude des nations comme dans „ preſque toutes les autres, les obſerva„ tions ne ſe multiplient ſouvent qu'au „ préjudice des régles générales; vérité „ peu ſatisfaiſante ſans doute, ſurtout

„ dans

„ dans un siécle ennemi du travail, où „ l'on veut juger de toutes choses, sans „ pouvoir souffrir dans les études la len- „ teur nécessaire des détails".

Après ces réflexions Mr. MALLET nous donne en peu de mots l'Histoire de l'*Edda*. Deux ouvrages portoient ce titre. Le premier, composé par *Sæmund Sigfusson* né en Islande environ l'an 1057, étant trop volumineux, obscur à bien des égards, & d'un usage peu commode, *Snorro Sturleson*, autre savant Islandois, environ 120 ans après, tira des matériaux qui y étoient rassemblés, un cours de Mythologie poëtique facile & intelligible.

C'est la première Partie de cette nouvelle *Edda*, que notre savant Auteur s'est fait un devoir de traduire avec exactitude & d'éclaircir par des Notes. Elle renferme un entretien qu'un Roi de Suède est supposé avoir à la Cour des Dieux, & on y voit les principaux dogmes de la Théologie des Celtes, exposés, non d'après leurs Philosophes, mais d'après leurs *Scaldes* ou Poëtes. A l'égard du Dictionnaire poëtique, qui se trouve dans la seconde Partie de l'*Edda*, Mr. MALLET s'est borné à quelques remarques & à quelques exemples choisis dans le petit nombre d'articles qui pouvoient être traduits, & ces exemples montrent en effet que le feu poëtique ne laissa pas de s'entretenir avec vigueur parmi les glaces du Parnasse Celtique.

Notre

Notre judicieux Auteur refute d'une manière claire & satisfaisante ce que Mr. *Huet*, dans son *Origine des Romans*, avoit avancé touchant l'*Edda*, qu'il envisage comme un fruit de l'imagination de *Snorro Sturleson*, & il finit son *Avant-propos* en nous indiquant les secours qui lui ont été fournis pour faciliter son travail, secours qui doivent sans doute rassurer parfaitement ses Lecteurs sur l'exactitude de sa traduction, comme ses Notes nous donnent des preuves non équivoques de l'étendue de son érudition, & de la justesse de son esprit.

Mais il est tems de parler de l'ouvrage même, de cette Mythologie Celtique, qui au travers de l'enveloppe ténébreuse d'une fable assez grossièrement construite, laisse apercevoir des traits plus ou moins lumineux de la Religion primitive de ces Nations Septentrionales.

La Religion des Celtes, comme notre Auteur l'a montré dans son ouvrage précédent (2), étoit très simple dans les premiers tems. Cette simplicité se soutint parmi eux pendant qu'elle se perdit dans les pays méridionaux, qui l'altérèrent les premiers & la défigurèrent le plus dans la suite. Il n'y

(2) *Voyez* l'*Introduction à l'Histoire de Dannemarc*, p. 49, & les suiv. *Voyez* aussi le *Tome* III. de cette Bibliothéque p. 413.

n'y a rien dans toute l'Antiquité de plus formel ſur l'empire ſuprême d'un Dieu, que pluſieurs paſſages qui ſe trouvent dans l'*Edda*; mais on y voit auſſi que la Religion Celtique ne conſerva pas toujours ſa première ſimplicité. Les Intelligences qui étoient ſuppoſées d'agir ſous les ordres du ſouverain Etre, devinrent bientôt le principal objet de la vénération des peuples, parceque les ſecours qu'elles offroient paroiſſoient plus promts & plus faciles que ceux qu'on eut pû attendre d'un Dieu ſuprême, dont le ſeul nom rappelloit la diſtance immenſe où les hommes ſont de lui. Dailleurs il ne faut pas oublier, dit Monſieur MALLET, que l'*Edda* eſt une Mythologie poëtique, dans laquelle le fond des opinions reçues eſt brodé de tout ce que l'imagination des *Scaldes* a pû leur fournir. Ces deux diſtinctions & des époques de la Religion Celtique & des perſonnes qui nous l'ont tranſmiſe, ne doivent pas être perdues de vûe en liſant l'*Edda*.

Un Roi de Suède, nommé *Gylfe*, voyant avec étonnement le reſpect qu'avoit ſon Peuple pour les nouveaux venus d'Aſie, reſolut d'aller à *Aſgard* (3) ſous la forme d'un vieillard, & le nom feint de *Gangler*

(3) *Odin* & ſes compagnons venoient d'*Aſgard*; ce mot ſignifie, comme nous avons remar-

gler pour s'en éclaircir. Là étant introduit dans un Palais ſuperbe, il fait une longue ſuite de queſtions à *Har*, *Jafnhar* & *Tredie*, trois Rois qu'il vit aſſis ſur des trônes dans l'intérieur de cet édifice. Les conférences auxquelles ces queſtions donnent lieu, ſont la matière des XXXIII Fables dont la première Partie de l'*Edda* eſt compoſée. On voit dans la première ces traits remarquables touchant l'Etre ſuprême. *Gangler* demande „ *qui eſt le premier des* „ *Dieux?* *Har* repond: *nous l'appellons* Alfader, (*Pere de tous*). *Gangler* demande encore *ce qu'il a fait pour faire éclater ſa gloire?* *Har* repond: *il vit toujours, il gouverne tout ſon Royaume & les grandes choſes comme les petites.* *Jafnhar* ajoute: *il a fabriqué le ciel & la terre & l'air.* *Tredie* pourſuit: *il a plus fait que le ciel & la terre: il a fait les hommes & leur a donné une ame qui doit vivre, & qui ne ſe*

qué ci-devant (*Tome* III. p. 412) *le ſéjour des Seigneurs ou des Dieux.* Remarquons de plus que *As* en langue Celtique ſignifie Seigneur & Dieu, mais que dans l'*Edda* il ſignifie auſſi les *Aſiatiques.* On ne ſait, dit notre Auteur, auquel de ces deux titres ce nom eſt donné à *Odin* & à ſes compagnons. Il eſt aſſez certain qu'*Odin* vint de l'Aſie, comme on peut le voir dans l'*Introduction à l'Hiſtoire de Dannemarc.* Il eſt ſûr auſſi qu'il ſe fit rendre des honneurs divins. Ainſi ce nom lui convient à tous égards.

ſe perdra jamais, même après que le corps ſe ſera évanoui en pouſſière & en cendres.

Dans la même Fable on voit une deſcription marquée du chaos primitif, & on ſeroit tenté, dit notre Auteur, de croire que *Snorro* a voulu embellir la Religion de ſes pères, en la rapprochant de l'Evangile, ſi le Poëme de la *Voluſpa*, qui, plus ancien que l'*Edda*, appartient à des tems où le nom même du Chriſtianiſme étoit inconnu dans le Nord, ne renfermoit la même doctrine.

La I, la II, & la III Fables fourmillent d'allégories les plus étranges qu'une imagination bizarre & feconde puiſſe enfanter ſur la formation de la terre & la création des hommes. On y apperçoit pourtant des traits frapans de la doctrine de *Moïſe* touchant la création de la matière lumineuſe avant celle du Soleil & de la Lune, comme auſſi du Déluge, & de l'hiſtoire des Géans dont il eſt parlé dans la Genèſe. Notre Auteur ne manque pas de faire ſentir ces reſſemblances dans ſes notes; il remarque particulièrement que de tous les ſyſtêmes connus, celui des anciens Perſes approche le plus de la Mythologie qui ſe trouve dans l'*Edda*; obſervation qui confirme bien ce qu'ont avancé pluſieurs Savans, que les Perſes ne différoient point autrefois des Celtes.

La IV Fable parle entr'autres d'*Odin* comme du père des Dieux & des Hom-

mes, qui produit toutes choſes par ſa vertu. „ *Frigga* ou la terre eſt ſa fille & ſa „ femme, de qui il a eu pour fils le Dieu „ *Thor* ". Cette doctrine de l'union du Dieu ſuprême avec la terre eſt d'une grande antiquité. Elle a été généralement reçue de toutes les nations Celtiques; on peut ajouter auſſi des Grecs qui adoptèrent le même ſentiment, ainſi qu'il paroît par l'hiſtoire de *Saturne* & de *Rhée*. Mr. MALLET remarque ici fort ingénieuſement que quoique ce fût le concours du Dieu ſuprême & de la matière, qui, ſelon cette Mythologie, eut produit l'Univers, les Celtes mettoient une grande différence entre ces deux Principes. Le Dieu ſuprême étoit éternel: la matière étoit ſon ouvrage & avoit par conſéquent commencé; car on lit dans l'*Edda*, *que la terre eſt la fille & la femme du Père univerſel.* Le nom de *Thor* leur fils eſt encore celui du tonnerre dans les langues du Nord. Lorſqu'on y adopta le Calendrier Romain, le *Jeudi* conſacré à Jupiter, c'eſt-à-dire, au maître du tonnerre, le fut à *Thor*, on le nomme aujourdhui *Thorsdag*. A ces réfléxions de notre Auteur, nous pouvons ajouter que le même jour en langue Flamande ſe nomme *Donderdag*, c'eſt-à-dire, *jour du tonnerre*. La remarque ne ſera pas indifférente à ceux qui ſont curieux des étymologies.

Rien de plus riſible que la Phyſique qui

qui règne partout dans l'*Edda* & surtout dans la VI Fable. C'eſt un cheval qui de ſa crinière brillante éclaire la terre & l'air. Ce ſont deux petits enfans qui portant une cruche ſuſpendue à un bâton accompagnent la Lune & occaſionnent les éclipſes. „ Le Soleil court extrêmement vite, parcequ'il y a près de „ lui deux loups prêts à le dévorer ". Heureux les hommes depuis que l'étude de la nature a banni ces craintes chimériques! Les ſciences, en éclairant l'eſprit, portent la tranquillité dans l'ame. *Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas!* On trouve du reſte, dans cette Fable la ſource d'une coutume aſſez généralement reçue. L'*Edda* donne à la nuit la prééminence ſur le jour: elle va la première & le jour en eſt produit. La manière de compter les tems paroît avoir été réglée ſur cette doctrine, ſelon l'obſervation de notre ſavant Profeſſeur. De-là, pour ne pas parler des tems reculés, les ſentences rendues en France dans les Tribunaux, il n'y a pas fort longtems, ordonnoient ſouvent *de comparoir dedans* 14 *nuits*, & les Anglois diſent aujourdhui *Sennight* pour *ſeven night* (7 *nuits*) c'eſt-à-dire, une ſemaine, & *Fortnight* pour 14 jours. „ Voila à quoi tiennent ſouvent des uſa„ ges fondés ſur des opinions oubliées. On „ les prend enſuite mal à propos pour des „ effets du caprice ou du hazard.

La VIII Fable a pour titre *de la ſainte*

Ville ou de la Réſidence des Dieux. On y voit *Odin* demandant à boire un coup de la fontaine de la ſageſſe, mais obligé à „ laiſſer pour cela un de ſes yeux en ga„ ge"; voilà donc le Père univerſel avec un œil de moins; „ car tous les matins „ *Mimis* verſe de l'hydromel ſur le gage „ qu'il en a reçu". Quelle étrange allegorie & qu'il eſt fâcheux que nous n'en ayons pas la clé! On voit encore dans cette Fable une théorie complette de la Féerie. „ Trois vierges nommées en langue „ Celtique le *Paſſé* le *Préſent* & l'*Avenir*, „ diſpenſent, comme les Parques, les â„ ges des hommes; mais il y en a plu„ ſieurs autres qui aſſiſtent à la naiſſance „ de chaque enfant pour décider de ſa de„ ſtinée". Les Fées étoient, ſelon la conjecture de notre Auteur, dans leur origine, des prophéteſſes déifiées. Car les femmes des Celtes avoient des talens particuliers pour renchérir ſur toutes les ſuperſtitions & particulièrement pour tirer de tout des augures; & celles qui ſe ſeront le plus diſtinguées dans cet art, auront été miſes au rang des Dieux.

La XI Fable traite de *Thor* fils du Père univerſel, vainqueur des Géans, & dont les exploits ſont merveilleux; ſon Palais s'appelloit *azyle contre la terreur.* Il étoit le ſymbole du feu comme le *Mitthras* des Perſes, & comme lui auſſi une Divinité mitoyenne, un médiateur entre Dieu & les

les hommes. Notre modeſte Commentateur ne pouſſe pas loin ſes conjectures ſur cette Fable. Entre les mains du Chevalier *Ramſay* elle ſeroit devenue un tableau typique du Chriſtianiſme.

Dans les XVI & XVII Fables, ſous les noms & les hiſtoires de *Loke*, & du *Loup Fenris*, on trouve le mauvais Principe caractériſé de la manière la plus claire & la plus frapante. *Le Loup Fenris* y eſt répréſenté comme nourri par les Dieux, juſqu'à ce qu'ils s'apperçurent „ qu'il croiſſoit prodigieuſe„ ment chaque jour, & que les Oracles „ les eurent avertis qu'un jour il leur ſe„ roit funeſte ". Alors ils prirent le parti de le lier. „ Les hurlemens qu'il pouſſa „ furent horribles, & depuis ce tems-là l'é„ cume ſort ſans ceſſe de ſa bouche avec „ tant d'abondance, qu'elle forme un fleuve „ qu'on nomme *vam*, c'eſt-à-dire, les *vices*. „ Mais ce monſtre rompra ſes chaînes *au* „ *crépuſcule des Dieux*, c'eſt-à-dire, à la fin „ du monde ". On trouve des choſes bien remarquables dans la XXXI Fable ſur la punition de *Locke*; il y eſt dit de lui entr'autres, *qu'il reſtera dans les fers juſqu'au jour des ténébres des Dieux*.

Mais le grand événement que l'*Edda* ne perd preſque jamais de vûe, c'eſt la deſtruction future de ce monde: & la deſcription qu'on en trouve dans la XXXIII & la XXXIV Fables, eſt tout à fait ſublime & pittoreſque. Citons en le morceau

ſuivant. *Le Loup Fenris avance, ouvrant ſa gueule énorme, ſa machoire d'en-bas touche la terre, telle d'en-haut s'étend juſqu'au ciel, & iroit plus loin encore s'il y avoit place: le feu ſort brûlant de ſes yeux & de ſes naſeaux; le grand Serpent vomit des flots de venin qui inondent l'air & l'eau. Dans ce tumulte le ciel ſe fend & par cette ouverture les Genies du Feu entrent à Cheval.* Il eſt fâcheux de voir qu'*Odin* ce Père univerſel périt dans ce terrible combat. Cela fait une petite difficulté contre ſon éternité; mais ne nous flattons pas de trouver de la préciſion dans la Mythologie. Quoiqu'il en ſoit, *Vodar* ſon fils retablit tout & devient vainqueur du mauvais Principe. Voici encore un trait remarquable. „ *Quand ce monde ſera conſumé par les flammes, alors,* dit l'Edda, *il ſortira de la mer une autre terre belle & agréable, couverte de verdure & de champs.* Notre Auteur raſſemble, dans une note à la fin de la dernière Fable, la doctrine de l'*Edda* dépouillée des ornemens poëtiques & des tours allégoriques qui lui ſont acceſſoires. Quand, dit-il, l'*Edda* n'auroit d'autre mérite que d'être le ſeul livre qui nous apprenne ce qu'ont penſé les Celtes ſur l'important ſujet d'une vie à-venir, il mériteroit d'être préſervé de l'oubli.

Il remarque auſſi que ce qu'on lit dans les deux dernières Fables, touchant la deſtruction & le renouvellement du monde,

n'eſt

n'eſt preſque autre choſe que la doctrine de *Zenon* & des Stoïciens, & il montre parfaitement bien ce rapport ſingulier. La doctrine de l'*Edda* & la Philoſophie du Portique établiſſent également une Divinité éternelle, l'ame & le moteur univerſel de la matière; elles répréſentent comme émanant de cette Divinité le monde & des Intelligences deſtinées à le gouverner ſous ſes ordres. Ce monde & ces Intelligences doivent retomber dans le ſein de la grande Divinité au jour fixé pour le renouvellement de l'Univers, quand la terre, devenant la proye des flammes deſtinées plutôt à la purifier qu'à la détruire, reparoîtra plus belle, plus agréable & plus féconde. Nous remarquerons ſeulement que le renouvellement du monde, ſelon la doctrine ſtoïcienne, paroît abſolument incompatible avec l'immortalité de l'Individu; aulieu que l'*Edda* promet diſtinctement un état éternel de bonheur aux gens de bien. Cette diſtinction eſt toute à l'avantage de la Mythologie Celtique.

Il eſt en effet curieux de contempler les étonnans rapports qu'il y a entre ces deux doctrines. L'ingénieux Profeſſeur les fait toucher au doigt, en nous citant pluſieurs paſſages de *Senéque* & de la *Voluſpa*, où les idées & les expreſſions même ſont abſolument identiques. Il y a loin pourtant de la Scandinavie juſqu'aux lieux où la Philoſophie ſtoïque avoit cours, & de-là

il eſt vraiſemblable que les Celtes & les Stoïciens, qui n'ont certainement pas appris leur doctrine les uns des autres, l'ont pourtant les uns & les autres tenue des Philoſophes Orientaux. Les Scandinaves ſont venus de l'Aſie, & *Zenon*, né en Chypre, de parens Pheniciens, avoit vraiſemblablement emprunté des Philoſophes Orientaux les principaux points de ſa doctrine.

Mr. MALLET n'oublie pas de remarquer enfin que pluſieurs points de la doctrine, dont nous parlons d'après l'*Edda*, ont été conſacrés par la Révélation. Il cite un grand nombre de paſſages des Evangiles, de la 2de Epitre de St. *Pierre* & de l'Apocalypſe pour nous en convaincre.

La ſeconde Partie de l'*Edda* eſt moins intéreſſante que la première. Ce qui en fait par rapport à nous le principal mérite, c'eſt le Dictionnaire Poëtique, appellé *Scalda*. L'article *Odin*, auquel nous nous bornerons, en donnera quelque idée.

ODIN, le *Père des ſiécles*, le *Sourcilleux*, l'*Aigle*, le *Père des vers*, le *Tourbillon*, l'*Incendiaire*, *celui qui fait pleuvoir les traits* &c.

Nous renvoyons le Lecteur à l'ouvrage même pour la connoiſſance de quelques autres morceaux de l'antiquité Celtique, que l'Auteur a raſſemblés à la ſuite de l'*Edda*, & nous finiſſons notre extrait par une ſeule réflexion, que la lecture de l'*Introduction à l'Hiſ-*

l'Hiſtoire de Dannemare & de la Mythologie Celtique nous fournit. C'eſt que les lumières peu communes qu'a montrées notre eſtimable Auteur dans ces deux ouvrages, la ſage critique qui a accompagné ſes découvertes, l'induſtrie qui a animé ſes recherches, & la modeſte retenue qui l'a ſuivi dans ſes conjectures, annoncent en lui tous les talens néceſſaires à un bon Hiſtorien, & s'il a ſi bien réuſſi à débrouiller autant qu'il étoit poſſible, le cahos d'une antiquité reculée; s'il a fait ſortir ſouvent la lumière du fond d'une obſcurité qui paroiſſoit impénétrable; que ne doit-on pas eſpérer de lui, quand, marchant dans des ſentiers plus éclairés, il nous donnera les Annales d'un Peuple, dont l'état préſent eſt trop brillant, pour ne pas nous faire prendre un vif intérêt à ſon hiſtoire paſſée.

AR-

ARTICLE TROISIEME.

MUSÆI ICHTYOLOGICI Tomus ſecundus, ſiſtens Piſcium indigenorum & nonnullorum *exoticorum*, quorum maxima pars in muſæo LAURENTII THEODORI GRONOVII J. U. D. adſervatur, nec non quorumdam in aliis muſæis obſervatorum Deſcriptiones. Accedunt nonnullorum *Exoticorum* Piſcium icones æri inciſæ, & *Amphibiorum* Animalium Hiſtoria Zoologica.

C'eſt-à-dire,

LE CABINET ICHTYOLOGIQUE. *Tome II, contenant la deſcription des* Poiſſons *de ce pays & quelques autres des pays étrangers, dont la plupart ſe trouvent dans le Cabinet de Monſieur* LAURENT THEODORE GRONOVIUS *Docteur ès Droits, & quelques-uns dans d'autres Cabinets. On y a joint les* figures *de quelques* Poiſſons exotiques, *& une Hiſtoi-*

Hiſtoire Zoologique des Animaux amphibies. A Leyde. *Aux dépens de l'Auteur, & mis en vente chez* Théodore Haak, *fol. pagg.* 88.

IL y a deux ans que la première partie de cet Ouvrage vit le jour. Elle n'avoit pas épuiſé la Deſcription des richeſſes du Cabinet de l'Auteur; il y ſupplée dans ce Volume, & nous ne doutons pas qu'il ne ſoit très bien reçu de tous les amateurs de l'hiſtoire naturelle des Poiſſons.

M. GRONOVIUS y ſuit une méthode très ſimple & très aiſée. Sous chaque genre de Poiſſons, il indique toutes les eſpèces dont il a traité dans le 1. *Tome*; enſuite il décrit avec ſoin celles qui n'avoient pas encore occupé ſa plume; & quand l'occaſion s'en préſente, il fait des additions plus ou moins conſidérables aux deſcriptions qu'il avoit déjà données.

L'ordre, ſous lequel il range toutes les familles des Poiſſons, eſt apeuprès celui d'*Artedi*. La 1. comprend les *Malacopterygiens*, ou Poiſſons à nageoires molles, tant ceux d'eau douce que ceux de mer. La 2 claſſe renferme les *Acanthopterygiens*, ou poiſſons à nageoires épineuſes, pareillement d'eau douce & de mer. La 3 contient les *Branchioſtèges*, ou Poiſſons dont les ouies ſont cachées. Il rapporte

porte enfin à la 4 les *Chondropterygiens*; ou Poiſſons à nageoires cartilagineuſes. Outre cela *Artédi* range ſous une 5 claſſe les *Plagiures*, ou Poiſſons *Cétacées*; & ces cinq claſſes M. *Linnæus* les a adoptées, quoique dans un ordre un peu différent; mais ici M. GRONOVIUS ſe borne aux quatre premières. Il donne à la première de toutes 35 genres de Poiſſons, à la ſeconde 18, à la troiſième 4, & à la dernière 5. Les deſcriptions qu'il fait des diverſes eſpèces qui y appartiennent ſont claires, détaillées, exactes. Il y a joint trois Planches, où ſont repréſentés & très bien gravés 15 Poiſſons plus ou moins rares & remarquables, dont les originaux ſe trouvent entre les mains de quelques curieux de ces Provinces, particulièrement à la Haye dans le riche cabinet de S. E. M. le Baron de *Groveſtyns*, & dans ceux de MM. *Van Hoey* Médecin & *Woſmaer* actuellement Directeur du Cabinet des curioſités naturelles de Mgr. le Prince Stadhouder.

On ne s'attend pas que nous ſuivions nôtre Auteur dans ce détail. Il n'eſt fait proprement que pour gens qui ne manqueront pas de lire l'Ouvrage de M. GRONOVIUS, & qui apparemment ne s'amuſeront pas à lire cet extrait.

Nous paſſons donc à l'*Hiſtoire Zoologique des Animaux Amphibies*, que ce ſavant Naturaliſte a aſſociée dans ce Volume à ſon *Ichtyologie*, & qui en fait apeuprès

la

la moitié. On donne vulgairement le nom d'*Amphibies* aux animaux qui vivent également dans l'eau & sur la terre ; mais Mr. *Linnæus* a attaché d'autres idées à ce terme, & après lui notre Auteur dit *Amphibies* tous *les Animaux qui respirent par les poumons, & dont le corps parfaitement nud ou seulement couvert d'écailles, n'a ni poils ni nageoires.* Selon cette définition, il faut exclurre de la classe des *Amphibies* non seulement tous les Poissons, mais encore le *Chien de mer*, le *Loutre*, le *Rat d'eau*, le *Castor* & généralement tous les animaux couverts de poils.

Il y en reste assez pour embarrasser les Naturalistes, quand il est question de les arranger méthodiquement. M. GRONOVIUS a pris le parti de suivre en ceci le Pline du Nord. Mr. *Linnæus* fait deux ordres d'*Amphibies*, l'un de ceux qui n'ont point de pieds, ce sont les *Serpens*, l'autre de ceux qui en ont quatre, ce sont les *Reptiles*.

Les premiers dépourvûs de pieds pour courir, de nageoires pour nager, & d'ailes pour voler, ne laissent pas, au moyen d'un mouvement sinueux & vermiculaire, en se traînant, en se pliant & se repliant, en rampant & en s'élançant, de se transporter quelquefois avec beaucoup de vitesse d'un lieu dans un autre, de nager, de monter sur les plus hauts arbres. S'ils manquent des défenses que la nature a données à d'autres animaux, ils ont des dents

plus

plus ou moins dangereuſes, & quelques-uns portent un formidable poiſon, qui les aſſure d'un promt triomphe ſur leurs ennemis.

Quelle admirable variété que celle qu'on remarque dans ces eſpèces d'animaux! Sans parler de leurs vives couleurs, qui, peutêtre auſſi diverſifiées que leurs eſpèces, offrent un ſpectacle ſi amuſant au premier coup d'œil d'une collection de Serpens, l'habit des uns eſt tout différent de celui des autres. Ceux-ci ne ſont couverts que de leur peau; ceux-là ont des écailles; il en eſt qui ſont revêtus & d'écailles & de peau. Quoique preſque tous ſoient ovipares, on en trouve pourtant auſſi de vivipares, bien qu'en petit nombre. Enfin leurs formes, quand on les étudie, varient auſſi dans le détail & plus qu'on ne croiroit. Mais il eſt très difficile d'en marquer les différences ſpécifiques; & M. GRONOVIUS avoue que juſqu'ici il ne trouve rien qui le ſatisfaſſe pleinement là-deſſus. On a eſſayé de caractériſer les différentes ſortes de Serpens, ſoit par leurs écailles, ſoit par les anneaux de leurs queues, mais, à ſon avis, tout cela eſt aſſez équivoque.

En ſuivant l'arrangement de M. *Linnæus*, on a ſix genres de Serpens. I. le *Caecilia* ou l'*Aveugle*, Serpent qui a le corps nud, des rides aux côtés ſur la peau, la lévre ſupérieure élevée, deux filets & point de queue.

II.

II. *L'Amphisbæne*, Serpent à anneaux tout autour du corps & de la queue. On lui en donne deux cens autour de l'abdomen, & trente autour de la queue. Les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, parceque le bout de sa queue est de la même grosseur que sa tête. C'est-là l'origine de son nom. III. L'*Anguis*, Serpent rond, assez épais à ses deux extrémités, & couvert d'écailles. Quelques uns dans ce genre en ont jusqu'à 185 autour de l'abdomen, & autant autour de la queue. IV. La *Couleuvre* dont la tête est couverte de grandes écailles, le haut du corps d'écailles couchées les unes sur les autres comme les tuiles d'un toit, le bas du corps d'écailles comme des boucliers, & dont la queue toute garnie en dessous d'écailles égales, se termine en pointe. M. GRONOVIUS décrit une couleuvre qui avoit 207 de ces boucliers sous le ventre, & 103 écailles à la queue. V. Le *Cenchris*, qui a la tête, le dos & les côtés couverts d'écailles tuilées, l'abdomen & le dessous de la queue garnis transversalement de boucliers ou de bandes écailleuses, & dont la queue se termine en pointe fort menue. VI. Le *Crotalophore*, dont tout le dessous du corps est garni de bandes écailleuses, & qui porte au bout de sa queue des espéces de sonnettes composées aussi d'écailles.

A ces *six genres de Serpens* notre Auteur en ajoute *deux*, savoir celui des Scy-

tales qui ont le deſſus de la tête garni de grandes écailles polygones diverſement figurées, le corps & la queue couverts de bandes écailleuſes transverſales, quelquefois juſqu'à près de 300. Leur queue eſt courte & cilindrique. M. *Linnæus* les range parmi les *Angues*; M. GRONOVIUS les met après eux. Nous remarquons la même choſe parraport aux *Vipères*. M. *Linnæus* les aſſocie aux *Couleuvres*. M. GRONOVIUS en fait une claſſe à part, à la ſuite de celles-là. Elles ont le deſſus de la tête, le dos & les côtés couverts d'écailles tuilées, l'abdomen de boucliers ou bandes écailleuſes. Leur queue, qui ſe termine en fine pointe, a des écailles rangées par paires au deſſous.

Nous voici parvenus aux *Reptiles*. Leur ſort a bien changé. Le grand *Ariſtote* leur avoit fait l'honneur de les placer entre les quadrupédes, & par reſpect pour cette ordonnance de main de maître, les Naturaliſtes ne s'étoient pas émancipés à prendre garde qu'ils ne reſſemblent aux bêtes à quatre pieds, quoiqu'ils en ayent quatre, ni dans leur naiſſance, ni dans leur éducation, ni dans leur manière de vivre. M. *Linnæus* a eu des yeux aſſez attentifs pour le voir, & dès-lors il s'eſt enhardi à les dégrader au rang inférieur des Reptiles. Ce ſont donc aujourdhui, du conſentement de tous nos Modernes & nommément de M. GRONOVIUS, des *animaux ſans poil, dont le corps*,

corps, porté par quatre pieds, eſt ou nud, ou écailleux ou enveloppé ſous une couverture unique. Notre ingénieux & laborieux Auteur a fait des remarques ſur tout ce qui les différencie les uns d'avec les autres. Il a trouvé des variétés dans *leur manière de ſe multiplier*, les uns en petit nombre étant vivipares, les autres ovipares & de diverſes façons; dans *leur état au moment de leur naiſſance*, ceux-ci étant dabord conformés, les autres devant ſubir diverſes métamorphoſes; dans *leurs membres* enfin & ſpécialement dans leur langue, dans leur queue & dans leurs écailles. Nous ne ſavons pas que juſqu'ici perſonne ait épluché tout cela plus ſoigneuſement que M. GRONOVIUS : encore fait-il des excuſes à ſes Lecteurs de ce qu'il n'a pû pouſſer l'exactitude plus loin. C'eſt un compliment de modeſtie qui augmentera le prix de ſon travail aux yeux des bons juges.

M. *Linnæus* n'avoit fait que *quatre genres* de Reptiles, le *Dragon*, le *Lézard*, la *Grenouille* & la *Tortue*; mais un autre célébre Naturaliſte, M. *Klein* de Dantzic, qui ne ceſſe de faire des recherches & de mettre, autant qu'il eſt poſſible, de l'arrangement dans l'immenſe règne animal, les a multipliés juſqu'à *dix*, & la grande exactitude de M. GRONOVIUS lui a fait embraſſer cette diſtribution.

On voit donc ici paroitre ſucceſſive-

ment sur la scène comme Reptiles 1. le *Dragon* emprunté du système de M. *Linnæus*. C'est un quadrupéde ailé & orné d'une queue écailleuse; il a une crête sur la gueule, la langue épaisse, arrondie, & des ongles aux pieds. Il habite les arbres des forêts en Asie & en Afrique. Les mouches & d'autres insectes le nourrissent; M. *Klein* en fait un Lézard volant.

2. Le *Crocodile*, que les deux Naturalistes du Nord rangent parmi les Lézards. Ce vilain animal est décrit ici fort en détail. Il a tout le corps couvert d'anneaux ou segmens écailleux jusqu'au bout de la queue qui est fort longue & singulière; quelques uns des doigts de ses pieds sont munis d'ongles; quelquefois ses pieds de derrière sont faits pour nager. Ses dents terribles sont, à ce que nous apprend M. *Klein*, aiguës comme des alênes, & serrées comme celles d'un peigne. Il en a 38 à la machoire supérieure & 30 à l'inférieure, mais point de langue dans la bouche. C'est selon *Bochart* le *Leviathan* de *Job*. Il y a des *Crocodiles* de 25 pieds de long. On en trouve dans les fleuves des Indes Orientales & Occidentales, & dans ceux de l'Afrique. Ils font des œufs de la grosseur de ceux des Oyes & qui éclosent à l'ardeur du Soleil.

3. Le *Scinque*, sorte de Lézard ou de petit Crocodile; il est tout couvert d'écailles *tuilées*, sa queue est conique, sa langue est

eſt large ; les uns ont des ongles aux doigts des pieds, les autres n'en ont point. L'on en trouve en Amérique & en Afrique ; c'eſt le *Mabouya* du *P. du Tertre.*

4. Le *Caméléon* eſt un petit Lézard ſans écailles ; ſa queue eſt ronde, mais un peu applatie & contournée ; ſes pieds ſont ſans ongles, ſa langue eſt longue, peu arrondie, vermiforme ; il l'avance & la retire à ſon gré. Les Caméléons ſe trouvent partout en Aſie & en Afrique. Ils ſe tiennent parmi les buiſſons, ſurtout dans les lieux humides, & vivent de mouches & d'inſectes.

5. La *Salamandre* eſt auſſi un petit Lézard à queue conique ; quelques uns ont de petites écailles, d'autres point ; leur langue eſt large, & non fourchue. Il y en a de pluſieurs eſpéces. On en trouve dans nos marais, dans nos étangs & dans nos jardins. On les tient pour vivipares ; nous n'avons pas remarqué que Mr. GRONOVIUS s'explique là-deſſus.

6. Le *Cordyle*, autre ſorte de Lézard, eſt écailleux ; ſa queue eſt conique & verticillée ou contournée. Ses pieds ſont à cinq doigts armés d'ongles, ſa langue charnue ſe termine en pointe arrondie. Il en eſt, ſelon *Séba*, dont la langue eſt fourchue ; on les trouve en Aſie & en Afrique.

7. Le *Lézard* proprement dit, a ſa queue conique, longue, contournée, cinq doigts à ongles à chaque pied, & la langue fourchue. On trouve partout des *Lézards*,

mais il y a dans ce genre des variétés innombrables. Quelle différence entre nos *Lézards* & ce grand *Lézard* de Suriname, que Mlle. *Mérian* nomme *Sauvegarde*! Il s'en trouve qui ont passé vingt pieds de long.

8. L'*Iguana* a tout le corps couvert de petites écailles. Une peau élevée en forme de crête tantôt unie, tantôt à scie, lui règne tout le long du dos & de la tête jusque sur la gueule. Il a cinq doigts à ongles à chaque pied; la forme de sa queue à segmens & fort longue, est ou cilindrique ou douteuse; sa langue est entière & large. Il y en a beaucoup à Suriname; on les y appelle des *Léguans*. Quelques uns n'ont point de crête, & leur queue très mince est trois fois plus longue que leur corps. M. GRONOVIUS ne leur a pas trouvé comme *Seba* la langue fourchue.

9. La *Grenouille* & le *Crapaud*, tout le monde les connoit. On parle de 21 espéces de la première & de 11 sortes du second. Notez que la *Grenouille* d'arbres, qu'on trouve à la Caroline, n'est guères amphibie, puisqu'on assure qu'elle ne va jamais à l'eau, & que ses pieds sont faits pour grimper & non pour sauter. Il y a aussi peu de *Crapauds* qui fréquentent l'eau, surtout en Europe. Celui d'Amérique qu'on nomme *Pipal* ou *Pipa*, est fort singulier, aussi bien que très vénimeux. La femelle porte ses petits sur le dos.

10.

10. La *Tortue* ferme la marche des Reptiles ſelon le ſyſtême de M. GRONOVIUS & de M. *Linnæus*. C'eſt un quadrupéde, qui ſous une couverture dure & fixe, cache s'il le veut ſa tête, ſa queue qui eſt conique & fort courte, & ſes pieds qui ſont faits ou pour nager ou pour courir. Les Tortues n'ont proprement point de dents, mais leurs machoires ſont garnies de dentelures découpées ou entaillées en forme de ſcie. Notre Auteur n'en aſſigne, comme M. *Linnæus*, que trois eſpéces; il les diſtingue par le nombre des ongles qu'elles ont à leurs pieds. Il y en a qui n'en ont qu'un à chaque pied, d'autres deux, d'autres cinq. M. *Linnæus* compte un peu différemment. Nous trouvons un autre arrangement dans M. *Klein*. Il ne fait que deux claſſes de *Tortues*. La 1. comprend toutes les *Tortues de terre, de bourbe, ou d'eau douce à doigts ſéparés*; il en indique 11 eſpéces. La 2 contient les *Tortues de Mer dont les pieds ſont irreguliers*. On en connoit 7 eſpéces. Il y en a, dit-on, dans la Mer des Indes de ſi grandes, que quatorze hommes peuvent ſe tenir debout à côté l'un de l'autre ſur une de leurs écailles. Une *Tortue* du Brezil ou des Iles Caribes peut nourrir dans un repas juſqu'à 80 perſonnes.

En voilà aſſez ſur les *Reptiles* & ſur les *Poiſſons*. La nomenclature de leurs divers genres, entre dans un Indice qu'on trouve

à la fin de l'Ouvrage de M. GRONOVIUS. Il eſt de ces Savans qui n'oublient rien, & rien ne manque à la forme même de ſon Livre, que d'être imprimé ſur de meilleur papier.

ARTICLE QUATRIEME.

BIBLIA HEBRAICA, cum Notis Criticis & Verſione Latina ad Notas Criticas factâ. Accedunt Libri Græci qui Deutero-Canonici vocantur, in tres claſſes diſtributi, Auctore CAR. FRANC. HOUBIGANT, Oratorii Jeſu Sacerdote.

C'eſt-à-dire,

BIBLE HEBRAÏQUE *avec des Notes Critiques & une Verſion aſſortie à ces Notes. On y a joint les Livres Grecs appellés* Deutéro-Canoniques *& partagés en trois claſſes. Par le* R. P. CHARLES FRANÇOIS HOUBIGANT, *Prêtre de l'Oratoire.* 4. *Vol. in folio. A* Paris, *chez* Briaſſon *&* Durand MDCLIII.

Nous

NOus ne ferons point d'excuſes à nos Lecteurs de ce que nous commençons aujourdhui à les entretenir d'un Ouvrage qui a vu le jour il y a trois ans. Il ne nous eſt pas parvenu plutôt, & il eſt trop intéreſſant pour le paſſer ſous ſilence.

Le P. HOUBIGANT, qui en eſt l'Auteur, l'annonça lui-même au Public en 1747, par des *Prolégomènes* d'une aſſez grande étendue. C'étoit un *in*-4. de 396 pages. On les retrouve ici à la tête du premier Volume de la nouvelle Bible. L'Auteur y trace ſon plan: il y découvre ſes talens pour l'éxécuter. C'eſt par-là qu'il convient que nous débutions avec lui.

Tous ceux qui juſqu'aprèſent ont publié des Bibles Hébraïques, ſe ſont engagés à en donner des Editions fidèles & correctes. Ils ont cru atteindre à ce but en évitant les erreurs typographiques des Editions précédentes, & en collationnant ſcrupuleuſement le Texte ſacré avec les Manuſcrits auxquels ils ont pû parvenir; mais les uns & les autres ont omis l'eſſentiel, qui étoit d'appeller à leur ſecours la Critique, de comparer l'Hébreu avec lui-même & avec les Verſions, & de ſe ſervir de ce moyen pour rétablir la pureté originale du Texte, dans les divers endroits où elle paroît avoir été altérée par l'ignorance ou par l'inattention des Copiſtes. Il eſt arrivé de-là que les ſaints Livres du V. T. ont

été imprimés avec beaucoup de négligence, peutêtre même, dit le P. HOUBIGANT, *avec plus de négligence qu'aucun autre Livre quel qu'il ſoit*; (1) d'autant plus qu'à force d'entendre prôner la ſuperſtitieuſe attention des Juifs à copier exactement la Bible, & les ſoins infinis des Maſſorètes à la corriger, on s'eſt trop généralement imaginé qu'on ne pouvoit ſe tromper en ſuivant de pareils guides. Envain les *Maſius*, les *Grotius*, les *Cappel* & les *Bochart* ont élevé leur voix pour engager les Gens de Lettres à avoir moins de confiance & à prendre plus de précautions; le préjugé avoit jetté des racines trop profondes; on ne les a pas écoutés, ou on leur a fait un crime de leurs avertiſſemens.

Au riſque de n'être pas plus heureux, le P. HOUBIGANT s'engage ici à montrer cinq choſes. 1. Que les précédens Editeurs du Texte Hébreu n'avoient pas des raiſons ſuffiſantes pour ſe fier comme ils l'ont fait aux MSS. qui leur ont ſervi de guides. 2. Que les Editions qu'ils ont données ſont très fautives. 3. Où il faut chercher des ſecours pour en donner une plus correcte. 4. Comment il faut ſe ſervir de ces ſecours. 5. Quelle forme il donne lui même à

(1) *Tantâ incuria editum eſt Sacrum Hebraïcum Volumen, quantâ haud ſcio an ullus Codex, qui fuerit typographiæ luce cohoneſtatus.*

à ſa nouvelle Edition, & quel eſt le caractère de la Traduction dont il l'accompagne. Nous allons tâcher de le ſuivre dans le dévelopement de ce plan.

I. Trois qualités étoient néceſſaires dans les MSS. du Texte Hébreu, pour donner une bonne Edition de ce ſacré Texte; ſçavoir *l'ancienneté*, la *conformité des uns avec les autres*, & la *correction*.

On doit convenir de bonne foi que la première, manquoit aux MSS. Hébreux du V. T. On n'en connoit aucun qui ait plus de ſix cens ans, très-peu qui en ayent cinq cens; la plupart n'en ont que trois cens, ou tout au plus quatre cens. Il n'y a & il ne peut y avoir là-deſſus aucune diſpute. Dans tous les MSS. Hébreux, les anciennes voyelles manquent fréquemment; or on ſait qu'elles n'ont été négligées que depuis l'invention des points, ouvrage des Maſſorètes que *Morin* a démontré n'être pas antérieur au *Siècle* IX (2). *Buxtorf* lui-même n'a jamais parlé de MSS. plus anciens que le VII le VIII le IX ſiécles (3); mais notre Auteur aſſure qu'il ne les a jamais ni produits ni indiqués, & que l'on n'en connoit aucun dans toute l'Europe, qui puiſſe porter une telle datte. Cependant il eſt bien ſenſible que l'autorité d'un MS. ne doit pas ſe meſurer

(2) *Exercit. Biblic. Lib.* 2. p. 611.
(3) *Anticritica part. I. c.* 6. pag. 125.

rer par le nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis qu'il a été écrit, mais par le nombre des années qui ſe comptent entre ce MS. & l'Autographe. Moins il y a de diſtance entre la datte de l'original & celle de la copie, & plus il eſt probable que cette dernière eſt correcte. Qu'on penſe donc qu'il y a un intervalle de deux ou quelquefois de trois mille ans entre les originaux des Livres du V. T. & les MSS. qui s'en trouvent, & qu'on tire de-là la conſéquence qui en réſulte. L'Incrédule auroit mauvaiſe grace d'y appuyer ſon pyrrhoniſme; c'eſt une réflexion que nous faiſons pour le P. HOUBIGANT, qui auroit bien pû prévenir quelquefois l'abus que de mauvais eſprits pourroient faire de ſa Critique. Si les MSS. du V. T. ne ſont pas d'une *antiquité* fort reſpectable, la vérité de ce qu'ils contiennent eſt confirmée dailleurs par tant d'autres preuves équivalentes, comme on le verra dans la ſuite, qu'il n'y auroit pas de bonne foi à la conteſter.

Ces MSS. ne ſont pas plus recommandables par l'exactitude de leur *conformité* les uns avec les autres, que par l'époque de leur exiſtence. *Buxtorf* le fils a fait de grands, mais inutiles efforts pour établir le contraire. A l'entendre, nos MSS. ſont d'une conformité étonnante, ſoit parraport aux points, ſoit parraport aux anciennes voyelles, ſoit parraport aux conſonnes. Notre Auteur lui donne formellement le démen-

démenti ſur tous ces chefs. Il ſoutient que ſi l'on jette ſeulement les yeux ſur le petit nombre de ces MSS. qui ſe trouvent à Paris, on ne pourra s'empêcher d'en conclure qu'il faut que les *Buxtorfs* en euſſent examiné très-peu. Il le prouve d'ailleurs par les Variantes avouées, qui, pour les Lettres ſeules, tant conſonnes que voyelles, montent à 1048 ſelon *Arias Montanus*, & à 1260 ſelon *Bombergue*. Et quant aux points imaginés, dit-il, par les Maſſorètes pour déterminer la prononciation, il fait toucher au doigt qu'il étoit impoſſible qu'ils n'occaſionnaſſent pas des variétés très-nombreuſes. A la vérité nos MSS. paroiſſent plus conformes entr'eux qu'avec les MSS. ſur leſquels les anciennes Verſions ont été faites; mais la raiſon de ce phénomène litteraire n'eſt plus un ſecret, depuis les recherches du ſavant *Morin*. On ſait apréſent par les découvertes qu'il fit dans l'étude des Rabbins, qu'après l'introduction des points dans le Texte Hébreu, les Juifs écrivirent un grand nombre de copies de la Bible, toutes ponctuées, que la Synagogue les approuva, décria les MSS. non ponctués, les condamna au feu comme défectueux, & défendit ſous de grièves peines d'en garder aucun (4). Ainſi en moins d'un ſiécle ou deux, tous ces anciens MSS. diſparurent; on

(4) Morin. *Diatr. Elenctica p.* 92.

on n'eut plus que des MSS. ponctués selon la méthode des Massorètes, ou faits sur ceux-là; & de-là leur conformité, qui les rend en plusieurs endroits si dissemblables de ces anciens MSS, autant qu'on en peut juger tant par les anciennes Versions, que par les citations de l'Ecriture, dans les Ouvrages des premiers siécles.

Mais enfin tels que sont nos MSS. du V. T. soit parraport à l'*Antiquité*, soit eu égard à la *Conformité*, sait-on dumoins s'ils ont eu le mérite de la *correction* ou de l'exactitude? Les Editeurs Chrétiens s'en sont rapportés là-dessus aux soins des Juifs. *Van der Hooght*, dans la Préface de la belle Edition de la Bible Hébraïque qu'il publia en 1705, avoue rondement qu'il n'a consulté aucun MS, persuadé, dit-il, qu'il ne pouvoit pas y en avoir de plus corrects que les Editions tant de fois données par *Felix Pratensis*, parcequ'elles avoient été faites sur des MSS. de la plus grande exactitude. C'est ainsi que la *Tradition* des Juifs & leur *Massore* en ont imposé aux Chrétiens. Arrêtons nous un moment aux remarques que fait notre Auteur sur ce sujet.

Il y a deux *Massores* ou Critiques du Texte Hébreu. L'une, plus ancienne que les points, consiste en des Notes courtes & peu nombreuses, mises à la marge des Bibles par de savans Juifs, pour avertir qu'on doit lire le Texte autrement qu'on ne

ne le voit écrit, & indiquer la manière dont, ſelon eux, il faut le lire. Apparemment qu'ils avoient pris en de plus anciens MSS. ces variétés de leçons qu'ils préfèrent. Tantôt ils paroiſſent bien fondés dans leurs corrections, tantôt aucontraire elles ſemblent mal entendues, & ſur le tout ces Notes ſont en trop petit nombre pour ſervir beaucoup au rétabliſſement de l'original. La ſeconde *Maſſore* ſe ſubdiviſe en grande & petite. La *petite Maſſore* contient ſommairement la grande & eſt toute en abbréviations. Ce ſont ces eſpéces de chiffres que *Buxtorf* le père a pris la peine d'expliquer dans un Traité compoſé exprès pour cela. La *grande Maſſore*, publiée dans les Bibles de Veniſe & de Bâle, n'a jamais été imprimée que là. C'eſt elle que les Rabbins vantent comme une haye miſe autour de la Loi par la main de leurs Sages pour la conſerver. C'eſt elle que *Richard Simon* & ſes ſemblables élèvent juſqu'aux nues. Et qu'eſt-ce donc qu'elle contient ? Choſe admirable ! On y apprend combien il y a de Livres dans la Bible, combien de mots dans chaque Livre, & combien de Lettres dans tous ces mots. On y apprend combien de fois les mots s'y trouvent bien écrits, ou écrits d'une manière défectueuſe, au commencement, au milieu, & à la fin d'une période, &c. On y apprend combien de fois chaque lettre y revient, en

en grand, ou en petit; droite ou renverſée. En un mot c'eſt un fatras de mots parfaitement inutile pour éclaircir & corriger le Texte. Qui travailleroit aujourdhui dans ce goût-là ſur *Tite Live*, ou tel autre Auteur claſſique, ſe feroit ſiffler. Encore ſi la *Maſſore* pouvoit ſervir de *Concordance*, mais *Walton*, dans les Prolégomènes de ſa Polyglotte, en a très bien jugé; ce n'eſt rien moins que cela. 1. Les verſets de l'Ecriture d'où chaque mot eſt pris n'y ſont pas ſpécifiés. 2. L'énumération de ces mots n'eſt pas exprimée en entier; là ou la *Maſſore* par exemple indique qu'un mot ſe lit dix fois de telle ou telle manière, elle n'en indique que trois ou quatre exemples. 3. Pluſieurs de ces mots y ſont omis. 4. Tout ce tréſor de mots y eſt jetté pêlemêle, ſans arrangement, ſans ordre alphabétique. Comment tirer des lumières d'un pareil cahos? Comment corriger le Texte par le ſecours de ce fatras informe & incomplet? Le P. HOUBIGANT fait voir à l'œil que la choſe eſt impoſſible, & qu'autant que les Concordances des *Buxtorfs* ſont excellentes en leur genre, autant celles-ci ſont miſérables & inutiles. Il fait plus, il montre que la *Maſſore* ne ſauroit ſervir à ſa prétendue deſtination, même entre les mains des plus habiles gens; il prouve par des preuves de fait que de ſavans Juifs ne l'ont pas toujours ſuivie en tranſcrivant le Texte ſacré; il faut voir

voir qu'ils n'ont pû s'y conformer, tant elle étoit rare avant qu'on s'aviſât de la faire imprimer avec la Bible; & ce qui achève ſa démonſtration, il rapporte des paſſages de *Ben-Chaim* (5), d'*Elias Levita* (6), & de *Buxtorf* le père (7) d'autant plus déciſifs pour faire regarder la *Maſſore* avec mépris, que c'eſt le premier qui la fit imprimer pour l'a première fois à Veniſe, le ſecond qui la enſuite donnée en Chaldaïque, le dernier qui l'a traduite en Latin; & que tous trois en ont été les panegyriſtes, la donnant comme abſolument néceſſaire pour avoir le Texte Hébreu dans toute ſa pureté. Concluons donc que quand même le P. HOUBIGANT, qui eſt vif, outreroit un peu les choſes, toujours demeureroit-il bien prouvé, que pour avoir des Bibles Hébraïques d'une intégrité & d'une correction auſſi parfaites qu'on peut raiſonnablement le ſouhaiter, ce n'étoit pas les Maſſorètes qu'il falloit prendre pour guides. Le Texte Grec du N. T. s'eſt bien conſervé ſans un ſemblable ſecours. Il y a eu de l'imprudence à en exagérer la néceſſité comme on l'a fait

II. Mais

(5) *In fine præfat. ad Bibl. Venet. & ap.* Morin. *Exercit. Bib. Lib. II. p.* 556.

(6) *Præfat. ſecunda & ap.* Morin. *ib. p.* 155.

(7) *Comment. Major. & ap.* Morin. *ib. p.* 157.

II. Mais c'en eſt aſſez & peut-être trop ſur ce premier article. Venons au fait. Le P. HOUBIGANT ſoutient que quelques ſecours qu'on ait pû tirer de la Maſſore, *les Editions des Bibles Hébraïques qui exiſtent ſont toutes fautives.* Il faut être Juif pour s'imaginer que les MSS., ſur leſquels ces Editions ont été données, ayent pû être d'une parfaite exactitude, & ſans variétés de leçons entr'eux. Ce ſeroit un prodige, plus étonnant encore pour les MSS. du N. T. que pour ceux des autres Auteurs. En demandez vous la raiſon? C'eſt que ces MSS. ont été faits dans un tems que les Copiſtes Juifs, qui entendoient la Langue ſacrée, étoient déja fort rares; dans un tems que leurs maîtres étoient ou trop ſuperſtitieux, ou trop peu ſavans en cette Langue, ou trop mauvais Critiques, pour corriger les fautes que les Copiſtes faiſoient. Dailleurs ces fautes étoient infiniment plus faciles à faire en Hébreu qu'en toute autre Langue, ſurtout par des gens qui entendoient le Chaldaïque & l'Arabe; & qui n'entendoient que médiocrement l'idiome de la Bible. Il eſt vrai que les Docteurs Juifs des tems poſtérieurs ont tâché de les corriger; le P. HOUBIGANT rend juſtice à leur intention; mais il ſoutient que c'étoit un ouvrage audeſſus de leurs forces, & pour en convaincre leurs plus zèlés admirateurs, il entre ici dans un détail de plus de cinquante pages ſur les fautes qu'il

a trou-

a trouvées ſeulement dans le *Pentateuque*.

Ces fautes ſont de deux ſortes. Les premières affectent le ſens du Texte & le pervertiſſent, tantôt par des changemens de mots ou de lettres, tantôt par des omiſſions de l'un ou de l'autre, tantôt par des additions, tantôt par des tranſpoſitions. Les ſecondes affectent proprement le langage, & péchent contre la Grammaire. Ce ſont des ſoléciſmes, des barbariſmes, & d'autres défauts dans le ſtile, qu'il appartient à la ſaine Critique de rectifier. Le P. HOUBIGANT fait ſur tout cela des réfléxions très ſenſées, & les énonce avec autant d'eſprit que de force. Sur les traces de *Cappel*, il attaque, & par des exemples & par des raiſonnemens d'une évidence plus ou moins frapante, les défenſeurs imprudens du ſtile barbare qu'on attribue aux Ecrivains ſacrés par ſuperſtition. D'une main courageuſe il pulvériſe les éllipſes, les énallages & les autres conſtructions vicieuſes qu'on aime mieux prêter au Texte ſacré que le corriger. Certains noms animent, dirai-je ou aigriſſent ſon zèle; celui de M. *le Clerc* eſt de cet ordre. On entrevoit que le nouveau Critique appéſantit ſa main ſur lui avec une ſorte de complaiſance; les coups dont il le frape portent ſur bien d'autres, qu'après tout il n'eſt pas imprudent de ménager.

III. Voilà donc le mal aſſez connu. Juſ-

qu'ici nulle Edition du V. T. qui ne ſoit défectueuſe; mais que faire pour en procurer une plus correcte? Le P. HOUBIGANT va nous en inſtruire. Selon lui les corrections doivent ſe puiſer dans quatre ſources.

Première ſource, c'eſt le *Pentateuque Samaritain*. Ce Pentateuque écrit en lettres Hébraïques primitives, & cité par les Pérés, étoit tombé dans l'oubli. *Joſeph Scaliger* & divers Savans du ſiécle paſſé ſouhaitoient avec ardeur qu'on parvint à le déterrer. A force de recherches on en acquit preſque dans le même tems quatre exemplaires, le *P. Morin* de l'Oratoire, *Peireſc*, *Uſſerius* & la Bibliothéque de *Leyde* s'en virent les poſſeſſeurs. *Morin* fit imprimer ſon exemplaire, c'eſt le même qu'on trouve dans les Polyglottes. Mais apeine il parut, apeine le ſavant Oratorien eut annoncé qu'avec ce ſecours on pouvoit corriger divers endroits viſiblement fautifs dans le Texte Hébreu, qu'un déluge de traits furent lancés contre lui; *Morin* les repouſſa d'une main ſavante & avec une formidable vigueur. Le P. HOUBIGANT ſuit ſes traces, mais plus calme ſans être moins fort, & à divers égards mieux inſtruit que le *P. Morin* ne pouvoit l'être, il donne à ſes raiſons un poids nouveau, & à ſes argumens une nouvelle énergie, par l'ordre dans lequel il les produit & par l'éloquente préciſion avec laquelle il les énon-

ce.

ce. Dabord, avant que de faire ſentir les divers uſages qu'on peut tirer du Pentateuque Samaritain, dans une nouvelle Edition du V. T. il répond aux adverſaires de ce Pentateuque & en défend contr'eux l'antique origine. Enſuite venant à l'état actuel des MSS. de ce Pentateuque, il nous apprend qu'outre les quatre MSS. ci-deſſus nommés, il en a examiné deux autres, l'un encore de *Peireſc* dans la Bibliothéque du Roi, l'autre dans celle des Peres de l'Oratoire, & que tous ſix (8), choſe importante qui n'échapera ſans doute pas aux juges impartiaux dans cette affaire, que tous ſix répondent mot pour mot aux citations que St. *Jerome*, *Procope* & d'autres Peres ont faites du Texte Samaritain ſur la foi d'une Verſion Grecque qu'ils en avoient; d'où il ſuit que tous ſix ſont d'une autorité équivalente à celle que perſonne ne conteſteroit aux MSS. dont ces Anciens ſe ſervirent, ſi l'on avoit le bonheur de les poſſéder. Le P. HOUBIGANT fait plus. Après avoir donné une courte notice du MS. du *P. Morin*, il aſſure que c'eſt le ſeul qui ait été imprimé juſqu'ici même dans la Polyglotte d'Angleterre, & que *Walton* en a impoſé, en voulant perſuader le contraire. Il mon-

(8) Outre ces ſix MSS. Samaritains, on en connoit encore cinq ou ſix par la Bibliothéque du *P. le Long*, *Part.* I. *c.* II. *ſect.* I. & 4.

montre que tout ce que *Buxtorf* le jeune a reproché d'inexactitudes & de fautes au Pentateuque Samaritain, il ne l'a fait que sur la parole d'*Hottinger*, puisque de son aveu il ne l'avoit jamais vû lorsqu'il écrivoit contre *L. Cappel* apologiste de ce Pentateuque, sur la foi du *P. Morin*, aussi sans l'avoir vû (9). Enfin remontant à la source, c'est-à-dire, jusqu'à *Hottinger*, le P. HOUBIGANT étale une liste d'un grand nombre de fautes que ce dernier avoit remarquées dans le Pentateuque Samaritain; il assure qu'aucune de ces fautes ne se trouve dans le premier MS. Oratorien; qu'*Hottinger* les avoit tirées des MSS. d'*Usserius* & de *Leyde* (10), & que par conséquent elles ne dérogent en rien ni à l'exactitude du Pentateuque Samaritain considéré en soi, ni à celle de l'Edition de Paris dans la Polyglotte de *le Jay* faite sur ce même MS.

Seconde source de corrections pour donner une bonne Edition du V. T., ce sont les MSS. On s'imagine communément qu'on peut s'en passer parcequ'on croit que les Bibles Hébraïques, que nous avons, ont été exactement imprimées sur ces MSS. Mais d'une part il est prouvé que toutes ces Bibles ont été copiées sur la première Edi-

(9) Buxtorf *Anticrit. part. I. c.* 8. *pag.* 140. *& part. II. c.* 7. *pag.* 522-523.

(10) Hotting. *Exercit. Antimorin. in præf.*

Edition que *Ben-Chaim* donna à Veniſe en 1488, Edition qui de l'aveu des ſavans fut faite ſur des MSS. très modernes; d'un autre côté, le P. HOUBIGANT déclare qu'on rencontre dans les plus exactes de ces Editions, des fautes qui ne ſe trouvent point dans quelques uns des MSS. aujourd'hui exiſtans. Lorſque *Leuſden* en 1667, pour faire valoir la nouvelle Edition qu'il donnoit, oſa vanter les MSS. ſur leſquels il l'avoit corrigée, le P. *Simon* ne laiſſa aucun doute ſur le peu d'autorité de ces MSS. trop modernes pour être reſpectés (11). *Van der Hooght*, plus ſincère que *Leuſden*, avoua que toutes les Editions antérieures avoient été faites ſur celle de Veniſe par *Félix Pratenſis*, comme celle-ci avoit été faite d'après l'Edition de *Ben-Chaim*. En 1709 *Opitius* donna la ſienne, dit qu'il l'avoit corrigée ſur un MS. du XV ſiécle, & quand on l'examine, on n'y trouve d'autre différence d'avec les précédentes, qu'en des fautes qui lui ſont particulières. A-moins donc qu'on ne parvienne à ſe procurer des MSS. plus reſpectables que ceux de *Ben-Chaim*, on ne peut rien faire de mieux que ce qui a été fait, ſurtout par *Van der Hooght*, mais en eſt-il de tels MSS? Le P. HOUBIGANT en indique *ſix* dans la Bibliothéque des P. P. de l'Oratoire. Il en

a

(11) *Hiſt. critique du V. T Liv. I. c.* 22.

a examiné *cinq* dans la Bibliothéque du Roi. Il donne de tous une notice, il les apprécie tous. Entre les derniers, le MS. N°. 29. *in-4.* lui paroît de plus vieille datte qu'on ne le croit, ou dumoins copié ſur quelque autre plus ancien & plus correct qu'aucun de ceux qui exiſtent. Parmi les MSS. des P. P. de l'Oratoire, le N°. 42. en 3 vol. *in-folio* a été jugé du commencement du XIV. ſiécle. L'Auteur en a fait quelque uſage, mais il y en a un entre ceux des P. P. de l'Oratoire, qu'il préfère de beaucoup à tous les MSS. qu'il connoit; il eſt de l'année 1069, fait en Eſpagne, écrit ſans points, en beaux caractéres, ſans aucun de ces ornemens qui décélent le goût moderne. Les 5 Livres de *Moïſe* n'y ſont ſéparés que par les ſections générales de la Loi. Enfin l'on n'y voit que très peu de notes de la Maſſore; autant de caractéres qui doivent lui mériter l'eſtime & la préférence des Critiques ſur tous les autres MSS. connus.

Troiſieme ſource de Corrections; c'eſt la confrontation des Verſions anciennes. A entendre *Buxtorf* le fils, rien de plus inutile, parceque, ſelon lui, c'eſt *Eſdras* qui a introduit les points voyelles, & que depuis ce tems-là les MSS. n'ont ſouffert aucune altération. Ce paradoxe, déja *ſi* habilement réfuté par *L. Cappel*, eſt anéanti par notre Auteur. 1. Il nie que pendant 1500 ans il ne ſe ſoit trouvé aucun

cun exemplaire qui eût quelque leçon différente de nos copies ; humainement parlant la chose n'étoit pas possible, & il l'étoit encore moins à *Buxtorf* de prouver le fait. 2. Il montre que ceux qui disent que préférer les leçons des Versions au Texte, c'est préférer les ruisseaux aux sources mêmes, suppose ce qui est en question. 3. Il fait voir que presque toujours on peut s'assurer certainement de la manière dont le Texte étoit écrit dans les MSS, dont les anciens Interprétes se sont servis, dans les passages où ils different de nos Bibles. 4. Poussant *Buxtorf* & ses partisans jusque dans les derniers retranchemens, il fait toucher au doigt, en y employant les propres paroles de *Cappel*, tirées d'un Ecrit fort rare de ce Savant adressé à *Usserius*, (12) il démontre, dis-je, que si l'on en vient à avouer avec *Buxtorf*, qu'il y a pourtant quelque peu de variantes à prendre dans les Versions, savoir celles que les Juifs en tirent eux-mêmes; on est par cela même obligé d'admettre toutes celles qu'une judicieuse Critique ne peut s'empêcher de préférer aux leçons vulgaires.

La *quatrième source de Corrections*, c'est donc cette Critique judicieuse, art difficile, qui demande tant de connoissances, tant

(12) Lud. Capelli *respons. ad Jac. Usserium.*

tant de talens, tant de dextérité, que très-peu de gens ſont capable d'y exceller. Mais enfin que voudroit-on? Laiſſer par reſpect dans le Texte ſacré des fautes manifeſtes, qu'on peut aiſément corriger par des conjectures dont une ſaine Logique eſt l'ame? Se refuſer à une petite addition, à un léger retranchement ou à une tranſpoſition facile, quand par-là, ſans s'écarter de l'analogie de la foi, on rend à un paſſage inintelligible ou contradictoire, un ſens coulant & vrai? Les Rabbins eux-mêmes n'ont-ils pas uſé de cette liberté? Oſeroit-on dire que les variantes qu'ils ont adoptées ſont toutes faites ſur des MSS., ſans qu'aucune ſoit le fruit de leurs conjectures? Croit-on que le divin Eſprit, qui a inſpiré les Ecritures, ait interdit aux hommes un ſage & prudent uſage de leur raiſon, & de leurs lumières, pour rétablir la pureté de ces mêmes Ecritures, quand par une ſuite de la foibleſſe, de l'inattention & de l'ignorance de ceux qui les ont copiées les uns d'après les autres, il s'y eſt notoirement gliſſé quelque erreur? *Cappel* ſembloit avoir épuiſé ce qu'il y a à dire ſur ce ſujet; le P. HOUBIGANT plus preſſant encore ne laiſſe ce ſemble rien à déſirer.

Mais ſi ce Père eſt fort & énérgique dans ſes déciſions en faveur de la Critique, il n'eſt pas moins prudent & compaſſé dans les régles qu'il preſcrit pour l'exercice de cet art. 1. Il ne permet pas qu'on inſere dans

dans le Texte aucunes corrections, quelque néceſſaires & bien fondées qu'on les juge. 2. Il défend qu'on les multiplie ſans une viſible néceſſité; il reproche même au modeſte & docte *Cappel* de n'avoir pas toujours été en ce genre auſſi heureux que bien intentionné. 3. Il exige une connoiſſance plus profonde de l'Hébreu que celle que les *Buxtorfs* eux mêmes en eurent. 4. Il veut même que cette connoiſſance s'étende aux autres Langues Orientales.

IV. La tâche eſt grande; il n'appartient qu'à un Littérateur du premier ordre de s'en impoſer les loix. Le P. HOUBIGANT en a eu pourtant le courage, & quand on lit le compte qu'il rend de la *manière dont il a fait uſage des moyens de corrections* que l'on vient d'indiquer, afin de ſe mettre en état de donner avec une Edition correcte une Interprétation fidèle du Texte Hébreu, on ne peut qu'admirer ſes talens & ſon ſavoir, en participant à la reconnoiſſance que le Public lui doit pour un travail ſi immenſe.

Nous ne ſaurions analiſer tout ce détail; mais auſſi nous ne ſaurions nous refuſer à en recueillir quelques traits, dont apparemment ceux qui ont la patience de lire cet article ne ſeront pas fâchés d'être inſtruits.

Dabord il eſt à remarquer que l'Edition du V. T., à laquelle le P. HAUBIGANT à rap-

rapporté tout ſon travail, eſt la dernière d'*Athias*, donnée par *Van der Hooght* en 1705. Il l'a préférée comme la plus exacte de toutes, il en a corrigé les fautes d'impreſſion. C'eſt ſon Texte qu'il donne au Public. En y confrontant le Pentateuque Samaritain, avec tout le travail des Auteurs de la Polyglotte Angloiſe, il s'eſt confirmé dans le jugement qu'il a porté de ces derniers, & de leur peu de candeur. Dans l'uſage qu'il a fait des MSS, il s'eſt convaincu de ce qu'avoit obſervé *Cappel*, que tous poſtérieurs à la Maſſore, ils ont tous été faits, comme on l'a obſervé, ſur un ſeul & même exemplaire, ſavoir ſur celui de *Ben-Aſcher*, que les Juifs, au rapport de *Maiemonides*, avoient commis pour revoir l'original, & qui y avoit travaillé à Jéruſalem pluſieurs années conſécutives. Nous n'avons donc à bien dire qu'une Bible faite ſur l'Edition de *Ben-Chaim*, & l'Edition de *Ben-Chaim* n'a été faite que ſur des MSS tous dérivés d'un ſeul MS, ſavoir de celui de *Ben-Aſcher* (13).

Le P. HOUBIGANT déclare qu'il fait grand cas, & qu'il a fait grand uſage des LXX. *Cappel* ſon maître & ſon guide lui fournit une excellente apologie de ces anciens Interprétes

(13) Si le fait eſt vrai, il faut avouer que l'uſage qu'on peut tirer des MSS. pour corriger le Texte, ne ſauroit être fort conſidérable tant qu'on n'en découvrira pas d'antérieurs à *Ben-Aſcher*.

tes Grecs. Il s'eſt auſſi utilement ſervi de la Paraphraſe Chaldaïque du Pentateuque d'*Onkelos*, de la *Verſion Syriaque* ordinairement très littérale, quoique dailleurs elle ait ſes défauts, & de *l'Arabe d'Erpenius* plus littérale encore que la précédente. La *Vulgate* & dans les Hexaples d'*Origène Aquila*, *Symmache*, *Théodotion* &c ne lui ont pas non plus été inutiles.

Pour les Critiques, après *Cappel*, dont le P. HOUBIGANT célébre juſtement la *Critique Sacrée*, livre immortel qui lui a été utile de plus d'une façon, il n'en eſt point dont il parle plus honorablement que de *Bochart*. Il s'eſt ſervi auſſi de la *Polyglotte* de *M. Simon*, ouvrage MS. que l'on conſerve dans la Bibliothéque de la Cathédrale de Rouen; quoique dailleurs il ne paroiſſe pas faire grand cas de l'Auteur. *Buxtorf* le fils, malgré ſon entêtement pour la Maſſore, & ſes fureurs contre *Cappel*, n'a pas laiſſé de lui fournir quelques conjectures à appuyer, ſur pluſieurs à rejetter. Le grand *Grotius*, ſi admirable dans ſon Commentaire ſur St. *Matthieu*, eſt petit dans ſes Annotations ſur le V. T. hardi, & de ſon propre aveu trop peu riche en Littérature Orientale, pour décider dans l'occaſion avec autant d'aſſurance qu'il le fait. Quant à *le Clerc*, le P. HOUBIGANT en parle avec le dernier mépris, & une hauteur aſſez méſéante, pour ne rien dire de plus. *Nous le relevons ſouvent*, dit-il, *mais rarement*

nous

nous avons trouvé des perles dans ſon fumier. Il ne fait pas l'honneur à D. *Calmet* de le nommer ici; mais nous avons vû que dans les Notes qui accompagnent & qui juſtifient ſa propre Verſion, le P. HOUBIGANT traite ce ſavant Bénédictin d'une façon aſſez cavalière. Ce haut ton, ſi nous l'oſons dire, n'eſt pas ce qu'il y a de plus à admirer dans un Religieux, homme de ſavoir & d'eſprit, qui aſſurément n'avoit pas beſoin de cette reſſource pour ſe donner du relief.

Reſteroit à parler des Régles que cet habile homme s'eſt preſcrites dans l'uſage de tous les ſecours dont nous venons de parler. Elles ſont très ſages, mais elles n'ont rien de nouveau, ni de ſingulier; il y en a douze *ſur la manière de découvrir les fautes du Texte*; & dix *ſur l'art d'y remédier en le corrigeant.* Tout le monde ſouſcrira à ces Régles. Le point eſt de les appliquer à propos; le P. HOUBIGANT ne s'attend pas ſans doute à ne trouver jamais là-deſſus de contrediſans.

V. Nous touchons à la fin de ſes Prolégomènes. Dans le cinquième & dernier Chapitre, il annonce la forme qu'il va donner & qu'il a depuis donnée à ſon Edition de la Bible Hébraïque, ainſi que le caractère de la Traduction dont elle eſt accompagnée.

Son premier deſſein étoit d'emprunter de quelqu'une des Editions ou des Traductions précédentes les *Titres* néceſſaires à la tête

tête de chaque Chapitre, mais il les a trouvés ſi mal faits, qu'il n'a pû s'y réſoudre. On y a péché à ſix ou ſept égards qu'il indique, & qu'il a tâché d'éviter dans les *Titres* de ſa façon.

On trouvera dans la Bible du P. HOUBIGANT le Texte Hébreu, partagé en Chapitres & en Verſets, à la maniere de *Buxtorf*, mais ſans points. Il en rend raiſon dans un aſſez grand détail, peut-être pourtant avec moins de clarté qu'on n'en trouve dans le reſte de ces Prolégomènes. Dès-là qu'on tenoit pour démontré que les points ſont d'invention moderne, on devoit naturellement les omettre dans une Edition où l'on veut préſenter le Texte Hébreu tel qu'il étoit originairement. Les Juifs dans leurs Synagogues n'ont pas des Bibles ponctuées. Quiconque poſſéde bien la Langue Hébraïque, doit ſavoir la lire ſans points. Depuis que la Grammaire de *Masclef* eſt connue, il n'y a plus, ſelon le P. HOUBIGANT, de difficultés à cela.

Vis à-vis de l'Hébreu, dans une ſeconde colomne, eſt la Traduction Latine de l'Auteur. Il n'a pas héſité à en faire une nouvelle. Toutes les précédentes ne valent rien. La moins mauvaiſe eſt la *Vulgate*, mais en l'appropriant aux Notes dont le Texte eſt accompagné à la ſuite de chaque Chapitre, le P. HOUBIGANT ſe ſeroit trouvé dans la néceſſité d'y mettre une bigarure

re insupportable. Dailleurs là où la *Vulgate* a bien fait, il a cru pouvoir faire mieux. Quant aux autres Traductions Latines du V. T., il en parle avec peu d'estime. Celle de *Pagnin* déja très mauvaise est devenue entre les mains d'*Arias* grossière, obscure, sans goût; on diroit qu'elle est faite pour dégoûter de la lecture du Texte sacré. *Léon de Juda*, *Munster*, *Castalio*, *Junius* & *Tremellius* ont aussi très-mal réussi. Ils n'entendoient pas assez l'Hébreu, ils avoient consulté les MSS. du V. T. sans Critique. Les uns parloient mal Latin, les autres, savoir *Léon* & *Castalio*, avoient mis dans leur stile une affeterie obscure & faussement élégante. Pour *le Clerc*, c'est le plus ignorant des Interprétes; c'est le Critique le plus mal-adroit que le P. HOUBIGANT ait connu. Il étoit, selon lui, impossible que cet homme, avec les préjugés dont il étoit imbu sur le génie de la Langue Hébraïque, & avec les régles de Critique qu'il suivoit, produisît jamais une Traduction du V. T. pure, claire, & élégante. Dans son feu, le P. HOUBIGANT devient ici d'un zèle admirable pour la clarté originale de l'Ecriture sainte. Il reproche entr'autres à *le Clerc* d'avoir dit que les Auteurs Sacrés ont quelquefois parlé obscurément une Langue obscure. Il lui soutient qu'ils se sont toujours exprimés clairement, que la Langue

dans

dans laquelle ils ont parlé, n'eſt obſcure que dans les endroits où le Texte s'eſt corrompu, & il ajoute ſagement que c'eſt aux Savans de travailler à le rétablir dans ſa pureté primitive.

Rendons juſtice à ce redoutable Critique. Il a tant de ſavoir dans le genre où il écrit, & il manie ſi bien la Langue Latine, qu'il eſt naturel qu'avec des yeux comme les ſiens il ſoit plus choqué qu'un autre des fautes que ſes dévanciers ont commiſes dans la carrière où il eſt entré. Partout aureſte il a accommodé ſa traduction aux notes critiques, où il s'eſt expliqué ſur le ſens qu'il donne au Texte & ſur les corrections qu'il y fait. Rien de plus ſenſé que les détails où il entre ici à cet égard, ſur la meilleure manière de traduire l'Ancien Teſtament en Latin, dans un ſtile également éloigné de la contrainte & de la licence. Il n'y veut que des termes propres, clairs, conſacrés par la Religion; & quant aux tours, quant aux façons de parler antiques du génie de la Langue ſainte, il ne permet de s'en écarter que dans ces trois cas; lorſqu'en traduiſant littéralement les Hébraïſmes on rendroit le diſcours obſcur & équivoque, ou qu'on en diminueroit l'énergie, ou qu'on en détourneroit le vrai ſens. Ce n'eſt pas à nous de prononcer ſi la Traduction du P. HOUBIGANT a toutes les perfections que ſes principes y exi-

exigent, ſans avoir aucun des défauts que ſa pénétration lui a fait découvrir dans les Traductions des autres Interprétes. Nous admirons ſes talens, nous applaudiſſons à ſon zèle, & nous rendons juſtice à ſes travaux; mais il lui faut d'autres juges.

Oſons pourtant le dire, peut-être trouvera-t'on que le P. HOUBIGANT a repréſenté la queſtion des points Hébreux, de leur origine & de leur uſage comme plus décidée qu'elle ne l'eſt. Si le ſavant Oratorien n'avoit pas parlé avec un peu de mépris de ce qu'en a écrit *Prideaux*, nous aurions prié ceux de nos Lecteurs qui s'intéreſſent à cette matière de conſulter ce dernier. Sans adopter entièrement ſes principes, nous avions trouvé qu'il expoſoit très clairement l'état de la controverſe (14). Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'aujourd'hui encore les avis ſont fort partagés ſur ce qui en fait le ſujet (15). Si *Cappel* a ſes partiſans, les *Buxtorfs* ont auſſi les leurs quoique moins nombreux. Il y a des Critiques qui tiennent un milieu entre ces fameux antagoniſtes Il y en a qui croyent que juſqu'ici l'affaire eſt démeurée litispendante ſans pouvoir être décidée. Le P. HOUBIGANT ne ſauroit l'ignorer.

Ne

(14) Prideaux *Hiſt. des Juifs Tom. II. pag.* 277 307. *Edit. d'Amſt.* 1728.

(15) Voy. la *Biblioth. Hebr. de* Wolfius *Tom. II. pag.* 471. *&c.*

Ne feroit-il aucun cas de l'autorité de feu Mr. *Albert Schultens*, cet ingénieux & profond Littérateur, dont nos Universités pleurent encore la perte, quoiqu'il ait laissé à sa place dans celle de Leide un fils qui saura soutenir son nom & sa gloire? Ce savant homme, que le Critique de Paris a relevé plus d'une fois dans ses notes sur le Livre de *Job*, & qui parconséquent ne lui est pas inconnu, croyoit les points voyelles essentiels à la Langue Hébraïque (16); il soutenoit qu'elle en avoit toujours eu, quoique sans tout ce cortége d'accens & de points inutiles dont on l'a depuis surchargée. Il avouoit que quant à ce fatras de points & d'accens, *Cappel* avoit entièrement défait *Buxtorf* le fils, qui en défendoit maladroitement l'antiquité & la nécessité, sur le même pied que celles des points voyelles; il nioit absolument que les Arabes ayent jamais écrit sans points voyelles, il défioit de lire la centième partie de cette Langue sans le secours de ces points, il décidoit sans détour que tous ces Savans, qui veulent qu'on puisse entendre les MSS. Orientaux, soit Arabes, soit Syriaques, soit Chaldaïques, sans autre secours que celui des trois ou quatre lettres qu'on appelle

(16) Schult. *Instit. ad fundam. Linguæ Hebr. pag.* 20. *&c.* 33. *&c.* 44. *&c. & in Præf. ad Prov. Salom.*

pelle les *mères de la leçon*, ſont gens qui doivent avoir très peu manié de ces MSS. Il faiſoit toucher au doigt la futilité des aſſertions du P. *Simon* & de divers autres ſur cette matière, & pour dire quelque choſe de plus particulier encore, il donnoit la Grammaire de *Maſclef*, cette Grammaire tant vantée par le P. HOUBIGANT, pour un chef-d'œuvre de rêveries, production d'un homme qui n'a aſſez reſpecté, ni le Public, ni ſon propre honneur, en oſant la mettre au grand jour (17).

Que dire à tout cela ? A qui nous en rapporterons nous, ou au Religieux de l'Oratoire de Paris, ou au Profeſſeur de Leide, le premier Interpréte & Critique Sacré d'un ſavoir éminent, le ſecond Commentateur célébre du Livre de *Job* & des Proverbes de *Salomon*, Interpréte d'*Harir* & de l'Hiſtoire de *Saladin*, Auteur de divers Ouvrages d'une érudition immenſe ſur la Littérature & les Dialectes de l'Orient, dont on a vû peu de nos modernes poſſéder mieux que lui le génie & les richeſſes? Que ces deux Savans ſe combattent par des raiſonnemens oppoſés, cela ne ſurprend pas, leurs principes ſont différens. Il faut

(17) Schult. *Inſtitut. pag.* 23. Voy. auſſi dans les *Mém. de Trevoux* de 1732. aux mois de *Juill.* & *Octob.* un Examen Critique de cette Grammaire.

faut les écouter, les ſuivre, comparer leurs preuves, & après cela tirer chacun pour ſoi-même la concluſion qui paroît la plus juſte. Mais les faits? Quand le P. Houbigant prononce, ſans mettre ſeulement la choſe en doute, que les points voyelles ſont parfaitement inutiles, ſoit pour lire, ſoit pour entendre l'Hébreu; quand il dit qu'il a vû de ſes compagnons d'œuvre apprendre en peu de mois la Langue Hébraïque avec le ſeul ſecours de la Grammaire de *Maſclef*, quand en un mot il poſe en fait préciſément le contraire de ce que M. *Schultens*, ſi grand connoiſſeur & ſi bon juge, prononçoit, il faut avouer qu'on ne ſait pas trop à quoi s'en tenir, & qu'on ne peut s'empêcher de ſouhaiter que le P. Houbigant entre à quelque heure dans une diſcuſſion plus approfondie de toute cette controverſe.

Heureuſement quand ſes principes ne ſeroient pas auſſi évidens qu'il ſe le perſuade, ſes ſoins n'en ſeroient pas moins utiles, & il n'en ſeroit pas moins vrai que le ſecours des anciennes Verſions, un uſage judicieux des loix de la Critique, & ſurtout une collation attentive de toutes les diverſités de leçons dans tout autant de bons MSS. que l'on peut en recouvrer (18), il

(18) Le célèbre *Wolfius* rapporte que *Bentley* avoit formé le deſſein d'entreprendre ce grand ouvrage. *Biblioth. Hebr. Tom. II. pag.* 329.

il n'en ſeroit pas, dis-je, moins vrai que tous ces ſecours ſont abſolument néceſſaires pour parvenir à rendre le Texte ſacré du V. T. auſſi correct qu'il eſt poſſible.

Déja le zèle du P. HOUBIGANT a réveillé celui de quelques Savans, particuliérement dans la Grande-Bretagne. Nous avons ſous les yeux un Ouvrage de M. *Kennicot*, Aſſocié dans le collége d'Exeter. Non content d'y célébrer les Prolégomènes de notre Auteur, il y donne à ſon imitation une notice curieuſe de *cinq* MSS. Hébreux, dont deux de 800 ans, un de 700, un de 600 & un de 500 ans d'antiquité. Il y joint le Catalogue de *ſoixante* autres MSS. tous exiſtans dans les Bibliothéques de Londres & d'Oxford (19), & il finit par divers exemples des variantes qu'il en a tirées, & de l'uſage qu'on en peut faire, pour répandre du jour ſur le Texte, quelquefois même en oppoſition au P. HOUBIGANT. Nous pourrons en donner quelques échantillons en continuant nos Extraits, ſi la longueur & la peſanteur de celui-ci n'a pas rebuté nos Lecteurs. Dans ce genre de Littérature on n'écrit que pour bien peu de gens, & l'on n'a pas ſouvent occaſion d'y revenir.

A R-

(19) *Wolf.* que nous avons déjà cité plus d'une fois, a inſéré une ample notice des MSS de ce genre qu'on ſait exiſter en diverſes Bibliothéques de l'Europe. Voy. *Biblioth. Hebr. Tom. II. pag.* 293. &c.

ARTICLE CINQUIEME.

HISTORIE der Hervormde Kerke te Gent, van haeren aenvang tot derzelver einde; mitsgaders een kort verhael der Gereformeerde Doorluchtige Schoole te Gent &c. *Utrecht* by *G. T. & A. van Paddenburg.*

C'eſt-à-dire,

HISTOIRE *de l'Egliſe Réformée de Gand depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin, & de l'Ecole illuſtre que les Réformés ont eue dans la même Ville, depuis* 1578. *juſqu'en* 1584. *On y a joint la Vie des plus célébres Paſteurs de Gand, tels que ſont* Nicaiſe van der Schuere, Pierre Dathenus, Herman Modet, Thomas van Til; *& celle de* Pierre Ryckius (Pieter de Ryke) *Ancien de l'Egliſe de Gand & depuis Premier Noble de Zeelande. Par* GUILLAUME TE WATER *Paſteur à Axel* 8. pp. 293. ſans une Préface d'enviviron trois feuilles.

VErs la fin du XVI ſiècle, les Reformés avoient en *Flandre* diverſes Egliſes floriſſantes, d'où ſont ſortis une multitude de pieux & de ſavans Théologiens, qui dans la ſuite ont été Paſteurs ou Profeſſeurs dans les plus conſidérables Egliſes & Univerſités des Provinces-Unies. Mr. TE WATER en donne une liſte aſſez longue, où l'on diſtingue ſurtout les noms célébres de *François Gomar*, d'*Adrien Sarravia*, de *Jean Polyander*, de *Daniel Coulogne*, d'*Antoine Wallæus*, de *Jean Druſius* &c. On y voit auſſi des Savans du premier ordre dans d'autres Facultés, comme *Daniel Heinſius*, *François Raphelengius*, *Dominique Baudius*, *Bonaventure Vulcanius*, & pluſieurs autres grands Hommes qui ont fait l'ornement de diverſes Académies, non ſeulement de ces Provinces, mais auſſi de Suiſſe, d'Allemagne & d'Angleterre. Tant d'habiles gens ſortis des Egliſes Reformées de Flandre, & particuliérement de celle de Gand, ne peuvent qu'inſpirer le déſir de connoitre ces Egliſes mieux qu'on ne l'a fait juſqu'ici, & de voir raſſemblés dans un ſeul ouvrage les Mémoires diſperſés qui ſe trouvent là-deſſus dans une multitude d'Auteurs. Mr. TE WATER a pris la peine de les recueillir & d'en former un corps d'Hiſtoire; & ce qui lui en a fait naître l'idée, c'eſt que travaillant à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la Ville d'*Axel* (Hiſtoire que nous l'exhortons

à

à publier bientôt, comme il en donne l'eſperance), il découvrit quantité de pièces propres à répandre du jour ſur l'ancien état des Egliſes d'Anvers, de Bruges, de l'Ecluſe, de Hulſt, d'Oudenarde & ſurtout de Gand. Cela le détermina à faire de nouvelles recherches ſur l'établiſſement, les progrès & la ruine de cette dernière Egliſe, jadis ſi grande & ſi floriſſante; & voici les ſources où il a puiſé.

I. Les Ecrivains Catholiques Romains, entre leſquels ceux dont il a tiré le plus de parti ſont les Auteurs anonymes de l'*Hiſtoire de Gand*, qui parut il n'y a pas longtems, & dont il parle avec de grands éloges, comme y ayant trouvé plus de modération & d'impartialité qu'on n'en voit d'ordinaire dans les Hiſtoriens de cette Communion.

II. Les Auteurs Proteſtans dont il s'eſt ſervi ſont principalement *J. Weſembeek*, *Jean Creſpin*, *van Reidt*, *Bor*, *Erneſtus Eremundus Friſius*, *J. F. le Petit*, *E. van Meteren*, *J. van de Sande*, *P. C. Hooft*, *W. Baudartius* & *J. A. van der Linden*. Il ſemble qu'il auroit auſſi pû tirer de grands ſecours d'*Uittenbogaert* & de *Brandt*; mais il paroît n'en pas faire grand cas, & il faut avouer que s'il s'éloigne quelquefois un peu de la modération qui règne dans tout ſon Ouvrage, c'eſt lorſqu'il parle des Remontrans.

III. Trois Manuſcrits ont encore été très utiles à notre Auteur. Le premier comprend les Actes de quelques Synodes tenus en divers lieux de Flandre, depuis le 29 Juillet 1578, juſqu'au 8 Mars 1581. Le ſecond, qui lui a été communiqué par le Conſiſtoire de l'Egliſe Françoiſe de *Fleſſinguen*, renferme les *Actes des Synodes Provinciaux & Nationaux*, & des *Claſſes Wallonnes* qu'il y a eu dans les Pays-Bas depuis 1563 juſqu'en 1639. On trouve dans ce même MS. la Traduction Françoiſe des Synodes Flamands aſſemblés à *Embden* en 1571, à *Dordrecht* en 1578, à *Middelburg* en 1581, & à *la Haye* en 1586; Traduction qui comprend bien des choſes qu'on chercheroit inutilement dans les Actes des ſusdits Synodes imprimés en Hollandois. Ce MS. auroit pû être d'un plus grand ſecours encore à Mr. TE WATER, s'il avoit été complet, mais il y manque les Actes de divers Synodes, particulièrement de ceux qui ſe ſont aſſemblés depuis le 3 Décembre 1565, juſqu'au 8 Septembre 1570; & depuis le 22 Décembre 1572 juſqu'au 2 Février 1576. Qu'il y ait eu des Synodes dans ces intervalles, cela eſt inconteſtable. Dans le mois de May 1566, il y eut à Anvers une Aſſemblée Eccléſiaſtique, où aſſiſta l'illuſtre *Philippe de Marnix Seigneur de Ste. Aldegonde*, & où *François du Jon* (*Franciſcus Junius*), Miniſtre François, revit la *Confeſſion de Foi des Egliſes Reformées des Pays-*

Pays-Bas, & y fit par ordre de cette Aſſemblée quelques changemens dans les expreſſions. Vers la fin de la même année, il y eut encore un Synode à Anvers, où les Députés de toutes les Egliſes Proteſtantes des Pays-Bas dreſſerent une requête, dans laquelle ils offroient au Roi d'Eſpagne un don gratuit de trente tonnes d'or, s'il vouloit leur permettre le libre exercice de leur Religion.

Les Actes de ces Synodes & de quelques autres encore, qui manquent dans le MS. de Fleſſinguen, pourroient répandre beaucoup de jour ſur les affaires eccléſiaſtiques de ce tems-là. Mr. TE WATER ſe flatte que ſi quelque Egliſe Walonne de ces Provinces poſsede ces Actes, elle voudra bien les lui communiquer. Nous nous ſommes permis tout ce détail, dans l'eſpérance qu'il pourra contribuer à procurer à notre Auteur les ſecours qu'il demande.

Le troiſième MS. dont il a fait uſage, c'eſt une eſpéce de Journal des Egliſes Reformées de Flandre ſous la croix, & il y a trouvé bien des choſes curieuſes ſur l'état des Réformés de Gand, depuis 1616 juſqu'en 1742.

Muni de tous ces ſecours, Mr. TE WATER a compoſé avec beaucoup d'exactitude, de diſcernement & d'impartialité l'Hiſtoire que nous annonçons, & dont nous allons indiquer les principales époques, afin

afin d'inſpirer à nos Lecteurs le deſir d'acquérir un ouvrage ſi eſtimable.

Dès l'année 1530, divers Proteſtans ſe manifeſtèrent dans la ville de Gand & aux environs, & ne tardèrent pas à être perſécutés. *J. de Bakkere* Chevalier de Jéruſalem fut condamné au feu cette année-là même, & *Alexandre Hubrechts* en 1536. Ces ſupplices ſuivis de pluſieurs autres produiſirent l'effet ordinaire; le nombre des Proteſtans augmenta de jour en jour, au point qu'en 1549 des Miniſtres Flamands & François prêchoient déja à Gand devant des Aſſemblées conſidérables. Une multitude de gens de toute condition embraſſèrent la Reforme, malgré les buchers qui s'allumoient de toutes parts; & les perſécuteurs las de pendre & de bruler, ſouffrirent enfin que l'on bâtît un Temple hors des murailles de Gand en 1566. *Nicaiſe Verſchuer*, *Jaques Carpentier*, & *Pierre Datheus* y firent les premiers Sermons; & l'affluence de leurs auditeurs fut ſi grande, qu'il ſembloit que toute la Ville alloit devenir Réformée. Véritablement ce Temple fut démoli le 1 Avril 1567, & la perſécution recommençant avec plus de fureur que jamais, la plupart des Réformés s'enfuirent & ſe refugièrent à Wezel, dans le Palatinat, à Brèmen & principalement à Embden; mais il reſta toujours néanmoins quelques Réformés à Gand, qui recevoient de tems en tems des viſites de Paſteurs

Paſteurs zèlés, qui au péril de leur vie venoient les inſtruire & les conſoler, enſorte qu'au fort même de la perſécution, dans les années 1571 & 1572, il y avoit encore dans cette Ville des Aſſemblées ſecrettes où l'on prêchoit en François & en Flamand. Les feux commencèrent à s'éteindre en 1575, & l'année ſuivante la mort de *Don Louis de Requeſens* changea totalement la face des affaires. Car l'adminiſtration tomba entre les mains du Conſeil d'Etat, qui s'appliqua à réprimer la fureur des Eſpagnols, & qui ayant fait aſſiéger le château de Gand, s'en rendit maître par le ſecours du Prince *d'Orange*, & des Etats de Hollande & de Zéelande. On vit alors que toutes les cruautés exercées contre les Réformés, n'avoient pû les détruire, car une multitude de Proteſtans ſe manifeſtèrent dans la Ville, dès qu'ils purent le faire ſans danger, quantité de bannis pour cauſe de Religion revinrent, & pluſieurs perſonnes de la premiere diſtinction ſe déclarèrent pour les nouveaux dogmes. A la faveur de la *Pacification de Gand*, conclue le 8 Novembre 1576, & dont l'un des Articles portoit que les Loix pénales & les Placats contre l'Héréſie demeureroient ſuſpendus juſqu'à ce que les Etats Généraux en ordonnaſſent autrement, les Réformés jouirent d'une grande tranquillité. Si elle fut un peu troublée en 1577 par les nouvelles véxations du Duc d'*Ar-*

d'*Arſchot*, elle ſe rétablit parfaitement lorſque ce Duc fut empriſonné avec pluſieurs autres Seigneurs, le 28 Octobre de la même année. Pour lors on élut 18 *Hommes notables*, qui eurent la principale adminiſtration des affaires, & qui favoriſant pour la plupart les Réformés, leur laiſſerent toute la liberté qu'ils pouvoient eux-mêmes déſirer; & dès le mois de Juin 1578, la Religion Réformée pût être regardée comme la dominante dans la Ville de Gand. Ses ſuccès furent même trop rapides, car ils inſpirèrent de la fierté au parti victorieux, & ceux qui naguères avoient été perſécutés devenant perſécuteurs à leur tour, refuſerent d'accéder à la *Paix Religieuſe*, dont le projet avoit été formé par l'Archiduc *Matthias*, le Prince d'*Orange* & le Conſeil d'Etat, & qui laiſſoit à tout le monde une parfaite liberté de conſcience. Noble *Jean de Hembyze*, homme inquiet, ambitieux & violent, & qui avoit la principale autorité dans la Ville de Gand, s'oppoſa à l'acceptation de cette paix, ſous prétexte qu'il s'y trouvoit des Articles trop favorables aux Catholiques Romains. Son opiniâtreté & ſes fureurs furent les premières cauſes de la ruine des Egliſes Reformées dans le Brabant & dans la Flandre. Les adhérans de *Hembyze* ſe rendirent odieux par leur zèle indiſcret & par leurs violences. Ils couroient ſur les Eccléſiaſtiques Romains, démoliſſoient les

Cou-

Couvens, pilloient les Egliſes, vendoient les biens des Papiſtes, & inſultoient leurs perſonnes, malgré les défenſes expreſſes de l'Archiduc, des Etats Généraux & du Prince d'*Orange*. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'eſt que quelques Miniſtres Réformés eurent part à ces déſordres. Ebloüis par la piété & par le zèle extraordinaire que *Jean de Hembyze* affectoit, ils ſe livrèrent aveuglément à lui, maintinrent ſon parti de toutes leurs forces, & eurent l'imprudence de favoriſer ſes vues ambitieuſes dont ils ne connoiſſoient pas tout le danger. *Pierre Dathenus* ſurtout ſe laiſſa miſérablement tromper par lui, & fit beaucoup de mal par ſes Diſcours & par ſes Sermons emportés. Cet homme fameux, dont on a dit tant de bien & tant de mal, (& dont Mr. TE WATER fait une Hiſtoire très curieuſe & très impartiale vers la fin de ce Volume) animé par ſon Protecteur contre le Prince d'*Orange*, oſa prêcher publiquement que l'*Article de la Paix Religieuſe, qui regardoit la conſervation de la Religion Romaine, étoit impie*, & que *le Prince d'Orange, qui appuyoit cet Article, ſe moquoit de la Religion & en changeoit auſſi aiſément que d'habit*: qu'*il n'avoit aucun reſpect ni pour Dieu ni pour la Religion; que la gloire & la fortune étoient ſes Idoles*, & que *s'il croyoit que ſa chemiſe eût quelque connoiſſance ou quelque odeur de Religion, il ne man-*

manqueroit pas de la bruler. Le Prince inſtruit de ce qui ſe paſſoit à Gand, y alla lui-même pour eſſayer d'y rétablir l'ordre & la tranquillité, & il parvint effectivement à faire accepter dans cette Ville la *Paix de Religion*; mais apeine fut-il ſorti de Gand, que *Dathenus*, qui s'en étoit enfui à l'arrivée du Prince, revint, & toujours livré à *Hembyze*, il contribua beaucoup à ce que cette paix fût de nouveau rompue en Mars 1579. Les troubles, les violences & la perſécution des Papiſtes recommençant plus que jamais, *Guillaume* fut obligé de revenir à Gand dans le mois d'Août de cette année, d'y changer la Magiſtrature & de dépoſer *Hembyze*, qui ſe retira de la Ville auſſi bien que *Dathenus*. Ce dernier ſe refugia dans le Palatinat. Pendant ſon abſence, le Synode Flamand aſſemblé à Bruges, le 4 Novembre 1579, tâcha de lui faire entendre raiſon & de l'engager dans les intérêts du Prince. Voici l'Article qui fut dreſſé à ce ſujet. „ Le Synode ayant „ reçu diverſes Lettres de perſonnes pieu„ ſes & eſtimées, qui le prient de vouloir „ bien s'entremettre pour terminer les dif„ rends qui ſe ſont élevés depuis longtems „ entre ſon Excellence (le Prince d'*Oran„ ge*) & *Pierre Dathenus*, & de prévenir, „ s'il eſt poſſible, que ces diſſentions n'oc„ caſionnent de plus grands troubles enco-

„ re

„ re au préjudice de l'Egliſe de CHRIST &
„ de ſa parole: les Freres ont unanime-
„ ment reſolu qu'il ſera écrit au nom du
„ Synode une Lettre d'exhortation amica-
„ le & fraternelle à Mr. *Dathenus*, pour
„ le ſupplier pour l'amour de CHRIST, qu'il
„ ſe modere un peu, & qu'il conſente à
„ en venir avec ſon Excellence à un ac-
„ cord & une réconciliation raiſonnable;
„ & qu'on ne ſauroit trop déſirer, afin
„ que toutes difficultés étant terminées,
„ & tout obſtacle levé, le dit *Dathenus*
„ puiſſe revenir dans ſon Egliſe, reprен-
„ dre les fonctions de ſon miniſtère & les
„ continuer avec ſuccès & avec joye".

Les ſoins du Synode furent infructueux; *Dathenus* perſiſta dans ſes anciens principes, & fit encore bien du mal à Gand lorſqu'il y retourna quelques années après. Depuis l'expulſion de *Hembyze*, ceux de ſes partiſans qui étoient reſtés dans la Ville & qui y étoient toujours fort puiſſans, avoient continué à ſuivre ſes maximes, maltraitant de tout leur pouvoir les Catholiques Romains, leur faiſant tous les jours de nouvelles injuſtices, & leur interdiſant non ſeulement le Culte public, mais même de s'aſſembler dans des maiſons particulières. Le Prince d'*Orange*, qui déteſtoit la perſécution, leur fit à ce ſujet des remontrances dont ils ſe moquerent, & qui ne ſervirent qu'à hâter le rappel de *Hembyze*. Il rentra dans la Ville au mois

d'Août 1583, & devint de nouveau Bourguemaître à la ruine de Gand & de la Religion Réformée. *Datheus*, qui étoit revenu avec lui, continua à être sa dupe, & ne commença à entrevoir ses pernicieux desseins que lorsqu'il étoit trop tard pour s'y opposer. *Hembyze*, fort zélé en apparence pour le Calvinisme, étoit un traître qui s'entendoit avec les Espagnols & le Prince *de Chimay*; & le funeste succès de ses criminelles négociations fut que le Prince de *Parme* se rendit maître de Gand le 19 Septembre 1584, & y abolit la Religion Reformée; catastrophe dont le malheureux *Hembyze* ne fut cependant pas témoin, car avant la reddition de la Ville il avoit été décapité pour ses trahisons, le 4 Août. A peine les Espagnols furent-ils en possession de Gand, qu'ils en bannirent tous les Ministres & qu'ils fermèrent toutes les Eglises. La plupart des Reformés se retirèrent en Hollande & en Zéelande, & le petit nombre d'entr'eux qui restèrent dans la Ville, n'eurent d'autre ressource que d'aller quelquefois communier dans des Eglises du voisinage, ou de recevoir de loin à loin les visites charitables que quelques Ministres leur faisoient en s'exposant aux plus grands dangers. Dans la suite le petit troupeau, quoique toujours dans un état languissant, respira un peu de tems en tems, & eut même quelquefois la consolation d'avoir des Pasteurs qui demeuroient secrettement

dans

dans la Ville, ſans que l'on fît de grandes perquiſitions pour les découvrir ; mais ce calme ne duroit pas long-tems, la perſécution recommençoit, & les Miniſtres étoient empriſonnés ou obligés de s'enfuir. Un Mémoire aſſez curieux ſur l'état des Reformés de Gand ſous la Croix étant tombé entre les mains de Mr. TE WATER, il le communique ici au Rublic en forme d'Annales. On y voit que juſqu'en 1724, il y a toujours eu quelques Religionnaires dans cette Ville, mais qu'en 1741 un Miniſtre, qui avoit été envoyé en Flandre avec charge de s'informer s'il n'y auroit pas encore des Reformés à Gand, n'en trouva plus, enſorte que cette Egliſe peut être regardée comme entièrement éteinte.

A la ſuite de l'Hiſtoire, dont nous venons de donner le précis, l'Auteur raporte tout ce qu'il a pû découvrir touchant l'Ecole illuſtre de Gand. On y trouvera bien des choſes intéreſſantes auſſi bien que dans les vies des célébres Réformés, dont les noms ſont exprimés dans le titre. Outre ces 5 Vies, Mr. TE WATER a encore répandu dans tout le corps de ſon ouvrage quantité de particularités curieuſes, non ſeulement ſur une multitude de Paſteurs & de Profeſſeurs de Gand, mais auſſi ſur divers grands Hommes originaires de cette Ville, & qui y étoient nés avant qu'elle retombât au pouvoir des Eſpagnols.

ARTICLE SIXIEME.

JOH. GEORGII ALTMANNI Linguæ Græc. & Ethic. Prof. Diſquiſitio Hiſtorico-Critica de Epiſtola *Pontii Pilati* ad *Tiberium*, quâ CHRISTI miracula, mors & reſurrectio recenſebantur. *Bernæ* 1755.

C'eſt à dire,

DISSERTATION *Hiſtorique ſur la Lettre de* Ponce Pilate *à* Tibère *&c, par Mr.* ALTMANN *Profeſſeur à Berne*, 4. pp. 62.

PReſque tous les Savans tant Catholiques Romains que Proteſtans, conviennent aujourd'hui que la Lettre de *Pilate* à *Tibère*, qui ſe lit dans la Récapitulation du faux *Hégéſippe* & dans quelques autres Auteurs, eſt viſiblement ſuppoſée. Mais la queſtion eſt de ſavoir ſi *Pilate* n'envoya pas à *Tibère* une Rélation des miracles, de la mort & de la reſurrection de JESUS-CHRIST, Relation qui à la vérité n'exiſte plus, mais dont pluſieurs Pères de l'Egliſe

gliſe ont parlé comme en ayant une parfaite connoiſſance, & comme ayant déterminé *Tibère* à propoſer au Senat qu'on décernât les honneurs divins à Jesus Christ. *Juſtin Martyr*, dans ſa première Apologie, que l'on croit avoir été écrite dès l'An 140, parle expreſſément des *Actes de Pilate*, & y renvoye ſes lecteurs, & ſon témoignage eſt d'autant plus conſidérable, qu'ayant dédié cette Apologie aux Empereurs, il n'eſt pas à préſumer qu'il eût oſé en appeller à des *Actes* qui n'auroient pas exiſté, & ſur leſquels il auroit été ſi facile de le démentir. *Tertullien*, autre Ecrivain du II ſiècle, après avoir fait un recit abrégé de la vie, de la mort, de la reſurrection & de l'aſcenſion de Jesus-Christ, dit que *Pilate* fit rapport de toutes ces choſes à *Tibère*, & que là-deſſus cet Empereur tâcha d'engager le Senat à mettre notre Seigneur au nombre des Dieux de Rome. *Euſèbe*, *S. Epiphane*, *S. Chriſoſtome*, *Paul Oroſe*, & pluſieurs autres Anciens ſont auſſi unanimes ſur ce ſujet; ce n'eſt que dans ces derniers tems que l'on a commencé à revoquer cette hiſtoire en doute. *Tannegui le Fèvre*, *Louis du Pin*, *Samuel Baſnage de Flottemanville* & *Jean le Clerc* ſont les principaux de ceux qui la traitent de fabuleuſe. D'autres Savans non moins illuſtres la défendent, & Mr. Altmann le fait avec le plus grand ſuccès dans la Diſſertation que nous annonçons. Il prouve

d'abord que c'étoit la coutume des Gouverneurs Romains de dreſſer des procès verbaux & des Actes des jugemens qu'ils rendoient, & de tout ce qui ſe paſſoit de remarquable dans leur Province, pour les envoyer à l'Empereur. Or ſi jamais cela dût être pratiqué, ce fut ſans doute au ſujet de J. C.; & ce qui lui étoit arrivé, les miracles qu'il avoit faits, & les bruits qui couroient de ſa reſurrection, étoient ſi extraordinaires, qu'il paroît incroyable que *Pilate* eût négligé d'en inſtruire ſon maître, ſurtout ſi l'on conſidère, & c'eſt une réflexion particulière à Mr. ALTMANN, que ce Gouverneur n'ignorant pas combien il étoit haï dans la Judée, ſachant dans ſa conſcience qu'il avoit fait crucifier un homme innocent, & voyant que les Diſciples de J. C. étoient fort nombreux, devoit naturellement craindre qu'on ne rapportât toute cette affaire à l'Empereur d'une façon peu avantageuſe pour lui, & étoit parconſéquent intéreſſé à prévenir *Tibère*, & à lui montrer par les Actes de tout ce qui s'étoit paſſé, qu'il avoit été forcé de condamner un homme qu'il regardoit comme innocent, & en qui il croyoit même découvrir quelque choſe d'extraordinaire. Obſervons ici qu'il paroît fort vraiſemblable à notre Auteur que *Pilate* penchoit à croire que J. C. étoit plus qu'un ſimple homme, & qu'il étoit même perſuadé de ſa réſurrection. Mr. ALTMANN en al-

allégue des preuves très fortes, mais que nous ne saurions raporter ici. Ces hautes idées que *Pilate* avoit de notre Seigneur, il les communiqua sans doute à *Tibère*, qui jugeant J. C. digne de l'apothéose, proposa qu'on l'élevât à un rang pareil à celui des Héros ou des Dieux du second ordre.

Mais pourquoi le Senat ne voulut-il pas y consentir? A cela notre docte Dissertateur répond par ce passage de l'Abbé *Houteville*. „ Le projet de *Tibère* n'eut „ point de suite, peutêtre, comme le „ croit *Eusèbe*, parceque le Senat encore „ fier ne voulut point être prévenu dans „ ses décisions; peutêtre parcequ'il avoit „ déja défendu le culte des Divinités é„ trangères, peutêtre à cause de la haine „ qu'il avoit pour les Juifs, comme on „ le voit dans *Cicéron*; peutêtre à cause du „ supplice de JESUS-CHRIST qui paroissoit à „ des yeux profanes ternir toute la glo„ re de sa vie, peutêtre enfin, comme le „ dit *Paul Orose*, parceque *Tibère* lui mê„ me avoit refusé les honneurs divins „ &c". A ces raisons Mr. ALTMANN en ajoute quelques autres, mais il nous semble qu'on peut s'en tenir à la dernière de l'Abbé *Houteville*, d'autant plus que *Tertullien* l'a vraisemblablement indiquée dans l'Histoire qu'il fait de la Lettre de *Pilate*, & de la proposition de *Tibère*. Voi-

ci le paſſage tel qu'il ſe trouve dans la plupart des Editions : *Tiberius - annuntiata ſibi ex Syria Palæſtina, quæ illic veritatem iſtius divini revelaverant, detulit ad Senatum, cum prærogativa ſuffragii ſui ; Senatus, quia non ipſe probaverat, reſpuit.* Selon cette leçon le Senat auroit refuſé ſon conſentement parceque la choſe ne lui avoit point agréé, ou parceque la propoſition n'étoit pas venue originairement de lui. Mais le premier ſens eſt abſurde, puiſqu'il revient à dire que le Senat n'agréa pas la propoſition de *Tibère* parcequ'il ne l'agréa pas ; & le ſecond ſuppoſe dans le Senat une bizarrerie & une fierté qui ne convenoit guères à l'état d'aviliſſement où les Senateurs ſe trouvoient alors. Il vaut donc mieux lire avec *Pamelius*, & avec les dernières éditions de *Rhenanus*, ſuivies par de ſavans Critiques de nos jours, *quia in ſe non probaverat*, c'eſt à dire, que le Senat refuſa les honneurs divins à J. C., parceque *Tibère* lui même n'avoit pas voulu les accepter lorſqu'on avoit voulu les lui déférer. Et véritablement l'Empereur ayant rejetté les avances qu'on lui avoit faites de le *conſacrer* lui même de ſon vivant, & celles qu'on avoit faites pour ſa mère après ſa mort, le Senat pouvoit par zèle pour la propre perſonne de *Tibère*, auſſi bien que pour l'honneur de ſa maiſon, refuſer à un étranger ce que le Prince n'avoit

voulu accepter ni pour lui ni pour ſa mère. (1).

Après avoir établi ſon ſentiment, Mr. ALTMANN répond aux objections de *Baſnage*, de le *Clerc* &c; & il nous paroît qu'il le fait victorieuſement, & que ſa ſavante & judicieuſe Diſſertation ne peut plus laiſſer aucun doute ſur la vérité de l'hiſtoire qui en fait le ſujet.

(1) Nous avons trouvé cette explication du paſſage de *Tertullien* dans une excellente Diſſertation de Mr. *Iſelin* ſur le *Projet conçu par Tibère de mettre J. C. au nombre des Dieux de Rome.* Cette Diſſertation, qui ſe trouve dans la *Bibliothéque Germanique*, T. 32. p. 147, & 33. p. 12. ne paroît pas avoir été connue de Mr. ALTMANN.

ARTICLE SEPTIEME.

HISTOIRE Générale des Voyages. Tom. XIV. A *La Haye* chez *P. De Hondt.* 1756. *in Quarto* 500. pag. ſans les Avertiſſemens & ſans la Table des Articles.

CE nouveau Volume ne le céde en rien aux précédens. Les nouveaux Editeurs y ont réuni tout ce qui peut ſatisfaire la curioſité du Public & mériter ſon ap-

probation. Les Figures en ſont bien gravées; les Cartes ſont nettes & exactes; les Corrections nombreuſes & ſolides; & les Additions très-conſidérables. Les augmentations qu'on y trouve, ſe montent à plus de vingt-deux feuilles, ſans compter celles qui ſont corps avec l'Ouvrage de Mr. *Prévôt*, ſoit dans le Texte même où l'on les a renfermées entre deux crochets, ſoit dans les Notes, où elles ſont diſtinguées par les Lettres R. D. E. Ces augmentations ſont d'ailleurs très intéreſſantes en elles mêmes, & donnent à l'Ouvrage un dégré de perfection qu'il n'avoit pas dans l'Edition de Paris. Enfin ce qui achève de rendre cette nouvelle Edition de beaucoup préférable à la premiére, c'eſt qu'on y trouve 33 Cartes ou Figures, dont il y en a vingt toutes nouvelles & bien exécutées.

Pour donner une idée de ces importantes augmentations, voici en quoi elles conſiſtent.

I. D'abord on trouve ici une Deſcription de l'*Inde Méridionale*, qui comprend les Royaumes de *Tanjour*, de *Maravva*, de *Maduré*; de *Maiſſour*, de *Gingi* & de *Carnate*. Sur chacun des cinq premiers de ces ſix Royaumes, on montre en détail leur ſituation, leurs principales places, leurs revenus, leurs forces, leurs productions, les révolutions qui y ſont arrivées, & quelques-uns des traits les plus ſinguliers de

de leur hiſtoire. Mais on n'a point fait un Article particulier pour le *Carnate*, parceque les Relations du Volume précédent en ont déja fait connoitre les principales places, & que les éclairciſſemens ultérieurs qu'on pourroit déſirer, ſe trouvent dans l'Article de l'*Etabliſſement des François à Pondichery*, qui eſt de la façon de Mr. *Prevôt*, mais auquel les N. Ed. ont ajouté un ſuplément.

II. Ce ſuplément curieux, compoſé ſur les Mémoires de Mr. *De la Bourdonnais*, Chef d'Eſcadre François, & ſur les *Relations des Miſſionnaires Danois de Tranquebar*, nous offre une hiſtoire des derniers troubles de l'Inde. On n'a en Europe qu'une idée fort confuſe de ces troubles, & des motifs d'intérêt particulier qui armèrent des ſujets les uns contre les autres, dans une partie du monde, tandis que leurs Souverains étoient en paix dans une autre. On n'a jamais ſçu d'une maniere certaine & préciſe ni les raiſons ou les prétextes, ni le détail des événemens de la guerre que les Anglois & les François ſe ſont faite dans ces derniers tems ſur la côte de Coromandel. C'eſt ce qu'on trouvera ici dévelopé avec toute l'exactitude & l'impartialité déſirables, dumoins autant que nous pouvons en juger.

L'on décrit ici avec beaucoup de netteté l'occaſion de la rupture entre les deux Nations, les expéditions ſur mer, par leſquelles

quelles elles cherchoient à ſe ruiner mutuellement; le ſiége & la priſe de Madras par Mr. *De la Bourdonnais*, avec les Articles de la Capitulation accordée à cette place; les injuſtes obſtacles que Mr. *Dupleïx*, Gouverneur de Pondichery, mit à l'exécution du Traité de rançon conclu entre Mr. *De la Bourdonnais* & le Gouverneur de Madras, pour remettre cette Ville entre les mains des Anglois; les vûes ſecrettes que Mr. *Dupleïx* ſe propoſoit dans cet acte d'infidélité, & les intrigues ſourdes que ſon avarice & ſon ambition mirent en œuvre pour tromper tout à la fois Mr. *De la Bourdonnais*, le Nabab d'Arcatte, les Anglois, & la même Compagnie des Indes, dont il n'étoit que le miniſtre, & pour s'emparer à ſon ſeul profit de toutes les richeſſes, que la priſe de Madras avoit fait tomber entre les mains des François. On décrit ici les hauteurs, les fineſſes, les violences que ſe permit le Conſeil de Pondichery, par les menées de Mr. *Dupleïx*, ſoit contre Mr. *De la Bourdonnais*, pour l'obliger à violer ſa parole, ſoit contre les habitans de Madras, en ceſſant & annullant la Capitulation & les Traités faits avec eux, en s'emparant de toutes leurs marchandiſes, argenterie, chevaux &c., en les obligeant à ſe retirer, ſous promeſſe de ne pas ſervir contre les François, ou à prêter ſerment de fidélité au Roi de France, en forçant les Juifs & les Arméniens à al-

ler

ler demeurer à Pondichery, ſous peine de voir piller tous leurs effets, & en reduiſant les Naturels du Pays à prendre la fuite, par la ruine de la Ville-Noire qu'ils habitoient, & qui étoit le centre du commerce. On y décrit les malheureux ſuccès des diverſes entrepriſes que Mr. *Dupleix* fit ſur *Goudelour*, place appartenante aux Anglois, & de la guerre qu'il eut avec les Maures, dont il fut obligé d'acheter la paix à force d'argent. On décrit ici les divers évènemens de la guerre que ces deux Nations, même après la paix conclue entr'elles, continuèrent de ſe faire en qualité d'auxiliaires des Princes du pays. Il paroît que dans tous ces troubles, les François agirent comme alliés d'un parti de rebelles, dont le Chef n'étoit qu'un petit Tyran, qui ruinoit le pays par ſes brigandages, & qui prenoit ſans aucun droit le titre de Nabab d'Arcatte; au lieu que les Anglois aſſiſtoient le légitime Prince, ou Gouverneur d'Arcatte, établi & confirmé dans cette dignité par le Grand Mogol dont cette Province relève. Auſſi le ſuccès repondit-il à la juſtice de la cauſe qu'ils défendoient. Durant le cours de cette guerre, les Anglois défirent une armée beaucoup plus nombreuſe que la leur, & s'emparèrent de toute ſon artillerie, qui ſe montoit à environ quarante piéces de canon & dix mortiers. Parmi leurs priſonniers, on comptoit une trentaine d'Officiers

ficiers François, outre ſix tués, & plus de huit cens ſoldats. Enfin les Anglois eurent la gloire de rétablir le légitime Nabab dans le gouvernement de ſes Etats.

Mr. *Dupleix* demanda la paix au Nabab, qui y conſentit, pourvû qu'elle ſe fît à la ſatisfaction des Anglois ſes bienfaiteurs. On convint d'une trêve en 1752; mais elle ne fut pas de longue durée. Les François ayant reçu des renforts de l'Europe, continuèrent de faire la guerre aux Anglois, mais ayant été battus en diverſes occaſions, ils ſe virent reduits à ne ſe tenir plus que ſur la défenſive; juſqu'à ce qu'enfin laſſés de ſe faire une guerre ruineuſe pour les deux Nations, les Gouverneurs François & Anglois reprirent les négociations de paix. La trêve, qui n'avoit d'abord été faite que pour trois mois, fut prolongée à dix-huit mois, au commencement de 1755. Et Mr. *Godheu*, qui venoit de remplacer Mr. *Dupleix*, la rendit illimitée, par une convention proviſionnelle arrêtée entre lui & le Gouverneur de Madras.

III. La Deſcription de la côte *de Coromandel* eſt une 3 Piéce, qui forme ici une augmentation importante. Cette deſcription, qui s'étend aux places maritimes ſituées entre le Cap *Comorin* & le *Gange*, ſert à répréſenter l'état actuel des établiſſemens européens, dont les uns peu connus, comme ceux de *Tranquebar* & d'*Ou-*

d'*Ongli*, & d'autres plus célébres, tels que *S. Thomé* & *Madras*, paroiſſent ici dans des Cartes, des Plans & des vûes qui ne ſauroient manquer de plaire au Public.

On ne s'attend pas ſans doute que nous donnions un abrégé ſuivi & exact de cette deſcription. Ainſi nous nous bornerons à citer quelques uns des traits les plus intéreſſans qui s'y font remarquer.

Un avantage particulier, dont la Ville de *Tranquebar* peut ſe glorifier, c'eſt d'avoir vû s'établir dans ſon ſein une Miſſion Evangélique, qui, par les ſoins & la libéralité de *Frédéric IV* Roi de Dannemarc, a fait des progrès d'autant plus étonnans & plus admirables, que ſes commencemens ont été foibles. *Ziegenbalg* & *Plutſchau* furent les premiers ouvriers qui jettèrent, en 1706, les fondemens d'une ſi ſainte entrepriſe. „ Ces Miſſionnaires, „ dit M. *Franke*, prêchèrent l'Evangile „ aux Payens, avec un zéle qui n'avoit „ point encore eu d'exemple dans les „ Indes, & leurs prédications eurent un „ ſuccès très heureux. Le nombre d'Indiens qu'ils convertirent, les Egliſes „ qu'ils fondèrent en divers lieux, la traduction de l'Ecriture Sainte en pluſieurs „ Langues, la façon dont ils s'y prirent „ pour répandre de côté & d'autre la doctrine de l'Evangile, l'établiſſement des „ Ecoles pour l'éducation de la jeuneſſe, „ la maniére de préparer & d'inſtruire

„ ceux

„ ceux des Néophites, qui avoient le plus „ de talens, à être les uns Régens des E- „ coles, & les autres Docteurs de l'Egli- „ se; enfin les fruits qu'ils ont retirés de „ leurs travaux, en faveur du Chriſtianiſ- „ me, ſont autant d'evènemens qui doi- „ vent intéreſſer des Chrétiens". Ces Miſſionnaires Luthériens ſont établis à *Tranquebar*, *Madras* & *Cudelur*. A la fin de 1753, ceux de *Tranquebar* comptoient, depuis le commencement de la Miſſion, neuf mille huit cens vingt cinq; ceux de *Madras*, mille cent trente trois; & ceux de *Cudelur*, ſept cens ſoixante huit perſonnes, qui avoient embraſſé la Religion Chrétienne.

„ On voit à *Outiar*, dit le P. *Bouchet*, „ une des choſes les plus merveilleuſes „ qui ſoient peutêtre dans le monde: „ c'eſt un pont qui a environ un quart de „ lieue, & qui joint à la Terre ferme „ l'Iſle de *Ramanancor*. Ce pont n'eſt pas „ compoſé d'arcades comme les autres; „ ce ſont des rochers ou de groſſes pier- „ res, qui s'élèvent deux ou trois pieds „ audeſſus de la ſurface de la mer, qui „ eſt fort baſſe en cet endroit. Ces pier- „ res ne ſont pas unies les unes aux au- „ tres, mais elles ſont ſéparées, pour „ donner la liberté à l'eau de couler. Les „ pierres ſont énormes à l'endroit des cou- „ rans. Il y en a qui ont juſqu'a dix huit „ pieds de diamètre & davantage. On

„ voit

„ voit des endroits où ces pierres ſont ſé-
„ parées par des intervalles de trois pieds
„ juſqu'à dix ; & aux lieux où les bar-
„ ques paſſent, la largeur eſt encore plus
„ grande. Il n'eſt pas aiſé de s'imaginer
„ que ce pont ſoit l'ouvrage de l'art ; car
„ on ne voit pas d'où l'on auroit pû tirer
„ ces maſſes énormes, & encore moins
„ comment on auroit pû les y tranſpor-
„ ter : mais ſi c'eſt un ouvrage de la na-
„ ture, il faut avouer que c'eſt un des plus
„ ſurprenans qu'on ait jamais vus. Les
„ Idolâtres diſent que ce pont fut fabriqué
„ par les Dieux, quand ils allèrent atta-
„ quer la Capitale de l'Iſle de Céïlan. Le
„ Prince de Marava avoit coutume de ſe
„ retirer dans l'Iſle de Ramanancor, lorſ-
„ qu'il étoit pourſuivi par les Rois de Ma-
„ ré: il faiſoit mettre de groſſes poutres
„ ſur ces Rochers, qui ſont comme au-
„ tant de platteformes, & il y faiſoit paſ-
„ ſer ſes éléphans, ſon artillerie & ſon
„ armée ".

Les Hollandois tirent de *Tutucurin* des revenus immenſes, ſurtout par la pêche des Perles, & par celle des *Xanxus*. Les Xanxus ſont de gros coquillages ſemblables à ceux avec leſquels on a coutume de peindre les Tritons. Les Hollandois ſont ſi jaloux de ce commerce, qu'il iroit de la vie pour un Indien qui oſeroit en vendre à d'autres qu'à la Compagnie. Elle les achète à vil prix, & les envoye au

Bengale, où ils se vendent fort cher. On scie ces coquillages selon leur largeur, pour en faire des brasselets, qui ont autant de lustre que l'yvoire. Ceux qu'on pêche sur cette côte, dans une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvoit qui les eussent de gauche à droite, ce seroit un trésor que les Gentils estimeroient un million; parce-qu'ils s'imaginent qu'un de leurs Dieux fut obligé de se cacher dans un Xanxus de cette espéce, pour éviter la fureur de ses ennemis.

IV. Les N. Ed. ajoutent ici pour 4. suplément de *nouvelles Observations plus particulières sur la culture du Caffé*. Elles sont tirées d'un Mémoire fait pour l'instruction des Directeurs de la nouvelle Compagnie des Indes de France, par le Sr. *Miran* qui a résidé longtems au Comptoir que les François ont établi, en 1750, à Mocka.

V. Enfin la *Description du Japon* est ici considérablement améliorée, par le choix qu'on a fait des matières qui devoient y entrer, & par l'ordre dans lequel on les a rangées.

En général tout ce Volume est extrêmement curieux & intéressant. La lecture ne peut qu'en être fort utile & fort amusante, puisqu'il nous offre une infinité d'objets importans pour l'histoire des Peuples, pour l'histoire des Religions, pour l'histoi-

re

re naturelle, pour la Géographie & pour le Commerce.

On promet de publier le XV Volume au commencement de 1757.

ARTICLE HUITIEME.

Lettre d'un Patriote ſur la tolérance civile des Proteſtans de France & ſur les avantages qui en réſulteroient pour le Royaume. 1756. in-8. 93 pages.

C'Eſt ici l'ouvrage d'un François plein d'amour pour ſa Patrie & qui n'a point de déſir plus ardent que de la voir fleurir & proſpérer. Son langage eſt celui d'un Catholique Romain qui ſait écarter les illuſions d'un zèle aveugle & cruel, & qui, ſans perdre de vûe l'intérêt & la gloire de ſa Religion, penſe en bon citoyen au bien de l'Etat, & raiſonne en ſage Politique ſur un des principaux moyens d'augmenter les richeſſes, la puiſſance & la grandeur du Royaume. Il feint d'avoir reçu de ſon Ami une nouvelle qui annonce aux Proteſtans de France un changement de ſort, comme ſi dans le Conſeil du Roi, il avoit été reſolu de leur accorder la liberté de

conſcience, de tolérer leur Religion, & de leur permettre de faire valoir leur induſtrie & de ſe marier, ſans crainte d'être déſormais inquiétés, ni dans leurs perſonnes, ni dans leurs enfans, ni dans leurs biens. Cette nouvelle ineſpérée lui paroît appuyée ſur de trop légers fondemens, pour oſer la croire vraie, mais elle lui paroît aſſez importante, pour lui donner lieu d'examiner en détail cette queſtion; la tolérance civile des Proteſtans de France ſeroit-elle avantageuſe au Royaume? Il laiſſe aux Théologiens le ſoin de prouver que la tolérance civile s'accorde avec les déciſions de l'Ecriture Sainte & avec les ſentimens des Pères. Content de voir les *Fleuri* & les *Fénélon* ſe déclarer pour l'affirmative, il regarde cette vérité comme ne pouvant plus être conteſtée; & il s'attache uniquement à faire voir que *Louis XV* „ ne pourroit pas donner une preuve plus éclatante de ſon amour pour le bien public & „ de la tendreſſe de ſon cœur, qu'en tolérant les Proteſtans de ſon Royaume, & „ & en leur rendant une partie de leurs anciens priviléges.

Pour cet effet, 1. il trace un tableau des malheurs dont la ſuppreſſion de la Religion Proteſtante en France a été ſuivie. 2. Il examine les avantages réels qui réſulteroient de la tolérance des Proteſtans. 3. Il repond enfin à quelques objections qu'on peut lui faire.

I. No-

I. Notre Auteur fait dabord remarquer à ſon Ami, qu'on n'arracha à *Louis* XIV la fameuſe révocation de l'*Edit de Nantes* qu'à force d'artifices. On perſuada à ce Prince qu'après avoir vaincu les ennemis de l'Etat, il ne lui reſtoit plus pour mettre le comble à ſa gloire, que de vaincre les ennemis de l'Egliſe, que d'extirper l'héréſie de ſon Royaume. On lui fit entendre qu'il ſeroit aiſé de ramener dans le ſein de l'Egliſe Romaine tous les Proteſtans, qu'on lui repréſenta comme étant en petit nombre; que quelques légères faveurs accordées aux uns, les gagneroient facilement; que quelques menaces intimideroient les autres; & que l'autorité royale viendroit bientôt à bout de ſubjuguer les plus opiniâtres. Après avoir travaillé quelques années ſur ce plan, on affirma à ce Monarque qu'il reſtoit ſi peu de Reformés dans ſes Etats, que l'Edit de Nantes étoit deſormais inutile, & que le tems étoit venu de le révoquer. Ce Prince, dont on avoit ainſi ſurpris la Religion, conſentit donc à donner l'arrêt révocatif de celui de Nantes. Mais de combien de maux ce coup d'autorité n'a-t-il pas été ſuivi! „ La France en a été „ conſidérablement affoiblie; les forces de „ ſes voiſins en ont été de beaucoup aug- „ mentées; ſes manufactures ſont tom- „ bées, & ſon commerce a ſouffert un „ tort irréparable.

La révocation de l'Edit de Nantes & les

perſécutions qui l'accompagnèrent, affoiblirent conſidérablement la France. Outre un nombre prodigieux de ſujets qui ſont péris dans les cachots, dans les galères, dans les ſupplices par les fureurs de la perſécution, & qui ont été perdus pour le Royaume, il en eſt ſorti encore un beaucoup plus grand nombre, qui ſe ſont cherché des retraites en Angleterre, en Hollande, en Suiſſe, en Allemagne, en Danemark & juſqu'en Amérique & dans les Indes Orientales. Le nombre de ces Refugiés ne ſauroit être déterminé au juſte. M. *De Voltaire* ne le fait monter qu'à 800,000; mais notre Auteur dit qu'il poſſéde des Mémoires dont la fidélité eſt avérée, & par leſquels on peut s'aſſurer que depuis 1685 juſqu'aujourdhui, il eſt ſorti de France plus de deux millions de perſonnes. Quelle perte pour les Armées, pour la Marine, pour les Colonies, pour les Manufactures & pour la culture des terres!

La France ſouffre d'autant plus de ces pertes, que ſes voiſins s'en ſont enrichis & fortifiés. Si la force d'un pays conſiſte dans le nombre & dans l'induſtrie de ſes habitans, quelle puiſſance l'Angleterre, les Provinces-Unies des Pays-Bas, les Couronnes du Nord, les Etats Proteſtans de l'Allemagne & ſurtout les Domaines du Roi de Pruſſe, qui fourmillent de Réfugiés François, quelle puiſſance ces divers pays n'ont-

n'ont-ils pas aquiſe, ſoit par la multitude des nouveaux habitans qui s'y ſont domiciliés, ſoit par l'induſtrie qu'ils y ont apportée ? Autrefois la France rempliſſoit toute l'Europe du produit de ſes manufactures, & l'on peut imaginer quelles ſommes immenſes entroient par-là chaque année dans le Royaume ; depuis la Révocation de l'Edit de Nantes, les Proteſtans qui étoient les principaux ſoutiens de ces manufactures, les ont tranſportées dans les pays de leur refuge, ils les y font fleurir, enſorte que ces pays divers peuvent ſe paſſer des marchandiſes de France, & que dans pluſieurs Etats on en a même défendu l'entrée.

Pour juger du tort conſidérable, que cette tranſportation des manufactures de France dans les pays étrangers a fait au Commerce de ce Royaume, on n'a qu'à lire ce que le Comte *de Boulainvilliers* en dit d'après les Mémoires de quelques Intendans (1). De tous les traits que notre Auteur en rapporte, nous n'en citerons qu'un ſeul, mais qui eſt frapant. Mr. *de Miromeſnil* (2) dit „ qu'à Tours, avant „ la funeſte révocation de l'Edit de Nan„ tes, la ſeule manufacture de ſoye faiſoit „ travailler huit mille métiers, & ſept „ cens

(1) Boulainvilliers, *Etat de la France.*
(2) Extrait de la Généralité de Touraine.

„ cent moulins ; qu'elle occupoit vingt
„ mille ouvriers, & plus de quatre mille
„ autres perſonnes pour dévider de la ſoye ;
„ & que le tarif de la ſoye de Tours mon-
„ toit alors tous les ans à dix millions de
„ Livres ; mais que depuis la Révocation,
„ il ne ſubſiſte plus que douze cens métiers
„ & ſoixante dix moulins ; & qu'on n'y em-
„ ploie plus que quatre mille ouvriers, que
„ la Rubannerie, qui avant 1685 avoit
„ ſeule trois mille métiers, n'en avoit de-
„ puis cette époque que ſoixante ". On voit la même diminution des Fabriques & du Commerce dans les autres provinces de France, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par ce qu'en diſent les Intendans de Caen, de Rouen, de Poitou, de Bourdeaux, de Guyenne &c. Et l'on ſait combien, depuis cette époque fatale, eſt tombé en décadence le commerce de Nîmes, de Lyon, de Marſeille & de divers autres endroits conſidérables du Royaume.

II. „ Il me ſera facile, dit notre Auteur
„ à ſon Ami, de vous prouver qu'en ren-
„ dant aux Proteſtans une partie de leurs
„ anciens priviléges, le Miniſtère non
„ ſeulement rémédiroit à tous les maux
„ que la Révocation de l'Edit de Nantes
„ a occaſionnés, mais qu'il procureroit
„ encore par-là au Royaume les avanta-
„ ges les plus conſidérables & les plus ſo-
„ lides.

Il ne s'agit que d'accorder aux Proteſtans

tans la liberté de conſcience, la permiſſion de profeſſer ouvertement leur Religion, & une protection qui mette en ſureté leurs perſonnes, leurs enfans & leurs biens, & l'on verra bientôt les heureux effets que cette clémence produira ſur un Peuple qui eſt porté d'inclination pour ſon Monarque & pour ſa Patrie.

Les émigrations continuent; l'Eté dernier, dit notre Auteur, il eſt ſorti plus de cinquante familles de la ſeule province de Poitou. On retiendroit par la tolérance tant de perſonnes que la rigueur oblige à ſe retirer; & l'on conſerveroit dans le Royaume & eux & la poſtérité qui en naîtra.

Un très grand nombre des Proteſtans qui reſtent en France, aiment mieux renoncer au mariage que de courir les riſques auxquels les Edits les expoſent. Qu'on leur permette de ſe marier, „ vous verrez dès „ la première année plus de cent mille „ mariages de célébrés, dont la progreſ„ ſion eſt aiſée à calculer, & qui pour le „ moins fourniroient par an une cinquan„ taine de milliers d'habitans de plus au „ Royaume ". Voila ſans doute une belle eſpérance. Elle eſt ſolide juſqu'à un certain dégré, mais l'Auteur ne ſe flatte-t-il point un peu trop, & n'y auroit-il point d'exagération dans ſon calcul?

Il fait une autre réfléxion très ſenſée. La

plupart des côtes de Normandie & celles qui s'étendent depuis le Poitou juſqu'à Bayonne, ſont très peuplées, & le beaucoup plus grand nombre de leurs habitans profeſſent la Religion Reformée. Ces gens-là ne s'appliquent qu'à la Navigation. Si l'on veut bien les tolérer, on les conſervera, & la Marine Françoiſe s'en trouvera conſidérablement fortifiée.

En conſervant tous ſes ſujets Proteſtans, la France pourroit auſſi entretenir des Armées formidables ſans avoir beſoin de prendre à ſa ſolde des troupes étrangères; cela eſt vrai; mais nous ne voudrions pas ajouter avec notre Auteur, qu'il fût de l'intérêt du Royaume de ſe paſſer de ces troupes mercenaires. Elles coutent beaucoup, nous en convenons, mais d'un autre côté elles dépenſent dans le Royaume autant & plus qu'elles n'en retirent; on n'a jamais vû d'Officier s'enrichir au ſervice de France & uniquement par le ſervice. D'ailleurs ſi elles coutent beaucoup, elles épargnent auſſi le ſang des ſujets, qu'il eſt plus intéreſſant de ménager que l'argent. L'Etat ne perd rien en les expoſant, c'eſt ce qu'on a toujours très-bien compris. On a à craindre la déſertion dans les troupes étrangères, mais eſt-elle moindre dans les troupes nationales? L'expérience ne le dit pas.

Voici une autre réflexion que fait l'Auteur.

teur. „ Quant à moi, dit-il, qui ai vû de „ près les Proteſtans refugiés, je vous pro- „ teſte que de cent il n'y en a pas dix „ qui ne ſouhaitent de tout leur cœur de „ retourner en France; la première nou- „ velle d'une tolérance accordée à leur Re- „ ligion, les feroit revenir par milliers de „ tous les côtés; & avant l'eſpace de dix „ ans, nous en compterions pour le moins „ un million de plus dans le Royaume. „ Quel avantage que cette augmentation „ d'habitans pour un Royaume tel que le „ notre! Et ſi l'on en reconnoit l'impor- „ tance, à quel prix ne devroit-on pas ſe „ le procurer "?

Il ſeroit aiſé d'entrer là-deſſus dans de grands détails, mais nous ne pouvons nous y engager.

Ce qu'il y a de certain, comme le dit l'Auteur, c'eſt que le Commerce eſt la principale ſource des richeſſes & de la puiſſance d'un Etat. Et ce qui favoriſe le plus le Commerce, c'eſt la tolérance des Religions. L'exemple de l'Angleterre & de la Hollande en fait foi. Tout y rit, tout y proſpère, tandis que l'Eſpagne, tremblante ſous le joug de l'Inquiſition, languit & tombe en décadence.

Il ſeroit donc de l'intérêt de la France de tolérer les Proteſtans. Leur conſervation & le retour d'un grand nombre d'entr'eux ſeroient pour le Royaume une ſource féconde de grandeur & de proſpérité.

III.

III. Objectera-t-on que *deux Religions ne peuvent ſubſiſter dans un Etat Monarchique?* Notre Auteur répond 1., que pour adopter ce principe en France, il faudroit pouvoir ſe flatter d'éteindre toute autre Religion que la dominante. Mais malgré tous les efforts que l'on a faits pour extirper le Calviniſme, il ne laiſſe pas de ſubſiſter; le nombre des Proteſtans, loin de diminuer, s'accroît de jour en jour. Que conclure de cette expérience, ſi ce n'eſt qu'envain travailleroit-on encore à détruire toute autre Religion que la Romaine, qu'on ne ſauroit en venir à bout, & qu'il y aura toujours dans la Monarchie Françoiſe deux Religions actuellement ſubſiſtantes? Il repond 2, que ce principe ne peut être vrai qu'au cas qu'il fût queſtion de tolérer une Religion dont les maximes fuſſent contraires à la ſoumiſſion dûe au Souverain. Car ſi les deux Religions préſcrivent également l'obéiſſance aux ordres du Prince, il eſt clair qu'elles peuvent ſubſiſter enſemble. Il repond 3, que l'expérience prouve la fauſſeté de ce principe. En Pruſſe, en Hongrie, en Ruſſie, la tolérance des Religions Romaine, Luthérienne & Calviniſte n'empêche point que tout n'y ſoit en paix. En Turquie le ſupport accordé aux différentes ſectes des Chrétiens ne donne point atteinte à la tranquillité publique. S'il s'élève quelques différends, l'autorité du Monarque a plus de force pour les réprimer, qu'il ne ſauroit

roit y en avoir dans des Républiques.

Objectera-t-on que *les maximes des Proteſtans & leur conduite paſſée s'oppoſent à ce qu'ils ſoient tolérés en France*? Voici les reponſes de notre Auteur. 1. Les Proteſtans ont pour maxime d'examiner ce qu'on leur enſeigne, cela eſt vrai; mais ils n'examinent „ que pour ſe convaincre „ que les devoirs qu'on leur impoſe ſont „ enſeignés dans l'Ecriture Sainte. Ce fait „ une fois prouvé, leur examen ceſſe, & „ l'obéiſſance s'enſuit. Leur Religion n'a „ de ce côté-là rien qui ſoit contraire au „ Gouvernement Monarchique.

„ Leur doctrine, à l'égard de l'obéiſſan„ ce dûe au Souverain, lors même qu'il „ eſt d'une communion différente, eſt „ dailleurs 2 ſi claire, ſi pure, ſi pré„ ciſe, que s'il eſt des Chrétiens qui pé„ chent dans cette partie de la Morale, ce „ ne ſont aſſurément pas les Proteſtans qui „ méritent ce reproche ".

Enfin jamais les Proteſtans n'ont cauſé aucun trouble dans le Royaume; ils n'ont point été les cauſes ou les auteurs des guerres civiles; au contraire ils ont donné mille fois les preuves les plus éclatantes de fidélité. C'eſt ce que prouvent les Auteurs les plus reſpectables; & les témoignages que leur ont rendus les Rois eux-mêmes.

Objectera-t-on que *la Réligion Catholique Romaine pourroit ſouffrir de la tolérance qu'on accorderoit aux Proteſtans*? Cette objection n'eſt

n'eſt d'aucun poids pour notre Auteur. Il remarque 1, que le nombre des Proteſtans qui ſont en France ou qui pourroient y rentrer, ne feroit jamais le quart de la Nation. 2. Que ſi l'on craint que le célibat preſcrit aux Eccleſiaſtiques & aux Moines, & le mariage permis à tous les Proteſtans, ne procurent à la longue à ces derniers la ſupériorité ſur les Catholiques, il trouve un remède aiſé à ce mal poſſible, c'eſt de diminuer le nombre des Célibataires. 3. Il croit que tout bon Catholique Romain doit eſpérer qu'un grand nombre de Proteſtans ſe convertiront & embraſſeront la Religion dominante, qui ſeule reſtera en poſſeſſion des charges, des honneurs & des dignités. Et qu'enfin quel que ſoit le nombre des Proteſtans, on ne peut ſans injuſtice ſuppoſer qu'ils ſe détournent de la fidélité dont ils ſe font un devoir ſacré & inviolable.

Objectera-t-on enfin que *la gloire du Roi eſt intéreſſée à ne point revoquer ce que Louis XIV a fait, & ce qu'il a lui-même confirmé par ſes Ordonnances.* A cela notre Auteur replique deux choſes. L'une qu'on ne peut ſoutenir cette thèſe, ſans prononcer contre *Louis* XIV „ ce Prince n'a-t-il pas „ crû pouvoir revoquer l'Edit irrévocable „ de ſon ayeul"? L'autre que bien loin de ternir ſa gloire en revoquant les arrêts contre les Proteſtans, au contraire le Roi la porteroit au plus haut période, en faiſant

ſant éprouver à tous ſes ſujets les effets de ſa clémence & de ſon amour, & en ramenant dans le ſein de l'Egliſe ceux qui s'égarent, par les attraits de la douceur toujours plus forts & plus efficaces que les fureurs de la perſécution. Notre Auteur dévelope cette réponſe avec beaucoup de force & de dignité, & d'une manière toutafait touchante & perſuaſive.

Il n'a pû aureſte dans le cours de cet Ouvrage que ramener pluſieurs des conſidérations qui avoient été déja ſi bien expoſées dans le Mémoire dont nous parlions il y a quelque tems. Aux mêmes objections il eſt naturel de faire les mêmes réponſes, mais c'eſt aſſez pour nous comme Journaliſtes de les avoir une fois miſes dans une certaine étendue ſous les yeux de nos Lecteurs.

ARTI-

ARTICLE NEUVIEME.

COMMENTARII Societatis Regiæ Scientiarum Gottingenſis.

C'eſt-à-dire,

MEMOIRES *de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

Second Extrait (1).

POur achever dans cet Extrait la tâche que nous nous ſommes preſcrite de rendre compte de cet excellent ouvrage, il faudra que nous nous contentions d'indiquer legèrement les ſujets des Mémoires contenus dans chacun des Volumes dont il nous reſte à parler. Le ſecond, dédié au Roi de Dannemarc, par une courte Epitre écrite avec autant de dignité que d'élégance, comprend dix-ſept Articles, que nous allons parcourir ſucceſſivement, en ſuivant l'ordre dans lequel ils y ſont rangés. Nous trou-

(1) *Voy.* le premier dans la partie précédente de cette *Bibliothéque pag.* 157 & ſuiv.

trouvons dabord une Diſſertation de Mr. GESNER, dans laquelle ce Savant entreprend de faire l'apologie de *Socrate* ſur un point bien eſſentiel (2). Il s'agit du penchant que le ſatyrique François déſigne en nommant ce Philoſophe:

Très équivoque ami du jeune Alcibiade.

La réputation de *Socrate* avoit été ſans reproche ſur cet article juſqu'à *Lucien*; mais dès qu'une fois ce mordant Ecrivain, abuſant de quelques expreſſions de *Platon*, eut lancé contre lui ſes traits envenimés, une foule d'Auteurs guidés ou par un zèle amer & ſuperſtitieux, ou par un eſprit ſoupçonneux & crédule, ont comme pris à tâche de décrier les mœurs de l'homme le plus ſage & le plus vertueux qu'on ait vû dans le Paganiſme. Plaider ſa cauſe c'eſt plaider celle de l'humanité même & de la vertu; Mr. GESNER s'acquite de ce devoir d'une manière bien propre à conſoler les manes du Sage des outrages que la ſatyre & la ſuperſtition ont faits à ſa mémoire. Il ne ſe contente pas des argumens généraux qu'on a ſouvent employés, il en fait uſage ſans doute & les manie très-bien; mais il va plus loin encore, il combat les accuſateurs de *Socrate* par leurs propres armes; il leur oppoſe ce même diſcours de

(2) La Diſſertation de Mr. GESNER eſt intitulée *Socrates Sanctus Pœderaſta.*

de *Platon*, dont ils tirent tous leurs traits (3). Il montre par une savante analyse de ce discours, que c'est faute de l'avoir entendu, qu'on a cru & répété l'accusation la plus injuste qui fut jamais; il fait voir que tout ce qu'y dit *Socrate*, ne tend qu'à inspirer l'amour de la vertu, & à donner de l'horreur pour le vice abominable dont on ose le noircir. Que s'il ne semble pas parler avec assez de détestation de ceux qui peuvent y être tombés dans l'yvresse (car il ne suppose pas qu'on puisse y tomber autrement), Mr. GESNER répond qu'il ne faut pas juger de *Socrate* par les discours que *Platon* lui fait tenir. Le Sage se plaignoit lui même que son Disciple lui prêtoit bien des choses auxquelles il n'avoit jamais pensé; d'ailleurs il y avoit à Athènes, & parmi les Disciples même de *Socrate*, des gens puissans qu'il n'étoit nullement à propos d'effaroucher par des déclamations, qui, quelques bien fondées qu'elles eussent été, n'auroient fait que les aigrir; & le Philosophe vouloit les gagner: son zèle étoit guidé par la prudence; pourquoi a-t-il eu si peu d'imitateurs? On fait encore un crime à *Socrate* de quelques propos qu'il tient dans le *Banquet* de *Xénophon*, sur une autre espéce d'amour moins révoltant sans doute; mais qui pourtant n'est

(3) Le *Phædre*.

n'est pas autrement bon à être prêché par un Sage. On se trompe encore ; ce n'est point de l'amour vague & libertin que *Socrate* fait l'éloge, c'est de l'amour conjugal ; ce sont les douceurs de l'hymen qu'il célebre, & cela dans un tems où cette doctrine étoit de la dernière nécessité. La République, épuisée de citoyens, avoit grand besoin que le peu qui lui en restoit travaillassent à reparer ses pertes ; elle emprunte en quelque sorte la voix de *Socrate* pour les exhorter à s'acquitter d'un si juste devoir. Elle ne pouvoit prendre de meilleur interprète ; jamais discours ne fut plus persuasif, *car*, dit Xénophon, *tous ceux de ses auditeurs, qui n'étoient point mariés, jurèrent de renoncer dès ce moment au célibat, & ceux qui avoient des femmes montèrent à cheval pour aller se jetter entre leurs bras.* (4).

Mr. Gesner a de plus inséré dans sa Dissertation mille choses curieuses sur la bigamie de *Socrate*, sur sa laideur, sur le jugement que le Physionomiste *Zopyre* porta de lui, sur les règles de Physionomie que suivoient les Anciens, & sur quelques autres points de leur Philosophie. Il y a joint aussi un Corollaire sur l'*estime où les Anes étoient anciennement*, dont nous avons dit un mot dans notre précédent Extrait.

Mr.

(4) *Vid.* Xenoph. *Conviv. sub fin.*

Mr. MICHAELIS a enrichi ce Volume de deux ſavans Mémoires ſur la *valeur du Sicle chez les Hébreux avant la Captivité de Babylone.* Il prétend, & il nous paroît le prouver très bien, qu'ordinairement on fixe cette valeur trop haut, de façon qu'on rend abſolument incroyable ce que les Hiſtoriens ſacrés diſent par ex: des tréſors conſacrés par *David* & par *Salomon*, à la conſtruction du temple de Jéruſalem. L'erreur vient de ce que l'on n'a pas diſtingué les différens Sicles en uſage chez les Hébreux en divers tems. Au moyen de cette diſtinction, on fait un calcul raiſonnable, qui lève les difficultés & les contradictions apparentes qu'on trouvoit dans quelques endroits du Vieux Teſtament. Il faut voir dans les Diſſertations même du ſavant Académicien, le détail des preuves & des diſcuſſions ſur leſquelles il établit cette diſtinction, & la valeur qu'il aſſigne à chaque eſpèce de Sicle. Nous ne ferons qu'indiquer le Mémoire ſuivant trop connu par les différentes Traductions & Editions qu'on en a faites, pour qu'il ſoit néceſſaire de nous y arrêter; il eſt de l'illuſtre Mr. DE HALLER, & roule ſur les *parties ſenſibles & irritables du corps humain.* En voici quelques autres ſur leſquels nous ne nous étendrons pas davantage; on comprendra par leurs titres qu'ils ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait: *ſur la Parallaxe de la Lune & ſa diſtance de la Terre, par Mr.* MAYER.

MAYER. *Sur les Abberrations des Lentilles causée par la diverse refrangibilité des Rayons, par* Mr. KÆSTNER ; c'eſt une ſuite du Mémoire ſur la même matière, que nous avons indiqué dans le premier Volume. *Sur la Parallaxe du Micromètre*, (5) *par* Mr. SEGNER. *Deſcription de pluſieurs Os foſſiles d'une grandeur extraordinaire, trouvés dans le Bailliage de* Herztberg, (6) *par Mr.* HOLLMANN. Ces Os, dont la deſcription fait le ſujet de deux Mémoires, furent d'abord pris, à cauſe de leur grandeur, pour des os d'Eléphant; mais Mr. HOLLMANN les comparant avec la deſcription du ſquélette d'un de ces animaux, qui ſe trouve dans les *Tranſactions Philoſophiques* de la Société Royale de Londres, No. 326 & 327, a jugé qu'ils étoient trop petits pour être d'un Eléphant; & après un examen attentif, dont il faut voir le détail dans les Diſſertations mêmes, il s'eſt convaincu que c'étoient des os de pluſieurs Rhinoceros de taille & d'âge différens. La quantité de ces os porte à croire qu'il doit

(5) *De Parallaxi Reticuli Aſtronomici*; cet inſtrument n'eſt autre que le micromètre, que nous avons dit dans notre précedent Extrait que Mr. SEGNER travailloit à perfectionner.

(6) *In Præfectura Herzbergenſi.* C'eſt un lieu ſitué près des montagnes du Härz dans l'Electorat d'Hanovre.

y avoir eu au moins cinq Rhinoceros enterrés dans la marne d'où ils ont été tirés; mais comment ces animaux ont-ils été portés-là? La situation du lieu & la nature du terrein font juger qu'ils doivent y avoir été portés par la violence de l'eau, & par quelque inondation, dont on ne sauroit cependant fixer l'époque.

Explication du Marbre conservé à Cassel, qui contient trois Hymnes en l'honneur D'ESCULAPE, *de la Déesse* HYGE'E (7) *& de* TELESPHORE, *par Mr.* GESNER. Ce Marbre fut trouvé dans le voisinage d'Athènes, & apporté à Cassel en 1688, par quelques officiers des troupes que le Landgrave de Hesse avoit envoyées l'année précédente au secours des Vénitiens dans la Morée. Il faudroit, pour faire entendre ce que Mr. GESNER dit là-dessus, copier les trois inscriptions avec les corrections & les remarques du savant Littérateur; il vaut mieux renvoyer à la Dissertation même. On y trouvera bien des choses curieuses surtout sur le Dieu *Télesphore*. Ceux aureste qui n'ont pas par devers eux quelque connoissance de la langue & des cérémonies religieuses des Grecs, ne sauroient profiter de ce Mémoire.

Nouvelle Méthode de perfectionner les Instru-

(7) C'est la Déesse de la santé, ou la santé elle-même.

strumens Géométriques, avec la Description d'un nouvel instrument Goniométrique (8), *par M.* MAYER. On ne sauroit entendre ce Mémoire sans le secours des figures dont son savant Auteur l'a accompagné. *Observations de Botanique, par Mr.* DE HALLER. *Dissertation sur les Moles, par Mr.* ROEDERER. Les Anciens attribuoient l'origine des *Moles* à une conception imparfaite; c'est ce systême trop légèrement abandonné, à son avis, que Mr. ROEDERER travaille ici à rétablir, & il allègue en sa faveur des raisons & des observations bien propres à le remettre en honneur.

Les Observations de Mr. ZINN sur *quelques maladies*, sont écrites avec tant de précision, qu'on ne sauroit les abréger; contentons nous d'en détacher une seule. On croit communément qu'on ne doit pas tenter l'extirpation d'un Cancer à la mammelle lorsque les glandes subaxillaires sont déja durcies & *schirreuses*. Cependant Mr. ZINN rapporte un cas où l'extirpation, faite dans ces circonstances, réussit parfaitement bien, & au point que la suppuration de la playe emporta la tumeur des glandes subaxillaires, sans en laisser la moindre trace.

Anatomie des cheveux & des poils du corps humain, par Mr. JEAN LAUR: PHIL: WITHOFF. *Nouvelles Tables du mouvement du Soleil*

(8) Servant à mesurer les Angles.

Soleil & de la Lune, par Mr. MAYER. Deux obſervations *ſur des Schirres du cervelet & du cerveau, par Mr.* ZINN.

TOME III.

Ce Volume eſt dédié au Conſeil de Régence de l'Electorat d'Hanovre. La Préface rend compte des travaux de la Société & des changemens qui y ſont arrivés dans le cours de l'an 1752; & renferme en outre une Harangue de Mr. MICHAELIS prononcée le 10 de Novemb. de la même année, *ſur les erreurs de Philologie & d'Hiſtoire Naturelle, contenues dans les Rélations que nous avons de la Paleſtine & de l'Arabie, qui rendent néceſſaire un nouveau voyage dans ces contrées.* On a parlé dans ce Journal d'un ouvrage où l'Evêque de Clogher montroit la néceſſité d'un pareil voyage, & offroit généreuſement de contribuer aux dépenſes qu'il exigeroit (9); c'eſt peutêtre ce même ouvrage qui a donné lieu à la Harangue de Mr. MICHAELIS. Les vues de l'Orateur ont cependant plus d'étendue que celles du Prélat, & ſont préſentées avec un beaucoup plus grand détail de raiſons & d'argumens, qui en démon-

(9) *Journal d'un voyage fait du* Grand Caire *au* Mont Sinaï &c. Londres 1753. Voyez *Bibl. des Sciences & des Beaux Arts.* T. I. *part.* I. *p.* 188 *& ſuiv.*

montrent la juſteſſe & l'utilité. Ce détail n'eſt pas fort à l'avantage de ceux qui nous ont donné des Rélations de ces pays-là; les plus célébres d'entr'eux ont commis beaucoup de fautes, ſoit par ignorance, ſoit par précipitation & par inexactitude; on les reléve avec politeſſe, mais avec force & ſans rien diſſimuler.

Les Mémoires ſont au nombre de XII. Le premier contient des *Obſervations Météorologiques faites par Mr.* HOLLMANN *depuis* 1741 *juſqu'en* 1749. Vient enſuite une Diſſertation de Mr. GESNER ſur l'*Electrum* (10) *des Anciens*. Les Grecs nommoient le Soleil *Elector* & la Lune *Electris* (11); de-là eſt venu le nom par lequel ils déſignoient l'ambre (12), ſoit à cauſe de ſa couleur (13), ſoit parceque les Poétes & les Philoſophes en attribuoient l'origine au Soleil.

Mais

(10) Nous avons conſervé le nom Latin, parceque notre mot françois *Ambre* ne donne l'idée que d'une ſeule choſe, aulieu que le mot *Electrum* en déſignoit pluſieurs.

(11) ἠλέκτωρ ἠλεκτρὶς.

(12) ἤλεκτρον.

(13) De-là auſſi le nom d'*électre* donné aux belles *aux blonds cheveux*; un Erudit n'eut jamais oſé dire, que *ces jolis viſages qui de la Gréce affolérent les ſages* étoient *brunettes &c;* les plus beaux yeux noirs perdoient tout leur éclat devant des cheveux *d'un blond doré*.

Mais ils ont auſſi donné plus d'une fois ce nom à des choſes fort différentes de notre ambre; au verre, par exemple, & à une compoſition métallique, dans laquelle l'or & l'argent ſe trouvoient mêlés en une certaine proportion (14). Mr. GESNER cite exactement les endroits des Auteurs Grecs & Latins dans leſquels il eſt fait mention de *l'Electrum*, diſtingue ſoigneuſement les ſignifications différentes dans leſquelles ce mot eſt employé, & ne manque jamais d'apuyer ſur de bonnes raiſons celle qu'il adopte. C'eſt pour n'avoir pas eu cette attention, que pluſieurs modernes n'ont pas entendu les Anciens ſur cette matière, & les ont critiqués fort mal à propos (15). En examinant tout ce que les An-

(14) L'or même a été appellé ἤλεκτρον, ſoit à cauſe de ſa couleur ou de ſa pureté, ſoit parcequ'il étoit ſingulièrement aſſigné au Soleil nommé ἠλέκτωρ, comme chacun des autres métaux l'étoit à quelqu'une des planètes. Il y a longtems que les Chymiſtes ont emprunté de l'Aſtronomie les ſignes caractériſtiques des métaux. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en chercher les raiſons; Mr. GESNER a un aſſez long article là-deſſus, qui pourroit paroître un hors-d'œuvre, ſi l'on ne ſe ſouvenoit que ſon but eſt de raſſembler tout ce qui a été dit de *l'Electrum* & qui y a rapport.

(15) *Voyez* en un exemple dans la Traduction de *Pauſanias* par l'Abbé *Gedoyn* T. 2. p. 299. le Traducteur y fait dire à *Pauſanias*, *que l'ambre n'eſt*

Anciens on dit de l'ambre, M. GESNER montre que ſa vertu attractive leur a été très bien connue, mais il n'a pas trouvé le moindre veſtige des phénomènes de l'Electricité; ces découvertes étoient reſervées à notre ſiécle. Ce Mémoire eſt un de ceux où règne la plus belle érudition, & qui contiennent le plus de choſes curieuſes pour ceux à qui les Auteurs Grecs & Latins ne ſont pas toutafait etrangers.

Obſervations Anatomiques ſur les tuniques & les muſcles des yeux, par Mr. ZINN. La plupart de ces Obſervations demandent qu'on ait ſous les yeux les figures dont l'Auteur les a accompagnées. *Du prix des choſes chez les Hébreux avant la Captivité de Babylone, par Mr.* MICHÆLIS. C'eſt ici proprement une ſuite des Diſſertations que nous avons annoncées *p.* 392. ſur la valeur du Sicle; on y trouvera beaucoup de ſavoir, de variété & de choſes intéreſſantes. Ceux qui par goût ou par état s'attachent à l'étude de l'Hiſtoire d'Allemagne, trouveront dequoi ſe ſatisfaire dans la Diſſertation *Sur l'origine de la famille Impériale de* Staufen, *par Mr. le Baron* DE SENEKENBERG. On ne lira pas avec moins de fruit & de plaiſir

n'eſt qu'un mêlange de l'or & de l'argent, & le relève là-deſſus, croyant qu'il parloit de notre ambre, il en avoit effectivement parlé plus haut, mais diſtinguant enſuite les eſpèces, *l'autre ambre* dit-il, *n'eſt qu'un mêlange.*

plaiſir les deux Diſcours ſuivans, où Mr. GESNER fait voir contre Mr. *Markland*, que les quatre Harangues que nous avons ſous le nom de *Cicéron* au Senat & au Peuple *ſur ſon retour de l'exil*, *pour ſa maiſon*, *& ſur les réponſes des Augures*, ſont véritablement de l'Orateur Romain. Le célébre Académicien réſout toutes les objections de l'Auteur Anglois de façon à ne rien laiſſer à déſirer ni pour la force ni pour la clarté. Ces objections ſont ou générales ou particuliéres; les premiéres ſont tirées du tour général du ſtile, de l'enſemble des quatre Harangues, & les autres des divers paſſages dans leſquels Mr. *Markland* croit appercevoir des fautes, ſoit pour les choſes, ſoit pour la diction, dans leſquelles on ne ſauroit ſoupçonner *Cicéron* d'avoir pû tomber. On le ſuit pas à pas par rapport à ces objections particuliéres; on répond à ſes doutes & à ſes difficultés; on lui fait ſouvent voir que ce qu'il a cru des fautes n'en ſont point; mais on le refute toujours avec une politeſſe dont on trouve par malheur très peu d'exemples dans les diſputes des Littérateurs. Nous ſommes fâchés que la nature même de ces obſervations nous interdiſe tout détail. Pour répondre aux objections générales, l'illuſtre Académicien fait voir que les quatre Harangues en queſtion ne ſauroient avoir été ſuppoſées à *Cicéron* depuis la renaiſſance des Lettres; elles ſe trouvent dans un MS. du IX. ſiécle

ſiécle. Beaucoup moins peuvent-elles l'avoir été dans les ſiécles de barbarie & d'ignorance; elles portent des caractères tout oppoſés. Mr. *Markland* lui même en convient; mais, dit-il, elles doivent avoir été compoſées aſſez peu de tems après la mort de *Cicéron*, entre les années 786 & 812 de Rome (16). Mais quelle apparence, repond Mr. GESNER, qu'on en ait pû impoſer ſi peu de tems après *Cicéron*, dans un tems où ſes ouvrages, ſes bons mots même étoient ſi bien connus, ſoit par le ſoin qu'il en avoit pris lui-même, ſoit par le recueil qu'en avoit fait ſon affranchi *Tiron*? Mille autres circonſtances rendoient la ſupoſition impoſſible alors; dailleurs à quoi bon cette ſupoſition? Quel avantage pouvoit en retirer ſon Auteur? Capable de compoſer de telles Harangues, ne les eut-il pas plutôt données ſous ſon nom que ſous celui de l'Orateur? Ne ſe ſeroit-il pas du-moins découvert, après avoir joui quelque tems du plaiſir de voir ſon ouvrage paſſer pour être de *Cicéron* lui même? Ne ſe ſeroit-il pas applaudi d'avoir ſi bien réuſſi? N'auroit-il pas voulu s'en faire honneur? Qui dailleurs auroit oſé entreprendre une telle ſupoſition dans un tems où il étoit ſi difficile de réuſſir, où mille gens étoient en état de découvrir la fraude & de confondre l'impoſteur? Nous ne voyons pas trop ce

(16) *Cicéron* fut tué l'an 710.

ce que Mr. *Markland* pourroit répondre à ces questions. Son docte Adversaire ne lui laisse aucune ressource, & assure pour toujours à *Ciceron* la pleine & entière possession des Harangues qu'on lui contestoit avec si peu de fondement.

Entre les Mémoires dont il nous reste à parler, aucun ne nous paroît avoir plus droit de plaire & d'intéresser, que celui de Mr. HOLLMANN sur *l'origine des Corps marins & étrangers qui se trouvent dans l'intérieur des terres*. La matière est toutafait du goût d'aujourdhui, & l'Auteur la traite de façon à y donner un nouveau prix. Tous les systèmes qu'on a imaginés là-dessus, Mr. HOLLMANN les passe en revûe & les refute, pour leur en substituer un qui trouvera sans doute aussi des adversaires. Ceux qui ont attribué l'origine de ces corps à une *génération équivoque*, ou qui les ont regardés comme des *Jeux de la Nature*, méritent apeine d'être refutés; & c'est avec une vraie douleur que nous avons trouvé le nom de l'illustre WOLF dans la liste de ceux qui ont avancé cette absurdité (17). Sans nous arrêter au sentiment de *Th. Burnet*,

(17) Mr. HOLLMANN cite une Lettre de Mr. *Wolf* à Mr. le Comte *de Manteuffel*, où en parlant des Polypes, dont la découverte faisoit alors beaucoup de bruit, il paroît adopter cette chimère. L'accusation est si grave, que Mr. HOLLMANN auroit bien dû alléguer les propres termes dont Mr. *Wolf*

ſet ; que notre Auteur refute aſſez au long, nous paſſons à une opinion qui s'eſt fait plus de ſectateurs; c'eſt celle qui attribue l'origine de ces corps, ou plutôt leur déplacement au déluge de *Noé*. Des Phiſiciens célébres (18) ont adopté cette opinion & leur autorité l'a fort accréditée. Mr. Hollmann la combat par des raiſons qui paroiſſent bien fortes. Dabord, dit-il, ſi c'eſt au déluge qu'il faut raporter l'origine des corps marins qu'on trouve dans l'intérieur des terres; pourquoi s'en trouve-t-il plus dans les montagnes que dans les plaines & les vallées! Le contraire paroitroit cependant plus naturel, dumoins devroit-il y avoir une eſpéce d'égalité & de proportion, & c'eſt ce qui n'a point lieu. Tandis que les ſommets des montagnes ſont remplis de ces corps, les plaines voiſines n'en ont aucun. Dailleurs ces corps ne ſe trouvent pas diſperſés au hazard & comme entaſſés pélemêle en divers endroits. On les trouve en très grande quantité dans un fort petit eſpace, & tous appartenant à la même claſſe, ſans mêlange ni confuſion. Et, ce qu'il faut bien remarquer en 3. lieu, ce ſont toujours des corps marins,

Wolf s'eſt ſervi. Cette Lettre ſe trouve dans un ouvrage de Mr. *Chr. Gottl. Kratzenſtein*, intitulé *Beweiſs daſs die ſeelen ihren cörper baue. p.* 42 & ſuiv.

(18) Woodward entr'autres & Scheuchzer.

marins, rarement en trouve-t-on de terreſtres, & plus rarement encore de factices, ou qui puiſſent être regardés comme monumens de l'art des hommes qui vécurent avant le déluge. Il eſt vrai que l'on parle de quelques vaiſſeaux trouvés fort avant dans la terre, mais ce qu'on en dit, s'il eſt bien fondé, s'explique encore mieux dans l'hypothèſe de Mr. HOLLMANN que nous expoſerons tout à l'heure, que dans celle-ci. La nature de ces corps, leur conformation, la profondeur dans laquelle on les trouve, les différentes croutes qui les compoſent, indiquent aſſez en 4. lieu qu'ils ne ſauroient être l'ouvrage d'une inondation de peu de durée. Cela ſe confirme enfin par les différentes *couches* de terre que l'on trouve rangées en raiſon de leur peſanteur ſpécifique, de façon que la plus légère eſt toujours au deſſus, & ſi bien diſtinctes & ſéparées, qu'on ne ſauroit s'y tromper, ni prendre l'une pour l'autre. Ces couches ſont de plus quelquefois d'une telle épaiſſeur, qu'on ſent bien qu'elles ne ſe ſont formées que lentement & très à la longue. Mais, demande-t-on, ſi ce n'eſt pas le déluge qui a tranſporté ces corps, comment ſe trouvent-ils en ſi grand nombre & dans les montagnes & dans l'intérieur des terres? Répondre avec quelques Auteurs, (19) que Dieu les a créés là

(19) *Mémoires ſur la ſtructure intérieure de la terre par Mr.* EL. BERTRAND.

là dès le commencement, pour former une chaîne plus ſuivie & par cela même plus admirable, pour mettre plus de beauté & de variété dans l'intérieur & dans les lits de la terre; c'eſt couper le nœud & non pas réſoudre la queſtion, c'eſt s'expoſer à de nouvelles difficultés. Il faut donc avoir recours à une autre hypothèſe; voici celle de notre Auteur. On convient aſſez généralement que la terre que nous habitons a été autrefois couverte d'eaux. Pluſieurs Philoſophes anciens, cités par Mr. HOLLMANN, ont eu cette idée; on y eſt revenu de nos jours, & on l'a portée à un grand dégré de probabilité. Notre Auteur l'adopte en la débarraſſant de quelques erreurs, & il fait très bien voir qu'au moyen de cette hypothéſe, on explique aiſément tous les phénomènes dont on ne ſauroit rendre raiſon dans les autres; mais comment notre terre s'eſt-elle dégagée de deſſous les eaux? S'eſt-elle élevée peu à peu audeſſus de leur ſurface? Cela n'eſt guères apparent. A-t-elle été pouſſée ſucceſſivement au dehors par des feux & par des volcans, ſelon l'idée de Mr. *Moro*? Mr. HOLLMANN fait voir que cela ne ſe peut imaginer, & trouve une ſolution qui lui paroît plus ſatisfaiſante dans les tremblemens, qui ébranlant fortement quelques parties de notre globe, & en abîmant d'autres, en ont abſolument changé la diſpoſition, & ont fait écouler les eaux des

endroits qui en avoient été couverts; ce ſont préciſément ces endroits, où l'on trouve les corps qui ſont le ſujet de ce Mémoire.

Les exemples récens que nous avons de pareils tremblemens dans le Pérou & ailleurs, autoriſent aſſez cette idée; & les raiſonnemens dont Mr. HOLLMANN l'appuie, lui donnent tout au moins un grand air de vraiſemblance. Il ſe garde bien au reſte d'aſſigner aucune époque dans laquelle on puiſſe placer ces tremblemens. On a vû dans le ſécond Vol. de ces Mémoires des Tables du mouvement de la Lune par Mr. MAYER. Ce Savant montre dans celui-ci le *parti qu'on en pourroit tirer ſur mer pour découvrir la longitude.* Nous renvoyons là-deſſus à la Diſſertation même; nous ſommes obligés de nous en tenir auſſi à la ſimple indication du Mémoire de Mr. ROEDERER *ſur la communication qu'a dans la groſſeſſe l'uterus avec le placenta.* Le même Savant a communiqué à la Société le réſultat des expériences qu'il a faites *ſur la longueur & le poids des enfans nouveau-nés.* Quelques accoucheurs ont fait monter ce poids juſqu'à 15 & 16 *liv.* Mr. ROEDERER n'en a point vû qui, quoique bien à terme & vigoureux, paſſât 8. & demie, ni au deſſous de 5. La longueur ordinaire eſt d'entre 18. & 23 *pouces* de Rhinland. *Les Obſervations Botaniques de Mr.* ZINN ſur quelques plantes qui n'avoient

voient point encore été décrites, ou qui ne l'avoient pas été assez exactement, ne sont pas de nature à être abrégées; nous en disons autant des *Observations Astronomiques de Mr.* MAYER *faites à Gottingue pendant l'année* 1752, par lesquelles ce volume est terminé.

TOME IV.

Ce Volume dédié aux *Etats de Calenberg*, contient XIII. Mémoires, outre une Harangue de Mr. MICHAELIS prononcée le 9 Novemb. 1754, dans laquelle on trouve l'Histoire de la Société pour cette année-là. Il n'est question que de quelques changemens peu importans & de la distribution des prix proposés par la Société; nous passons donc tout d'un coup aux Mémoires. Le prémier renferme des *Observations Météorologiques faites en* 1751, 1752, & 1753, *par Mr.* HOLLMANN. Viennent ensuite des *Expériences sur la force de la vue* (20) *par* Mr. MAYER. C'est rélativement aux observations astronomiques surtout que l'Auteur traite cette question; il entre dans des calculs & des détails auxquels nous ne saurions toucher.

Description d'un Monstre par Mr. ROEDERER. La description de ce monstre, que l'Auteur appelle *Foetus Parasiticus*, est elle-même une

(20) *Circa visus aciem.*

une eſpéce de prodige par ſa prolixité. Elle n'occupe pas moins de 79 pages; mais auſſi que n'y trouve-t-on pas? Détails anatomiques de toute eſpéce, parties viciées & non viciées, intérieures ou extérieures, muſcles, os, viſcères, rien n'échappe à l'exactitude de Mr. ROEDERER. Tout eſt examiné, tout eſt décrit avec la plus ſcrupuleuſe attention. On trouve de plus ici une digreſſion curieuſe ſur l'origine & la génération des monſtres. Ce ne ſont à la vérité que des conjectures, mais que l'Auteur croit plus apparentes que celles qu'on a données juſqu'ici. Nous connoiſſons trop peu le myſtère de la génération en général, pour pouvoir donner autre choſe que des conjectures ſur ces matières, il eſt cependant bon qu'on les traite; ſi l'on ne peut parvenir à l'évidence, on répand au moins du jour, l'étude de la nature ne peut qu'y gagner.

Mr. ZINN ayant fait un Traité particulier ſur l'œil humain, a cru devoir, pour ne rien laiſſer à déſirer ſur la matière, examiner dans une diſſertation qui ſe trouve ici, *la différence de conformation dans l'œil, dans l'homme & dans la brute.* Il prend chaque partie de l'œil en particulier, & fait obſerver exactement en quoi chacune diffère dans l'homme & dans les bêtes; ce ſont des détails qu'on ne ſauroit abréger. Nous nous arrêterons un peu davantage ſur le Mémoire ſuivant, dans lequel Mr. HOLL-

MANN

MANN donne *l'Hiſtoire Critique de l'attraction.* Ce mot n'eſt pas nouveau dans la Philoſophie, les Scholaſtiques l'ont employé quelquefois comme tant d'autres, ſans y attacher d'idée préciſe; peut-être même ſans y en attacher du tout. On en fit ſurtout grand uſage dans le ſiécle paſſé, dans les diſputes occaſionnées par les expériences de *Torricelli*, de *Paſcal*, d'*Otton* de *Guenické*, & de *Boyle*, ſur la gravité & l'élaſticité de l'air, & ſur les effets qui en réſultoient. Les antagoniſtes de ces excellens hommes, attachés à leurs vieilles opinions, accoutumés au jargon de l'école, ne pouvoient ſe reſoudre à admettre ces vérités. Leurs foibles yeux ébloüis de l'éclat d'une lumière nouvelle, ſe couvroient d'un voile que les préjugés & l'ignorance rendoient alors preſque impénétrable. L'autorité de leurs devanciers, des mots barbares conſacrés par l'uſage, qu'on recevoit reſpectueuſement & comme autant d'oracles, bien qu'ils n'excitaſſent aucune idée dans l'eſprit, formoient ce voile que les rayons de la vraie Philoſophie ont eu tant de peine à percer. Ainſi tous ces effets de l'air démontrés par des expériences réïtérées, on aima mieux continuer à les attribuer à *l'horreur du vuide*, à je ne ſçai quelle *attraction* des corps agiſſans les uns ſur les autres, que reconnoître qu'*Ariſtote* & ſes Commentateurs s'étoient trompés. Par-là s'accrédita le mot d'*attraction*; & il fut employé dans ces

disputes comme désignant la cause des effets attribués par les nouveaux Philosophes à l'action de l'air (21). Enfin le grand *Newton* parut, la Philosophie prit une nouvelle face, l'ignorance, les préjugés, les mots vuides de sens en furent bannis, l'évidence & la démonstration prirent leur place.

Le mot d'*attraction* resta, mais on y attacha des idées toutes différentes. Ce ne fut plus une cause, une qualité, une manière d'agir; *Newton* ne prétendit exprimer par-là (& il eut grand soin d'en avertir) qu'un simple fait, & c'est ainsi qu'encore aujourdhui ce mot est employé par tous les vrais Disciples de cet illustre Philosophe. Mr. HOLLMANN prétend cependant que *Newton* lui-même ne s'en est pas toujours tenu à cette idée, qui constitue selon lui *l'attraction* qu'il nomme *Mathématique*, & que plus d'une fois il est retombé dans le sens de l'*attraction physique*, ou qu'au-moins ses expressions donnent quelquefois lieu

(21) Voy. les exemples cités par Mr. HOLLMANN & pris dans la *Disquisitio Physico-Mathematica gemina de vacuo, itemque de attractione*, publiée à Amst. en 1661 par *Ant. Deusingius* D. M. & Prof. en Philos. à Groningue. Il cite aussi le Traité *de Corporum inseparabilitate* de *Franc. Linus* contre Mr. *Boyle*, dans lequel *Linus* parle sans cesse de l'*attraction*, comme d'une cause réelle & efficiente.

lieu de soupçonner qu'il n'a pas toujours distingué ces deux sens, quoique très-différens l'un de l'autre. Nous nous contenterons de mettre en marge les passages de *Newton* dans lesquels Mr. HOLLMANN a cru trouver quelque fondement à cette accusation (22); si *Newton* lui-même a pû y donner lieu, on ne sera pas surpris que ses Disciples soient tombés dans la même faute. Mr. HOLLMANN en allègue quelques exemples, & s'occupe dans le reste de sa Dissertation à combattre cette prétendue *attraction physique*, dont nous ne pensons pas que beaucoup de gens veuillent soutenir la cause, ainsi nous n'entrerons pas dans un plus grand détail. L'ouvrage de Mr. HOLLMANN ne nous paroit cependant rien moins qu'inutile; ceux même qui ne seront pas de son avis, & qui croiront pouvoir défendre contre lui, & *Newton*, & les Auteurs qu'il attaque sur l'*attraction*, pourront toujours y apprendre combien il est important & nécessaire de bannir toute équivoque de ses expressions, surtout quand on traite des matières philosophiques.

Expériences Anatomiques sur le mouvement du sang, par Mr. DE HALLER. Le Mémoire qui contient ces expériences, paroît traduit

(22) *Philos. Nat. princip. Mathem. L.* III. *Prop.* 4. & 5. *Optic. L.* III. *Quæst.* 29, & 31.

traduit en François par Mr. *Tissot*, accompagné d'un second Mémoire sur le même sujet, fourni cette année par l'illustre Auteur à la Société de Gottingue, mais qui ne paroitra que dans le T. VI. de ses *Mémoires*. Nous croyons qu'il suffit de renvoyer nos Lecteurs à cette Traduction; (23) & nous nous hâtons de passer à la partie Philologique & Historique de ce Volume.

Elle ne renferme que peu de Mémoires, mais la plupart très-intéressans. Le premier qui se présente à pour Auteur Mr. MICHAELIS, & pour sujet *quelques Loix que Moyse donne aux Juifs dans le dessein de leur inspirer du goût pour la Palestine & de les détacher de l'Egypte*. Il paroitra peut-être bien étonnant que le Législateur des Hébreux se soit trouvé dans la nécessité de travailler à leur donner de l'éloignement pour un pays dans lequel ils avoient été si longtems & si durement opprimés. L'horreur que tous les hommes ont naturellement pour la servitude, ne suffiroit-elle pas seule pour produire cet effet? Cette question

(23) En voici le titre. *Deux Mémoires sur le mouvement du sang & sur les effets de la saignée fondés sur des Expériences faites sur des animaux par Mr.* DE HALLER, &c. Lausanne, 1756. & se vend à Paris chez *David*.

queſtion eſt aſſez naturelle, mais on ne raiſonne pas contre des faits, & celui-ci quoiqu'étonnant, quoiqu'inconcevable n'en eſt cependant pas moins réel. Le peuple Hébreu regretta longtems l'Egypte & fit éclater plus d'une fois avec ſes regrets, de vifs déſirs d'y retourner. *Moyſe* tâcha de calmer les uns & les autres, il crut pouvoir y réuſſir d'un côté en ne perdant aucune occaſion de vanter aux Juifs la douceur du climat, la fertilité, l'abondance & la beauté du pays dans lequel il étoit chargé de les introduire; & de l'autre en leur donnant des inſtitutions toutes contraires à celles de l'Egypte, ou dumoins différentes à pluſieurs égards, & propres par leur nature à faire perdre peu à peu aux Juifs le ſouvenir de ce pays. Ce ſont les Loix que Mr. MICHAELIS croit données dans ce but, qui ſont l'objet de ce Mémoire. La premiere qu'on y conſidère, eſt celle qui défend au Roi *de faire amas de Chevaux & de ramener le Peuple en Egypte* à ce deſſein (24). On voit bien que l'intention du Légiſlateur n'a pas été de défendre au Roi de ramener le peuple en Egypte pour le remettre ſous le joug dont *Moyſe* l'avoit tiré. On a pû voir un Roi détrôné ſe réjouir d'une paix qui ne lui laiſſoit que l'eſpoir de tirer facilement des Chevaux du pays ſur lequel il avoit régné, mais on n'en vit & l'on n'en

(24) *Deuter.* XVII. 16.

n'en verra ſans doute jamais d'aſſez lâches pour vouloir ſe mettre lui & ſon peuple dans l'eſclavage, afin d'avoir des Chevaux; l'on ne ſauroit pouſſer l'extravagance ſi loin. *Moyſe* ne paroît pas non plus défendre le commerce de Chevaux qu'on pouvoit faire en Egypte; ſes paroles ont un ſens moins limité.

Le pays de Goſcen que les Juifs avoient habité, étoit très beau & très propre à nourrir des Chevaux, cette raiſon auroit pû porter un Roi des Juifs à le revendiquer comme ancienne poſſeſſion de leurs pères, & à faire valoir ce prétendu droit par les armes. C'eſt un pareil deſſein, injuſte en lui-même. & pernicieux par ſes ſuites, ſi jamais il venoit à être exécuté, que *Moyſe* veut prévenir en défendant *de ramener le peuple en Egypte.* Et pour y réuſſir d'autant mieux, il ne veut pas qu'on *faſſe amas de Chevaux.* La Paleſtine étoit peu propre à les nourrir, & n'avoit pas beſoin de Cavalerie pour ſa défenſe, tant par la nature même du pays, que parceque le peuple ne devoit attendre ſa ſureté que de la protection de *l'Eternel ſon Dieu.* Les Hébreux eurent donc peu de Chevaux; les Anes ſuppléèrent à ce qui leur manquoit à cet égard; ces derniers animaux étoient abhorrés des Egyptiens & dévoués par eux au mauvais Génie *Typhon*, ſoit acauſe de leur couleur ordinairement rouſſe, ſoit pour quelque autre raiſon particulière. Dailleurs les Egyptiens

tiens avoient beaucoup de Chevaux, & ils en avoient besoin pour la défense de leur pays; il falloit prévenir l'usage plus commode & moins couteux des Anes, moins propres à la guerre que les Chevaux; on ne pouvoit mieux y réussir qu'en faisant passer cet animal pour immonde. On eut soin de donner aux Juifs des idées & un usage contraires, afin de leur ôter même la tentation de *ramener le peuple en Egypte pour faire amas de Chevaux.* Ce n'est pas seulement par des loix expresses que *Moyse* tâchoit d'ôter au peuple Hébreu tout désir de retourner en Egypte, il tendoit indirectement au même but par les usages qu'il introduisoit. L'Egypte avoit des plaines fertiles, de gras pâturages, beaucoup de lait & de beurre par conséquent, mais elle n'avoit pas d'oliviers qui se trouvoient abondamment dans la Palestine. De-là l'usage de l'huile ordonné aux Juifs dans la plupart des Sacrifices, sans que le beurre y fût jamais employé; on s'accoutuma sans doute, dit notre Auteur, à préparer de même les viandes ordinaires. Les Egyptiens avoient beaucoup de miel, ils en mêloient presque dans tout ce qu'ils sacrifioient à leurs Dieux, *Moyse* n'en admit l'usage dans aucune sorte d'oblation; il le défendit même expressément (25); mais il ordonna

(25) *Levit.* II. 11.

donna celui du vin interdit en Egypte. On compte cependant le miel entre les richeſſes du pays de Canaan; *Moyſe* même en place entre les préſens que *Jacob* envoya au prémier Miniſtre de *Pharaon* (26). C'eſt préciſément cette dernière circonſtance qui fait penſer à Mr. MICHAELIS qu'il ne s'agit pas de notre miel ordinaire, mais de raiſins ſecs fort doux & reduits en maſſes, auxquels acauſe de leur douceur on donne le même nom qui ſignifie miel. L'Egypte n'a guères de raiſins, la Paleſtine en a une grande quantité, & en fait encore aujourdhui un trafic conſidérable (27), & en tranſporte beaucoup dans ce Royaume; il étoit donc aſſez convenable que *Jacob* en offrît au Miniſtre; la rareté leur donnoit du prix; c'auroit été préciſement le contraire, s'il eut envoyé du miel. Notre Auteur, qui ne laiſſe rien échapper, recherche ici les cauſes de l'averſion que les Egyptiens avoient pour le vin; il en trouve une raiſon politique; leur terroir favorable aux grains l'étoit peu aux vignes, ils avoient plus de grains qu'il n'en pouvoient conſommer; ils trouverent l'art d'en faire de la bierre, & dès-lors pouvant ſe paſſer du vin, ils

(26) *Gen.* XLIII. 11.

(27) *Les voyages de Shaw au Levant* T. 2. p. 367 de l'original ou 56 de la traduction Françoiſe.

ils en firent regarder l'uſage comme abominable. Afin de porter d'autant plus efficacement à s'en abſtenir, ils dirent que le vin n'étoit autre choſe que le ſang & le fiel de *Typhon*.

Il eſt encore une loi de *Moyſe* que Mr. MICHAELIS croit avoir été dictée par les même vues que les précédentes, c'eſt celle qui *défend de cuire le Chevreau dans le lait de ſa mère*. Cette loi répetée dans trois endroits différens (28), a été la croix de preſque tous les Interprétes. Mr. MICHAELIS n'eſt content d'aucune explication, non pas même de celle qui ſuppoſe qu'il eſt ici défendu d'imiter une coutume ſuperſtitieuſe des nations payennes; c'étoit de faire cuire après le tems de la recolte, un Chevreau dans le lait de ſa mère, & d'arroſer de ce lait les arbres & les champs, dans l'opinion que par-là l'on en augmenteroit la fertilité. (29) Cette explication bien ſimple & à laquelle le ℣. 19. & les précédens paroiſſent aſſez naturellement conduire, nous ſemble cependant préférable à toutes les autres, & nommément à celle de Mr. MICHAELIS. Ce ſavant homme donne aux ter-

mes

(28) *Exod*: XXIII 19. XXXIV. 26. & *Deuter*. XIV. 21.

(29) V. Spencer. *de Leg. Hebr.* & le *Comment. Lit. ſur le* V. & *le* N. T. imprimé à la Haye 1743.

mes *le lait de ſa mère* un ſens plus étendu qu'on ne fait ordinairement, & croit qu'on peut entendre par *la mère* généralement toute Chévre qui a eu des petits, & traduire *tu ne feras point cuire ou aprêter* (car le mot hébreu peut avoir ce ſens) *le Chévreau dans ou avec du lait*; & ſe rappellant ce qu'il a dit plus haut de l'uſage de l'huile, il penſe que le lait eſt mis ici pour le beurre, & que la Loi défend de faire cuire ou rôtir le Chévreau avec du beurre; deſorte qu'il trouve encore dans cette Loi un ordre de s'éloigner des coutumes des Egyptiens. Mais eſt-il apparent que *Moyſe* ait voulu cacher cet ordre ſous une pareille métonymie? Ceux qui ont trouvé ici une leçon d'humanité, quoiqu'un peu allégoriſtes, font moins de violence aux paroles de *Moyſe*. N'oublions pas que Mr. MICHAELIS croit que la triple répétition de cette Loi ſuppoſe que les Juifs avoient de la peine à s'y faire & l'avoient autant de fois violée. Cette obſervation doit-elle s'étendre à toutes les Loix qu'on trouve aumoins autant de fois repétées dans le Pentateuque? Nous nous ſommes un peu arrêtés ſur cet article; tout ce qui tend à faciliter l'intelligence des Ecritures, nous paroît par toutes ſortes de raiſons mériter la préférence. Nous ſommes très éloignés de ne trouver ni prix ni agrément dans les Diſſertations dont il nous reſte à parler, nous leur en reconnoiſſons même beaucoup; mais ſont-elles d'une

d'une utilité ſi générale? On en jugera par les titres, car c'eſt tout ce que nous pouvons faire que de les indiquer. Il s'agit dans celle qui ſuit immédiatement d'une Inſcription Grecque toute rélative aux Exercices de cette nation; elle ne contient guères que des noms ſur leſquels Mr. Gesner exerce ſa critique & ſon ſavoir, avec ce goût & ces graces que peu de Littérateurs poſſédent comme lui. Il faut en dire autant de la Diſſertation du même Savant ſur le Dieu appellé dans quelques Inſcriptions *Deus Bonus Puer Phoſphorus*. Il prouve très bien que ce Dieu n'eſt autre qu'*Antinoüs* ce mignon trop fameux d'*Hadrien*. Ceux qui aiment ces ſortes de recherches ne peuvent mieux s'addreſſer qu'à Mr. Gesner; tout ce qui part de ſa plume eſt à tous égards marqué au bon coin, & réunit dans un éminent dégré l'agréable & l'utile. On trouvera auſſi beaucoup de ſavantes diſcuſſions dans deux Mémoires de Meſs. Michaelis & Hamberger *ſur le Verre*. Le prémier montre que le Verre a été connu des Hébreux déja dans des tems aſſez reculés, recherche les uſages auxquels ils l'ont employé, & chemin faiſant éclaircit par de ſavantes conjectures plus d'un paſſage de nos Livres ſacrés, & répand du jour ſur quelques points de la Géographie ancienne de la Terre ſainte. Mr. Hamberger raſſemble dans ſa Diſſertation tout

ce

ce que les Grecs & les Latins ont écrit ſur l'origine du Verre, la manière de le faire, & ſur les divers ouvrages de Verrerie dont ils ont fait mention.

Les Antiquaires trouveront dequoi s'exercer dans la courte Diſſertation de Mr. HAGENBUCH ſur les Tribus *Papiria* & *Papia*. Ce Volume eſt terminé par un très bon éloge hiſtorique de Mr. le Chevalier SLOANE. L'élégant Auteur du *Journal Britannique* a payé ce tribut à la mémoire de l'illuſtre Médecin Anglois, de façon à ne nous laiſſer d'autre ſoin que celui d'indiquer à nos Lecteurs l'endroit de ſon Journal, où ſe trouve en abregé tout ce que nous pourrions tirer de l'éloge hiſtorique dont Mr. MICHAELIS eſt l'auteur (30). Nous ne ſaurions cependant nous refuſer au plaiſir de citer un trait de Mr. MICHAELIS rélatif à l'inoculation de la petite-Vérole, dont le Chevalier SLOANE a ſi fort encouragé la pratique en Angleterre. Que l'Allemagne, s'écrie l'Orateur à cette occaſion, ne profite-t-elle enfin du courage & de l'habileté de ce grand Médecin, comme l'Angleterre l'a fait depuis longtems! Que ne doit-on pas à celui qui oſa braver les préjugés de la multitude & mépriſer ſes clameurs ſuperſtitieuſes, pour enſeigner au genre humain

(30) V. *Journ. Britann. T.* X. *p.* 228. & *ſuiv.*

main un moyen efficace de s'affranchir d'un des plus redoutables fléaux ſous leſquels il gémiſſoit! Pourquoi faut-il que l'image de ma triſte patrie toujours en proye aux funeſtes ravages de ce fléau, vienne troubler la joie que j'éprouve en penſant au ſuccès avec lequel on s'y oppoſe ailleurs! La nuée de témoins en faveur de l'Inoculation groſſit tous les jours, & quels témoins!

ARTICLE DIXIEME.

LETTRES & MEMOIRES pour ſervir à l'Hiſtoire de Madame MAINTENON & à celle du ſiécle paſſé.

Second Extrait.

NOus avons déja rendu cómpte des Mémoires qui regardent la Vie de Me. de MAINTENON & les événemens de ſon ſiécle. Il nous reſte à dire quelque choſe des Lettres de cette illuſtre Dame & de celles qui lui ont été écrites. Il y règne un eſprit différent à bien des égards de celui de ſon Hiſtorien, un eſprit dont les tours ſont également vifs & naturels, & qui brille preſque toujours ſur un fond de bon ſens & de vérité. On ne s'attendra pas pourtant à

trouver toutes les Lettres d'un ſi grand recueil également intéreſſantes. Cela n'eſt pas poſſible. On écrit ſouvent ſur des matières qui ne ſont attachantes que pour ceux auxquels on écrit; on n'eſt pas toujours en train quand il faudroit écrire; les femmes d'ailleurs qui poſſédent le talent enchanteur de faire naître de l'intérêt dans les choſes où il n'y en a point, ont par-là un privilége excluſif d'écrire ſur des riens, & quand même elles diroient des platitudes, qui oſeroit s'en plaindre? Peutêtre donc baillera-t-on de tems en tems avant d'achever la lecture de ces Lettres, graces au manége ordinaire des Compilateurs & des Libraires, qui, couverts d'un nom illuſtre, font paſſer le médiocre & même le mauvais à la faveur du bon, tout facile qu'il eut été de ſupprimer & de choiſir. Mr. DE LA BEAUMELLE paroît avoir prévu cette réfléxion; car il a allégué quelque part, pour s'en défendre, la néceſſité qu'il y avoit d'imprimer toutes ces Lettres, afin d'empêcher que quelqu'autre n'en donnât une édition plus complette que la ſienne. Il eſt fâcheux que l'intérêt de Mr. DE LA BEAUMELLE n'ait pû ſe concilier mieux avec le goût du Public.

Preſque tout le monde a déja lû les Lettres de *Me. de Maintenon*; quand l'avidité avec laquelle elles ont été recherchées ne nous le feroit pas ſuppoſer, la ſatisfaction de notre Libraire qui les a imprimées, ne nous

nous permettroit pas d'en douter. Ainſi notre jugement, au lieu de précéder, ne vient qu'après celui du Public. Cette circonſtance nous diſpenſera d'entrer dans de grands détails ſur ce précieux recueil. Nous nous bornerons donc à une annonce générale & à quelques réflexions.

Le VII. *Volume* de cet ouvrage, qui eſt le I. des Lettres, nous préſente d'abord Mlle d'*Aubigné* ſur le point de devenir (*horreſco referens*) Me. *Scarron*. Etrange union en effet d'un cul-de-jatte eſtropié depuis les pieds juſqu'à la tête avec une Nymphe à qui la jeuneſſe, l'eſprit & la beauté avoient prodigué tous leurs charmes! C'eſt ici qu'il faut commencer à démêler le caractère de *Me. de Maintenon*. Si la pauvreté la détermina à profiter de la premiere occaſion de s'établir qui ſe préſenta, il n'eſt gueres douteux de l'autre côté, que le déſir de briller dans les cercles des beaux-eſprits n'ait contribué à faire tomber ſon choix ſur *Scarron*. Auſſi en parlant de lui après ſa mort, dans une Lettre à Mlle de *l'Enclos*, elle dit entr'autres, *ſans fortune & ſans* plaiſirs, *il attiroit chez moi la bonne Compagnie* (1).

Il n'y a rien que cette illuſtre Dame avoue plus ſouvent & avec plus d'ingénuité que ſon goût pour le ſingulier & ſa paſſion pour le

(1) *Tome* VII. *Lettre* 21.

le bel-esprit; mais parmi ces goûts, quelques traits de piété se montroient en elle d'assez bonne heure. Les chagrins qu'elle essuya après la mort de *Scarron*, qui la laissoit dans le besoin, poussèrent son ame vers Dieu, mais foiblement encore. Elle s'étoit choisi un Confesseur sevère, qui lui ordonnoit de se rendre ennuyeuse en compagnie, pour mortifier la passion qu'elle avoit de plaire par son esprit. *J'obéis*, dit-elle, (2), *mais voyant que je baille & que je fais bailler les autres, je suis quelquefois prête à renoncer à la dévotion.*

La tentation de plaire par l'esprit devoit naturellement être séduisante pour une personne qui en avoit tant. La Dédicace de sa façon qui se trouve à la tête d'un ouvrage du Duc du Maine encore enfant & qu'on a insérée dans ce Volume (3), est un véritable chef-d'œuvre d'esprit & de délicatesse; & jamais peutêtre l'art de louer adroitement n'a été poussé si loin que dans cette belle piéce.

On est assez d'accord que l'ambition entroit dans le caractère de *Me. de Maintenon*; & il sembleroit que ces accès de détachement du monde, qui ne duroient guères longtems pendant sa jeunesse, étoient occasionnés en partie par les obstacles qu'elle trouva dans le chemin de la gloire.

La

(2) *L.* 26.
(3) *L.* 36.

La piété & l'ambition s'uniſſoient dans les efforts qu'elle fit pour guèrir le Roi de ſa paſſion pour Me. *de Monteſpan.* Elle voulut que le Roi fît ſon ſalut, & qu'elle parvint auſſi à le gouverner par la dévotion, comme la belle Marquiſe l'avoit fait par les plaiſirs. *Le Roi* (dit notre pieuſe Dame à Madame de *Frontenac*) *vit dans une habitude de péché mortel qui me fait trembler. Je ne puis voir toutes ces choſes : ſi cela continue, je me retirerai : il eſt ſûr que c'eſt offenſer Dieu que de vivre avec des gens qui ne ſont que l'offenſer.* La piété contracte une *certaine tiédeur ſans qu'on s'en apperçoive* (3). Juſqu'ici la piété parle, mais écoutons la voix de l'ambition, qui ſemble ſe faire entendre dans la période ſuivante de la même Lettre. *Je ſerois déja hors de ce pays, ſi je ne craignois que le* dépit *ne contribuât plus à m'en éloigner que le déſir de mon ſalut. — J'irai à Maintenon*, (dit-elle à la même Dame dans une autre Lettre) *le Roi veut m'y ſurprendre un jour. Priez Dieu pour moi : Je ne fus jamais ſi agitée ni ſi combattue.* — Voyons de quoi il eſt queſtion. *Il* (le Roi) *me donne les plus belles eſpérances : mais je ſuis trop vieille pour y compter. — Je le renvoye toujours affligé & jamais déſeſperé.* Qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agit ici de l'amour; pluſieurs raiſons nous perſuadent du contraire. La tendreſſe de Me. *de Maintenon* ne s'eſt guères portée

(4) *L.* 48.

au-delà de l'amitié, & nous lui ajoutons foi aſſez volontiers, quand elle dit quelque part, *Il me ſemble que j'aime le Roi de la même maniere que j'aime mon frère.* Les Lettres de *Me. de Maintenon* à Mr. *d'Aubigné* ſon frère, font paroitre cette illuſtre Dame dans le plus beau point de vue. Conſeils pleins de ſageſſe & de bon ſens, reproches qui annoncent les ſentimens les plus délicats & l'amitié la plus tendre, détails ſur la piété, les mœurs, les bienſéances, & ſur tout ce qui regarde la conduite de la vie, tout enfin ſe réunit à nous remplir d'admiration en liſant ces Lettres. Elles ſont dailleurs pleines d'eſprit, non de cet eſprit friſé & poudré, qui eſt en vogue aujourdhui, mais de cet eſprit aiſé, naïf, coulant de ſource, que le faux ton de la mode a beau négliger, mais que le vrai goût couronnera toujours.

Changeons un peu la ſcène; voici notre Dame devenue bigotte & bien bigotte. Ses Lettres à Mr. & à Me. *de Villette* ne le montrent que trop. Mr. *de Villette* étoit Proteſtant, & auſſi diſtingué par ſon zèle pour cette Religion, que par les ſervices éclatans qu'il avoit rendus à ſon Prince. Me. *de Maintenon* fit enlever par force la fille de ce brave Homme dans ſon abſence, pour la plier à la Religion de Rome, & ſe mit peu en peine des angoiſſes que la piété ne put que faire ſouffrir à la tendreſſe paternelle dans cette occaſion. On

au-

auroit pû addreſſer à notre violente convertiſſeuſe ces paroles de la belle Lettre qu'elle écrivit à ſon frère, ſur les mauvais traitemens que les Proteſtans d'Amersford eſſuyèrent ſous ſon gouvernement en 1672, *c'eſt aux Evêques & aux Curés*, lui dit-elle, *à faire des converſions par la doctrine & par l'exemple. Ni Dieu ni le Roi ne vous ont donné charge d'ames. Santifiez la votre*, &c. (5) Mr. *de Villette*, pénétré de douleur à cette démarche de Me. *de Maintenon*, lui en fit les plus vifs reproches, & s'en plaignit de la façon la plus amère. Elle lui repond que c'étoit la gloire de Dieu qui l'avoit fait agir de cette façon. Elle y ajoute d'autres raiſons ſingulièrement conſolantes. *C'eſt*, lui dit-elle, *mon amitié pour vous qui m'a fait déſirer de vous faire du bien malgré vous dans ce que vous avez de plus cher. J'ai fait enlever votre fille par l'impatience de l'avoir & de l'élever à mon gré. Voila, mon cher couſin, mes intentions. Le moyen eſt violent, mais le motif eſt plein de bonté.* Et plus bas: *vous me demandez votre fille: mais jugez vous même, ſi je dois vous la rendre après avoir fait une violence pour vous l'ôter.* L'argument eſt ſans replique. *Si Dieu conſerve le Roi, il n'y aura pas un Huguenot dans 20 ans.* Ceci ſent la raiſon du plus fort.

(5) Voyez *Tome* VII. *p.* 72.

fort. Enfin elle perſécuta ce pauvre Mr. *de Villette* tant par de mauvais argumens, que par de belles promeſſes, juſqu'à ce qu'elle le fit changer de Religion. Elle le combla eneffet d'amitié; ſa généroſité ſe fit ſentir à tous ſes amis de ſa façon la plus diſtinguée, & ſa magnificence en général n'étoit bornée que par ſes revenus.

Voilà donc, ſans ſortir de ce VII. Volume, des traits qui forment une ébauche générale du caractère de Me. *de Maintenon*, & qui la font paroitre un compoſé de ſingularité, d'ambition, de piété, de bel-eſprit, de prudence, de zèle violent & aveugle, & d'une généroſité ſans bornes. Ces qualités ſe développent dans les Tomes ſuivans. Elles dominèrent alternativement dans l'ame de cette Dame, ſelon les objets, les occaſions & les circonſtances qui ſe préſentèrent pendant le cours d'une vie ſingulièrement diverſifiée. Dabord l'amour des plaiſirs & le déſir de briller la jette dans le monde. Enſuite l'ambition joue ſon role, & la voila dans le cabinet menant par le nez le Roi & *Chamillard*. La piété lutte longtems contre ces paſſions, ſans ſortir victorieuſe du combat. Enfin elle prit le deſſus; l'age & les revers lui donnèrent l'aſcendant: Me. *de Maintenon* s'enferme à St. Cyr & meurt en odeur de ſainteté.

Mais c'eſt aſſez nous hazarder à faire

des

des réfléxions. Annonçons maintenant les Volumes ſuivans de cet ouvrage.

Le *Volume* VIII conſiſte en 68 Lettres à l'Abbé *Gobelin*, 52 à la Comteſſe de St. *Geran*, 77 à diverſes perſonnes, & 21 à la Marquiſe *de Villette* enſuite Vi-Comteſſe *de Bolingbroke*. Celles qui ont été écrites à l'Abbé commencent par l'année 1669, & finiſſent avec 1691; & il eſt remarquable qu'il n'y en a point de l'année 1685, qui fut celle du mariage de Me. *de Maintenon* avec le Roi. Elle a détruit, dit quelque part l'Editeur, tout ce qui prouvoit qu'elle avoit été la femme de *Louis* XIV, avec autant de ſoin, qu'elle auroit mis pour faire entendre qu'elle l'étoit, ſi elle ne l'eut pas été. Les Lettres à l'Abbé *Gobelin* roulent ſur des matières qui devoient naturellement faire le ſujet d'une correſpondance entre une Pénitente & ſon Confeſſeur. Elle y eſt ſincère & ingenue. En voici un morceau qui vérifie une partie de nos réfléxions ſur ſon caractère. *Je penſe ſouvent à Dieu: j'ai une morale & de bonnes inclinations, qui font que je ne fais guères de mal. Ainſi ce ne ſont preſque jamais des faits que je puis me reprocher; mais des motifs très humains, une grande vanité, beaucoup de légèreté & de diſſipation, une grande liberté dans mes penſées & mes jugemens, &c.* (6) Mais ne paſſons

(6) *Tome* VIII. *p.* 50.

paſſons pas ſous ſilence la belle Lettre qu'elle écrivoit à ce Confeſſeur, à l'occaſion du ménagement reſpectueux avec lequel il dirigeoit l'ame de ſa Pénitente, depuis qu'elle étoit parvenue au comble de l'élévation. *Vous me rendez*, lui dit-elle, *ma faveur embarraſſante, juſque dans le confeſſional.* —— *Je vous conjure de vous défaire du ſtile que vous avez avec moi, qui ne m'eſt point agréable, & qui peut m'être nuiſible : je ne ſuis point plus grande Dame que j'étois à la rue des tournelles, où vous me diſiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je ſuis met le monde à mes pieds, elle n'y doit pas mettre un homme chargé de ma conſcience. Ce n'eſt point à vous à m'inſpirer de l'orgueil, à vous qui devez le détruire en moi.* —— *Regardez moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne, attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables ſentimens.* Il faut avouer qu'ils ſont beaux & grands, & nous remarquons avec peine que trop de Lecteurs s'attachent avec complaiſance à démêler les endroits foibles du caractère de cette Dame, ſans arrêter leurs regards ſur ſes beaux côtés; peu s'en faut même que la traitant comme St. *Auguſtin* fit les payens, ils n'enviſagent ſes vertus comme des péchés d'éclat. La voudroit-on plus parfaite, ou ne l'a-t'elle été que trop ? Queſtions importantes, dont la ſolu-

ſolution démêleroit les jugemens, qui proviennent d'un amour pour la perfection, de ceux qui ne ſont dictés que par la malignité & l'envie.

Dans le *Tome* IX ſe trouve un recueil de Lettres écrites à l'Abbeſſe de *Gomerfontaine* & aux Dames de St. *Louis*. Elles étoient deſtinées à mettre dans ces communautés le *bon eſprit*, l'*eſprit de Dieu*, l'*eſprit de déſintéreſſement*, l'*eſprit droit*, l'*eſprit ſolide*, l'*eſprit d'obéiſſance*, l'*eſprit de pénitence*, & l'*eſprit de ſolitude* (7). A la ſuite de ces Lettres on voit l'*Avis* de Me. *de Maintenon* à Me. *la Ducheſſe de Bourgogne*, qui avoit épargné à cette Princeſſe, à ce qu'elle diſoit elle même, bien des fautes & des chagrins. Ce morceau eſt eneffet un chef-d'œuvre de piété & de bon ſens. Me. *de Maintenon* reçut auſſi des avis à ſon tour, celui que Mr. *de Cambrai* lui adreſſa, contient de belles choſes, mais le ſtile myſtique & l'odeur de Quiétiſme y dominent trop, pour le faire goûter à des ames vulgaires, incapables encore de renoncer totalement à ce funeſte *moi* qui ſe trouve entre eux & la perfection. Cet avis eſt ſuivi d'une Lettre pleine d'art à l'occaſion de la demande qu'on lui fit de ſigner la condamnation de Me. *Guion*. Il y condamne la doctrine que Mr. *de Meaux* imputoit à cette aimable fanatique, & la croit

(7) Voyez *Tome* IX. *p.* 24. *Lettre* 20.

croit cette doctrine digne du feu, mais il ne la trouve pas dans le livre de Me. *Guion*, qu'il tâche de ſauver ſous le manteau de quelques Pères de l'Egliſe, qui ont exagéré comme elle, & qui ont parlé en des termes qui demandent beaucoup de correctifs. Mr. *de Cambrai* étoit-il Quiétiſte? Quoiqu'en diſent ſes ennemis & ſes *Maximes des ſaints*, une choſe certaine, c'eſt que ſa vie n'étoit pas celle d'un Quiétiſte; il exerça ſes talens avec une activité dont il y a peu d'exemples, & ſa conduite étoit un tableau vivant des plus belles vertus. Le Père *Bourdaloue* paroît à la fin de ce Volume pour terraſſer Me. *Guion*; on lira ces Lettres avec plaiſir, quoiqu'on n'y trouve pas la clarté & l'élégance de ſtile qui caractériſent ſes autres productions. Il addreſſe auſſi des avis à Me. *de Maintenon*. La bonne Dame conſultoit tous les oracles, & elle ne les trouva ni muets ni laconiques.

Il n'y en eut point qui parlât avec plus de dignité que le Cardinal *de Noailles*. Une correſpondance longtems ſoutenue entre Me. *de Maintenon* & lui, ſe trouve dans le X. *Volume* de cet ouvrage. Elle roule ſur les affaires de l'Egliſe & contient des choſes très curieuſes. On lira avec grand plaiſir les Lettres de ce reſpectable & digne Prélat, celle ſurtout où il porte ſon jugement ſur les Livres de Me. *Guion*. Elle ſurpaſſe de beaucoup tout ce que ſes con-

confrères avoient dit là-deſſus; & la véritable piété s'y trouve préſentée avec les traits qui lui ſont propres, telle qu'elle eſt avouée par la raiſon & dépeinte dans l'Evangile. Me. *de Maintenon* avoit beſoin d'être munie de ces armes contre les ſéductions du Quiétiſme. Sa dévotion un peu fanatique l'y auroit portée naturellement, & effectivement elle touchoit au bord du précipice; mais ſes Directeurs la ramenèrent, & un eſprit trop remuant pour ſe borner à une oiſivité ſéraphique, contribua peutêtre à l'efficace de leurs conſeils.

La politique & les affaires du tems occupent une place très ample dans les Lettres de notre illuſtre Dame. On le voit partout, mais particulièrement dans le XI *Tome*, qui renferme celles qu'elle écrivoit à Mr. le Duc *de Noailles* qui vit encore. Elles commencent par l'année 1700 & finiſſent avec 1712: les caractères de la Cour & les affaires publiques en ſont le ſujet principal. L'on y trouve des anecdotes très intéreſſantes, & qui expliquent bien des choſes dont les reſſorts ſont néceſſairement cachés aux Hiſtoriens les plus fidèles.

Les intrigues de la Cour, les troubles de l'Egliſe, & des affaires de famille ſont les matières qui dominent dans le XII *Volume*. C'eſt une ſuite de 158 Lettres que Me. *de Caylus* & Me. *de Mainte-*

non

non s'écrivirent dans les années 1715, 1716, 1717. On eſt ſurpris de n'y pas trouver le changement qu'un age avance auroit dû apporter à la vivacité & au tour d'eſprit de la dernière. Même feu de ſentiment, même brillante naïveté, mêmes ſaillies à peu de choſes près, qu'on trouve dans les productions de ſa jeuneſſe. Les Lettres de Me. *de Caylus* ſont auſſi très belles, pleines de ſens & de tours vifs & heureux, & écrites dans un ſtile extrêmement agréable; en un mot elles ſont dignes de la nièce de Me. *de Maintenon.*

Nous ne pouvons pas en dire autant de celles de Me. la Ducheſſe *de Ventadour*, Gouvernante de *Louis* XV, par leſquelles le XIII *Volume* commence. Elles ſont affectées, traînantes, & roulent ſur des riens. C'eſt un rhume du Dauphin, une colique du Roi, & de pareilles bagatelles qui en ſont les ſujets principaux, & le tout lardé des traits de la plus inſipide & la plus dégoûtante flatterie. Celles de Me. la Ducheſſe *de Dangeau* ſont tout autrement jolies, & les reponſes de Me. *de Maintenon* ſont admirables. On n'écrit jamais avec plus d'eſprit, que quand on écrit à ceux qui en ont. Il en eſt du commerce de l'eſprit comme du choc des corps, où l'action & la réaction eſt toujours égale & réciproque. On trouve dans ce Volume un recueil de Lettres écrites par diverſes Dames à Me.

de

de Maintenon; il faudroit les lire au riſque d'y bailler quelquefois, car il y en a d'intéreſſantes. Ceux qui ont l'ame ſenſible, ne bailleront pas à la lecture de celles de Mr. *de Villeroi*, qui roulent en grande partie ſur la dernière maladie du Roi, & montrent le bon coeur de cet excellent homme par les traits les plus touchans. Enfin ce Volume ſe termine par pluſieurs Lettres de Ducs, de Miniſtres, de Magiſtrats & de Généraux remplies de ſollicitations, de flatteries, de deſcriptions de ſiéges, de campemens & de batailles, qui ennuient quelquefois.

Les Lettres du Roi & de la Reine d'Eſpagne, de la Princeſſe *des Urſins*, avec celles de Me. *de Maintenon* à ces illuſtres Perſonnes occupent un tiers du XIV *Volume*. On y trouve des anecdotes aſſez curieuſes ſur les affaires d'Eſpagne durant la guerre de la ſucceſſion. Il y a dailleurs quelque choſe qui attache extrêmement dans toute cette correſpondance, peutêtre parcequ'il s'y agit de ces changemens ſubits, & de ces grandes revolutions qui remuent fortement l'ame. Nous paſſons ſous ſilence les Lettres des Princes du ſang qui ſe trouvent dans ce Volume, pour dire un mot de celles du Clergé qui en font la cloture. C'eſt ici qu'on voit des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Coadjuteurs, des Abbés & des Curés, qui ſe proſter-

proſternent à l'envi devant la diſtributrice des graces & s'épuiſent en bénédictions, en remercimens & en placets. L'un lui demande une groſſe Abbaye pour l'édification de l'Egliſe, l'autre un chapeau de Cardinal pour la plus grande gloire de Dieu: celui-ci la conjure d'exterminer les Janſéniſtes, celui-là de ſouffler ſur les complots des Jéſuites. Tantôt c'eſt un monaſtère délabré, qui implore ſes bienfaits, & tantôt un couvent, où les Nonains ſont trop fringantes, qu'on ſoumet à ſes réprimandes. Ici c'eſt un directeur qu'on lui recommande pour la conſcience du Roi, & là une Cathedrale dont *les Chanoines vont à la Chaſſe & retiennent dans leurs maiſons de jeunes Servantes* qu'on lui indique comme un ſcandale. Ces Lettres enfin ſont pleines de choſes merveilleuſes & édifiantes. Parmi les premières on doit compter les Réflexions pieuſes de l'Evêque de Chartres, à l'occaſion d'une victoire que *Louis* XIV remporta ſur les Alliés. Ce ſaint Prélat remercie l'ame béatifiée du bon Roi *Jacques*, d'avoir obtenu de Dieu tant de proſpérités temporelles pour la France, en recompenſe des ſecours qu'on avoit donnés de ſon vivant, à ſa perſonne, à ſa famille & à ſes pauvres ſujets. *Je puis*, dit-il, *donner des preuves de la vertu du Roi d'Angleterre, puiſqu'ayant été commis pour m'informer des guériſons miraculeuſes que ce Saint Roi opère, j'en ai vu d'inconteſtables dont j'ai*

j'ai été très édifié. (8) Le rare ſpectacle en effet de voir un Roi qui n'avoit fait que des ſotiſes pendant ſa vie, faire des miracles après ſa mort!

Rien de plus édifiant encore que le trait ſuivant qui ſe trouve dans une Lettre de l'Evêque de Belley. *Je crois, Madame, que vous apprendrez avec plaiſir que la ſœur Angelique fait des merveilles: j'ai eu la conſolation de la voir une fois, & j'en ſortis tout embaumé.*

Le XV & dernier *Volume* eſt un recueil de Lettres de l'Evêque de Chartres à Me. *de Maintenon*, deſtinées à nourrir ſa piété & à l'aiguillonner à la perſévérance. Dans ſes Lettres, pour nous ſervir des termes de l'Editeur, qu'on dit être Mr. l'Abbé *Bertier*, le pieux Evêque „ ne diſcute, „ n'approfondit rien. Il écrivoit ſimple„ ment le réſultat de ſes réflexions ſur le „ cœur que ſa Pénitente lui avoit déve„ loppé, deſorte que Me. *de Maintenon* „ étoit plutôt excitée que conduite; il ne „ falloit que du ſentiment pour une ame „ ſenſible. En comparant ſes Lettres à „ l'Abbé *Gobelin* à celles de l'Evêque de „ Chartres, on voit dans les premières „ une ame qui va à Dieu par l'eſpéran„ ce, & dans les autres une ame qui y „ eſt arrivée par l'amour". Malgré les choſes

(8) Voyez *Tome* XIV. p. 164.

ſes admirables qui ſe trouvent dans ces Lettres de Mr. de Chartres, il y règne un eſprit de cagoterie bien digne d'un homme qui avoit canoniſé le Roi *Jacques* & célébré ſes miracles. La Préface & l'éloge hiſtorique de Mr. de Chartres, que l'Editeur a mis à la tête de ce Volume, ſont écrits d'une façon à ne laiſſer rien à déſirer, ſoit pour le ſtile, ſoit pour le ſentiment, & ils font également honneur à la plume & au cœur de leur Auteur.

Remarquons, en finiſſant cet Extrait, combien il ſeroit à ſouhaiter que quelque plume habile & impartiale fît un fidèle tableau du caractère de Me. *de Maintenon*, en raſſemblant avec exactitude & en arangeant avec jugement les traits épars qui ſe trouvent dans ces Mémoires & Lettres, & dans les autres ouvrages qui font mention d'elle. Les réfléxions que nous avons faites ſur ſon caractère ſont trop générales, pour être ſatisfaiſantes. En attendant donc que le tableau que nous ſouhaitons paroiſſe, tenons nous en au jugement de la ſervante de St. Cyr, qui l'entendant un jour, vers la fin de ſa vie, adreſſer des conſeils & des reprimandes aux Demoiſelles aſſemblées, l'interrompit en s'écriant. *Pardi, voilà encore une maitreſſe Femme!*

AR.

ARTICLE ONZIEME.

Grondlegging tot den waaren Godsdienst door Joh. Fred. Stapfer, Bedienaar des Heilig. Evangeliums in de Gereformeerde Gemeinte te Diesbach in 't Canton Bern, uit het Hoogduitsch vertaald door *Joh. Wil. van Haar.*

C'est à dire,

Fondemens *de la vraie Religion. Par Mr.* Stapfer, *Pasteur à Diesbach dans le Canton de Berne Ouvrage traduit de l'Allemand en Hollandois, par Mr van Haar.* La Haye, *chez* Pierre van Cleef & Compagnie 1753-1756. 4 Volumes grand 8.

NOus ne pouvons nous résoudre à nous en tenir à l'annonce que nous fimes de cet excellent Ouvrage dans une des parties précédentes de cette Bibliothéque; & nous proposant de faire désormais régulièrement un Extrait de chaque nouveau Volume qui paroitra, nous croyons devoir

aumoins donner une idée générale des quatre qui ſont déja entre les mains du Public.

I. Mr. STAPFER s'y eſt particulièrement appliqué à développer & à établir diverſes vérités importantes & fondamentales de la Religion, qui juſqu'ici n'avoient pas été traitées avec aſſez d'étendue, ou que l'on s'étoit contenté de ſuppoſer dans les ſyſtêmes de Théologie. D'ordinaire on paſſe aſſez légèrement dans ces ſortes d'ouvrages ſur la Religion en général; ſur les premiers fondemens de la Religion tant naturelle que révélée, ſur les rapports & ſur les différences de ces deux Religions; ſur la connoiſſance que l'on peut acquérir de Dieu par la contemplation de ſes œuvres; ſur les devoirs de la Religion naturelle; ſur la néceſſité d'une révélation; ſur la création; ſur l'immortalité de l'ame &c. Tous ces Articles ſont traités fort au long dans les quatre premiers Volumes que nous annonçons; & les détails, où l'Auteur entre à ces égards, ſont ſi utiles & ſi intéreſſans, qu'on lui paſſera ſans peine la diffuſion qui s'y trouve quelquefois.

II. Quoique Mr. STAPFER s'en tienne à la poſitive & qu'il ne traite jamais directement la controverſe, il ne laiſſe pas de munir ſes Lecteurs contre les fauſſes doctrines, en s'attachant particulièrement à établir la vérité des dogmes qui ont été combattus, & en réfutant les adverſaires

ſans

les nommer ; deſorte qu'il n'y a peut-être pas une ſeule objection tant ſoit peu ſpécieuſe des Hérétiques, ſoit anciens, ſoit modernes, qui ne ſe trouve victorieuſement réfutée dans cet ouvrage. Surtout l'Auteur ne manque pas de défendre la Religion contre les Déiſtes & les autres ennemis du Chriſtianiſme ; & ceux qui connoiſſent leurs écrits s'appercevront ſans peine que quoiqu'il ne les cite preſque jamais, il les a eus ſous les yeux en écrivant, & n'a laiſſé paſſer aucun de leurs ſophiſmes ſans en découvrir la fauſſeté. Si l'on compare, par exemple, le fameux ouvrage que *Tindal* a publié ſous le titre du *Chriſtianiſme auſſi ancien que le Monde*, avec le I. Chapitre de notre Auteur, on trouvera que celui-ci détruit de fond en comble tout le ſyſtême du Déiſte Anglois. On ſait le cas que les Eſprits forts font de *Tindal*. Il eſt le héros de tous ceux qui nient la néceſſité & la vérité de la Révélation, & il faut avouer que c'eſt de tous les Incrédules le moins imbécille & le plus dangereux. Comme il eſt aſſez décent, qu'il affecte un grand air d'impartialité dans ſes recherches, & qu'il s'interdit les mauvaiſes plaiſanteries & les injures groſſières, dont les ouvrages de Mrs. ſes confrères ſont tiſſus, il n'eſt que trop propre à ſurprendre les foibles, & il a peut-être fait plus de mal que tous les Ecrivains incrédules enſemble. Le grand principe ſur lequel roule tout ſon ſyſtême, c'eſt que

la Religion naturelle eſt parfaite, & qu'on ne peut y rien ajouter ni en rien retrancher, puiſqu'elle eſt fondée ſur la nature de Dieu & de l'homme même, & qu'elle comprend tout ce qui découle de la dépendance où l'homme eſt de Dieu. De ce principe il conclut qu'une Religion révélée ſeroit donc entièrement inutile & ſuperflue, & que n'étant pas fondée ſur la nature de Dieu & de l'homme, elle n'a pas le caractère eſſentiel que la Religion doit avoir. A l'en croire, ces deux propoſitions ſe contrediſent néceſſairement: la Religion naturelle eſt parfaite & comprend tout ce qui eſt fondé ſur la nature de Dieu & de l'homme; cependant la Religion révélée eſt néceſſaire, & doit être ajoutée à la Religion naturelle. Quelque bruit que les Incrédules faſſent de ce raiſonnement, qu'ils regardent comme invincible, Mr STAPFER n'a pas de peine à en montrer la foibleſſe. Il avoue que la Religion naturelle, conſidérée en elle même, eſt parfaite, & comprend tout ce qui eſt fondé ſur la nature de Dieu, entant qu'il eſt le Créateur de toutes choſes; & ſur la nature de l'homme, entant qu'il eſt une créature raiſonnable. Il ne diſconvient pas que cette Religion ne renferme toutes les vérités & tous les devoirs dont la dépendance où la créature eſt de ſon Créateur lui impoſe la créance & la pratique. Mais en même tems il

mon-

montre clairement que l'état de l'homme a été changé par le péché, & que quoique la Religion naturelle ne laiſſe pas de ſubſiſter, il ne s'enſuit point du tout de-là que la Religion révélée ſoit inutile & ſuperflue, depuis que le péché eſt entré au monde. La Religion naturelle conſidère l'homme, non comme un pécheur ſujet à la condamnation, & hors d'état de s'en délivrer par lui-même; mais comme une créature raiſonnable, qui eſt ſortie parfaite des mains de ſon Créateur. Cette Religion ne lui montre donc pas comment il peut être affranchi de la miſère de ſon péché, & comment il peut retourner à l'innocence & au bonheur d'où il eſt déchu. Ainſi quoiqu'il ſoit vrai que la Religion naturelle eſt parfaite, il eſt cependant très vrai auſſi que depuis le péché elle n'eſt pas ſuffiſante pour ramener l'homme à la félicité. Dieu en créant l'homme, en le conſervant & en le gouvernant avec ſageſſe & avec bonté, s'étoit rendu ſon bienfaiteur; & ces bienfaits que l'homme avoit reçus le mettoient dans la dépendance de Dieu, & l'obligeoient à certains devoirs envers cet Etre ſuprême. Mais il ne s'enſuit pas de-là qu'après que l'homme fut tombé dans le péché & par-là dans la miſère, Dieu n'ait pas pu lui accorder un nouveau bienfait, en lui faiſant connoitre par une Révélation immédiate un moyen de grace, par lequel il peut être délivré du

péché & de ſes ſuites, & être conduit au véritable bonheur. Or de ce nouveau bienfait naît évidemment une nouvelle obligation, & une nouvelle dépendance à l'égard de Dieu; & là où il y a une nouvelle obligation, une nouvelle dépendance, là auſſi eſt une nouvelle Religion qui eſt ajoutée à la première, là ſont de nouveaux devoirs auxquels nous ſommes tenus envers Dieu conſidéré comme notre Rédempteur, & c'eſt en rempliſſant ces devoirs que nous pouvons nous appliquer ce moyen de grace qu'il a plu à Dieu d'établir & de nous révéler. Mais tout cela n'empêche pas que la Religion naturelle ne ſubſiſte toujours, qu'elle ne ſoit parfaite en elle même, & qu'elle ne s'accorde très bien avec la Religion révélée. Tant s'en faut que ces deux Religions ſoient oppoſées l'une à l'autre, qu'au contraire l'une eſt fondée ſur l'autre. La ſeconde n'eſt pas une abrogation de la première, & ſi elle lui a été ajoutée, c'eſt uniquement parceque l'état de l'homme eſt changé. De tout cela il réſulte néceſſairement que quelque vrai que ſoit ce principe de *Tindal*: *la Religion Naturelle eſt parfaite en elle même & auſſi ancienne que le monde*, rien cependant de plus faux que cette conſéquence qu'il en tire; *la Religion révélée eſt donc inutile & ſuperflue & déroge à la perfection de la Religion naturelle* (1).

Une

(1) L'on pourroit fortifier les réflexions de l'Auteur

Une des difficultés que les Incrédules preſſent avec le plus de confiance contre la Révélation, c'eſt qu'on ne découvre pas ſuivant eux le but & l'utilité de quelques uns des Saints Livres, & qu'on n'y remarque rien d'important, rien de divin, rien qui tende à éclaircir les vérités céleſtes. Mr. STAPFER, ſans ſe faire directement cette objection, la prévient fort en détail dans le Chapitre de l'Ecriture Sainte. (2) Parcourant tous les Livres ſacrés l'un après l'autre, il en fait voir le vrai but, l'utilité, la néceſſité. Comment, par exemple, ſans le Livre de *Jonas*, entendre ce qui eſt dit *Matth.* XII. 40? Si l'Hiſtoire de ce Prophète n'avoit pas été conſervée, comment *Jeſus Chriſt* auroit-il pû le donner pour ſigne aux Juifs & comme une figure de ce qui devoit lui arriver à lui même? Dailleurs il paroît que *Jonas* étoit à un autre égard encore le type de N. S. ſavoir en ce qu'il prêcha la repentance aux Gentils. Entre les promeſſes que Dieu avoit faites à *Abraham*, ſe trouvoit celle que les Gentils même ſeroient bénis en ſa ſemence. Ce qui n'auroit pû arriver ſi Dieu dans ſa patience ne les avoit quelque tems ſupportés. Or la

teur par d'autres conſidérations, mais nous nous contentons de rapporter celles qu'il produit lui même.

(2) *Tome* II. *pag.* 250-393.

la prédication de *Jonas* aux Ninivites & le succès qu'elle eut parmi eux étoit une figure que dans la suite des tems les autres Nations étrangères, tolérées par le Seigneur dans le même but, se convertiroient aussi à la prédication de l'Evangile & seroient sauvées.

A ne considérer que superficiellement le Livre de *Ruth*, il ne sembleroit pas qu'il eût été fort nécessaire de l'inférer dans la Bible; mais si on l'examine de plus près, on ne manquera pas de reconnoitre sa grande utilité. D'abord on y voit que la Famille Royale tiroit son origine de la Tribu de Juda, selon ce qui avoit été prédit *Gen.* XLVIII. 8-10. Et comme l'un des caractères du Messie est qu'il devoit sortir de cette Tribu & de la Famille de *David*, la divine Providence a eu soin que cette origine ne demeurât pas incertaine, mais qu'il parût par une généalogie non interrompue que le *Christ* descendoit effectivement de *David*, dont l'un des ancêtres, *Boaz* époux de *Ruth*, étoit de la Tribu de Juda. Enfin ce Livre sert à montrer que les Juifs & particulièrement la maison de *David*, si distinguée par le sceptre Royal, ne devoient pas mépriser les autres peuples, puisque dans le règne du Messie il n'y a point acception de personnes, ni aucune distinction entre les Juifs & les Gentils. *Jesus Christ* & *David* tiroient leur origine des Gentils aussi bien que des Juifs; car *Boaz*, dont la mère *Ra-*

chab

chab étoit Cananéenne, épouſa auſſi une femme étrangère, ſçavoir *Ruth*, qui étoit Moabite & qui donna le jour à *Obed* grand père de *David*. Ainſi Dieu daigna faire entrer les Gentils auſſi bien que les Juifs dans la généalogie du *Chriſt*, & montrer par-là que les uns & les autres appartiendroient un jour au Meſſie qui ſeroit le Sauveur de toutes les Nations. Il n'y a pas moyen que nous ſuivions notre Auteur dans les détails, où il entre ſur divers autres Livres, qui à la premiere vue ne paroiſſent pas fort importans, tels que ſont *les deux Livres des Chroniques*, *Eſther*, l'*Epître à Philemon*, la 3. de *S. Jean*, celle de *S. Jude* &c. Mais nous ne croyons pas devoir omettre quelques réfléxions, par leſquelles il termine cet Article. Toute l'Ecriture, dit-il, forme un tout dont les parties ſont liées enſemble, enſorte que l'une a toujours raport à l'autre. Lors donc qu'on les regarde ſéparément & détachées du reſte, elles paroitront ſans doute moins importantes que lorſqu'on les compare au tout & qu'on les conſidére comme des parties d'un corps entier & complet. Repréſentez vous un grand & magnifique bâtiment que vous conſiderez dabord dans ſon enſemble & que vous voyez conſtruit de différens materiaux Vous y appercevez non ſeulement toutes ſortes de métaux précieux, mais auſſi des pierres, du bois,

bois, du fer & d'autres matériaux, qui quoique peu conſidérables en eux mêmes, ont tous leur uſage & appartiennent néceſſairement à l'édifice. L'un eſt propre à une choſe l'autre à une autre, mais tous contribuent à la perfection du bâtiment. Après avoir admiré la beauté du plan, la ſageſſe de l'ordonnance, la juſteſſe des proportions, la ſymétrie de toutes les parties, la magnificence du tout; examinez enſuite chaque partie à part, abſtraction faite de la relation qu'elle a avec tout l'édifice, vous trouverez que parmi ces pièces il y en a qui ſont reconnoiſſables en elles mêmes, enſorte que du premier coup d'œil on voit qu'elles appartiennent à ce bâtiment, pendant que d'autres conſidérées ſeparément n'ont rien qui faſſe juger pourquoi elles ont dû ſervir à cet édifice plutôt qu'à un autre, & cependant ſans elles l'édifice n'auroit pas pû ſubſiſter. Ainſi en eſt-il de l'Ecriture Sainte; de quelque manière qu'on la conſidère, on trouvera que c'eſt un admirable ſyſtéme de doctrines qui ſont dans une parfaite harmonie les unes avec les autres. Mais ſi l'on examine chaque partie à part, on verra que parmi ces Livres il y en a qui ſont reconnoiſſables en eux mêmes, enſorte qu'indépendemment de leur raport avec le reſte, on peut conclure avec certitude qu'ils ſont néceſſairement partie de la pa-

role

role de Dieu & qu'ils ne peuvent appartenir qu'à l'Ecriture Sainte. Que l'on prenne, par exemple, le *Prophète Eſaïe*, l'*un des quatre Evangéliſtes* ou l'*Epitre aux Romains*, & qu'on les étudie avec ſoin & avec impartialité, l'on ne manquera certainement pas de reconnoitre que ce ſont des Livres divins & qu'ils font partie de la Révélation. D'un autre côté que l'on examine le Livre de *Ruth*, ou celui d'*Eſther* ſéparément & ſans les confronter avec les autres Ecrits de la Bible, on les trouvera peu conſidérables en eux mêmes, & bien des gens auront peine à croire qu'ils puiſſent faire partie d'un ouvrage divin. Mais ſi on les conſidère dans leur liaiſon avec les autres Livres ſacrés, on reconnoitra qu'ils conviennent parfaitement au tout, & que l'Ecriture Sainte ſeroit à quelques égards défectueuſe ſi ces Ecrits ne s'y trouvoient pas. Il n'y a pas juſqu'à cette pierre, juſqu'à ce morceau de bois, quelque peu conſidérable qu'ils paroiſſent, qui n'ayent été diſpoſés par la Divine Providence de la manière qui convenoit le mieux au grand but de tout l'édifice.

III. On remarquera avec plaiſir dans cet ouvrage beaucoup de ſageſſe & de modération; l'Auteur n'eſt pas un de ces Théologiens déciſifs, vains & emportés, qui érigent tous leurs ſentimens en articles fondamentaux, qui s'effarouchent de tout, qui

qui voyent partout des hérésies & qui n'ont pas la moindre idée de la tolérance chrétienne. Mr. STAPFER également modeste, judicieux & pacifique, fait distinguer les opinions qui n'ont aucun venin d'avec celles qui sont véritablement dangereuses; il ne s'emporte pas contre ceux qui dans l'explication de quelques passages de l'Ecriture s'éloignent un peu des sentimens communément reçus. Dans ces disputes qui partagent les Protestans & qui sont d'ordinaire si peu importantes, il tient un juste milieu, il tâche de concilier les différens partis, ou bien se bornant à rapporter le pour & le contre, il laisse à ses lecteurs la liberté de se déterminer pour le sentiment qui leur paroitra le meilleur. C'est ainsi, par exemple, qu'il en use à l'égard des différends qui divisent les *Universalistes* & les *Particularistes*. (3) Il raporte fidèlement les sentimens des uns & des autres; & voici comment il expose ceux des premiers. Dieu a décreté d'avoir compassion de tous les hommes pécheurs, & en conséquence il a ordonné les moyens de salut pour tous les hommes sans exception. *Christ* s'est chargé de payer la rançon pour tous les pécheurs, de souffrir & de mourir pour tous indifféremment & de les justifier ainsi tous devant Dieu. La grace divi-

(3) *Tome* III. *pag.* 268-282.

divine qui applique au pécheur cette juſtice acquiſe, agit à l'égard de tous les hommes de la même manière. Ses opérations ne ſont pas plus puiſſantes dans les uns que dans les autres: & ſi elle n'eſt pas également efficace dans tous, c'eſt que les uns lui réſiſtent opiniatrément, refuſent de l'accepter, & perſévèrent volontairement juſqu'à la fin dans leur malice; pendant que les autres au contraire emploient ſérieuſement les moyens de ſalut qui leur ſont offerts & laiſſent ainſi agir la grace divine. De-là vient que les uns ſe ſauvent & que les autres ſe perdent; car quand les hommes donnent lieu à la grace, embraſſent avec joye les moyens de ſalut, ne réſiſtent pas avec obſtination aux mouvemens du St. Eſprit, mais laiſſent la foi agir au dedans d'eux & y perſévèrent juſqu'à la fin de leur vie, alors Dieu qui a prévu tout cela a auſſi décrété de les ſauver; aulieu qu'il a deſtiné à la damnation ceux qui malgré les opérations de ſa grace s'obſtinent à lui réſiſter & perſiſtent dans leur endurciſſement juſqu'à la mort. Tel eſt, ſelon Mr. Stapfer, le ſyſtême des partiſans de la grace univerſelle, & ils le fondent 1. Sur la bonté & la miſéricorde infinie de Dieu, qui doivent ſe déployer ſur toutes ſes oeuvres & s'étendre auſſi loin que ſa juſtice. 2. Sur la ſageſſe de Dieu qui ſe manifeſte avec plus d'éclat, & qui paroît s'accorder mieux avec

vec la miſéricorde & ſa charité, lorſqu'il favoriſe également tous les hommes des moyens de la grace & des opérations de ſon eſprit, que s'il les refuſoit entièrement à quelques uns d'entr'eux. 3. Sur l'impartialité de Dieu qui doit ſe montrer la même envers des hommes, dont l'état eſt abſolument ſemblable & dont les relations avec leur Créateur ſont les mêmes. 4. Sur ce que dans ce ſyſtême il ne reſte aucune excuſe aux hommes, puiſque les moyens de ſalut étant accordés à l'un comme à l'autre, & la grace divine agiſſant également ſur tous ſans diſtinction, les pécheurs ne ſauroient avoir aucun prétexte à alléguer. 5. Enfin ſur divers paſſages de l'E. S. dans leſquels la grace divine, eu égard aux moyens de ſalut, ſemble s'étendre ſur tout le genre-humain.

Quoique le ſentiment que nous venons de raporter ne ſoit pas le plus ſuivi dans l'Egliſe Reformée, Mr. STAPFER eſt très éloigné de le condamner. *Conſidérant*, dit-il, *les fortes & preſſantes raiſons que les Univerſaliſtes allèguent, perſuadé d'ailleurs que leur ſyſtême n'eſt contraire à aucun des Articles fondamentaux du Chriſtianiſme, j'ai cru devoir laiſſer à mes lecteurs la liberté de choiſir entre la doctrine de la grace univerſelle & celle de la grace particulière.*

IV. Une des principales vues que notre excel-

excellent Auteur s'eſt propoſées dans cet Ouvrage, c'eſt de rendre la Religion aimable aux hommes en la leur repréſentant telle qu'elle eſt effectivement. Rien ne contribue plus aux funeſtes progrès de l'incrédulité & de la corruption que les fauſſes idées que quelques Théologiens donnent de la Religion & de Dieu qui en eſt l'objet. Dans leurs Ecrits la Religion paroît un joug peſant & inſupportable, & Dieu un Etre dur & terrible, qui ſe plaiſant à rendre éternellement malheureuſes la plus grande partie de ſes créatures, ne peut inſpirer que de la crainte & de la frayeur. Chez Mr. STAPFER au contraire la Religion ſe montre ſi belle, ſi raiſonnable, ſi ſatisfaiſante à tous égards, qu'il eſt impoſſible de ne pas l'aimer. Dieu y paroît tel que la raiſon & l'Ecriture Sainte le dépeignent, c'eſt à dire, comme un Etre infiniment aimable, bon & bienfaiſant, qui ſe plait à faire le bonheur de ſes créatures, qu'il n'a formées que pour cet effet, qui ſe propoſe ſincèrement leur bien, qui n'exige rien d'elles qui ne ſoit juſte, raiſonnable, conforme à leurs propres intérêts, néceſſaire pour les perfectionner elles mêmes & pour les rendre capables de jouir de l'immenſe félicité qu'il leur deſtine; qui ne s'eſt en un mot rendu le Créateur des hommes, que pour être leur bienfaiteur éternel, amoins qu'ils ne ſe détruiſent volontairement eux

mêmes par leur méchanceté, par l'abus de ſa patience & de ſa longue attente, & par leur obſtination à marcher dans une voye qui par la nature même des choſes aboutit à la mort. Telles ſont les idées que notre pieux & judicieux Théologien ſe plait à ramener, & ſur leſquelles il s'étend particulièrement dans le Chapitre où il traite des perfections de Dieu (4).

V. L'objet de la plupart des cours de Théologie qui ont paru juſqu'ici, n'eſt guères que d'expliquer, d'établir & de défendre les dogmes de la Religion. Mr. STAPFER ne ſe borne pas-là; il en expoſe auſſi les devoirs avec beaucoup d'étendue, & il les preſſe avec une grande force. Son but eſt non ſeulement d'éclairer ſes Lecteurs, mais encore de les ſanctifier; & dans cette vue il ne manque jamais de déduire des vérités qu'il a établies, les conſéquences qui en découlent. La morale fait même une bonne partie de ſon ouvrage, non pas une morale ſéche, une ſimple indication des devoirs de l'homme; mais une morale détaillée, ſoutenue d'exhortations, de motifs, de directions, de tout ce qui eſt propre à toucher le cœur, à lui faire aimer la vertu, & à le rendre meilleur. Cet à regret que faute d'eſpace nous ne pouvons en donner ici des exemples.

Nous

(4) *Tome* III. *pag.* 121-175.

Nous aimerions particulièrement à mettre ſous les yeux de nos Lecteurs les uſages que Mr. STAPFER tire de l'excellence, de la ſpiritualité & de l'immortalité de l'Ame (5). Mais il faut finir & nous le faiſons en obſervant

VI. Qu'il s'eſt ſingulièrement appliqué à ſe rendre clair & intelligible à tout le monde. Il y a des Sciences qui ne ſont pas néceſſaires à tous les hommes, à la bonne heure, qu'on ne cherche pas à s'y mettre à la portée d'un chacun; mais tous les hommes ſont nés pour la Religion. Elle eſt le ſeul moyen par lequel une créature raiſonnable puiſſe arriver au vrai bonheur, & par conſéquent la connoiſſance en eſt ſouverainement néceſſaire à tous les hommes. Les ouvrages qui traitent de la Religion devroient donc être écrits de manière que tout le monde pût les entendre, & c'eſt-là ſpécialement le caractère de celui que nous annonçons, ſans que pourtant la clarté y nuiſe à la profondeur. Les points les plus difficiles de la Théologie y ſont traités avec une netteté, une juſteſſe, une ſolidité qui ne laiſſent rien à déſirer. Ceux qui ſavent par exemple, combien le dogme de la Providence eſt environné de difficultés, & combien ſont obſcurs la plupart des ouvrages qui ont été écrits

(5) *Tome* IV. *pag.* 559-596.

écrits ſur ce ſujet, ſeront ſurpris de voir à quel point Mr. STAPFER eſt clair & ſatisfaiſant là-deſſus, & avec quel art il a ſu ſe rendre intelligible à toutes ſortes de Lecteurs (6). Il n'en eſt point qui ne puiſſent retirer une grande utilité de tout cet ouvrage. Les gens de bien pourront s'y édifier, les ſimples s'y inſtruire, ceux qui ſont plus avancés y verront la ſolution des difficultés qui les embarraſſent, les Prédicateurs même y trouveront bien des ſecours, & c'eſt principalement acauſe d'eux que nous nous réjouiſſons de ce que cet excellent Livre, fait avec tant de jugement, de raiſon & de modération, eſt traduit en Hollandois. La traduction faite par Mr. VAN HAAR, déjà très avantageuſement connu par d'autres travaux de ce genre, eſt toutafait digne de l'original & la beauté de l'impreſſion mérite auſſi d'être remarquée.

N'oublions pas d'avertir que ces quatre premiers Volumes contiennent 12 Chapitres dont voici les titres. I. *De la Religion en général.* II. *De la connoiſſance de Dieu par la nature.* III. *Des perfections divines entant qu'elles ſont connues par la raiſon.* IV. *Des devoirs auxquels la Religion naturelle oblige.* V. *De l'inſuffiſance de la Religion naturelle & de la néceſſité de la ré-*

(6) *Tome* IV. *pag.* 1-372.

révélée. VI. *De la vérité de la Révélation, ou de l'Ecriture Sainte.* VII. *Du myſtère de la Trinité.* VIII. *Des noms & des perfections de Dieu qui ne peuvent être connus que par la Révélation.* IX. *Des décrets éternels.* X. *De la création.* XI. *De la Providence.* XII. *De la création de l'homme en particulier, & de la nature & des qualités de l'homme.*

ARTICLE DOUZIEME.

LA MORALE, par l'Auteur de la Clef des Sciences & des Beaux Arts. A *Paris*, chez C. J. B. *Hériſſant.* 1755. in-8. 291 pag. ſans la Préface & la Table des Chapitres & des Articles.

ON a fort bien fait de mettre dans le titre de cet Ouvrage, qu'il vient de l'*Auteur de la Clef des Sciences & des Beaux Arts*; il falloit le dire pour qu'on le crût. A le lire, on n'auroit jamais ſoupçonné qu'il ſortît de la main d'un Profeſſeur qui a donné au Public un cours de Logique, & qui plus eſt, une Métaphyſique. Tant il eſt vrai qu'il eſt beaucoup plus aiſé de tracer aux autres des régles

pour les diriger dans le raiſonnement, que de les ſuivre ſoi-même. Il ne ſuffit pas de ſavoir la Logique pour faire un bon Livre, il faut avoir l'eſprit logicien.

Après nous avoir inſtruit dans ſa Préface de l'utilité de la *Morale* pour toutes ſortes de perſonnes, Mr. COCHET définit la Morale, dès l'entrée de ſon ouvrage, & dit qu'elle eſt „*l'art de penſer pour bien vivre*; que ſon but eſt de rendre bonnes les „ actions de l'homme; qu'ainſi elle n'eſt „ pas purement ſpéculative, qu'elle régle les mœurs, qu'elle aprend à bien vivre, à vivre honnêtement, à cultiver „ les vertus, à déraciner les vices, à faire un bon uſage de tout ce qu'on poſſéde; en un mot à ſe conformer toujours „ à ce qu'exigent l'ordre & les loix naturelles, humaines & divines (1).

Il diviſe enſuite ſon Traité en 3 Parties. Dans la I, il nous promet qu'on trouvera les *principes extérieurs des actions de l'homme*; & elle renferme trois Chapitres qui traitent, le premier, des *Loix naturelles, humaines & divines*; le ſecond, du *Bien*; & le troiſième, de la *Félicité*. Dans la II, il expoſe les *principes intérieurs des actions des hommes*, & s'attache, dans les trois Chapitres qui la partagent, à déduire ce qu'il penſe de l'*amour propre*, des *paſſions*, & enfin des *vertus* & des *vices*. Dans la

(1) *pag.* 1 & 2.

la III, il détaille les *devoirs de l'homme* dans trois Chapitres deſtinés, le premier aux devoirs *à l'égard de Dieu*; le ſecond, aux devoirs de l'homme *par rapport à lui-même*, & le troiſième, aux devoirs *envers les autres hommes*. Dans ce dernier, qui eſt beaucoup plus étendu que les deux précédens, on trouve en divers Articles ſéparés, 1. Les devoirs des *Souverains*. 2. Ceux des *Sujets*. 3. Ceux des *Grands*, & des *Inférieurs* envers les Grands. 4. Les devoirs mutuels des *Inférieurs* & des *Supérieurs*. 5. Les devoirs réciproques des *Péres*, des *Méres* & des *Enfans*. 6. Ceux des *Maitres* & des *Domeſtiques* ou des *Eſclaves*. Et enfin 7. ceux des *Particuliers*. Voilà en gros le plan de notre Auteur, & la ſuite des matières générales qu'il traite.

Nous avons lû avec attention tout l'ouvrage, dans l'intention d'en donner un Extrait étoffé, que nous préſumions devoir être utile & intéreſſant, mais nous avons bientôt été deſabuſés, & nous nous voyons contraints de le ſupprimer par égard pour le Public, & pour nous épargner la peine d'être preſque toujours la critique à la main. Ce jugement paroitra peut-être d'abord bien rigoureux; il faut donc le juſtifier par quelques remarques, afin qu'on ne nous accuſe pas de précipitation & d'un excès de ſévérité.

1. On ne ſait de quelle *Morale* notre Auteur a voulu traiter. Il en diſtingue trois, (2), la morale *naturelle*, la morale *civile*, la morale *chrétienne*. S'il n'a voulu expoſer que la morale naturelle, il eſt difficile de deviner pourquoi il n'apuie ſon ſentiment ſur l'origine de l'autorité ſouveraine des Rois, que ſur des paſſages de *St. Paul*; pourquoi il nous parle de Loix Eccléſiaſtiques & Canoniques; pourquoi il dit (3) qu'*il y a des cas où les ſujets peuvent refuſer d'obéir ſans offenſer la puiſſance abſolue & ſouveraine, comme p. ex., ſi elle commandoit de faire des choſes qui ſont contraires aux loix de* JESUS CHRIST, &c. S'il a voulu traiter la morale civile, on ne ſauroit comprendre pourquoi il n'en expoſe point les loix particulières; car tant qu'on ne les connoit pas, on ne ſauroit s'en ſervir comme de régles pour diriger ſes mœurs; or dans le Chapitre des loix humaines, notre Auteur ſe borne à définir les diverſes eſpéces de gouvernemens qui ont lieu parmi les hommes, ſans oublier de ranger parmi les loix humaines les *Ordonnances de l'Egliſe*. S'il a voulu enſeigner la morale chrétienne, on ne ſauroit aprouver qu'il ait négligé d'en développer les devoirs particuliers,

(2) *Préf. p.* 12.
(3) *pag.* 234.

ticuliers, par lesquels elle se distingue de la morale naturelle & civile, & de faire valoir les préceptes excellens, les motifs pressans & glorieux, les secours efficaces par lesquels elle amène au bien ceux qui la méditent & qui s'y attachent. Enfin si son intention a été de donner tout à la fois les trois morales, il a manqué son but, en laissant en arrière une infinité de choses qui devoient entrer essentiellement & nécessairement dans une morale, qui auroit embrassé tout à la fois les principes & les régles de conduite que nous présente la raison fortifiée par les loix humaines & perfectionnée par le Christianisme.

2. Pour s'épargner la peine des discussions, notre Auteur tranche d'un mot les questions & les difficultés les plus épineuses, comme si son autorité suffisoit pour éclaircir & pour décider les points les plus importans. Par exemple. C'est une question qui n'est pas aisée à manier, savoir jusqu'où doit s'étendre le pouvoir des Princes ou des Magistrats dans les divers gouvernemens; il y a bien des distinctions à faire pour la décider d'une manière assortie à la différente constitution de ces gouvernemens. Mr. COCHET n'a besoin que d'un trait de plume pour en faire évanouïr toutes les difficultés. „Il n'y „ a point d'Etat politique qui puisse sub„ sister sans une puissance ABSOLUE, nous

 „ dit-

„ dit-il (4), il eſt *conſtant* que ceux qui „ gouvernent les Etats, ont reçu cette „ puiſſance *abſolue*, lorſque les Particu- „ liers ſe ſont obligés à ne pas défendre „ ceux à qui on infligeroit des peines „ pour avoir violé les loix de la ſocié- „ té. Si cette puiſſance étoit limitée, il „ faudroit qu'elle le fût par une puiſſance „ ſupérieure à celle de l'Etat, ce qui eſt „ impoſſible. La ſureté publique exige „ que ceux qui gouvernent l'Etat, ayent „ droit de faire la paix ou la guerre quand „ ils le jugent à propos, de *faire des loix* „ ou de les *abroger*, de décider tous les „ différends, & d'élire tous les Magiſtrats „ & les Officiers de l'Etat.

3. Quelquefois notre Auteur appuie ſes opinions de preuves dont tout le monde n'eſt pas capable d'apercevoir la juſteſſe & la force. Par exemple. (5) Pour prouver que „ JESUS-CHRIST a donné à ſon Egliſe le „ pouvoir de décider toutes les conteſta- „ tions qui peuvent naître touchant les vé- „ rités ſurnaturelles, il dit que le diſcours „ que J. C. adreſſe à ſes Diſciples dans „ *St. Matthieu*, *Chap.* XVIII. le prouve „ évidemment. *Si votre frère a péché con-* „ *tre vous, allez lui repréſenter ſa faute* „ *en particulier entre lui & vous; s'il ne* „ *vous écoute pas, prenez encore une ou* „ *deux*

(4) *p.* 40.
(5) *pag.* 52.

„ *deux perſonnes avec vous; que s'il ne les*
„ *écoute pas non plus, dites-le à l'Egliſe, &*
„ *s'il n'écoute pas l'Egliſe, qu'il ſoit à votre*
„ *égard comme un Payen & un Publicain*".
Aparemment que ſuivant le Commentaire de Mr. COCHET, ces mots, *ſi votre frère a péché contre vous*, ſignifient, ſi votre frère a avec vous quelque conteſtation touchant les vérités ſurnaturelles.

4. Dautrefois notre Auteur ſe permet contre l'uſage des Logiciens, des eſpéces de contradictions, qui peuvent déplaire à certains eſprits délicats trop amoureux de l'exactitude. Par exemple. Il obſerve „ (6) qu'on peut ſe défendre contre un in-„ juſte agreſſeur de deux manières, ou „ *ſans lui faire de mal*, ou *en lui en faiſant, juſqu'à lui ôter la vie s'il eſt néceſſaire.* Il eſt hors de doute, dit-il, que „ la première manière de ſe défendre eſt „ entièrement innocente & très permiſe; „ mais, ajoute-t-il, la ſeconde ſouffre de „ grandes difficultés; parcequ'en tuant „ l'agreſſeur, on ſe rend homicide, & „ l'on cauſe au genre humain une perte „ *auſſi conſidérable* que ſi l'on ſe laiſſoit „ tuer ſoi-même. Dailleurs la liberté de „ repouſſer la force par la force, eſt ſu-„ jette à de grands inconveniens; elle peut „ occaſionner bien des troubles dans la ſo-„ cié-

(6) p. 208.

„ ciété humaine ". Voilà une déciſion. En voici une autre du même cas dans un goût bien différent, on la trouve à la page ſuivante. „ Lorſqu'il eſt abſolument im-
„ poſſible de ſe mettre en ſureté ſans tuer
„ ſon adverſaire, la défenſe de ſoi même
„ à main armée ne paroît pas illicite, ſur-
„ tout quand on eſt intérieurement diſpoſé à
„ ne lui faire aucun mal, ſi l'on pouvoit
„ ſe diſpenſer d'en venir aux dernières ex-
„ trémités. S'il n'étoit pas permis dans
„ ce cas d'oppoſer la force à la force, les
„ gens de bien ſeroient ſans ceſſe expoſés
„ à être les victimes des méchans, des
„ ſcélérats, des forcenés; le vice triom-
„ pheroit de la vertu; il ne ſeroit pas
„ poſſible d'entretenir la paix, & d'empê-
„ cher la ruine entière du genre humain ".

5. Notre Logicien moraliſte ne paroît pas heureux en définitions. Par exemple. „ L'envie, dit-il, (7) eſt une eſpéce de
„ triſteſſe, qui vient de ce qu'on voit ar-
„ river du bien à ceux qu'on en croit in-
„ dignes, & de ce qu'on n'eſpère pas de
„ pouvoir poſſéder ce même bien, ou un
„ ſemblable ". Eſt-ce donc qu'un amour propre exceſſif, l'interêt ou l'ambition ne ſuffiſent pas pour faire regarder avec envie la proſpérité ou les diſtinctions qu'obtient un homme dont on ne peut deſavouer le mé-

(7) *p.* 116.

mérite? Ne ſuffit-il pas qu'il aquière des avantages auxquels on croyoit pouvoir prétendre, qu'on déſiroit, & dont on ſe voit privé, pour le regarder d'un œil envieux & jaloux? L'envie n'eſt pas aſſez ſcrupuleuſe pour ménager tous ceux dont on connoit les talens & les vertus. „ Le „ remord de conſcience, dit notre Auteur, (8) eſt une eſpéce de triſteſſe, qui „ vient du doute qu'on a qu'une choſe „ qu'on fait ou qu'on a faite, n'eſt pas „ bonne. Le remord ſuppoſe néceſſairement le doute." C'eſt à dire, ſi la définition eſt bonne, qu'un homme qui n'aura point de *doute* ſur la nature de ſes crimes, qui verra clairement qu'un meurtre, un vol qu'il aura commis, eſt une action mauvaiſe & déteſtable, n'aura point de remords de conſcience, que ſa conſcience ne lui fera point de reproches, & qu'il n'éprouvera point ce trouble, cette frayeur, ces bourellemens dont la conſcience punit les coupables. „ Quand nous nous eſtimons „ nous mêmes autant que nous valons, „ cette ſorte d'eſtime, dit notre Auteur (9) „ eſt ce qu'on nomme *grandeur d'ame*, ou „ *généroſité*; ſi nous nous mépriſons nous „ mêmes, c'eſt à dire, ſi nos mauvaiſes „ qualités nous cauſent de la ſurpriſe, ce- „ la s'apelle *baſſeſſe d'ame*." Ces définitions

(8) *p.* 117.
(9) *p.* 126.

tions repondent-elles bien à l'idée que l'on ſe forme généralement de la grandeur d'ame & de la baſſeſſe d'ame? Et ne caractériſeroit-on pas mieux la première, en diſant qu'elle conſiſte dans une élévation & une délicateſſe de ſentimens qui nous portent à faire toujours des actions dignes de nous, & même ſupérieures à ce qu'on avoit droit d'en attendre? Et la ſeconde en diſant qu'elle conſiſte dans une ſorte de lâcheté qui fait que nous nous portons ſans reſiſtance aux actions les plus mépriſables?

„ Lorſque nous n'admirons ni la grandeur
„ ni la baſſeſſe d'un objet, dit notre Au-
„ teur, (10) nous l'eſtimons & mépriſons
„ ſans paſſion; l'eſtime & le mépris ne
„ ſont pour lors que de ſimples jugemens
„ que nous faiſons de la valeur de l'objet,
„ leſquels étant ſouvent reïtérés, ſe nom-
„ ment *Vertus*". *Fiat lux.* Et puis ne ſeroit-on pas étonné de trouver le mot de *Vertus* au bout de cette obſcure période, comme ſi les mots qui le précédent, en avoient été la definition?

Diſons-le pourtant, les définitions de M. COCHET ne ſont pas toutes dans le goût de celles qu'on vient d'indiquer; ſouvent il ſuit les routes battues, dautrefois il s'approprie prudemment ce que les meilleurs Ecrivains ont dit avant lui. Nous avons été agréablement frapés d'une tira-

de

(10) *p.* 127.

de des ſynonymes de l'Abbé *Girard* ſur la différence qu'on doit mettre entre félicité, béatitude, & bonheur. Il eſt ſuperflu d'indiquer les ſources où l'on puiſe quand elles ſont auſſi connues.

6. La morale de notre Auteur ne brille pas non plus du côté des conſolations qu'elle donne aux perſonnes affligées, & des remédes qu'elle leur fournit pour adoucir leurs maux. Quelles conſolations, par exemple, diſtribue-t-elle aux Priſonniers? „ La priſon, nous dit-on, (11) n'eſt pas „ un mal difficile à vaincre, parcequ'il „ n'y a que le corps qui ſoit retenu par la „ priſon; l'eſprit conſerve ſa liberté." Et voilà tout. Ne comptez vous donc pour rien, diroit un Priſonnier impatient, ces chaînes dont je ſuis chargé, l'obſcurité de ce cachot où la lumière du Soleil ne pénétre point, l'humidité & la pourriture dans leſquelles je languis, la mauvaiſe nourriture qu'on ne me donne qu'à regret & avec épargne, la triſteſſe de ces lieux qui ne rétentiſſent que de gémiſſemens & de ſanglots, l'éloignement forcé où je ſuis de mes proches, de mes amis, de tous ceux dont je pourrois eſpérer du ſecours, & l'impoſſibilité où me reduiſent mes perſécuteurs, de pourvoir à mes affaires domeſtiques, & au bien d'une famille qui m'eſt chère? Ne comptez vous pour rien la

(11) *p.* 159.

la perte de ma fortune, de ma ſanté & de ma réputation? Bon! repondroit notre Moraliſte, bagatelle que tout cela! Votre eſprit ne conſerve-t-il pas ſa liberté? Et cela ne ſuffit-il pas pour être content & heureux? Qu'appellez vous, lui repliqueroit le Priſonnier inquiet, qu'apellez vous la liberté de mon eſprit? Il eſt vrai qu'on ne forcera pas mon eſprit à croire que le noir eſt blanc, & que deux & deux ſont cinq; mais mon eſprit eſt-il libre? N'eſt-il pas retenu auſſi bien que mon corps dans la priſon, lorſqu'on l'empêche d'agir ailleurs que dans ce lieu funeſte; lorſqu'il ne peut former aucun déſir que pour avoir le chagrin de ſentir ſon impuiſſance à le ſatisfaire, lorſque tout met des bornes étroites à l'exercice de ſes facultés, lorſque la triſteſſe le ronge & que le deſeſpoir le dévore; lorſqu'il eſt forcé de ne s'occuper qu'à trouver des reponſes ſatisfaiſantes à des interrogatoires flétriſſans; lors enfin qu'il eſt privé de toutes les douceurs de la vie, qu'il pourroit ſe procurer, s'il n'étoit pas renfermé dans ces murs, par ces verrouils & ces portes que je ne puis entendre ouvrir ſans fremiſſement? Je voudrois vous voir, Monſieur le Caſuiſte, pour quelques mois à la Baſtille ou au Château d'If, nous ſaurions alors ſi *votre corps ſeul ſeroit retenu par la priſon* & ſi *votre eſprit* vanteroit encore *ſa liberté*.

Quelles conſolations donne-t-il aux perſon-

ſonnes exilées de leur Patrie. „ L'exil, „ dit-il, (12) n'eſt qu'un changement de „ lieu, & ne bleſſe que l'imagination. „ La nature nous a tous unis par le ſang „ & la charité; partout on peut aquérir „ des amis & les conſerver." C'eſt à dire qu'un Ruſſe qu'on envoye en Sibérie, & qu'un François qu'on fait partir malgré lui pour les Iles, ou qu'on chaſſe dans les terres des Sauvages, ont grand tort de ſe plaindre, parcequ'ils pourront *y aquérir & y conſerver des amis.* Mais, pourroit peut-être dire un exilé trop impatient, mon banniſſement eſt accompagné d'une flétriſſure; je perds ma patrie à laquelle je ſuis attaché par mille liens également doux & forts; il faut m'arracher à tout ce que j'avois de plus précieux au monde, du côté du ſang & de la nature, du côté de l'amitié, du côté de la fortune, du côté des agrémens de la ſociété, je ne vois dans mon exil que des ſujets d'affliction. Vous vous trompez, lui repondroit notre Moraliſte, tout cela *ne bleſſe que l'imagination*; corrigez votre imagination & tout ira bien; le changement d'air ſupléra à tout. Mais dans quel lieu m'exile-t-on, repliqueroit l'infortuné banni? L'air en eſt mal-ſain, le terroir ingrat, les habitans féroces. Terreur panique, reprendroit vîte Mr. Cochet,

(12) *ibid.*

CHET, corrigez votre imagination, & partez; au moyen *du ſang & de la charité qui nous uniſſent tous*, vous vous trouverez au fond du Monoémugi, auſſi bien qu'en France.

Nous n'oſons pas pouſſer nos remarques plus loin, quoiqu'il y eût ici ample matière de critique. En général, on ne voit point dans cet ouvrage de ſyſtême fixe & bien lié; les principes en ſont d'une inconſiſtence choquante; preſque tout y eſt ſuperficiel, & peu digéré; il y a beaucoup de réfléxions hazardées & de raiſonnemens louches, mais il faut tout pardonner à l'Auteur, en faveur de ſes intentions qui ſont ſans doute admirables, puiſqu'il avoit pour but de nous enſeigner à bien vivre.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

Londres. Les Preſſes de cette Ville gémiſſent ſous le poids des Brochures politiques, dans leſquelles le Miniſtère & l'Amiral *Byng* ſont vigoureuſement attaqués & induſtrieuſement défendus. On y trouve, comme il arrive toujours dans des occaſions pareilles, un mélange énorme de vrai & de faux, d'eſprit de patriotiſme & d'eſprit de parti. Ce n'eſt pas à nous à débrouiller ce cahos. De plus, nous éviterons ſoigneuſement de prendre parti dans la querelle qui diviſe la France & l'Angleterre. Nous nous garderons bien de répéter les injures que ces deux nations ſe diſent réciproquement, & encore davantage d'y ajouter les notres; il ne ſied pas à des Journaliſtes de ſe mettre en colère contre les Peuples qui ne ſe gouvernent pas ſelon leur fantaiſie.

Nous ne croyons pourtant pas agir contre ces principes, en annonçant quelques unes de ces brochures politiques qui font tant de bruit à Londres; en voici les Principales.

An Impartial view of the conduct of the Miniſtry &c. c'eſt à dire, *Examen impartial de la conduite du Miniſtère, pour ſervir de reponſe à tous les Ecrivains qui l'ont attaqué avec tant de malignité.* chez *Robinſon.* Ouvrage très bien écrit & d'un Auteur qui paroît être très au fait.

Eſſay on the times, c'eſt à dire, *Eſſai ſur le tems préſent* chez *Henderſon.* Production d'un véritable

rtable Patriote, elle eſt pleine de ſens & de bonnes réflexions & ſera fort utile même hors de l'Angleterre.

A ſerious defenſe of ſome late meaſures of the adminiſtration &c. c'eſt à dire, *Défenſe* SERIEUSE *des meſures que le Miniſtère a priſes en dernier lieu ; ſurtout par rapport à l'introduction des troupes étrangères dans ce Royaume.* chez *Morgan.* Ironie ſevère, mais pleine de ſel & d'un Auteur fort inſtruit.

An appeal to the ſenſe of the People on the preſent Poſture of affairs. &c. c'eſt à dire, *Appel au ſentiment du Peuple ſur l'état préſent des affaires, dans lequel la nature de nos Traités & de nos Alliances, & la conduite du Miniſtère relativement à l'Iſle de Minorque ſont particulièrement examinées.* chez *Hookham.* Cette brochure efface tout ce qui a paru du côté du Miniſtère, ſoit pour le fond des choſes, ſoit pour la manière adroite & ingénieuſe dont elles y ſont préſentées ; on y remarque une grande clarté réunie à une profonde connoiſſance des affaires publiques, un feu ménagé par la modération & la décence, un ſtile aiſé & naturel, & un génie fertile en expédiens & en reſſources. L'Auteur ſoutient qu'en ſuivant uniformement le Plan projetté dès le commencement de la guerre, les affaires d'Angleterre changeront de face & ſeront couronnées des plus beaux ſuccès. *Tempus eget defenſoribus iſtis.*

A Fourth Letter to the People of England, c'eſt à dire, *Quatrième Lettre au Peuple Anglois* chez *Collier.* Cette Brochure qu'on a traduite en François ſous le titre de *Peuple Inſtruit*, eſt l'ouvrage d'un nommé SHEBBEARE, Jeſuite Anglois de qui on a une ſuite de Lettres contre la Religion Proteſtan-

Proteſtante, publiées ſous le nom ſuppoſé d'*Angeloni*. Cette quatrième lettre au Peuple eſt un tiſſu d'injures violentes & de faits controuvés, le tout deſtiné à noircir le gouvernement ſous la protection duquel Mr. SHEBBEARE vit & dont il ne peut guères ignorer la douceur.

A full and particular anſwer to all the calumnies and falſehoods contained in the fourth Letter to the People of England, c'eſt à dire, *Reponſe complette & détaillée à toutes les calomnies & fauſſetés renfermées dans la 4. Lettre au Peuple Anglois*, chez *Harris*. Avertiſſons le Public que c'eſt SHEBBEARE même qui ſe repond ici; nouvelles calomnies, nouvelles injures; l'on doit mettre les productions de cet Ecrivain à côté de certaines *Lettres d'un Irlandois* dont on a régalé depuis peu la République des Lettres.

Conſidérations on the ADDRESSES *lately preſented to his Majeſty on occaſion of the Loſs of Minorca*, c'eſt à dire, *Conſidérations ſur les* ADDRESSES *préſentées dernièrement à ſa Majeſté à l'occaſion de la perte de* MINORQUE, chez *Cooper*. Cette piéce ne vient pas d'un Partiſan du Miniſtère. On y demande un examen Parlementaire des cauſes qui ont fait naître les pertes & les malheurs publics, elle eſt du reſte écrite avec décence & avec dignité & annonce un Auteur de la première volée.

The conduct of the Miniſtry impartially examined &c, c'eſt à dire, *La conduite du Miniſtère examinée avec impartialité dans une Lettre aux marchands de Londres*; chez *Bladon*. C'eſt l'ouvrage d'une très bonne plume conſacrée à la défenſe du Miniſtère.

Remarks on the late conduct of our Fleet in the Mediterranean &c, c'eſt à dire, *Remarques*

ſur la conduite récente de notre Flotte dans la mer Méditerranée, dans une Lettre à un membre du Parlement. Ceci eſt contre l'Amiral BYNG.

A Letter to a member of Parliament in the Country from his Friend in London, c'eſt à dire, *Lettre d'un ami de Londres à un membre du Parlement à la campagne ſur l'affaire de l'Amiral* BYNG, chez *Cooke.*

An Appeal to the People, c'eſt à dire, *Appel au Peuple.* Ces deux Brochures avec une troiſième qui a pour titre *Some farther Particulars* &c. c'eſt à dire, *Quelques particularités ultérieures relatives à l'affaire de l'Amiral* BYNG, *tirées des piéces originales*, renferment tout ce qu'on peut dire en faveur de cet Officier. Remarquons ſeulement qu'aucun de ſes défenſeurs n'a touché le grand point d'accuſation contre lui, ſavoir, qu'il a laiſſé la Diviſion de l'Amiral *Weſt* combattre l'ennemi toute ſeule, au lieu d'y employer toute ſa flotte.

Paſſons maintenant à un autre genre d'Ecrits qui ſont plus de notre reſſort que ceux que nous venons d'indiquer.

Aſtronomy explained upon Sr. Iſaac Newton's Principles, &c. c'eſt à dire, *L'Aſtronomie expliquée ſelon les Principes du Chevalier Newton, & rendue facile à ceux qui n'ont pas étudié les Mathématiques.* 4. Par JACQUES FERGUSON. Ceux qui ont entrepris de mettre les ſciences ſublimes à la portée de tout le monde ont pour la plupart échoué. Mr. FERGUSON ſert d'exception à cette régle trop générale. Il a ſçu frayer une route aiſée vers les connoiſſances Aſtronomiques à ceux que les épines des ſentiers ordinaires avoient juſqu'ici rebutés. Son ouvrage eſt très eſtimable par la clarté & la profondeur qui s'y trouvent ſi heureuſement réunies.

Ces

Ces caractères font auſſi le mérite d'un autre ouvrage que le Libraire *Dodſley* vient de publier ſous le titre ſuivant. *A Treatiſe containing the deſcription and uſe of a curious Quadrant* &c. c'eſt à dire, *Traité qui contient la deſcription & l'uſage d'un Quart de cercle très curieux, fait par le célèbre* JEAN ROWLEY *pour prendre les hauteurs & pour reſoudre un grand nombre de Problêmes dans la Géométrie, la Navigation & l'Aſtronomie &c, les uns par la ſimple inſpection de l'inſtrument & les autres par des opérations très faciles. Le tout mis à la portée des plus ſimples, accompagné d'une table alphabétique des termes de l'art, & d'une figure de l'inſtrument proprement gravée, par une Membre de la Société Royale.* 4.

Voici encore un ouvrage de cet homme extraordinaire qui, malgré la perte de ſa vue à l'âge de douze mois, fit des progrès ſi rapides & ſi étonnans dans les Mathématiques. *The method of* FLUXIONS *applied to a ſelect number of uſefull Problems* &c. c'eſt à dire, *La méthode des* FLUXIONS *appliquée à un nombre choiſi de Problêmes utiles, avec une Analyſe des Problêmes qui ſe trouvent dans le* Scholium Generale de Mr. *Cotes, & une explication des Propoſitions principales de la Philoſophie Newtonienne.* Par Feu NICOLAS SAUNDERSON *Profeſſeur en Mathématiques dans l'Univerſité de Cambridge.* 8vo. chez *Millar.*

Le même Libraire débite *an Eſſay on Waters in 3 Parts* &c. c'eſt à dire, *Eſſai ſur les Eaux en* III *Parties, dans lequel il eſt queſtion.* I. *des Eaux ſimples*, II. *Des Eaux froides Médecinales.* III. *Des Bains Naturels, par* CHARLES LUCAS *Docteur en Médecine.* 8vo 3 Vol. L'Auteur, dans ſes voyages en France, en Allemagne & en Angleterre, a exa-

miné avec une attention preſque ſans exemple les différentes eaux de ces Pays célébres par leurs vertus médicinales, & l'ouvrage que nous annonçons eſt le réſultat de ſes obſervations & de ſes expériences. On verra par quelques digreſſions politiques qui ſe trouvent dans cet excellent ouvrage, que notre Chymiſte à la tête un peu chaude.

FRANCE.

Paris. La priſe de Minorque ne diſcontinue pas d'exciter la verve de nos Poëtes. Parmi les nouveaux Poëmes qui viennent de paroitre ici ſur ce ſujet, celui de M. MARMONTEL mérite d'être tiré du pair, pour la force & la beauté de la Poëſie. Il a pour titre *Epitre à ſon Excelleuce M. le Comte de Bernis &c. ſur la conduite reſpective de la France & de l'Angleterre.*

Mémoires des deux dernières Campagnes de M. de Turenne en Allemagne, & de ce qui s'eſt paſſé depuis ſa mort ſous le commandement du Comte de Lorge. 12. *chez* Jombert. C'eſt une nouvelle édition d'un ouvrage fort rare & très eſtimé, revue & augmentée d'une Preface.

Ceux qui aiment à pénétrer dans les ſecrets & les intrigues des Cours, trouveront de quoi ſe ſatisfaire dans les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire d'Eſpagne ſous le règne de Philippe V; par Mr. le Marquis de* S. PHILIPPE, *traduits de l'Eſpagnol. chez de Bure & Tillard.* Cet ouvrage qui eſt écrit avec candeur & avec goût, n'a rien perdu de ſon mérite dans la Traduction, qui paſſe pour une des mieux faites qu'il y ait.

Dictionnaire Iconologique ou Introduction à la connoiſſance des Peintures, Sculptures, Médailles Eſtam-

Eſtampes &c. avec des deſcriptions tirées des Poëtes anciens & modernes, par M. D. P. chez de Hanſy. Le goût & l'exactitude caractériſent également ce Dictionnaire.

Les Amateurs de la Médecine trouveront dans l'ouvrage ſuivant de bons conſeils pour ſe former avec choix & occonomie, un recueil de Livres propres à cette profeſſion. Il eſt intitulé : *Bibliographie Médecinale raiſonnée, ou Eſſai ſur l'expoſition des Livres les plus utiles à ceux qui ſe deſtinent à l'étude de la Médecine*, chez *Ganeau*.

Nouvel Eſſai de Poëſies ſacrées, ou nouvelles interprétations en vers, de Cantiques de l'Ecriture & de Pſeaumes, dans laquelle on s'attache ſcrupuleuſement au vrai ſens de l'Auteur ſacré. Ouvrage accompagné de Cantates ſur des ſujets pris dans les Livres Saints. Par M. l'Abbé SEGUY *de l'Académie Françoiſe &c.* chez *Mademoiſelle de Bure*. Il paroît que cet Auteur a voulu jouter avec Mr, *le Franc*. La comparaiſon fera ſentir combien il eſt difficile de l'égaler.

Nyon debite, *La Religion naturelle & la Religion Révélée, établies ſur les principes de la vraie Philoſophie, & ſur la Divinité des Ecritures; ou Diſſertations Philoſophiques, Théologiques & Critiques contre les Incredules. par* M. MATTEVILLE. *4 vol. in*-12.

Praut fils vient de publier *Grammaire Générale Raiſonnée, contenant les fondemens de l'art de parler expliqués d'une manière claire & naturelle; les raiſons de ce qui eſt commun à toutes les langues, & des principales différences qui s'y rencontrent, & pluſieurs nouvelles ſur la Langue Françoiſe.* Nouvelle Edition. Cette excellente Grammaire, dont on eſt redevable au célebre ARNAUD,

a été réimprimée bien des fois. Dans cette dernière Edition, on a joint aux remarques, dont Mr. *Duclos*, Sécrétaire de l'Académie Françoiſe avoit orné la précédente, un ſuplément de M. l'Abbé *Fromant*, Principal du Collége de Vernon.

J. T. Hériſſant débite auſſi une nouvelle édition de la *Géographie moderne*, de M. l'Abbé NICOLE DE LA CROIX, corrigée & conſidérablement augmentée, 2 *vol. in* 12. L'on ne ſauroit trop multiplier les Editions de ce Livre.

Ruris Deliciæ, chez *Joſeph Barbou*. C'eſt un recueil fait avec goût de tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit ſur les charmes de la vie Champêtre. L'Auteur eſt Mr. BERTRAND Avocat & Académicien d'Angers.

L'on trouve chez *David* la 3. partie des *Recherches ſur différens points importans du ſyſtême du monde. par* M. D'ALEMBERT.

Elémens des Sciences & Arts Littéraires, traduit *de l'Anglois de* BENJAMIN MARTIN 3 *vol. in*-12. chez *Guyllin*, *Nyon*, *Hardy*. Ouvrage très vulgaire, que l'on a vanté cependant comme très utile aux gens de tout ordre. Il a eu pour Traducteur Madame de *Puiſieux*.

Le Mémoire ſur le mariage des Proteſtans de France a occaſionné pluſieurs brochures deſtinées à le réfuter. De ce nombre ſont entr'autres, *Mémoire Politico-Critique, où l'on examine, s'il eſt de l'intérêt de l'Egliſe & de l'Etat, d'établir pour les Calviniſtes du Royaume une nouvelle forme de ſe marier, &c.* Ce Mémoire eſt attribué à M. l'Evêque du Puy, connu par deux autres ouvrages qui lui font plus d'honneur que celui-ci.

Eſſai de réunion des Proteſtans aux Catholiques Romains. Chez *Heriſſant*.

La

La voix du Patriote Catholique oppoſée à celle des faux Patriotes tolérans. Chez le même. Ce dernier Ecrit eſt tout détrempé de fiel.

Chaubert & Heriſſant débitent actuellement les 3 premiers Volumes de l'ouvrage intitulé, *Nouvelle Traduction de l'Hiſtorien* Joſephe *faite ſur le Grec, avec des Notes critiques & hiſtoriques pour en corriger le Texte dans les endroits où il paroît altéré, l'expliquer dans ceux où il eſt obſcur, fixer les tems & les circonſtances de quelques événemens qui ne ſont pas aſſez développés, éclaircir les ſentimens de l'Auteur & en donner une juſte idée: par le R. P.* GILLET *Chanoine Régulier de S. Auguſtin, Bibliothécaire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve.* Cette Traduction, qui eſt d'un grande exactitude, mérite d'autant plus l'empreſſement du Public, que l'on n'en avoit point juſqu'ici qui fût bien fidèle. Celle de M. d'*Andilly* eſt toutafait vicieuſe par cet endroit. Si l'élégance de la verſion, dit fort bien le P. GILLET, fit une eſpèce d'illuſion lorſqu'elle parut, ce ne fut que ſur un certain ordre de Lecteurs, qui préféroient un amuſement frivole, flatteur & agréable, à une exactitude grave, inſtructive & ſolide.

Le 4. & dernier Tome de cet excellent ouvrage paroitra dans le courant de l'année prochaine.

L'on trouve chez *De Bure* l'aîné le 7 Tome des *Nouveaux Mémoires d'Hiſtoire, de Critique & de Littérature, pour ſervir de ſuplément aux ſix premiers Volumes, par M. l'Abbé* D'ARTIGNY.

Lettre de H. G. G... Ecuyer, un des Gentilshommes de la chambre du jeune Chevalier de Saint-Georges, & la ſeule perſonne de ſa Cour, qui l'ait accompagné d'Avignon dans ſon voyage en Allemagne & autres lieux; contenant pluſieurs avantures

tures arrivées à ce Prince pendant ſon voyage ſecret, à un ami particulier, traduit de l'Anglois par M. l'Abbé . . . . Elle ſe vend chez *Du Cheſne.*

Le Conſervateur, ou Collection de morceaux rares & d'ouvrages anciens, élagués, traduits & refaits en tout ou en partie. C'eſt le titre d'un nouvel ouvrage périodique qui doit paroître tous les mois, chez *Lambert.*

SUISSE.

Zurig. Orelli & Comp. Libraires de cette ville impriment par ſouſcription l'*Eſſai ſur l'homme de* POPE en Anglois, avec une Traduction en vers Italiens de Mr. *Caſtillon* Profeſſeur à Utrecht, & quelques Poëſies Italiennes du même Auteur. Cet ouvrage eſt accompagné de Notes, d'une Préface inſtructive & de la vie de POPE. La ſouſcription eſt de deux *florins* argent en Hollande, dont on paye un en ſouſcrivant, & le reſte en recevant l'ouvrage qui ne tardera pas à paroître. On pourra ſouſcrire chez le Libraire de ce Journal.

Voici un échantillon de la traduction. Il eſt tiré au hazard & ſans aucun choix du commencement de la ſeconde Epitre.

Te dunque ben conoſci; Iddio ſcrutare
Non tentar; l'uom dell' uomo è il vero ſtudio.
Poſto inqueſto di mezzano ſtato,
Picciolo e grande in un, dotto e ignorante,
Troppo ſaputo per il dubbio ſcettico,
E troppo debil per lo ſtoico faſto,
Entr'ambi pende, ne ſa benſe deggia
Starſi adoprar, crederſi un bruto ò un Dio.

Pre-

Preporre il corpo all' alma, ò queſta a quello.
Per morir nato; per errar penſando,
Ignorante delpari, (è talſua mente,
Se troppo poco, oppur ſe troppo penſa. &c.

Cela ſuffit pour mettre en état de juger ceux qui peuvent comparer la traduction avec l'original. Nous pouvons aſſurer que tout eſt dans le même goût.

Genève. Les frères *Philibert* continuent à imprimer avec ſuccès le *Choix Littéraire.* C'eſt un Recueil de ce qui ſe trouve de plus intéreſſant dans la multitude d'Ecrits qui inondent le Public. L'Auteur eſt un jeune Miniſtre, diſtingué par ſes talens pour la Prédication.

L'Académie de cette Ville a fait il y a quelque tems une nouvelle perte très-ſenſible dans la perſonne de M. *Louis Tronchin*, Paſteur & Profeſſeur en Théologie. C'étoit un excellent Théologien, d'un jugement exquis, & d'une grande modération. Il étoit petit-fils du ſavant Profeſſeur *Louis Tronchin*, & ſuccéda en 1737 à l'illuſtre *Jean Alphonſe Turretin.* M. *Trembley*, Profeſſeur en Mathématiques a été à cette occaſion élevé à la Chaire de Théologie.

ITALIE.

Rome. Le XV Tome de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du P. ORSI vient d'être imprimé pour la ſeconde fois chez les *Pagliarini.* C'eſt un *in*-8 de 488 pages. L'Auteur ne s'y eſt étendu que depuis l'année 455 juſqu'à l'année 482. Il eſt écrit avec l'érudition, & l'éloquence des Volumes précédens & il en a le ſuccès.

Macerata. JOSEPHI COMPAGNONI MAREFUSCHII

de

de Jureconſultis Chriſtianis primorum ſæculorum Diſputatio. Macerate 1755 *in*-4. pp. 58 chez *Fevri*. Les Juriſconſultes Chrétiens des premiers ſiècles que l'Auteur de cet Ecrit célèbre, ſont *Minucius Felix*, *Arnobe*, & un *Tertullien* différent à ſon avis de celui qui tient une place ſi diſtinguée entre les Auteurs eccléſiaſtiques. Il refuſe d'admettre au rang des Juriſconſultes *Hippolite*, *Apollonius* & plus encore le Martyr *Epagatus*. Paſſant au IV ſiècle M. MAREFUSCHI met en doute ſi *Hermogène* fut Chrétien ou Payen. Il fait les mêmes difficultés ſur *Aurelius Arcadius Carifius*, & ſur *Licinius Ruffin* qui vécurent du tems du Juriſconſulte *Paulus*. Peut-être ce *Ruffin* eſt-il le même qui fit au V. ſiècle la collation des loix divines avec celles des Romains; & celui-ci étoit ſurement Chrétien. Nous n'en diſons pas davantage ſur cette diſſertation.

Veniſe. Le P. D. ANGELO CALOGERA a publié le ſecond Tome de ſon nouveau Recueil. *Nova Raccolta d'Opuſcoli ſcientifici o Filologici* &c. *chez S. Occhi* 1756. 8. pag. 516. Il y a diverſes pièces intéreſſantes dans ce Volume. Il en contient XIII. en tout.

Deſcrizzione Geographica &c. c'eſt-à-dire, *Deſcription Géographique des Iſles Baléares ſpécialement de l'Iſle de Minorque & de Port-Mahon* &c. 1756. brochure de 29 pages in-8.

On a publié depuis peu chez *Fenzi* le Tome XXIV. de la *Vulgate avec des Notes choiſies* tirées de *Maldonat*, *Sa*, *Eſtius*, &c. Ce Volume contient les Evangiles de S. *Luc* & de St. *Jean*.

Padoue. Depuis la découverte de la circulation du ſang, les Médecins paroiſſoient avoir abjuré la doctrine d'*Hippocrate* ſur la convenance de ſaigner plutôt à une veine qu'à une autre, ſelon la différence

rence des maladies. Mr. *Placentini* vient de renouveller l'ancienne Doctrine dans une Dissertation très savante dont voici le titre : JACOBI PLACENTINI *Theoreticæ Medicinæ in Gymnasio Patavino Professoris primarii, Dissertatio de Venæ, quæ in morbis particularium partium corporis sit salutaris incidenda, Examinantur tum sententiæ Græcorum, tum Arabum, tum eorum rationes qui utrosque tutati sunt.* Patavii *apud Joh.* Manfré 4. pp. 136.

Relazione di Giovanni Rondinelli sopra il stato antico & moderno della Citta d'Arezzo. &c. C'est à dire, *l'Etat ancien & moderne de la ville d'Arezzo, par* JEAN RONDINELLI &c. chez *Michel Bellotti* 1755. C'est un 8. de 248 pp. sans la dédicace. Il est sorti d'Arezzo bien des Gens de Lettres dont l'Auteur auroit pû donner au Public une connoissance plus détaillée.

Verone. Antiquitatis reliquiæ, à Marchione JACOBO MUSELLIO *collectæ, tabulis incisæ & brevibus explicationibus illustratæ. Veronæ, Anno* MDCCLVI. fol. Cet Ouvrage dédié au Prince Royal de Pologne *Fréderic Chrétien* est très-bien exécuté. Un grand nombre d'antiquités nouvellement découvertes, particulièrement à *Raldone*, territoire de Verone, y sont représentées en 180 planches & sommairement expliquées avec toute l'érudition convenable, sans superfluité & sans faste. M. le Marquis MUSELLI a donné ces explications en Latin & en Italien.

Florence. Storia delle Monete &c. C'est à dire *Histoire des monnoies des grands-Ducs de Toscane de la maison de Médicis & de celle de l'Auguste Empereur François de Lorraine, comme grand-Duc de Toscane, par* IGNACE ORSINI *Académicien de Florence &c.* chez *Jean Paul Giovanelli* 1756. 4. *Pisc.*

Piſe. On a imprimé ici avec bien des fautes une excellente Diſſertation ſur la *Gravité des Corps.* in-4. pp. 38. 1756.

Extrait d'une Lettre de *Sienne.* L'Inoculation de la petite-Vérole fait de plus en plus des progrès pour le bonheur du genre humain. Le 1. d'Octobre 1755 Mr. *Dominique Pévérini* Médécin de Citta di Caſtello, inocula ici dans un de nos hopitaux trois jeunes garçons enfans trouvés d'onze ans, de huit & de ſix. Après les préparations convenables, il ne fit ſimplement que les piquer au bras avec différentes aiguilles trempées dans le pus d'une petite-Vérole de la meilleure eſpéce, chacun une ſeule fois & avec une ſeule aiguille. Tous trois prirent la petite-Vérole; l'un en eut près de cent grains, les deux autres eurent plutôt des taches rouges un peu élevées que des puſtules formelles, ſi ce n'eſt à l'endroit de la piquûre où ils en eurent chacun une bien conditionnée. Le 4 du même Mois M. *Péverini* fit la même opération à cinq filles, mais ſans ſuccès. On croit s'être convaincu qu'elles avoient déja eu la petite-Vérole, par des marques ſemblables à celles qu'elle laiſſe, & qu'on leur trouva ſur le corps.

Ce ne ſont pas-là les premières expériences de M. *Pévérini*, dans le tems qu'il étoit Médecin de Citerna à quelques milles d'Urbin, il avoit déja tenté l'Inoculation avec beaucoup de ſuccès. C'étoit en Mai 1750, pendant que la petite Vérole naturelle emportoit une multitude de perſonnes. De la pointe d'une aiguille trempée deux heures auparavant dans un grain de petite-Vérole à maturité, il piqua un petite fille de 5 ans, phtiſique, galeuſe & nourrie du lait d'une mère qui avoit la Vérole. Au 7 jour la piquûre s'enflamma; peu à peu il s'y for-

forma une puſtule qui le 10 jour étoit parfaite, la fiévre ſurvint. L'enfant eut onze boutons, guérit de ſa galle, & ſe porta beaucoup mieux dailleurs, ſans avoir cependant voulu demeurer au lit. Etonnée du ſuccès, la mère eſſaya elle même l'opération ſur une autre de ſes filles agée de neuf ans, elle prit la fiévre le 9 jour, eut vingt ſix puſtules & guérit dans peu. Le levain varioleux de cette dernière ſervit à inoculer en ſecret cinq autres enfans. Le ſuccès qui fut des plus heureux détermina M. *Pévérini* à rendre ſes expériences publiques & à les pouſſer.

Il fit plus. Il perſuada le Dr. *Evangeliſti*, Médecin de *Monterchi* d'adopter la nouvelle méthode. Celui-ci pourtant préféra d'inoculer en inſérant dans la peau un petit morceau de ruban impregné de pus, & appliqué au moyen d'une légère inciſion faite avec la lancette. Chacun de ces deux Meſſieurs a inoculé plus de deux cens perſonnes. Il n'eſt mort entre les mains de M. *Evangeliſti* qu'un enfant mal ſoigné pour le regime; M. *Peverini* n'a perdu aucun de ceux qu'il a traités. Parmi ceux-là ſe ſont trouvés des enfans à la mammelle. Il a éprouvé tantôt qu'il eſt des ſujets ſur qui l'Inoculation ne prend point, témoin un enfant de trois ans, inoculé par trois fois ſans effet, & tantôt que le terme de la fiévre & de l'éruption n'eſt pas toujours le même, témoin un enfant de cinq ans en qui la fiévre ne commença qu'au 19 jour. Dans ſa méthode aureſte aucun appareil n'eſt néceſſaire, il en a inoculés pendant qu'ils dormoient; point d'autre abſtinence pour les enfans que celle du vin; point de ſaignée, ni de remédes; point de choix pour le lieu de l'inciſion ou de la ponction, pourvu que l'inſtrument pénétre la peau.

Mr. *Evangelisti* n'eſt pas le ſeul Médecin que les expériences de M. *Pévérini* ayant déterminé à en eſſayer de ſemblables. M. *Lunadoi*, Médecin de Citta di Caſtello a auſſi inoculé en 1751. ſes propres enfans & ceux du Dr. *Tommaſini*, dont l'un, qui avoit les écrouelles, en fut guéri en même tems que de la petite-Vérole. Pluſieurs autres ſujets ont paſſé par ſes mains tant à Citta di Caſtello qu'à Urbin en 1755. Il préfére l'épingle ou l'aiguille à la lancette. Selon lui, & en cela il penſe comme M. *Pévérini*, un ſeul grain dans l'endroit de l'inciſion ſuffit pour aſſurer que l'Inoculation a eu ſon effet. Il eſt en rélation avec M. *Camaſſei* Médecin de Bevagna, qui a auſſi inoculé 76 perſonnes, & toutes avec ſuccès. Quelques-uns ont été guéris de la gale & de la fiévre tierce en guériſſant de la petite-Vérole. Généralement nos inoculés n'ont point eu de fiévre ſécondaire, ou moins la plupart.

Quel bonheur ſi cette méthode *triomphant* des obſtacles que le préjugé y oppoſe encore, devenoit univerſelle! Dans la dernière épidémie qu'il y eut à Rome en 1754, & 1755 il mourut de la petite-Vérole, deux mille perſonnes & plus, ſans compter ceux qui reſtérent aveugles, défigurés, & dont le tempérament fut altéré. Il y naquit 362 enfans de moins que de coutume, un pareil nombre de femmes groſſes étant mortes &c.

PROVINCES-UNIES.

Utrecht. Herman & *Jean Boſſcling* viennent de donner deux nouveaux Volumes de la Traduction Hollandoiſe des *Lettres d'Eſtrades*. C'eſt-là ſeconde Partie du IV. Tome & la première du V. Le Public fait un ſi bon accueil à cette Traduction qu'el-

qu'elle ſera épuiſée en achevant de paroître. Il ne reſte aux Libraires qu'un petit nombre d'exemplaires des premiers Volumes.

Caroli Arbuthnotii *Tabulæ antiquorum nummorum, menſurarum & ponderum, pretiique rerum venalium, variis Diſſertationibus explicatæ & exemplis illuſtratæ, ex Anglica in linguam Latinam converſæ, opera Dan. Königii M. D. Apud Hermannum Beſſeling* 1756. in 4. pp. 300. Tous les Gens de Lettres ſavent que l'ouvrage que le Dr. Arbuthnot publia en 1727 ſur les Monnoies, les Meſures & les Poids des Anciens eſt ce qu'on a de meilleur en ce genre. Mais ce Livre n'exiſtoit point pour ceux qui ne ſavent pas l'Anglois, & l'on ſouhaitoit depuis longtems que quelque habile homme le traduiſît dans un langue plus univerſelle. Cette entrepriſe n'étoit pas facile. Elle demandoit beaucoup de coutage, de patience, d'érudition, & ſurtout une grande habileté dans la ſcience du calcul. Tout cela s'eſt heureuſement rencontré dans un jeune homme de 21 ans. Car Mr. König ne pouvoit guères avoir davantage quand il fit cette Traduction, puiſqu'à peine avoit-il 22 ans lorſqu'une mort prématurée l'enleva en 1747. Cette mort fut vraiſemblablement occaſionnée par un funeſte accident qui lui étoit arrivé quelques mois auparavant. Il ſe trouvoit à Franeker, où ſon Frère (le célèbre Mr. *Samuel König* actuellement Profeſſeur en Philoſophie à la Haye, Conſeiller & Bibliothécaire du Prince Stadhouder) étoit alors Profeſſeur. C'étoit le tems de la guerre, & malheureuſement pour notre jeune Savant entre une multitude de langues qu'il poſſédoit, il ſavoit auſſi la Françoiſe & la parloit volontiers. C'en fut aſſez pour que la populace de Franeker ſe perſuadât qu'il

étoit un eſpion de la France. Dans cette folle idée on s'attroupe contre lui, on le maltraite, on veut le mettre en pièces, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que le Sénat Académique parvint à lui ſauver la vie. Son innocence ayant enfin été pleinement reconnue au bout de pluſieurs jours de priſon, il fut relaché, & le Prince d'Orange pour le conſoler en quelque ſorte de ce qu'il avoit ſi injuſtement ſouffert, l'établit Médecin de l'Hopital Militaire de Rotterdam. Mais ſa ſanté dérangée par l'émotion & le chagrin que cette malheureuſe avanture lui avoit donné, ne put jamais ſe retablir, & après avoir langui quelque tems, il mourut regretté de tous ceux qui le connoiſſoient. Il le ſera de tous ceux qui liront la Traduction que nous annonçons. Elle étoit finie & preſqu'entièrement imprimée lorſqu'il mourut, & elle paroît à preſent par les ſoins du ſavant Mr. *Reitz* Profeſſeur à Utrecht, qui l'a enrichie d'une Préface très intéreſſante, d'où nous avons tiré les particularités qu'on vient de voir. N'oublions pas d'avertir que Mr. *König* a non ſeulement éclairci & corrigé en pluſieurs endroits ſon original, mais qu'il y a même ajouté tout un Chapitre extrêmement curieux ſur les *Spectacles des Romains.*

Parmi les Livres qui ont fait une fortune ſurprenante, il faut compter le *Traité de la confiance en la Miſéricorde de Dieu*, par le fameux LANGUET Archevêque de Sens. Cet ouvrage aſſez médiocre, joint à un autre Traité du même Auteur *Sur le faux bonheur des gens du Monde & le vrai bonheur de la vie Chrétienne*, a eu plus de 30 éditions & a été traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe. Il vient de l'être auſſi en Hollandois par Mr. *Gerard van Loon* & imprimé par *H. & J. Beſſeling* ſous le titre de *Verhandeling van*

van het vertrouwen op Gods Barmhertigheyd &c. door BENEDICTUS DE LANGUET, *eerſt Biſſchop van Soiſſons, en naderhand Aartsbiſſchop van Sens &c.* petit 8. p. 474. Nous ne ſavons pourquoi ce Prélat eſt appellé ici *Benoit*, il porte le nom de *Jean Joſeph* dans l'original François que nous avons ſous les yeux.

Il n'y a pas de doute qu'on ne s'empreſſe à profiter de la ſouſcription que G. T. & A. *van Paddenburg* ouvrent pour la Traduction Hollandoiſe de la *Théologie Polémique* du célèbre Mr. STAPFER en 5 Volumes gr. 8. Chaque Tome ſera de 646 pages & ne coutera cependant que 30 *ſols* à ceux qui auront ſouſcrit.

Amſterdam. L'Art de la Cavalerie, ou la manière de devenir bon Ecuyer, par des règles aiſées & propres à dreſſer les Chevaux à tous les uſages, que l'utilité & le plaiſir de l'homme exigent: tant pour le Manège, que pour la Guerre, la Chaſſe, la Promenade, l'Attelage, la Courſe, le Tournois ou Carouſel &c. Accompagné de principes certains pour le choix des chevaux, la connoiſſance que l'on doit avoir de leurs diſpoſitions naturelles, pour les plier avec plus de ſuccès, aux exercices qu'on en attend &c. Avec une idée générale de leurs maladies, des Remarques curieuſes ſur les Haras, l'explication de toutes les piéces qui compoſent les différentes ſortes d'Equipages, & des obſervations ſur tout ce qui peut bleſſer ou gêner les Chevaux. Par Mr. GASPARD DE SAUNIER *de ſon vivant Ecuyer de l'Académie de l'illuſtre Univerſité de Leyde. Avec figures. Amſterdam & Berlin chez Jean Neaulme* 1756. in-folio. Mr. DE SAUNIER (mort à Leyde en 1748) étoit déja connu par deux ouvrages l'un de la *parfaite connoiſ-*

ſance des Chevaux, l'autre des *vrais principes de la Cavalerie*. Celui que nous annonçons aujourd'hui eſt précédé d'une Préface qui contient diverſes particularités de la vie de l'Auteur; particularités intéreſſantes en ceci ſeulement, c'eſt qu'elles ſont propres à donner une bonne idée de ce Livre, puiſqu'on y voit que Mr. DE SAUNIER aimoit paſſionnément l'Art de la Cavalerie, qu'il s'y étoit appliqué dès l'enfance, & qu'il l'a cultivé ſans relache pendant le cours d'une très longue vie avec un zèle & une ardeur dont il y a peu d'exemples. Auſſi cet ouvrage eſt très-bien imprimé, & les nombreuſes Planches qui l'accompagnent ont toutes été gravées ſous les yeux & ſous la direction de l'Auteur.

Le même Libraire vient d'imprimer un bon Ouvrage qui a pour titre : *De l'amputation à lambeau, ou nouvelle méthode d'amputer les membres, par Mr.* PIERRE ADRIEN VERDUIN, *Traduction nouvelle du Latin en François, avec des augmentations conſidérables, tirées des obſervations les plus modernes, qui contiennent l'hiſtoire de la découverte de cette opération, les jugemens qu'on en a portés, les moyens de la rendre plus ſure, plus ſimple, plus facile, & d'en tirer tous les avantages poſſibles. Par Mr.* PIERRE MASSUET, *Docteur en Médecine.* 1756. 8. pp. 203. Les plus belles découvertes ont toujours eu des adverſaires, elles en auront toujours, & l'on doit s'y attendre. Il n'eſt point encore décidé, (*) ſi pour arrêter les funeſtes effets de la Petite-Vérole, l'on doit employer l'*Inocu-*

(*) Cette queſtion eſt bien décidée chez Mr. MASSUET. Lui & Mr. *Bernard* autre habile Médecin à Amſterdam, ſe ſont déclarés hautement pour l'*Inoculation*, & tout recemment encore ils l'ont pratiquée avec ſuccès.

lation préſervatif ſur, avoué par la raiſon, confirmé par l'expérience, permis, autoriſé même par la Religion. La déciſion de cette queſtion ne dépend cependant que d'un calcul facile à faire, d'un calcul que l'on a fait mille fois depuis 40 ans en Angleterre, & toujours en faveur de cette opération. Mr. MASSURT applique ces réfléxions à la méthode d'amputer les membres, propoſée il y a déja près de 60 ans par le célèbre Chirurgien *Verduin*, & qui cependant n'eſt preſque point pratiquée aujourd'hui. Ce n'eſt pas qu'elle n'ait eu dabord divers partiſans diſtingués. *Ruiſch*, *Reverhorſt*, *Verduc*, *Manget*, & quelques autres habiles gens en ont parlé avec éloge. En 1702. Mr. *Suburin* Chirurgien de Genève la propoſa à l'Académie Royale des Sciences, & l'on verra avec plaiſir le compte avantageux que l'illuſtre Mr. DE FONTENELLE en rendit. Tout le ſecret, dit-il, conſiſte à garder un peu plus bas que l'endroit où ſe doit faire la ſection, une pièce de chair & de peau, dont enſuite on recouvre l'os. En moins de deux jours cette chair ſe réunit avec l'extrémité des vaiſſeaux coupés, & par conſéquent l'on n'eſt obligé ni de lier avec du fil ces bouts de vaiſſeaux pour les fermer, ni d'y appliquer des cauſtiques & des aſtringens, toutes pratiques ou très dangereuſes, ou aumoins très incommodes. De plus l'os ſi promptement recouvert ne s'exfolie point, c'eſt à dire, qu'il ne s'en détache point une portion plus ou moins grande qui tombe d'elle même. Le moignon revêtu de chair, n'eſt plus ſenſible & douloureux comme il étoit; on peut par conſéquent appuier deſſus, il n'eſt point néceſſaire de tenir une jambe de bois toujours étendue, & on la peut porter comme une jambe naturelle.

Telle eſt la méthode que l'on trouvera détaillée

& juſtifiée dans l'ouvrage que nous annonçons. Dabord Mr. MASSUET donne la Traduction du petit Traité de *Verduin*, & l'enrichit de diverſes Notes, dont les unes ſervent à éclaircir le Texte, tandis que les autres ſont deſtinées ou à relever quelques erreurs dans leſquelles l'Auteur étoit tombé, ou à le juſtifier contre ceux qui l'ont critiqué ſans beaucoup de fondement. Vient enſuite un ſupplément qui fait bien les deux tiers du Livre, & qui contient les moyens de rendre l'amputation à lambeau plus ſure & plus facile; avec des remarques ſur les différentes manières de pratiquer l'amputation des membres. Dans ce ſupplément, qui eſt très curieux, l'habile Médecin d'Amſterdam ne diſſimule pas les objections qui ont été formées contre la méthode de *Verduin* par Mr. *Louis*, Commiſſaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les extraits, & Auteur de diverſes pièces inſérées dans les Mémoires de cette Académie, & qui prouvent toutes ſa grande capacité. Ces objections ſont d'ordinaire refutées par Mr. MASSUET, mais avec beaucoup de modération & d'une manière qui montre qu'il n'a que le bien public en vue. N'oublions pas d'avertir que cet ouvrage eſt accompagné des Figures néceſſaires & dont quelques unes n'étoient pas dans l'ancienne Edition.

Diſcours ſur l'Origine de l'Inégalité parmi les Hommes. Pour ſervir de réponſe au Diſcours que M. Rouſſeau Citoyen de Genève a publié ſur le même ſujet, *Par* M. JEAN DE CASTILLON *Profeſſeur en Philoſophie & Mathématiques à Utrecht, & membre des Académies Royales de Londres, Berlin, & Gottingue &c. &c. &c.* Chez J. F. *Jolly*, 1756. On dit du bien de cet ouvrage, & nous en rendrons compte inceſſamment.

G. de Groot débite: *De laatſte woorden van Da-*

David beſchreeven 2 Samuel XXIII. 1-7. *verklaard door Aegidius Stokmans, Bedienaer van het Heilig Evangelie te Goes* 1756. pp. 195. c'eſt à dire. *Explication des dernières paroles de David, telles qu'elles ſont rapportées* 2 Samuel XXIII. 1-7. *Par Mr.* STOKMANS *Paſteur à Goes.* C'eſt un Commentaire Théologique, Critique, & Moral ſur les verſets indiqués dans le titre. L'Auteur voit toute la Trinité dans ces paroles des verſets 2, 3, & 4. *L'eſprit de l'Eternel parle par moi & ſa parole a été ſur ma langue. Le Dieu d'Iſraël a dit, le Rocher d'Iſraël m'a parlé*; en diſant, *le juſte dominateur des hommes, le dominateur en la crainte de Dieu, eſt comme la lumière du matin &c.* Ici, dit Mr. STOKMANS, paroit 1. le Saint Eſprit qui inſpire *David* & qui lui apprend que 2. *le Dieu d'Iſraël*, c'eſt à dire la perſonne du Père, avoit annoncé dans le Ciel en préſence de toutes les Armées céleſtes que 3. *le Rocher d'Iſraël*, ſavoir le Fils de Dieu, lui avoit parlé (au Père) & lui avoit témoigné la diſpoſition où il étoit d'exécuter dans le tems ce qui avoit été décreté dans le Conſeil de Paix, & de venir prendre la nature humaine pour le ſalut des hommes, & pour leur procurer le bonheur exprimé dans le verſet 4. L'explication des autres verſets eſt tout auſſi ſingulière, mais de quelque façon que l'on en penſe, & quelque puiſſe être dailleurs le ſuccès de ce Livre, il eſt au-moins très vraiſemblable qu'il contribuera à entretenir la paix dans le ménage de Mr. STOKMANS. Car il le dédie à ſa chère femme, & rien de plus gracieux que ce qu'il lui dit dans l'Epitre dédicatoire. Il admire le bonheur qu'il a de poſſéder une telle Epouſe; il aſſure que depuis qu'ils ont été unis *par le lien de la perfection*, leur amour mutuel s'eſt

toujours constamment soutenu, il va jusqu'à lui dire du bien de son premier Epoux; il lui fait compliment sur sa fécondité, il lui déclare que son amour pour elle est plus fort que la mort, & qu'il fait sans comparaison plus de cas d'elle que des rubis &c. Tout cela est fort touchant, & si Mr. STOKMANS n'est pas un bon Auteur, on ne sauroit sumoins disconvenir qu'il ne soit un très bon Mari.

C. de Tongerlo a mis en vente une Traduction Hollandoise en deux Volumes gr. 8. de l'excellente Paraphrase des quatre Evangelistes, avec des Notes qui expliquent les passages difficiles, par le célèbre SAMUEL CLARKE. Nous voyons avec plaisir les Traductions des bons ouvrages étrangers se multiplier dans ce Pays. On ne peut qu'y gagner en toutes manières.

Il seroit superflu d'annonçer le XV Tome de l'*Histoire de la Patrie* (Vaderlandsche Historie) qu'*Isaac Tirion* imprime avec tant de succès; il est déja entre les mains de tous ceux qui lisent, & personne n'ignore que commençant avec l'année 1679, il l'étend jusqu'à l'élévation du Prince & de la Princesse d'Orange au trône de la Grande Bretagne en 1688.

On trouve ici chez *Dirk onder de Linden*, & à Middelburg chez *Louis Taillefert*: *Aanmerkingen op de Psalmbergmingen van Petrus Datheenus, in welke uit het algemeen gebrek van Taal- en Digt kunde, onbekyke wantaal van Psalm tot Psalm voorkomende, en ongelyk vernibbeidt aan den Text der zelver onbestaanbaar gebruik, en noodzaakelykheidt der veranderinge vertoont en aangedrongen wordt*, door ANDREAS ANDRIESSEN, *Predikant te Vere*. in 4. On sait que les Pseaumes qui se chantent dans les Eglises Flamandes, ont été traduits

duits par le fameux DATHENUS ſur ceux de *Marot* & de *Bèze* & qu'aux fautes qu'il avoit trouvées dans ceux-ci & qu'il a très fidèlement tranſportées dans les ſiens, il en a ajouté une infinité d'autres qui les rendent inintelligibles dans bien des endroits. Il y a longtems qu'on s'en plaint, mais perſonne ne l'avoit encore fait avec tant de force & de détail que Mr. ANDRIESSEN dans l'excellent Ouvrage dont on vient de voir le titre. Dabord il ſe fortifie du témoignage de pluſieurs habiles Gens tant Laïques qu'Eccléſiaſtiques, qui en différens tems ſe ſont élevés contre cette mauvaiſe verſion, & ont ardemment ſouhaité qu'on lui en ſubſtituât une autre, à l'exemple des Egliſes Walonnes de ce Pays & de celles de Genève & de Suiſſe, qui toutes ont abandonné les Pſeaumes de *Marot* & de *Bèze*. Enſuite il indique les moyens de faire ce changement ſi néceſſaire, & il répond victorieuſement à tout ce qu'on pourroit lui oppoſer. Après quoi parcourant tous les Pſeaumes de DATHENUS l'un après l'autre, ſans en omettre aucun, il y fait voir une multitude ſi prodigieuſe de fautes groſſières contre la verſification, contre le langage, contre le bon ſens & contre le Texte Hébreu, qu'on eſt tout ſurpris que dans un ſiècle auſſi éclairé que le nôtre, on chante encore de ſi miſérables Pièces dans toutes les Egliſes Flamandes.

Un Recueil de Poëſies que M. ANDRIESSEN vient de publier nous perſuade que perſonne ne ſeroit plus en état que lui de donner une nouvelle Traduction des Pſeaumes. Il y en a pluſieurs qui ſont très heureuſement traduits dans ce Recueil, qui ne contient preſque que des Poëſies Chrétiennes & Morales, & dont le titre eſt, *Dichtlievende Uitſpanningen, beſtaande in Gedichten van verſcheidene ſtof-*

Stoffen en Rymtrant, door ANDREAS ANDRIESSEN *Predikant te Vere. Middelburg by Louis Tailleſert.* in-8. *Dordrecht.*

Voici encore des Vers Hollandois, mais c'eſt un *in*-4. & franchement nous n'avons pas eu juſqu'ici le courage d'y mordre. *Mengeldichten van Klara Ghyben en Joannes Badon. By Abraham Bluſſé.* 1756.

Leyde. J. & *H. Verbeek* ont mis en vente une nouvelle Edition de l'excellent Ouvrage de Mr. *s'Graveſande*, intitulé *Introductio ad Philoſophiam, Metaphyſicam & Logicam* Mr. ALLAMAND, Profeſſeur en Philoſophie dans cette Univerſité, aux ſoins de qui l'on eſt redevable de cette nouvelle Edition, l'a enrichie d'un morceau fort conſidérable qui manquoit aux précédentes. Ce ſont trois Chapitres ajoutés à la partie Métaphyſique ſur l'exiſtence de Dieu, ſur ſes Attributs & ſur la Création de l'Univers. On y trouve exactement les principes & la méthode du célèbre Auteur. Auſſi Mr. ALLAMAND, digne Diſciple de ce grand homme, a-t-il puiſé dans ſes Manuſcrits le contenu de ces trois Chapitres, comme il le dit dans un Avertiſſement, où il rend compte des raiſons qui l'ont porté à faire cette addition.

Le Monde, par ADAM FITZ-ADAM, *ou Feuilles périodiques ſur les mœurs du tems, traduites de l'Anglois. Tomes I & II. contenans les Diſcours publiés pendant les années* 1753 *&* 1754. chez *Elie Luzac*, fils 1757. Cette Traduction ne fait que de paroître & nous ne l'avons pas encore lue; mais un coup d'œil que nous avons jetté ſur l'Avertiſſement du Traducteur nous en donne une très bonne idée. Pour l'original il a eu le plus grand ſuccès en Angleterre, & l'on n'en ſera pas ſurpris, quand on ſaura que Milord *Cheſterfield* & Mr.

Mr. *Horace Walpole* l'ont décoré d'un bon nombre de Piéces de leur façon. En attendant que nous parlions plus en détail de cet intéreſſant Ouvrage, nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir de tranſcrire ici l'Epitre Dédicatoire qui eſt à la tête du premier Volume. Le tour nous en paroît également heureux & ſingulier. Elle eſt addreſſée par l'Auteur principal à l'illuſtre Comte *de Cheſterfield.*

MILORD,

„ J'eſpére qu'on me pardonnera la liberté que je „ prends de vous dédier ce Volume du *Monde.* Ce „ n'eſt pas aſſez pour moi d'avoir la ſatisfaction de „ penſer que vous m'avez ſouvent honoré de votre „ correſpondance ; je voudrois inſinuer que ſous „ l'autorité reſpectable de votre nom, j'ai droit d'attendre de mes Lecteurs un accueil plus favorable. On voudroit peut-être qu'à cette occaſion je „ marquaſſe quels ſont les diſcours de votre façon, „ & quels ſont les miens, mais je prie que l'on „ m'en diſpenſe; pendant que, comme le Coucou „ de la fable, je mêle mes tons à ceux du Roſſignol, je ne puis réſiſter à la vanité de m'écrier, „ *Que nous chantons bien nous autres oiſeaux!*

„ Si je connoiſſois quelque grande ou aimable „ qualité que vous ne poſſédaſſiez pas réellement, „ je ne manquerois pas, ſelon la coutume des dédicaces, de vous la donner libéralement; mais juſqu'à ce que je ſois mieux inſtruit, je me contenterai de vous témoigner ma vive reconnoiſſance, & de me dire, &c.

Rotterdam. Samenſtel van den Algemeenen Godsdienſt tot vereeniging der Chriſtenen. Benevens eene Verdeediging der Openbaring, tegen de te-

Tegenwerpingen der Sterke Geesten. Beide uit het Fransch vertaald. By *Jacob Burgvlier* 1757. 8. pp. 70. Deux Pièces assez différentes forment cette Brochure. L'une c'est un Extrait du fameux Ouvrage que Mr. *de Loen* publia il y a quelques années sous le titre de *la Véritable Religion unique dans son espéce*, &c. L'autre c'est la Traduction d'une *Défense de la Révélation contre les objections des Esprits-forts*, Défense originairement écrite en Allemand & traduite en Francois dans la *Bibliothèque Impartiale* Tom. XI. pag. 394 & Tom. XII. pag. 288.

Le même Libraire débite: *Schriftuurlyke Verklaaring van des Heeren Avondmaal, geschikt tot gebruik van eenvoudige Christenen: door* JOHN TAYLOR, *Predikant te Norwich* 1757 pp. 99. C'est à dire: *La Sainte Cène expliquée sur les principes de l'Ecriture par* JEAN TAYLOR. Cette Traduction d'un Ouvrage Anglois que nous avons annoncé il n'y a pas longtems, est fort bien faite.

Nous nous propofons de donner dans la Partie suivante de cette Bibliothéque l'Extrait d'un bon livre qui paroît chez *J. D. Beman & fils.* En voici le titre: *Mémoires d'un Protestant condamné aux Galères de France, pour cause de Religion écrits par lui même. Ouvrage dans lequel, outre le récit des souffrances de l'Auteur depuis* 1700 *jusqu'en* 1713, *on trouvera diverses particularités curieuses relatives à l'histoire de ce tems-là, & une description exacte des Galères & de leur service* 1757. 8. pp. 552.

Il n'est point de familles où nous ne souhaitassions que l'on acquît l'excellent Livre que *R. Arrenberg* vient d'imprimer sous le titre de *De Inenting der Kinderpokjes in hare groote voordeelen*

len aangeweſen, &c. C'eſt à dire: *Les Avantages de l'Inoculation de la petite Vérole, démontrés par ſa comparaiſon avec la maladie naturelle, les différentes autorités pour & contre cette méthode, & la réponſe aux objections, le tout confirmé par des obſervations particulières, & publié par une Société de Médecins & de Chirurgiens. A Rotterdam* 1757. 8. pp. 398. Nous nous en tiendrons pour le préſent à cette ſimple annonce, parceque le Sieur *Goſſe* imprime actuellement cet Ouvrage en François, & qu'ainſi nous aurons occaſion d'y revenir.

La Haye. Sur le point d'envoyer nos nouvelles à l'Imprimeur, nous recevons une Brochure qui ſort de deſſous la preſſe de M. *Gaillard*, & qui mérite bien que nous en rendions compte dans la ſuite. C'eſt une Diſſertation Hollandoiſe de Mr. le Profeſſeur M. W. SCHWENCKE, ſur la *Ciguë Aquatique de Geſner* 8. pp. 54.

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans le Sixième Tome
DE CETTE
BIBLIOTHEQUE.

A.

Académie Royale des Sciences (Hiſtoire de l') &c. Ier Extr. de cet ouv. *p.* 30. II. Ext. 261.

Algébre (Elémens d') de Mr. *Saunderſon*, dont on annonce la traduction. *p.* 256.

Altmann. Extrait de ſa *Diſſertation hiſtorique ſur la Lettre de* Ponce Pilate *à* Tibère &c. *p.* 360.

Amphibies (animaux). *p.* 307.

Amphiſtbæne (deſcription de l'). *p.* 309.

Amputation des membres. ouvr. ann. *p.* 490.

Ane (apologie de l'). *p.* 175.

Angle (le plus petit) ſous lequel un objet puiſſe être aperçu. *p.* 277.

Anguis (Deſcription de l'). *p.* 309.

Appel au ſentiment du peuple. ouv. ann. *p.* 472.

Aſgard, explication de ce mot; en Note, *p.* 293-294.
Aſtronomie expliquée. &c. ouv. ann. *p.* 474.
Attraction (*Diſſertation ſur l'*). *p.* 409. & *ſuiv.*
Aubigné (*Théodore Agrippa d'*), ſon éloge *p.* 84. Traits de ſa vie. *ibid.* & *ſuiv.* Sa reponſe hardie à *Henri* III. *p.* 86.
Avis important ſur l'Inoculation de la petite-Vérole &c. Extrait de cet ouvrage. *p.* 209.
Autriche (*Marie Anne d'*); traits de la vie de cette Princeſſe. *p.* 72-74.

B.

Batême, comment il étoit adminiſtré dans les premiers tems. *p.* 24 25.
Beaumelle (Mr. *de la*). Extr. de ſes *Lettres & mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Mad. de Maintenon*. p. 80.
Bible Hebraïque &c. par le P. *Houbigant*, Ext. de cet ouvr. *p.* 316. première ſource où il faut puiſer pour corriger les fautes qui ſe ſont gliſſées dans les Editions de la Bible. *p.* 328. ſeconde ſource 330. troiſième. 332. quatrième 333.
Bleu de Pruſſe, (Examen chymique du). *p.* 262.
Bondt (Mr. *Nicolas*), Extrait de ſon *Eſſai ſur le Droit public Belgique*. p. 48.
Buache, ſon ſyſtême ſur le fonds de la mer. *p.* 267 & *ſuiv.* Sa diviſion de l'Océan 270. & de ſes baſſins. 271. Ce qu'il dit des montagnes. 274-275.

TABLE

C

Cabinet Ichtyologique. Extrait de cet ouvrage *p.* 304.
Cæcilia, description de ce serpent. *p.* 308.
Caméléon (description du). *p.* 313.
Caractères, & Réflexions critiques, satyriques & morales, jugement sur cet ouvrage annoncé *p.* 229.
Catcott, jugement sur ses *Remarques* &c. ann. *p.* 233.
Cenchris (description du). *p.* 309.
Chabrias, son éloge par *Démosthène*. p. 8.
Chérubins (dissertation sur les). *p.* 172. & *suiv.*
Chicoineau (*François*), son éloge p. 282. & *suiv.*
Cicéron. Dissertation pour revendiquer à cet Orateur quatre harangues, attribuées à un autre Auteur par Mr. *Marcland. p.* 400.
Cochet, Extrait de son Traité de Morale. *p.* 457.
Conversation, usage qu'en doivent faire les jeunes gens. *p.* 155.
Cordyle (description du) *p.* 313.
Corps Marins, Dissertation sur leur origine. *p.* 402. & *suiv.*
Coucou, observations anatomiques sur cet oiseau. *p.* 44. & *suiv.*
Couleuvre (description de la) *p.* 309.
Cramer (*Jean André*), jugement sur ses Sermons annoncés *p.* 243.
Crédibilité de l'histoire de l'Evangile. Extr. de cet ouv. *p.* 114.
Crocodile (description du). *p.* 312.
Crotalophore (description du). *p.* 309.

D.

Dathenus (*Pierre*), ſes invectives contre le Prince d'Orange. 355.
Démoſthène (*Harangue de*) *ſur les Immunités*, &c. Extrait de cet ouv. *p.* 1. En quoi conſiſtoient ces Immunités. *p.* 3.
Députés Hollandois, leur reponſe aux Plenipotentiaires de *Louis* XIV. *p.* 141.
Diacres & *Diaconiſſes* leurs fonctions dans l'adminiſtration du Batême, *p.* 22.
Diſſertation hiſtorique ſur la lettre de Ponce Pilate à Tibère &c. Extrait de cet ouvrage *p.* 360.
Dragon (deſcription du). *p.* 312.
Drélincourt (*Charles*) nouvelle Edition de ſes Lettres annoncée *p.* 258.
Droit public Belgique (*Eſſai ſur le*) &c. Extr. de cet ouv. *p.* 48.

E.

Edda, ce que c'eſt *p.* 286-289-291. Explication des fables contenues dans cet ouvrage, *p.* 295. & *ſuiv.*
Edit de Nantes, combien ſa revocation eſt funeſte à la France. *p.* 378. & *ſuiv.*
Egliſe, en combien de ſens ce mot eſt employé dans l'Ecriture. *p.* 207-208.
Elector, nom donné au Soleil, *p.* 397.
Electricité de l'air (obſervations ſur l'). *p.* 38.
Electris, nom que les Grecs donnoient à la Lune. *p.* 397.
Electrum, diverſes ſignifications de ce mot. *p.* 397. & *ſuiv.*

Eſprits; ce qu'on doit entendre par les ſept Eſprits dont il eſt parlé dans l'Apocalipſe. *p.* 169. & *ſuiv.*

Eſſai ſur les Ecrits & le génie de Pope. jugement ſur cet ouvrage annoncé. *p.* 229.

Erreurs; quelles ſont les principales cauſes des erreurs des hommes. *p.* 152.

F.

Fayette (Madelle *de la*), accident qui lui arrive en préſence de la Reine. *p.* 68.

Fénélon (Mr. *de*) ſon portrait, *p.* 100. Cauſe de ſa diſgrace. 102. & *ſuiv.*

Fenris (le *Loup*), ce que c'eſt. *p.* 299-300.

Figuier, Diſſertation ſur le figuier maudit par J. C. ann *p.* 247.

Fondemens de la vraie Religion. Extrait de cet ouvrage. *p.* 439.

G.

Gand (*Hiſtoire de l'Egliſe reformée de*). Extr. de cet ouvr. *p.* 347. Pacification de Gand. 353.

Gentil (Mr. *Le*), moyen qu'il a imaginé pour voir le Soleil ſans illuſion. *p.* 265.

Géoffroy (*Claude Joſeph*), ſon éloge *p.* 280. & *ſuiv.*

Geſner ſon explication des ſept Eſprits dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe *p.* 169. & *ſuiv.* Il refute Mr. Marcland, au ſujet de quatre harangues que celui-ci nioit être de Cicéron. *p.* 400.

Gottingue, établiſſement d'une Société Royale dans cette Ville. *p.* 158. & *ſuiv.* nombre de ſes Membres. 160.
Guaſco. (*Octavien de*), jugement ſur ſes Diſſertations annoncées. *p.* 248.
Guétard (Mr.) Ses remarques ſur les montagnes autrefois Volcans. *p.* 32. ſur la formation de leurs pics. 35. ſur les foſſiles. 40.
Guyon (Me.) hiſtoire de cette Dame. *p.* 100.
Gyſe, Roi de Suéde *p.* 294-295.

H.

Hampton, jugement ſur ſa traduction Angloiſe de l'hiſtoire générale de *Polybe*, annoncée. *p.* 230.
Harcourt (le Marquis *d'*) ſes négociations en Eſpagne. *p.* 128. & *ſuiv.*
Heinſius, portrait de ce grand Penſionnaire. *p.* 138.
Hellot, ſon experience ſur un morceau de mine. *p.* 263.
Hembyze (*Jean de*), ſon portrait *p.* 354. il trahit Gand 358. & eſt puni de ſa perfidie *ibid.*
Heriſſant (Mr.) ſes obſervations ſur le Coucou. *p.* 44. & *ſuiv.*
Hermaphrodites, (Diſſertation ſur les). *p.* 162. S'il peut y en avoir de véritables. 163.
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences Ier. Extr. de cet ouv. *p.* 30. II. Extr. 261.
Hiſtoire intéreſſante ou *relation des guerres du Nord & de Hongrie*, annoncée *p.* 237.
Hiſtoire de l'Egliſe reformée de Gand. &c. Extr. de cet Ouv. *p.* 347.

Hiſtoire générale des Voyages. Extrait de cet ouvrage. *p.* 365.
Helmann, ſa Diſſertation ſur l'origine des corps marins. *p.* 402. & *ſuiv.* Sur l'Attraction. 409. & *ſuiv.*

I.

Jehova, Diſſertation ſur ce mot. *p.* 169. & *ſuiv.*
Iguane (deſcription de l'). *p.* 314.
Jundt (Mr. *Jſaac.*) Extr. de ſa Diſſertation ſur l'origine des Parrains, *p.* 12.
Idées définition de ce mot. *p.* 149. Différentes eſpéces d'idées. *ibid.* & *ſuiv.*

K.

König (*Dan.*) Auteur d'une traduction Latine d'un ouvrage d'*Arbuthnot. p.* 487.

L.

Lardner (*Nathanaël*), Extrait de ſon ouv. intitulé, *la Crédibilité de l'hiſtoire de l'Evangile*, &c. *p.* 114.
Lave ce que c'eſt. *p.* 32.
Leptine; ſa Loi contre les Immunités d'Athènes. *p.* 3.
Lezard (deſcription du) *p.* 313.
Lettre d'un Patriote ſur la tolérance civile des Proteſtans de France. Ext. de cet Ou. *p.* 375.
- - - *au Peuple Anglois.* Ouvr. ann. *p.* 472.
Lieutaud (Mr.), ſes obſervations ſur le vomiſſement. *p.* 46. ſur la rate. *ibid.*
Livres du N. T. preuve de leur autenticité. *p.* 118. & *ſuiv.* Les Livres Apocryphes ſervent plutôt à la confirmer qu'à l'affoiblir. 121. Ce que c'eſt que Livre Apocryphe,

phe, & Livre supposé. 122-123.
Logique à l'usage de la jeunesse. Extrait de cet Ouv. *p.* 146. Son but. 148.
Loix de Moyse. *p.* 412. & *suiv.*
Louis XIV; Anecdotes de la vie de ce Prince. *p.* 75 & 77-78. Paroles de ce Prince touchant Mr. *de Fénélon.* 104. Sa reponse à un Curé de Paris. 106.
Lowman; jugement sur ses Dissertations ann. *p.* 234.
Lullin (*Ami*), sa mort annoncée. *p.* 241.

M.

Macquer, ses nouvelles experiences sur le *bleu* de Prusse. *p.* 262.
Maintenon (*Lettres & Mémoires pour servir à l'histoire de Me. de*). Premier Ext. de cet Ouv. *p.* 80. Second Extr. 421. Son mariage avec *Louis* XIV. 95 Sa reponse à l'Abbé *Madot.* 108. Son Désintéressement. 111. Enigme à son sujet 113. Elle fait enlever la fille de Mr. *de Villette.* 426. & *suiv.* Belles paroles de cette Dame à son frere. 427. à son Confesseur. 428.
Mallet Auteur des Monumens de la Mythologie & de la Poësie des Celtes & Scandinaves, dont on donne l'Extrait. *p.* 285.
Manuscrits du Texte Hébreu de l'Ecrit. S. (dissertation sur les). *p.* 319. & *suiv.*
Marbre curieux conservé à Cassel. *p.* 394.
Mariage (définition du). *p.* 187. & *suiv.* Sa validité. 188. Sans Sacrement. 190-191.
Massore, ce que c'est. *p.* 322. & *suiv.*
Maurice (*Antoine*), sa mort annoncée. *p.* 240.

Mémoire dans lequel on compare les minéraux du Canada à ceux de la Suiſſe. *p.* 39.

- - - *théologique & politique au ſujet des mariages clandeſtins des Proteſtans de France*, &c. Extrait de cet Ouvrage. *p.* 178.

Mémoires de la Société Royale de Gottingue. Premier Extrait de cet Ouvrage. *p.* 157. Second Extrait. *p.* 388.

- - - *de Mr. de *** pour ſervir à l'hiſtoire des Négociations depuis le Traité de Riswick juſqu'à la Paix d'Utrecht.* Extr. de cet Ouv. *p.* 126.

Mer, ſyſtême de Mr. *Buache* ſur ſon fonds & ſes différens baſſins. *p.* 270. & *ſuiv.*

Monde (le) Ouvr. annoncé. *p.* 496.

Monnier (Mr. *le*), ſes obſervations ſur l'électricité de l'air. *p.* 38.

Montagnes, à quelles marques on peut reconnoitre celles qui ont été autrefois des Volcans. *p.* 32-34.

Monteſquiou, ſa Lettre à Mr. de *Guaſco*. *p.* 250.

Monumens de la Mythologie & de la Poëſie des Celtes. &c. Extrait de cet Ouvrage. *p.* 285.

Morale (*la*). Extrait de cet Ouvrage. *p.* 457.

Moyſe (loix de). *p* 412. & *ſuiv.*

Munchauſen (le Baron *de*), Auteur de l'établiſſement d'une Société Royale à Gottingue. *p.* 158.

N.

Nuit (la) chez les anciens Scandinaves avoit la prééminence ſur le jour. *p.* 297. uſage qui s'en eſt enſuivi. *ibid.*

Odin

O.

Odin Dieu allégorique des anciens Scandinaves. *p.* 298-300. Titres qu'ils lui donnoient. 302.
Otto (*Everardi*), ſa mort. *p.* 248.

P.

Pagendam (H. J.), ſa Diſſertation ſur le figuier maudit, ann. *p.* 247.
Parrains (*Diſſertation ſur l'origine des*). Extr. de cet Ouv. *p.* 12. Leurs devoirs. 26. & *ſuiv.* Leur nombre dans les premiers tems. 28.
Pévérini inocule avec ſuccès. *p.* 483. & *ſuiv.*
Pic, d'où vient ſa figure conique. *p.* 35.
Pipa crapaud d'Amerique. *p.* 314.
Polybe (*biſtoire générale de*). jugement ſur cet Ouv. an. *p.* 230.
Pont; deſcription d'un pont ſingulier qui ſe trouve à *Outiar* dans les Indes Orientales. *p.* 372.
Pope (*Eſſai ſur les Ecrits & le genie de*). jugement ſur cet Ouvrage annoncé. *p.* 229.
- - - Annonce d'une traduction en vers Italiens de ſon Eſſai ſur l'homme. *p.* 480.
Porte (*Mémoires de Mr. de la*) Extrait de cet Ouvrage. *p.* 65.
Proteſtans de France, Mémoire théologique & politique ſur leurs mariages clandeſtins, dont on donne l'Extrait. *p.* 178. Edit de *Louis* XIV. à ce ſujet. 192. Moyen de prévenir ces mariages clandeſtins. 191. Avantageux à l'Egliſe 193. à l'Etat: 195. Lettre d'un Patriote ſur la tolérance des Proteſtans de France. Extr. de cet Ouvrage. *p.* 375.

Combien les émigrations des Proteſtans ont été funeſtes à la France. 378. & *ſuiv.*

R.

Racine, cauſe de ſa mort. *p.* 97.
Rate (obſervations ſur la). *p.* 46.
Recherches ſur la Philoſophie & la Théologie, &c. jugement ſur cet Ouv. an. *p.* 232.
Religion (*fondemens de la vraie*). Extr. de cet Ouvr. *p.* 439. La Religion naturelle ne ſuffit pas depuis le péché, pour ramener l'homme à la félicité. *p.* 443. & *ſuiv.*
Rive (*Ami de la*) Extrait de ſa *Logique à l'uſage des Enfans. p.* 146.
Rogations, à quelle occaſion cette fête fut inſtituée dans l'Egliſe Rom. *p.* 37.

S.

Salamandre (deſcription de la). *p.* 313.
Scaldes ou poëtes des Scandinaves. *p.* 286.
Scandinaves, Monumens de leur mythologie & de leur poëſie dont on donne l'Extrait. *p.* 285. Leur Religion. 293. & *ſuiv.* Leur doctrine touchant la fin du monde. 299 300. Semblable à celle des Stoïciens 301.
Schubert (*Jean Erneſt*), jugement ſur ſa théologie polémique annoncée. *p.* 245.
Schwenke (*Thomas*). Extrait de ſon *Avis important ſur l'inoculation de la petite Vérole. p.* 209.
Scytales deſcription de cette eſpèce de ſerpent. *p.* 310.

Scinque (defcription du). *p.* 312.
Snorro Sturleſon Auteur d'une Mythologie des Scandinaves. *p.* 291.
Socrate juſtifié. *p.* 390.
Soleil, nouveau moyen de le voir ſans illuſion. *p.* 265. Expérience ſur la proportion entre ſa lumière & celle de la Lune. 277.
Stapfer, ſa Diſſertation ſur les fondemens de la vraie religion dont on donne l'Extrait. *p.* 439.

T.

Teſtament (*le Nouveau*) *mis en Catéchiſme par demandes & réponſes*, Extrait de cet Ouvrage. *p.* 198.
Thor, ce que ſignifie ce mot. 296. Regardé comme une divinité chez les anciens Scandinaves. 298.
Tibère propoſe au Senat de mettre JESUS CHRIST au nombre des Dieux. *p.* 364.
Tork (Lettre du Baron *de*), qui ſert à réfuter les ennemis de l'Inoculation de la petite-Vérole. *p.* 221.
Tortue (deſcription de la). *p.* 315.
Torcy (Mr. *de*). Extrait de ſes Mémoires. *p.* 126.
Traité de partage de la ſucceſſion d'Eſpag. *p.* 128.
Trenobin (*Louis*), ſa mort ann. *p.* 481.

V.

Vaiſſeaux à double proue & à double poupe. *p.* 152.
Vérité, par quels moyens on peut la connoître. *p.* 152.